



**HAL**  
open science

**Le paysage et la culture au cœur de la reconversion des  
friches minières : les Ardoisières de Trélazé  
(Maine-et-Loire), un ancien “ point noir ” aujourd’hui  
vecteur de renouveau pour le territoire**

Lola Morel

► **To cite this version:**

Lola Morel. Le paysage et la culture au cœur de la reconversion des friches minières : les Ardoisières de Trélazé (Maine-et-Loire), un ancien “ point noir ” aujourd’hui vecteur de renouveau pour le territoire. Sciences de l’Homme et Société. 2017. dumas-01618014

**HAL Id: dumas-01618014**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01618014>**

Submitted on 7 Dec 2017

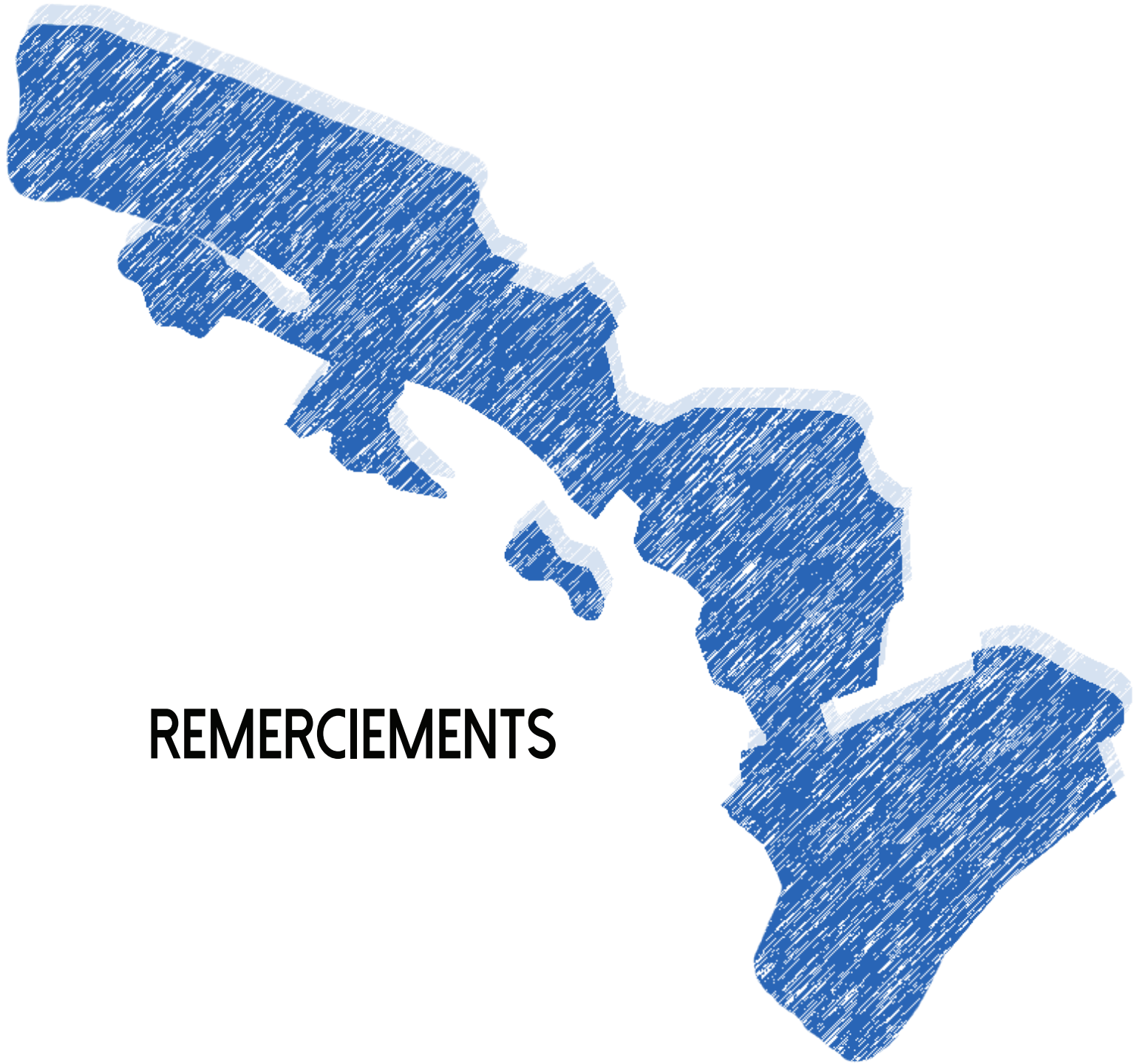
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# LE PAYSAGE ET LA CULTURE AU COEUR DE LA RECONVERSION DES FRICHES MINIÈRES

Les Ardoisières de Trélazé (Maine-et-Loire),  
un ancien «point noir» aujourd'hui vecteur de  
renouveau pour le territoire



# REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, directement ou indirectement m'ont aidée dans l'élaboration de ce mémoire de fin d'études.

Tout d'abord merci à Mme Brigitte Bertoncello, pour m'avoir suivie et guidée durant l'élaboration de ce mémoire de fin d'études. Merci aussi aux autres professeurs de l'institut qui m'ont suivie durant ces deux ans d'études au sein de l'IUAR.

Merci également à Cathy Butty et à l'ensemble des équipes de l'atelier AVENA, pour m'avoir impliquée dans le projet qu'ils portent sur les Ardoisières.

Je souhaite également remercier les différentes personnes avec lesquelles j'ai pu conduire des entretiens, pour leur disponibilité, leurs informations, et leurs anecdotes précieuses, qui enrichissent ce mémoire : M. Marc Goua, maire de Trélazé - M. Marc Saunier, directeur technique «fonds» des Ardoisières d'Angers - Mme Anne-Marie Loheac, membre de l'association du musée de l'ardoise - Mme Nathalie Cadiou, paysagiste au sein de l'atelier CEPAGE.

Merci également à celles et ceux qui m'ont renseignée et fait découvrir ces territoires si particuliers que sont les Ardoisières et la commune de Trélazé.

Et bien entendu, un grand merci à tous mes proches qui m'ont soutenue durant la rédaction de ce mémoire.



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	p.6
<b>PARTIE I - La réhabilitation des friches minières par le paysage et la culture, une connexion entre passé et futur qui permet aux anciens territoires miniers de trouver une nouvelle identité</b>	p.8
<b>1. Les paysages miniers, de nouveaux paysages qui ne laissent pas indifférent</b>	p.10
1.1 Le paysage, une donnée évolutive et subjective	p.11
1.2 Les paysages miniers, porteurs de l'histoire industrielle	p.13
<b>2. La patrimonialisation tardive des paysages miniers, une première étape du redéveloppement des territoires par la mise en valeur de leur identité</b>	p.17
2.1 Le paysage, un patrimoine qui connaît une reconnaissance tardive	p.18
2.2 Le patrimoine industriel, une évolution similaire à celle de la notion de patrimoine	p.20
2.3 La patrimonialisation et la reconnaissance des paysages créatrices d'une ressource à mettre en valeur	p.23
<b>3. La culture vecteur de mise en valeur, d'attractivité et d'unification, une deuxième étape possible pour le redéveloppement des territoires</b>	p.25
3.1 La culture une «bonne base», mais qui ne fait pas tout	p.26
3.2 La culture comme lien mental d'un territoire	p.29
<b>CONCLUSION PARTIE I - Le paysage comme expression d'une culture, la culture comme mise en valeur de ce paysage, les bases d'une nouvelle identité territoriale</b>	p.31
<b>PARTIE 2 - Le développement d'une commune autour de son industrie minière - Le cas de Trélazé et des Ardoisières -</b>	p.34
<b>1. Trélazé, une identité paysagère, urbanistique et sociale née de l'or bleu</b>	p.36
1.1 Une commune qui a contribué à créer la réputation de l'agglomération angevine	p.37
1.2 Le développement de Trélazé grâce à l'ardoise	p.38
1.3 Le déclin des Ardoisières de Trélazé	p.50
<b>2. Des friches ardoisières abandonnées à la patrimonialisation d'un paysage si particulier</b>	p.54
2.1 Le paysage ardoisier du XXI <sup>ème</sup> siècle	p.55
2.2 La patrimonialisation de ce paysage atypique	p.59
<b>3. Entre identité passée à révéler, et identité future à créer, une politique culturelle et touristique forte au cœur du projet de régénération urbaine de Trélazé</b>	p.65
3.1 Entre identité passée et politique touristique, le paysage ardoisier mis sur le devant de la scène	p.66
3.2 Réunir culture passée et culture future	p.74
3.3 Une culture diversifiée comme base d'une nouvelle identité mais qui s'intègre à un projet global de régénération de la commune	p.77
<b>CONCLUSION PARTIE 2 - Une commune construite autour de l'or bleu, qui a compris que ses friches ardoisières lui permettront aussi de se re-développer</b>	p.83
<b>CONCLUSION</b>	p.86
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	p.87
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	p.93
<b>ANNEXES</b>	p.96
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	p.113

# INTRODUCTION

«Les plus beaux projets d'avenir sont ceux qui s'appuient sur le passé»  
«Le paysage minier est la matière première d'un futur à rêver»

Ces deux citations, la première de François Xavier Mousquer (paysagiste DPLG) et la seconde de Christian Hottin (directeur des études et du département des conservateurs de l'Inp), expriment clairement ce qui m'a conduit vers ce sujet, où paysage, patrimoine et culture se mêlent de la meilleure façon.

Issue d'une formation d'architecture des jardins et du paysage, il était pour moi évident que ce mémoire de master 2 d'urbanisme profiterait de mes deux formations. D'abord parce que le paysage me tient tout particulièrement à cœur à travers sa préservation et sa mise en valeur. Ensuite, parce qu'étudier l'urbanisme m'a justement permis de voir le paysage sous un angle nouveau, plus large, plus global.

De plus, ma formation en urbanisme m'a appris à toujours regarder le passé pour construire le futur, et je suis aujourd'hui persuadée qu'il n'y a effectivement pas plus beau projet que celui qui s'appuie sur le passé. Incontestablement tout paysage porte les traces de plusieurs générations.

Ainsi, ces empreintes générationnelles successives sont très présentes sur les friches minières, paysages souvent abandonnés depuis les années 1960-1970, du fait du déclin de leur industrie porteuse.

Chez moi, ces friches ont toujours provoqué une vraie fascination, entre nostalgie, beauté cachée et interdiction d'y accéder. J'avais étudié précédemment celles de Saint-Etienne, particulièrement intéressantes. Elles recèlent toutes une certaine magie qui vaut d'être révélée et rendue accessible au plus grand nombre. Elles méritent d'être aménagées avec justesse et ambition. C'est pourquoi ce re-développement doit, comme une évidence, passer par une préservation permettant de conserver l'identité et le génie du lieu, la culture passée et le vécu de ces espaces riches en mémoire. Ce faisant on parvient à redonner vie à des lieux uniques et au final à différencier leur territoire propre, en le rendant attirant.

Dès mon mémoire de «bachelier architecture des jardins et du paysage», sans vraiment me poser la question, j'ai lié paysage, culture et patrimonialisation. Ce mémoire traitait des festivals de jardins et aboutissait à la réalisation d'un projet sur un terrain que nous choissions librement. Pour moi, le choix s'est porté sur une friche située derrière la gare Bellevue de Saint-Etienne, ville au passé industriel et minier fort. Mon projet s'est alors articulé autour de ce passé, le mettant en exergue et le révélant par le biais d'un festival de jardins. Déjà, dans mon esprit, culture passée et culture future étaient indissociables du paysage, c'était une évidence ! Elles pouvaient aboutir au re-développement de cette friche mais aussi à celui de son quartier, bref de son territoire.

Cependant je n'avais pas encore pleinement pris conscience que ce type d'aménagement pouvait s'insérer dans un projet bien plus vaste de redynamisation d'un territoire en perte de vitesse. Chose que j'ai par la suite comprise grâce à une connaissance plus approfondie de l'urbanisme et qui m'amène aujourd'hui à vous présenter ce mémoire. Il pose la problématique suivante : «comment paysage et culture peuvent-ils interagir pour devenir les éléments fédérateurs d'une commune structurée autour d'une activité minière en perte de vitesse et d'un projet urbain ?»

Au fil de la réflexion, cette problématique m'a conduite à formuler plusieurs hypothèses, dont la principale est que paysage et culture peuvent se renforcer mutuellement pour créer le territoire de demain.

Derrière cette proposition essentielle, d'autres sont apparues : les friches minières sont un paysage et constituent un patrimoine qui doivent être préservés, mais aussi intégrés aux projets d'un territoire.

La culture donne à voir le patrimoine, donc la culture (re)donne à voir le paysage, et particulièrement les paysages miniers qui souvent sont laissés de côté après le déclin de leur industrie. Donc la culture permet de les remettre sur le devant de la scène, de ressusciter leur histoire et de regagner l'intérêt des citoyens qui leur avaient tourné le dos.

En contrepartie, le paysage devient le support de cette culture et des activités culturelles qui permettent de re-développer la ville.

De part ses spécificités, le paysage minier, renforce la culture, lui donne une "âme" supplémentaire.

Enfin, une autre hypothèse guide également ce mémoire : même si le paysage et la culture n'arrivent pas à recoudre et à mailler complètement un tissu urbain physiquement (spatialement), ils peuvent le faire mentalement et socialement.

Ce mémoire se construira en deux temps. D'abord il s'agira de définir les termes de paysage, patrimoine et culture, et de comprendre leur interaction. Qu'est ce que le paysage ? Quelles sont les caractéristiques des paysages miniers ? Comment ceux-ci se sont-ils transformés et quelle a été l'évolution du regard porté sur eux ? Et conséquemment, comment ont-ils été patrimonialisés ? Enfin, la culture peut-elle redynamiser un territoire et devenir la base d'un changement d'image, lequel s'appuie également sur un projet de régénération du territoire plus global ? Telles sont les questions qui sous-tendent la première partie de ce mémoire.

Le deuxième temps de la démonstration sera consacré à un cas concret, celui de la commune de Trélazé (Maine-et-Loire) et des ses Ardoisières. Il nous permettra de voir comment une industrie minière peut entièrement construire et définir une commune, puis, après le déclin progressif de cette industrie, comment Trélazé, qui aura un temps tourné le dos à son paysage minier peut s'en saisir à nouveau par le biais de la culture et du tourisme, afin de forger les bases d'une nouvelle identité, d'une nouvelle image et donc de re-développer son territoire.

Ce travail se fonde sur de nombreuses lectures d'articles scientifiques, mais également d'articles de presse. Les articles scientifiques m'ont permis de mieux appréhender les termes à définir dans la première partie du mémoire et leur évolution, mais ils m'ont également apporté des précisions concernant la commune de Trélazé, les Ardoisières et les différents projets de ce territoire.

Les articles de presse ont contribué à me donner une idée de l'évolution dudit territoire, de sa politique culturelle et touristique.

Enfin, l'analyse des documents d'urbanisme de l'agglomération angevine ainsi que la consultation d'archives locales, m'ont amené à mieux cerner l'évolution de l'industrie ardoisière et parallèlement celle de la commune de Trélazé, et à obtenir des précisions chronologiques sur la prise en compte du paysage minier de Trélazé et sur son re-développement.

Ce mémoire est également porté par les entretiens menés (pour trois d'entre eux en face à face) avec quatre acteurs prenant part aux projets de la commune de Trélazé, et directement concernés par l'avenir des Ardoisières. Ainsi, j'ai pu rencontrer le maire de cette commune, M. Marc Goua ; le directeur technique fond des Ardoisières d'Angers, M. Marc Saunier ; la fille d'un ancien fendeur d'ardoise qui est également bénévole et guide au musée de l'ardoise de Trélazé, Mme Anne-Marie Lohéac ; et enfin le dernier entretien fut téléphonique avec Nathalie Cadiou, porteuse du projet du parc des Ardoisières, paysagiste écologue au sein du bureau d'étude Atelier CEPAGE à Ivry-sur-Seine. Les échanges avec ces divers acteurs qui n'ont pas forcément la même vision des choses, ont enrichi mes connaissances historiques mais aussi statistiques, ainsi que celles touchant aux projets réalisés, en cours ou futurs à Trélazé.

Enfin, bien entendu j'ai effectué beaucoup de visites de terrain, d'autant que mon stage de fin d'études se déroulait non loin des sites concernés. En effet, j'ai passé quatre mois au sein de l'atelier AVENA, basé à Angers, et qui dans une certaine mesure prend part à l'aménagement des Ardoisières. En tant que paysagistes urbanistes, les collaborateurs de cet atelier se consacrent à l'un des projets d'aménagement de parc des Ardoisières. J'ai pu participer à ce travail durant mon stage. Cela m'a permis de vraiment découvrir le site, mais aussi de comprendre les enjeux qu'il porte, grâce à mon échange avec plusieurs professionnels et notamment avec l'agence AXE, qui réalise l'étude d'impact du projet de l'atelier AVENA.





## PARTIE I

LA RÉHABILITATION DES FRICHES MINIÈRES  
PAR LE PAYSAGE ET LA CULTURE. UNE  
CONNEXION ENTRE PASSÉ ET FUTUR QUI  
PERMET AUX ANCIENS TERRITOIRES MINIERS  
DE TROUVER UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Depuis la fin des «trente glorieuses», et notamment depuis les années 1970, l'Europe a assisté à l'arrêt progressif de ses industries et notamment de ses industries minières. Certaines villes ont ainsi rapidement décliné en raison de la fermeture de leurs industries minières.

En France, la fermeture de ces mines a fait place à de nombreuses friches, notamment en région Nord-Pas de Calais, mais aussi dans d'autres territoires où l'extraction de minerais a laissé des traces.

Souvent considérées comme un «point noir» par les municipalités, les régions, mais aussi par l'État, durant les années 1970, 80 voire 90, les friches industrielles ainsi que les friches minières, sont aujourd'hui perçues comme des espaces digne d'intérêt.

Les friches et les paysages miniers sont ainsi vus comme des lieux vecteurs de différenciation territoriale.

De plus, dans la course à la distinction entre villes, le couple patrimoine industriel/culture semble devenir depuis plusieurs années l'une des options gagnantes de l'attractivité territoriale et du renouveau des anciens territoires industriels et donc aussi des anciens territoires miniers.

Alors comment sont nés ces paysages miniers ? Pourquoi ont-ils été si longtemps mis de côté ? Et comment ont-ils, petit à petit, été révélés ? Quelles sont leurs caractéristiques et pourquoi sont-ils aujourd'hui regardés autrement ?

Enfin, quel rôle peuvent-ils jouer dans l'attractivité d'un territoire et dans son re-développement ? Et comment la culture peut-elle devenir l'élément de base d'un projet de régénération d'un ancien territoire minier et interagir avec ce dernier ?



## LES PAYSAGES MINIERS. DE NOUVEAUX PAYSAGES QUI NE LAISSENT PAS INDIFFÉRENT

Les paysages miniers sont depuis peu reconnus comme des paysages dignes d'intérêt. Mais longtemps le regard que l'on a porté sur eux a été ambigu.

Tantôt révélateur de la puissance industrielle d'un pays, de ses dirigeants et de ses entreprises, tantôt point noir des politiques publiques, ces paysages sont nés, ont évolué et ont décliné avec leur territoire.

Dans tous les cas, les paysages miniers ont toujours fait parler d'eux, et n'ont jamais laissé indifférent.

En tout premier lieu qu'est ce qu'un paysage ? Quel regard porte-t-on sur les paysages et comment ce regard peut-il évoluer ?

Quelles sont les particularités des paysages miniers et comment ceux-ci sont-ils nés ? Existe-t-il un ou des paysages miniers ? Quel a été dans un premier temps le regard porté sur ces paysages d'extraction qui ont parfois, et petit à petit, effacé les paysages ruraux de nos ancêtres ?

Nous tenterons de répondre à ces questions à travers d'abord, l'analyse du terme même de paysage. Puis dans un second temps, nous nous attarderons sur l'histoire des paysages miniers, ainsi que sur leurs caractéristiques. Enfin nous reviendrons sur la vision de ces paysages, les sentiments et les réactions qu'ils ont pu provoquer tout au long des trois siècles d'exploitation minière qui les ont façonnés.

## I.1 LE PAYSAGE, UNE DONNÉE ÉVOLUTIVE ET SUBJECTIVE

### D'UN PAYSAGE REPRÉSENTÉ À UN PAYSAGE VÉCU

Le paysage est une notion qui n'a cessé d'évoluer tout au long des siècles, et l'évolution du terme en lui-même le prouve.

Au XV<sup>ème</sup> siècle et pendant longtemps, le paysage était un terme employé par les peintres pour désigner le résultat de leur art sur un panneau de bois, une toile. Le paysage était donc cantonné à une représentation. Passant de l'arrière plan au premier, de bucolique/campagnard à enchantant et effrayant, puis devenant urbain, le paysage a petit à petit été révélé par les représentations qu'en faisaient les artistes. Et de paysage réel où chaque détail était représenté comme il l'était dans la réalité, les impressionnistes ont fait émerger la notion de subjectivité du paysage, mais aussi celle de vécu, représentant leurs impressions face au paysage dans lequel ils se trouvaient.

Au fil des siècles ce terme a donc évolué. De représentation il est passé petit à petit à immersion. Ainsi, on ne représente plus seulement le paysage, on ne fait plus que le regarder, on le vit. Le Land Art est en ce sens, la première discipline qui a réellement intégré le paysage, immergeant l'art au cœur de ce dernier.<sup>1</sup>

Aujourd'hui, le paysage recoupe donc une double définition : il est à la fois représenté / observé et vécu. Notre société actuelle est au cœur du paysage, immergée à l'intérieur de celui-ci, et le ressent plus que jamais avec l'ensemble de ses sens.

De plus, en devenant vécue, la notion de paysage s'est à la fois élargie et précisée. La déclinaison du terme en lui-même, et l'on pourrait dire sa démultiplication, amène à catégoriser les différents types de paysages dans lesquels nous évoluons. Paysage agraire, paysage bocager, paysage urbain, paysage industriel, ou encore paysage nocturne ou sonore, ces nouveaux mots adjoints à celui de paysage, permettent alors de décrire une ambiance. Une ambiance nouvelle par exemple, pour celle des villes, au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec l'appellation «paysage urbain» utilisée pour la première fois par Georges Rodenbach dans son roman *Bruges-la-morte* en 1892.

Cette évolution et cette précision du terme, viennent donc de l'évolution du monde, des changements d'époques et des formes de développement qui ont fait se transformer les paysages et qui ont modifié la définition même du (des) paysages.



Source : [http://www.archives-abbadia.fr/notice\\_thematique\\_15.htm](http://www.archives-abbadia.fr/notice_thematique_15.htm)



Source : [http://jenl.pagesperso-orange.fr/peintuer/soleil\\_levant\\_1873.htm](http://jenl.pagesperso-orange.fr/peintuer/soleil_levant_1873.htm)



Source : <http://musee-mine.saint-etienne.fr/iconotheque/lhomme-au-seau>

1. Référence pour l'écriture de ce paragraphe : Morel Lola, «Communication et évolution d'un événement artistique et culturel : le festival de Jardin», Mémoire Bachelier en Architecture des Jardins et du Paysage, septembre 2015

## LE PAYSAGE, ENTRE SUBJECTIVITÉ PERSONNELLE ET REGARD INFLUENCÉ

Aujourd'hui le paysage recoupe donc plusieurs sens. Selon le Petit Larousse, le paysage est «une étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle»<sup>1</sup>.

Le Grand Larousse quant à lui le définit comme «la vue d'ensemble que l'on a d'un point donné»<sup>2</sup>.

Le paysage existe donc en tout point de l'espace. Il suffit de se déplacer ne serait-ce que d'un mètre pour que celui-ci change. Et si notre changement de position vis à vis d'un paysage en crée finalement un autre, c'est alors que cette notion est étroitement liée à chacun d'entre nous, à l'Homme. En effet, le paysage n'existe pas sans un regard porté sur lui.

La définition du Petit Larousse nous éclaire également sur un point : le paysage n'est pas forcément «naturel». En effet, bien souvent, lorsque l'on pense paysage on pense nature, espace rural. Mais un paysage n'est pas associé spécifiquement à l'espace rural, il peut aussi bien être urbain ou périurbain.

Enfin, un paysage porte des caractéristiques particulières qui le distinguent d'un autre. En effet, chaque paysage est différent et bien que certains soient comparables de par leurs matériaux, couleurs, biodiversité et donc de par leurs ambiances, ils ne sont en revanche jamais identiques.

Et cela est d'autant plus vrai que le paysage est essentiellement une donnée subjective. Bien qu'il puisse être lu et analysé, il reste perçu par chacun de nous de manière différente, en fonction de la culture que l'on a, en fonction de notre individualité, donc de la façon dont nous ressentons et percevons ce que nous voyons, ce qui est autour de nous.

Le paysage «c'est ce qui reste après qu'on ait fermé les yeux, c'est ce qui a imprimé notre mémoire, c'est ce que l'on a senti, c'est ce qui a alerté notre subjectivité»<sup>3</sup>.

Gilles Clément pose là une notion essentielle, le ressenti. Car un paysage se regarde effectivement, mais au-delà du regard, il se ressent. Lorsque nous sommes face, mais aussi dans un paysage, nos cinq sens entrent en action, et c'est l'entrée en action de ces cinq sens qui nous donne l'ambiance/l'atmosphère d'un paysage. Comme le dit si bien Gilles Clément, le paysage c'est ce qui reste, ce qui a imprimé notre mémoire et qui nous a interpellés.

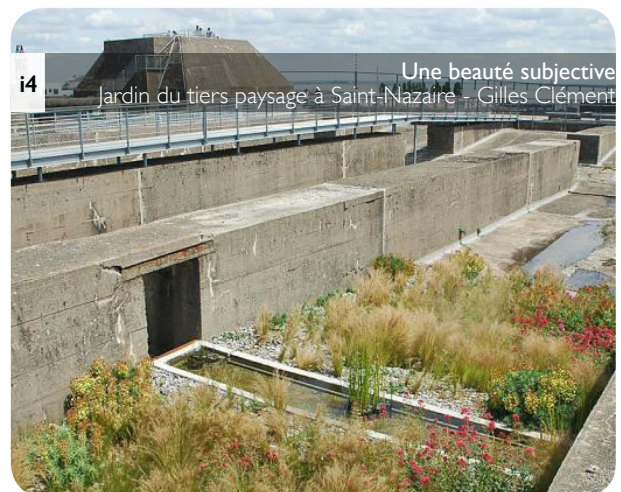
Parce qu'un paysage c'est avant tout quelque chose qui nous fait réagir.

Mais le paysage est-il vraiment subjectif ? Est ce vraiment «notre» regard, «notre» personne qui le créent ? D'une certaine façon, oui, car comme dit ci-dessus, notre sensibilité à un paysage ne sera jamais tout à fait la même que celle de quelqu'un d'autre. Cependant, ce regard que nous portons sur le paysage reste influencé par notre époque, notre société, notre culture.

Il ne nous appartient jamais complètement. Comme l'exprime Maurice Ronai : «il n'est pas de regard vierge, spontané, innocent»<sup>4</sup>. De manière inconsciente, le regard que nous portons sur un paysage est donc dicté par le monde dans lequel nous évoluons. Ainsi la subjectivité est certes affaire de personne, mais elle est aussi affaire d'évolution, de société et de culture.

Je prendrai comme exemple celui de la gestion différenciée et du tiers paysage. Depuis les années 1990, le développement durable émerge peu à peu. Aujourd'hui les mentalités tendent à changer, vers plus de compréhension du développement durable, de l'écologie, de la biodiversité ... Petit à petit la société et les professionnels de l'aménagement du territoire sensibilisent et font évoluer les mentalités. Cependant, la subjectivité de chacun n'est jamais complètement influencée par la société et reste libre. Pour moi par exemple, la gestion différenciée tout comme la notion de tiers paysage, définie par Gilles Clément comme «la somme des espaces où l'homme abandonne l'évolution du paysage à la seule nature»<sup>5</sup>, est quelque chose d'évident. En parcourant un parc où certaines zones sont régulièrement tondues et d'autres simplement fauchées une fois par an, je trouve cela non seulement esthétiquement beau, car j'aime le contraste entre une nature maîtrisée et une nature laissée libre, mais aussi nécessaire, dans la mesure où la non maîtrise permet le développement et le maintien de la biodiversité. En revanche, d'autres personnes diront qu'elles trouvent que cela fait «fouillis», que c'est mal entretenu, et ne trouveront aucune beauté à une friche, à un marais, à un talus où fleurissent des coquelicots, ou bien encore à une ancienne voie ferrée peu à peu reconquise par la nature.

Ainsi, bien que les populations soient peu à peu sensibilisées au développement durable, elles n'en restent pas moins guidées par leurs impressions et leur ressenti personnels.



Source : [http://publicartmuseum.net/wiki/Fichier:Est-clement-1\\_1.jpg](http://publicartmuseum.net/wiki/Fichier:Est-clement-1_1.jpg)

1. <http://www.larousse.fr>

2. Grand Larousse Universel

3. Clément Gilles, "Jardins, paysages et génie naturel", Leçon inaugurale amphithéâtre Marguerite de Navarre - Marcelin Berthelot

4. Paquot Thierry, "Le Paysage", p.25

5. Clément Gilles, "Le tiers paysage", <http://www.gillesclément.com/cat-tierspaysage-tit-le-Tiers-Paysage>

## 1.2 LES PAYSAGES MINIERS, PORTEURS DE L'HISTOIRE INDUSTRIELLE

### DE NOUVEAUX PAYSAGES NÉS AVEC LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

D'après les définitions et réflexions vues ci-dessus, les friches minières constituent selon moi un paysage à part entière ou plutôt des paysages à part entière. En effet, chaque friche minière représente une étendue spatiale qui possède ses propres caractéristiques et qui traduit une évolution du paysage minier dans le temps.

Bien que lesdits paysages miniers soient souvent intégrés à la catégories des paysages industriels, ce sont des paysages qui possèdent des caractéristiques particulières, les différenciant de tout autre paysage industriel, et les différenciant aussi entre eux (suivant leur localisation mais aussi suivant le temps et donc leur évolution). Je ne m'intéresserai donc ici qu'aux paysages miniers et non aux paysages industriels dans leur ensemble.

Créés le plus souvent sur d'anciennes forêts, d'anciens champs agricoles ou encore d'anciens marais, les paysages miniers, comme tout paysage, ont eux aussi évolués au cours des siècles.

Ils sont nés avec la proto-industrialisation (début de l'industrie, créant de très petits ateliers essentiellement situés en milieu rural) au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mais c'est au XIX<sup>ème</sup> siècle, lors de la révolution industrielle qu'ils ont complètement transformé les territoires. En effet, bien que l'exploitation minière ait parfois commencé des siècles plus tôt, les paysages miniers, eux, n'apparaissent et n'attirent l'attention qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle du fait de l'industrialisation.

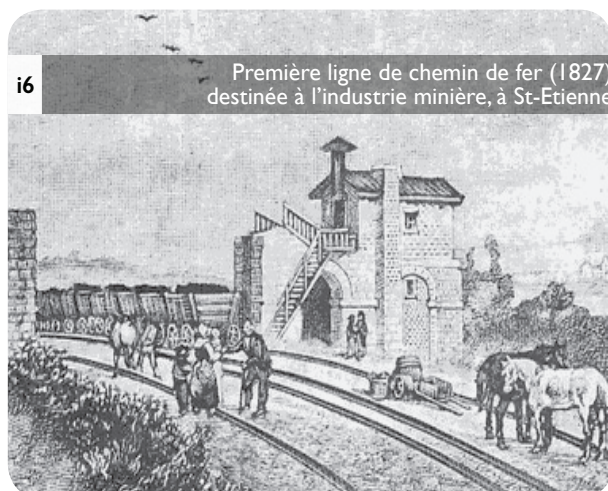
Avant cela (au XVIII<sup>ème</sup> siècle pendant la proto-industrialisation), l'exploitation minière, voire de carrières, reste plus discrète car plus restreinte. Les fosses et les carrières sont peu nombreuses et leur extension spatiale est très limitée. Elles s'intègrent donc encore assez discrètement au paysage rural sur lequel elles ont pris place.

Mais le changement d'échelle du XIX<sup>ème</sup> siècle dans la production minière, va bouleverser les paysages. L'invention de la machine à vapeur et celle du chemin de fer vont offrir aux mines des moyens considérables. Les lignes de chemin de fer, marqueurs identitaires de l'industrie minière, ont vu le jour en France en 1827, dans le bassin minier de la Loire, à Saint-Etienne. Et il est important de noter que la première ligne de chemin de fer était une ligne commerciale destinée à l'industrie minière (plus exactement charbonnière) du bassin houiller stéphanois.

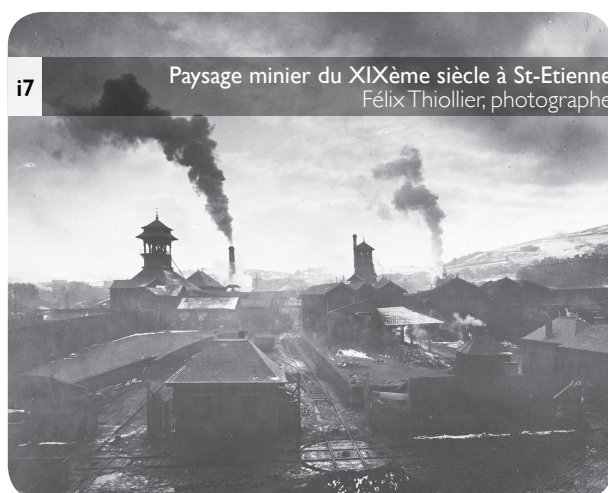
C'est donc bel et bien au XIX<sup>ème</sup> siècle que les évolutions techniques vont créer des bouleversement paysagers beaucoup plus conséquents, avec notamment le passage d'un paysage semi-rural à un paysage urbain.



Source : <http://art.rmngp.fr/fr/library/artworks/joseph-farington>



Source : [http://jenl.pagesperso-orange.fr/peintuer/soleil\\_levant\\_1873.htm](http://jenl.pagesperso-orange.fr/peintuer/soleil_levant_1873.htm)



Source : <http://poncins2014.over-blog.com/2014/02/histoire-felix-thiollier-photographe-du-forez-1-2.html>

## DES PAYSAGES CARACTÉRISÉS PAR DES MARQUEURS FORTS ET UNE ATMOSPHÈRE UNIQUE

Ces paysages miniers ont donc évolué, tout comme leurs marqueurs et éléments emblématiques. Il n'existe donc pas un, mais des paysages miniers en constante évolution. Cependant il est une chose immuable typique de tous ces paysages miniers : leurs éléments emblématiques ont marqué aussi bien les airs, que le sol, mais aussi et on a tendance à l'oublier car ce paysage là n'est pas visible, le sous-sol.

En effet, sur ces territoires, le passage d'un paysage rural à un paysage urbain a non seulement modifié la surface de la terre mais aussi ses entrailles.

Creusé de milliers de kilomètres de galeries, le sous-sol des territoires miniers est devenu un véritable gruyère, qui s'il n'impacte pas visuellement la surface, la fragilise en tout cas.

Pour ce qui est du paysage en surface, le sol, tout comme le ciel se sont transformés avec l'industrie minière. Déjà, dès le X<sup>ème</sup> siècle l'exploitation des minerais, avait ici ou là modifié le paysage et notamment la surface et la topographie du sol, de par les trous de carrières. Mais les caractéristiques des paysages vont être réellement transformées au XIX<sup>ème</sup> siècle, faisant littéralement disparaître les paysages ruraux tout en en faisant naître de nouveaux : les paysages urbains et industriels.

Alors qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, la cheminée, les hauts fourneaux et la fumée noire marquent principalement le ciel et les paysages miniers, au XX<sup>ème</sup> siècle le sol est également bouleversé par les gigantesques monticules composés des «déchets» de minerais que sont les terrils (comme appelés dans le Nord) et les crassiers (comme appelés dans le bassin de la Loire). À cette époque, le ciel est aussi barré d'éléments verticaux par les chevalements (dans un premier temps en bois, puis métalliques, pour finir en béton armé) d'une quarantaine de mètres de hauteur. Ces chevalements, plus encore que les terrils, sont les éléments symboliques du paysage minier du XX<sup>ème</sup> siècle, représentant à la fois la puissance des dirigeants, et étant également un véritable point de repère des cités minières.

Enfin, qu'il s'agisse du XIX<sup>ème</sup> ou du XX<sup>ème</sup> siècles, les cités jardins, les corons, ou encore les cités pavillonnaires sont aussi représentatifs des paysages miniers. Construits par les dirigeants des exploitations selon un modèle paternaliste, ces quartiers constituent de nouvelles villes à proximité directe des lieux de travail.

Habitations uniformes, commerces, services, et trame rattachée à l'ancienne maille communale souvent dénommée «vieux bourg», ces cités ouvrières caractérisent donc également les paysages miniers de par leur architecture et l'étendue spatiale importante qu'elles occupent, liée à celle des exploitations minières.

Depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, les paysages miniers sont donc apparus, ont évolué et pour certaines de leur caractéristiques ont parfois disparu. Les paysages miniers du XX<sup>ème</sup> siècle, ont effacé petit à petit les anciens paysages miniers des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, mais aussi ce qu'il pouvait rester des exploitations à ciel ouvert depuis le X<sup>ème</sup> siècle.

On peut donc parler aujourd'hui de paysages miniers du XXI<sup>ème</sup> siècle qui sont la résultante de l'histoire industrielle minière, de son commencement à son déclin.

Ces paysages que nous observons et dans lesquels nous vivons aujourd'hui possèdent des singularités qui les distinguent de tout autre. Trois siècles d'exploitation ont donné aux paysages miniers leurs caractéristiques et leurs ambiances si particulières. Entre minéral et végétal, entre éléments barrants le ciel, modifiant le sol et la topographie, entre milieux secs et humides, entre ruralité et urbanité, entre passé et futur, les paysages miniers possèdent un véritable génie du lieu, une atmosphère unique, qu'il convient de mettre en lumière. Ainsi, que ce soit de manière positive ou négative, ces paysages là ne nous laissent pas indifférents et n'ont d'ailleurs jamais laissé indifférentes les populations des siècles précédents.

i8

Paysage minier : entre marqueurs industriels forts, milieu minéral et végétation pionnière - Charleroi, Belgique



Source : <https://cheminsdesterrils.be/parcours/la-chaine-des-terrils-de-dampremy-a-marchienne-docheirie/>

i9

Immersion au coeur d'une atmosphère unique, entre passé révolu et futur à créer - Les Ardoisières d'Angers Trélazé



Source : Atelier AVENA

## LES PAYSAGES MINIERS, TANTÔT DÉCRIÉS, TANTÔT ADMIRÉS

Dès le début de l'exploitation intensive et du développement de l'industrie, les paysages formés par cette dernière sont perçus de deux façons radicalement opposées. À la fois fascinants, symboles de réussite, d'évolution technique et de la puissance des territoires, ils sont également ressentis comme de véritables catastrophes paysagères et urbanistiques.

Dès le XIX<sup>ème</sup> siècle ces paysages sont donc décrits, notamment par les écrivains appartenant au mouvement du romantisme, qui estiment que l'industrie profane la nature.

Et bien que le paysage soit une donnée subjective, qu'il dépende du regard de chacun, comme nous l'avons déjà dit, ce regard a toujours été influencé par la société.

Ainsi, depuis le XIX<sup>ème</sup> et tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, la littérature, la peinture, mais aussi la photographie, ont influencé l'opinion publique sur ces paysages si particuliers. Ils ont ancré dans la mémoire collective l'image de pays noir, dépeinte par exemple par Émile Zola dans son roman *Germinal*, exprimée au travers des peintures comme celles de Constantin Meunier, ou encore par des photographies ou des cartes postales.

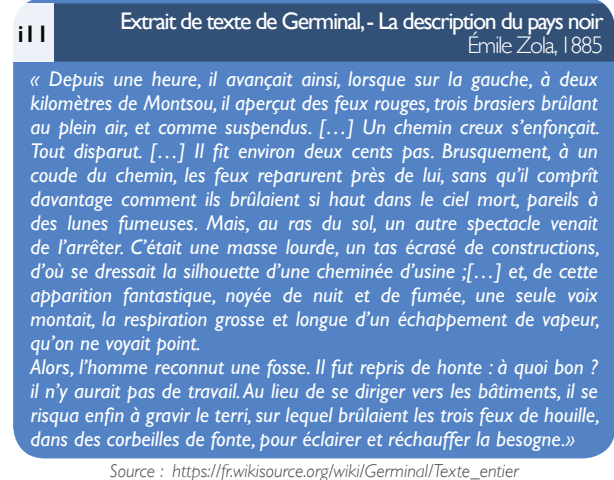
En parallèle, bien que l'image de pays noir soit présentée négativement, on ne peut à cette époque, nier l'admiration éprouvée à la vue de ces paysages, qui représentent la modernité et la réussite économique d'un pays.

Cependant, lorsque l'industrie minière commence à s'essouffler au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle notamment à cause de la découverte du pétrole, ces paysages deviennent les véritables points noirs de leur territoire. Le regard porté sur eux et la détestation que certains avaient d'ores et déjà plus que manifestée durant le siècle précédent, ne font que s'accroître pendant les années 1960, 1970. En effet, la baisse de la production minière au cours de cette période et donc le déclin économique qui s'ensuit n'offrent plus à ces paysages l'argument de modernité et de puissance qui s'en dégageait jusqu'alors et qui contrebalançait celui de la destruction des paysages anciens, de la pollution et des conditions ouvrières.

La société et les pouvoirs publics tournent alors le dos à ces paysages miniers qui deviennent au grand jour et petit à petit des friches, rappelant malgré elles l'échec d'un territoire. Cela a été d'autant plus vrai pour les paysages miniers à l'étendue spatiale importante, faisant alors apparaître l'ensemble d'une région en déclin.

Estimant qu'ils n'avaient plus rien à leur offrir, mais aussi que le futur développement et la future attractivité des territoires seront meilleures en effaçant ces friches, les sociétés d'exploitation et les pouvoirs publics commencent alors à détruire et à masquer comme ils le peuvent toutes les traces visibles des anciennes exploitations.

Cela s'exprime dans le paysage par la démolition des chevalements et des bâtiments industriels, la destruction de certaines cités ouvrières, le comblement des puits et des carrières ou encore par le pré-verdissement des friches minières et des terrils (*politique de préverdissement d'espaces en attente d'un usage futur : « friches environnementales » par l'EPF jusqu'en 1999*)<sup>1</sup> pour les masquer à la vue et les rendre plus acceptables.





Les paysages miniers, sont donc comme tout paysage, observés et vécus de manière subjective. Et le regard que chacun porte montre que depuis toujours il n'existe pas un mais des paysages miniers. Cependant, bien que chacun regarde et vit au sein d'un paysage de manière différente suivant ses particularités propres, la société a toujours modifié cette subjectivité.

Ainsi, lorsque les paysages miniers sont nés au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec la révolution industrielle et qu'ils ont petit à petit remplacé par endroits les paysages ruraux, les artistes notamment, ont d'entrée éduqué si ce n'est orienté notre regard sur ces nouveaux espaces. Les considérant comme une abomination, qui détruit le paysage, ils ont ainsi imposé l'image de «pays noir». Mais la subjectivité reprenant parfois le dessus, certaines visions ont différé, percevant ces paysages comme la réussite d'un pays, d'une région.

Les paysages miniers contrairement à d'autres paysages, ont toujours fait réagir et n'ont jamais laissé indifférent que ce soit de manière positive ou négative.

Dès le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle et notamment dans les années 1960, le déclin de l'industrie minière a une fois pour toute ancré dans la mémoire collective que ces paysages n'étaient plus rien d'autre qu'un point noir représentant l'échec et la laideur d'un territoire. Des paysages donc à masquer coûte que coûte.

Malgré tout, encore une fois, le monde évolue, et avec lui la société, mais aussi les mentalités et les représentations.

## 2

# LA PATRIMONIALISATION TARDIVE DES PAYSAGES MINIERES, UNE PREMIÈRE ÉTAPE DU REDÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PAR LA MISE EN VALEUR DE LEUR IDENTITÉ

Depuis les années 1990, et notamment depuis les années 2000, le regard porté sur les paysages miniers et donc sur les friches minières change.

Les destructions effectuées sur ces sites et notamment celles de leurs éléments emblématiques ont été très brutales et traumatisantes pour les territoires les accueillant, comme pour leur population ouvrière. Ces paysages étaient toute la vie de ces familles. Après la perte de leurs emplois qui s'est aussi souvent effectuée de manière brutale car rapide et massive, c'est l'ensemble du cadre de vie de ses habitants et leurs repères qui s'évanouissent.

Mais avant que la totalité des friches minières ne disparaisse une prise de conscience a émergé et nombreux ont été les opposants à la destruction de cet environnement, véritable identité et véritable richesse d'un territoire, portant les traces du passé.

Petit à petit l'idée de préserver et de révéler ces paysages plutôt que de les masquer a progressé et s'est imposée au cours des années 2000. Avec la volonté de préservation des friches minières, vient donc celle de la patrimonialisation.

Alors comment le changement de regard s'est-il effectué depuis les années 1990, et même un peu avant, pour passer ainsi de destruction à préservation puis à patrimonialisation ? Quelles ont été les étapes de la prise en compte patrimoniale du paysage minier ? Et qu'est ce que la reconnaissance d'un paysage peut apporter à un territoire en déclin et à son re-développement ?

Nous commencerons par cerner la notion de patrimoine, puis celle de patrimoine industriel pour en arriver à montrer que la reconnaissance des paysages miniers n'en est qu'à ses débuts et peut constituer une première étape dans le re-développement des territoires concernés.

1. **Choix du terme de re-développement** : « cela fait longtemps que la simple reconversion industrielle, qui désigne précisément le remplacement de l'activité industrielle disparue par une autre activité (industrielle ou non) s'est élargie vers un redéveloppement territorial, comme l'ont souligné les géographes (Donze, 2001 ; Daviet, 2006) depuis quelques années. Cela signifie que la fin de l'industrie fordiste est plus que la simple fin d'une activité économique : c'est la transformation totale d'un système spatial. [...] Ce système inclut l'habitat, les services, les infrastructures diverses liées à l'industrie et forme donc un quartier, une ville, une vallée, un bassin, un paysage tout entier. Les hommes qui participaient à ce système sont évidemment concernés, tant concrètement (par la perte d'emploi par exemple) qu'en termes culturels et donc d'identité locale. » (Simon Edelblutte, 2014). **Le choix du terme de re-développement, implique donc que ce ne sont pas que les friches et l'activité industrielle qui sont concernées, mais bel et bien l'ensemble du territoire, de son système et de sa population.**

## 2.1 LE PAYSAGE, UN PATRIMOINE QUI CONNAIT UNE RECONNAISSANCE TARDIVE

### LE PATRIMOINE, UNE NOTION QUI NE S'EST ÉLARGIE QU'AU MILIEU DU XX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

Le patrimoine est un mot venant du latin *patrimonium* et signifiant, selon le dictionnaire de la langue française : «*bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et mères à leurs enfants*»<sup>1</sup>.

Cette définition est à la fois très réduite et très large, laissant à la subjectivité du lecteur le soin de définir le terme «bien». Ce terme peut ainsi à la fois désigner les biens culturels, donc créés par l'Homme, et les biens dits naturels, c'est à dire les ressources, sites ou monuments naturels.

Longtemps le patrimoine a été cantonné à des biens matériels. Ainsi dès le Moyen-Âge, même si l'on ne peut pas parler de patrimoine car le terme n'existe pas encore, il existe déjà une réflexion sur l'idée de protection de certains objets. Les objets saints et religieux, en relation avec les croyances de l'époque mais aussi des siècles qui vont suivre, sont ainsi les premiers à faire l'objet de cette protection.

Jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle le patrimoine, et donc les biens transmis de générations en générations, est une notion surtout destinée à la classe dite «haute», possédant des objets et des lieux de valeur.

Cependant, la notion de patrimoine émerge réellement avec la Révolution Française, en 1789. Les nombreuses destructions amènent certaines personnes à s'y opposer, comprenant alors que les bâtiments détruits représentent un passé qu'on ne peut voir disparaître complètement. De plus, la victoire du peuple sur les élites marque l'émergence de la notion de bien commun, et donc le fait que le patrimoine puisse appartenir à l'ensemble de la nation.

Cette prise de conscience du bâti à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et au début du XIX<sup>ème</sup>, mène à la création en 1819, d'un budget pour la conservation des monuments. Et en 1830, l'inspection générale des monuments historiques voit le jour. Cette dernière établit une liste des monuments qui méritent d'être préservés. Cette notion de mérite de la préservation est donc apparue très tôt et a d'ailleurs toujours court, même si cela tend à s'amenuiser. Ainsi, il semblerait que certains biens, si l'on souhaite rester large, méritent plus que d'autres d'être préservés (nous reviendrons sur cette manière de voir et de faire par la suite). Au XIX<sup>ème</sup> siècle, il s'agissait donc avant tout de préserver le bâti, et notamment les monuments historiques et les bâtiments à l'architecture monumentale.

Ce n'est qu'à partir du XX<sup>ème</sup> siècle et principalement de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle que la notion de patrimoine s'élargit au delà du bâti.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle en effet, c'est encore le bâti qui est sur le devant de la scène. En 1913, la loi sur

la protection des monuments historiques est votée et durant les deux guerres mondiales qui suivent, c'est également la destruction des monuments historiques et notamment des cathédrales et églises qui est décriée.

Mais ces événements font tout de même apparaître la notion de patrimoine urbain, un patrimoine donc déjà élargi au delà des seuls bâtiments. En effet, en 1943, la loi de protection des monuments historiques est complétée par la protection non seulement des monuments mais également de leurs abords. De plus, dès 1906 la loi relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque conduit à protéger des espaces d'une très grande diversité. Une loi renforcée par sa modification et son intégration au code de l'environnement en 1930 créant donc les sites inscrits et classés. Les destructions des guerres amènent également à réfléchir plus large, avec comme tournant majeur, la création des secteurs sauvegardés, grâce à la loi Malraux de 1962. Enfin, c'est dans les années 1980, 1990, que la notion de patrimoine est réellement élargie. Étendue aux biens immatériels comme le savoir faire mais aussi aux paysages, aux territoires, à une dimension spatiale, le patrimoine passe également de monumental à plus ordinaire.

Les réflexions sur la protection du paysage naissent pour leur part dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment aux États-Unis avec la création du premier parc naturel du monde : le parc de Yellowstone. En France bien que ces préoccupations soient déjà présentes au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce n'est qu'en 1960 que le statut de parc naturel est créé. Et ce n'est que dans les années 1980, que le paysage commence à être considéré comme un patrimoine, avec la loi de décentralisation de 1983, qui crée les ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). Un patrimoine paysager qui va être renforcé par la loi paysage de 1993, véritable tournant dans la protection car si elle estime que le paysage et les territoires sont un patrimoine, elle diffuse également l'idée selon laquelle ces patrimoines doivent certes être préservés mais pas forcément figés. Elle «*introduit donc une logique davantage portée vers la gestion du paysage que vers sa seule protection*»<sup>2</sup>.

Cette notion de gestion du paysage est très importante, car pour beaucoup la préservation du patrimoine le fige dans le temps. Mais selon moi, rien n'est plus faux. Préservation ne veut pas dire immobilisation. Alors gestion est peut être un terme plus compréhensible pour certains, mais dans tout les cas, le patrimoine n'est pas figé. Il ne fait que s'accorder avec notre société actuelle qui tourne autour de lui comme un tourbillon et le repositionne au centre de notre évolution, le faisant de ce fait, lui même évoluer.

1. Littré Émile, Dictionnaire de la langue française

2. Sgard Anne, "Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun", p.4.

## TOUT PAYSAGE EST PATRIMOINE, MAIS TOUT PAYSAGE N'EST PAS PATRIMONIALISÉ

Selon moi, n'importe quel paysage est un patrimoine, car tout paysage est la résultante de siècles d'évolution naturelle et anthropique où les traces du passé sont irrémédiablement inscrites et donc transmises de générations en générations.

À l'heure actuelle il semble cependant que pour être patrimoine il faille être reconnu comme tel. Mais reconnu comme tel par qui et pourquoi ?

La notion de paysage comme nous l'avons déjà expliqué ci-dessus, est une notion subjective. Mais la notion de patrimoine l'est tout autant. Pourquoi tel ou tel lieu, ou tel ou tel bâtiment, serait susceptible d'être plus un patrimoine qu'un autre ? Cela dépend du regard des populations. Même si un paysage n'est pas classé au patrimoine mondial de l'UNESCO par exemple, il me semble qu'il peut être considéré quand même comme un patrimoine par les personnes qui désirent lui donner ce sens.

Olivier Poisson, actuel conservateur général du patrimoine, l'exprime ainsi : *«tout est potentiellement patrimoine parce que tout est chargé de sens, parce que tout a été construit, aménagé, ouvragé, repris, modernisé, refait selon des valeurs humaines qui sont susceptibles, aussi, d'être les nôtres»*<sup>1</sup>.

Par exemple, les paysages miniers ont depuis ces vingt dernières années fait l'objet de «processus de patrimonialisation», comme le bassin minier du Nord-Pas de Calais ou encore le puit Couriot de Saint Etienne, afin de pouvoir prétendre au titre de patrimoine. Mais dans la mémoire collective ou du moins dans la mémoire des populations qui ont vécu et qui vivent au sein de ces paysages ils l'étaient déjà et le sont encore.

Le processus de patrimonialisation ne fait donc pas pour moi le patrimoine, il ne fait que le mettre en exergue et lui donner une reconnaissance au niveau national, international, mondial.

Ainsi, comme l'écrit la loi paysage de 1993 : *«le territoire national est en soit un patrimoine»*. Et le territoire, les paysages de chaque nation le sont.

Cependant, il est vrai que le processus de patrimonialisation, et donc l'édification d'un patrimoine dans la mémoire collective, offrent une certaine reconnaissance et comme nous l'avons déjà évoqué permettent une gestion de ce patrimoine. La patrimonialisation des paysages offre à leurs territoires mais aussi à leurs populations, une distinction que beaucoup recherchent.

Comme l'exprime Vincent Veschambre, *«l'identification au patrimoine confère dans le même temps un certain prestige, permet de se distinguer, de prendre sa place*

*dans la ville et dans la société»*<sup>2</sup> et d'ajouter selon les termes d'Hervé Glevarec *«le patrimoine sert à acquérir un statut tout en revalorisant un espace»*<sup>3</sup>.

Ces deux citations nous permettent donc d'affirmer dans un premier temps que la patrimonialisation d'un paysage ne le fige pas dans le temps, étant donné qu'elle permet certes sa protection, mais aussi son re-développement. Et dans un second temps, que le processus de patrimonialisation met en lumière un passé révolu, et que cette mise en lumière offre une nouvelle identité, un nouveau statut à un territoire.

C'est aussi pour cela que la patrimonialisation est recherchée aujourd'hui car elle donne la possibilité à des territoires en perte d'identité (et donc aussi à leurs populations) de (re)trouver leur place.

Patrimonialiser un paysage, c'est donc le mettre en valeur, lui donner une reconnaissance (on reconnaît sa valeur) et créer pour un territoire les bases d'une nouvelle identité forte, puisque celle-ci s'appuiera sur son passé tout en permettant de développer son futur.



Source : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/1159061.html>



Source : <http://www.decazeville-tourisme.com/a-decouvrir/>

2. Veschambre Vincent, "Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace", p.3.

3. Glevarec Hervé, «La ville des associations du patrimoine : points de repère et intégration sociale», p.3.

1. Olivier POISSON, avant-propos à J. LIMOUZIN et F. ICHER, Regards sur le patrimoine..., p. 12.

## 2.2 LE PATRIMOINE INDUSTRIEL, UNE ÉVOLUTION SIMILAIRE À CELLE DE LA NOTION DE PATRIMOINE

### DE LA NÉGATION DE CE PATRIMOINE À SON ACCEPTATION : UN CHANGEMENT DE REGARD QUI DÉBUTE EN ANGLETERRE DANS LES ANNÉES 1950

Comme nous l'avons vu, les paysages miniers, nés au XVIII<sup>ème</sup> siècle ont depuis lors évolué, passant de paysages aux marqueurs forts lors de la révolution industrielle, à friches minières lors de leur abandon dans les années 1960. Ces friches minières perçues alors comme des espaces empêchant le re-développement d'un territoire, sont finalement devenues, par le changement de regard que certains ont porté sur elles, un patrimoine.

Ce changement de regard sur les friches minières est venu avec le changement de regard et la reconnaissance du patrimoine industriel, elle même arrivée en France avec l'élargissement de la notion de patrimoine.

La reconnaissance du patrimoine industriel a débuté au Royaume-Uni, premier pays où s'est développée la révolution industrielle (dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle), mais aussi premier pays à voir son industrie décliner. Ainsi dès l'entre deux guerres, puis dans l'après guerre au cours des années 1950, le Royaume-Uni est le premier pays à infléchir une dynamique de visibilité et de mise en valeur de son patrimoine industriel par la réalisation de fouilles, dégageant les ruines de certains bâtiments.

Selon Michel Deshaies «ce sont d'abord des historiens britanniques qui ont pris conscience de l'intérêt de ce patrimoine industriel et minier»<sup>1</sup>, en créant une nouvelle discipline appelée l'archéologie industrielle, dès les années 1950.

Discipline qui se diffuse alors dans l'ensemble des pays anciennement industrialisés. Ainsi, le troisième congrès de cette discipline a vu la création du Comité International pour la Conservation du Patrimoine Industriel (TICCIH) en 1978.

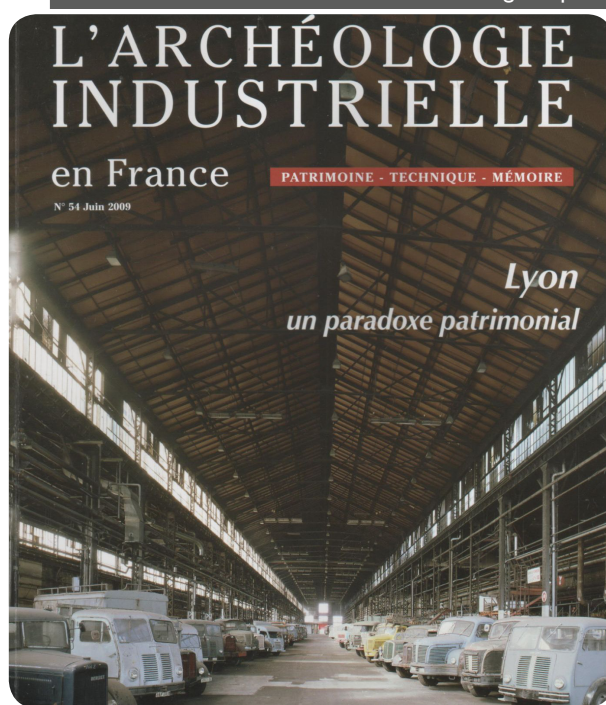
Mais ce n'est que dans les années 1980, et précisément en 1981, que cette notion arrive réellement en France, lors du quatrième congrès de l'archéologie industrielle organisé alors à Lyon et à Grenoble. En effet, de ce congrès découlera la création de l'association française équivalente au TICCIH : le CILAC (Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'Étude et la Mise en Valeur du Patrimoine Industriel). Comme le démontre le nom de cette association, la notion d'archéologie industrielle, passe très rapidement à celle de patrimoine industriel, du moins tel est le cas en France.

Le CILAC va ainsi commencer à inscrire dans l'esprit du grand public (grâce notamment à la publication de sa revue AIF : l'Archéologie Industrielle en France) la notion de patrimoine industriel, qui était jusqu'alors, du moins dans les années 1970, principalement l'apanage des spécialistes, scientifiques chercheurs etc.

Mais déjà dans les années 1970, d'autres personnes que les spécialistes s'intéressent à ce patrimoine industriel. C'est le cas des artistes, comme Bernd et Hilla Becher, photographes allemands, qui dès les années 1960 révèlent les structures industrielles au travers de leur objectif. Ils constituent un véritable catalogue d'images de bâtiments industriels, réalisant par série de familles d'infrastructures, des clichés qu'ils veulent neutres, mais qui malgré eux, révèlent si ce n'est la beauté, l'intérêt de ces bâtiments. Lorsque leur travail est ainsi mis en lumière dans les années 1970 par le monde de l'art, puis beaucoup plus tard dans les années 1990 révélé au grand public, il contribue à faire changer le regard de la société sur ce patrimoine.

Pour ce qui est du patrimoine minier proprement dit, en France, et bien que la notion de patrimoine industriel ait commencé à émerger au début des années 1980, ce n'est qu'en 1984, qu'une dynamique vis à vis de ce patrimoine est créée, avec l'ouverture dans la bassin minier du Nord-Pas de Calais, du Centre Historique Minier de Lewarde. En effet, jusqu'alors, «des questions comme le cadre de vie ou le patrimoine sont considérées comme secondaires»<sup>2</sup>. Ainsi, bien que la notion de patrimoine industriel et minier soit en partie reconnue, elle n'est pas (du moins avant les années 1980 voir 1990) à l'ordre du jour des politiques d'aménagement du territoire, qui privilégient la reconversion économique.

i15 La revue du CILAC, les débuts de la reconnaissance du patrimoine industriel en France et de sa révélation au grand public



Source : <https://www.entrevues.org/revues/archeologie-industrielle-en-france/>

1. Deshaies Michel, "Les bassins houillers d'Europe : des paysages entre héritages et renouveau", p.5

2. Lusso Bruno, "Patrimonialisation et greffes culturelles sur des friches issues de l'industrie minière : regards croisés sur l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (France) et la vallée de l'Emscher (Allemagne), p.6



Source : <https://www.goethe.de/ins/be/fr/kul/mag/20565837.html>

i16 & i17

Deux séries du catalogue d'images d'édifices industriels de Bernd et Hilla Becher - Une mise en lumière du bâti industriel, qui apporte un nouveau regard sur ce dernier



Source : <http://www.reframingphotography.com/content/bernd-hilla-becher>

## LES PAYSAGES INDUSTRIELS ET MINIERS : UNE PRISE EN COMPTE À PARTIR DES ANNÉES 1990, MAIS UNE PRISE EN COMPTE QUI N'EN EST QU'À SES DÉBUTS

Durant les années 1980, comme pour la notion générale de patrimoine, celle de patrimoine industriel peu à peu prise en compte, est liée principalement aux édifices, structures et bâtiments.

Cette prise en compte du patrimoine industriel et donc du patrimoine minier dans son ensemble, c'est à dire bâtiments, zones industrielles, cités ouvrières, paysages et territoires, mais aussi vie au sein de ce paysage, n'intervient que dans les années 1990, voire en France, dans les années 2000.

Cet élargissement de la notion de patrimoine industriel et donc de patrimoine minier au paysage débute en Allemagne à la toute fin des années 1980, dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie et notamment dans la vallée de l'Emscher. Dès 1989, la vallée de l'Emscher d'une surface de 320km<sup>2</sup>, entreprend la réhabilitation ainsi que la préservation de plus de 90 sites industriels, patrimonialisant ainsi l'ensemble de la vallée et donc l'ensemble de leurs paysages.

Cela va même au delà, car la région de la Ruhr en plus de patrimonialiser ses paysages, les met en réseau à partir de 1999, en créant la Route der Industriekultur, la route de la culture industrielle, autour de ses quatre grands sites emblématiques, patrimonialisés, préservés et réhabilités au-delà du simple bâti.

Pour la France, l'Allemagne constitue une référence, qu'elle visite dans les années 1990, en effectuant des voyages dans le Land de Rhénanie. Cependant, bien que la volonté de protéger certains édifices et au delà certains sites miniers ainsi que certaines cités minières soit présente, les différents bassins miniers français, semblent se cantonner à des échelles de patrimonialisation plus réduite que ce que l'on peut observer en Allemagne ou encore en Angleterre.

Ainsi, en France, seul le bassin minier du Nord-Pas de Calais a réussi à patrimonialiser l'ensemble de ses paysages industriels par la création en janvier 2003, de l'association Bassin Minier Unifié, avec comme objectif de faire inscrire cet ancien bassin charbonnier au patrimoine mondial en tant que «paysage culturel évolutif». Et cela s'est concrétisé en 2012, l'UNESCO estimant que ce bassin, ses paysages et notamment son architecture typique des cités ouvrières devaient être reconnus comme patrimoine. D'autant que depuis le début des années 2000, le Nord-Pas de Calais a réussi, petit à petit à fédérer sa population autour de cette reconnaissance de son patrimoine minier et à la rendre fière de ses paysages, bref à créer un sentiment identitaire.

En France la patrimonialisation des paysages industriels et miniers semble donc en être à ses débuts. Cependant, elle a déjà parcouru du chemin, car même si les paysages miniers semblent n'être que rarement mis en valeur sur le terrain, leur

reconnaissance en tant que paysages d'intérêt majeur s'inscrit dans la mémoire collective, notamment au travers d'expositions, de reportages ... Ainsi, en 2015, le musée de la mine de Saint Etienne consacrait toute une exposition à ces paysages, véritable identité de son territoire. L'exposition des photographies prises aux alentours de 1900 par l'enfant du pays Felix Thiollier, retraçant l'évolution de ces sites d'extraction stéphanois, constituait une reconnaissance en soit de ces paysages comme patrimoine. Alors que Felix Thiollier a réalisé ces photographies de son pays natal, à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ce n'est qu'aujourd'hui qu'elles sont révélées au grand public. Mais le simple fait de réaliser une exposition sur ces paysages est révélateur du changement de regard qui s'est opéré en France depuis les années 2000 sur les paysages miniers et les friches industrielles. En effet, alors que dans les années 1980, voire 1990, on cherchait à masquer ces paysages, aujourd'hui on les révèle.

De plus, concernant la reconnaissance des paysages miniers, la création de la route européenne du patrimoine industriel pourrait amener un renouveau dans la patrimonialisation et la mise en valeur de ces paysages. En effet, cette route touristique qui relie entre eux de nombreux sites industriels réhabilités, dans toute l'Europe, constitue depuis ces dix dernières années un véritable maillage à l'échelle européenne. Mais la France y a pour l'instant une place marginale comparée à d'autres pays comme le Royaume-Uni et l'Allemagne. Et les sites miniers ne sont représentés qu'à travers les musées, et notamment les musées miniers de charbon (sur onze musées recensés, seuls deux ne sont pas dédiés à l'histoire du charbon et de la houille). Quant aux paysages, un seul paysage français est inscrit sur cette route européenne du patrimoine industriel : celui du Nord-Pas de Calais.

Que ce soit à travers les expositions, les reportages, ou encore à travers la mise en valeur sur le territoire des paysages miniers, il faut donc reconnaître que la France n'en est qu'aux prémices de la prise en compte et de la mise en valeur de ses paysages miniers, mais aussi de la mise en valeur de leur diversité.



Source : <http://www.musee-mine.saint-etienne.fr/felix-thiollier-la-mine-le-monde>

## 2.3 LA PATRIMONIALISATION ET LA RECONNAISSANCE DES PAYSAGES CRÉATRICES D'UNE RESSOURCE À METTRE EN VALEUR

Bien que la reconnaissance des paysages miniers et de leur diversité n'en soit qu'à ses débuts, leur patrimonialisation mérite d'être plus étendue et le sera sans aucun doute.

En effet, la patrimonialisation de ces paysages est pour le re-développement d'un territoire en déclin une réelle opportunité. Car comme nous l'avons vu, reconnaître un paysage comme patrimoine, c'est lui accorder de la valeur. Et bien souvent la prise de conscience de la valeur d'un paysage va l'amener à jouer un rôle prépondérant dans le développement d'un territoire, car ce paysage «*acquiert alors pour les groupes d'acteurs qui y interviennent et pour le territoire dans lequel il s'inscrit, un statut de ressource*»<sup>1</sup>, que l'on doit préserver afin de la maintenir mais que l'on peut aussi exploiter.

Une ressource d'autant plus conséquente en ce qui concerne les paysages industriels et notamment miniers, que leur prise en compte est récente. En effet, cela fait peu de temps que les paysages dits du quotidien sont reconnus comme étant des paysages d'intérêt, et cette récente mise en valeur confère à ces paysages et notamment aux paysages miniers, qui sont comme nous l'avons vu porteurs de marqueurs forts et d'un génie du lieu à part, une différence qu'ils peuvent sans nul doute mettre en avant afin de se démarquer.

Selon Pierre Dérioz, la patrimonialisation des paysages crée donc une nouvelle ressource qu'il distingue en trois sous catégories. Une ressource support, alors espace des pratiques, qui s'apparente notamment à la création de chemins de randonnées ou d'activités qui prennent place sur ce paysage. Une ressource économique, qui permet de faire de ce paysage un nouveau lieu d'attractivité du territoire, et notamment d'attractivité touristique. Et enfin une ressource identitaire, ce paysage alors reconnu, permet de forger une nouvelle image ou de renforcer celle préexistante.

De plus, selon moi, la patrimonialisation d'un paysage permet de décupler le sentiment d'appartenance à un territoire, et rend ce sentiment plus important que la seule patrimonialisation d'un élément bâti.

En effet, de par son étendue spatiale plus importante, la patrimonialisation de l'ensemble d'un paysage et non pas d'un seul élément, tend à le rendre plus visible au sein d'une commune, d'une agglomération, d'une région ou encore d'une nation.

De plus, il me semble que la reconnaissance de l'ensemble d'un paysage, d'un territoire comme patrimoine, amène avec elle un sentiment identitaire de ses populations décuplé, car un paysage est avant

tout habité. Il porte donc l'ensemble des traces de la vie actuelle et de la vie passée des populations qui y ont vécu et qui y vivent encore.

Le bassin minier du Nord-Pas de Calais, classé patrimoine mondial de l'UNESCO, nous montre qu'en effet, la patrimonialisation d'un ou de plusieurs paysages maillés entre eux, peut apporter autant si ce n'est plus de ressources et de re-développement à un territoire que la patrimonialisation d'un élément bâti seul.

Pour ce qui est du paysage comme ressource support, le bassin minier du Nord-Pas de Calais s'étirant d'Ouest en Est sur plus de 120km est aujourd'hui parcouru par de nombreux sentiers de randonnées et routes qui permettent de s'immerger au cœur de l'identité et de la diversité du territoire.

À ce sujet, le paysage confère au bassin minier du Nord-Pas de Calais une certaine globalité et lisibilité de son identité et donc de son territoire. Aujourd'hui la région Nord-Pas de Calais est reconnue comme la région française minière et houillère la plus dynamique de la révolution industrielle, car elle a su jouer de cette image, l'inscrire sur l'ensemble de son territoire et faire en sorte que lorsque l'on pense industrie minière, on pense Nord-Pas de Calais. Cette image s'inscrit donc dans la mémoire collective, parfois au détriment des autres bassins miniers de France et de leur diversité.

Nous en arrivons ainsi, à la patrimonialisation du paysage comme ressource économique. Cette ressource ci est bien plus difficile à qualifier et à quantifier. D'abord parce que l'économie créée par la mise en valeur d'un paysage est souvent une économie indirecte, difficilement quantifiable, et ensuite parce que l'arrivée dans le bassin minier nordiste du «Louvre-Lens» risquerait de fausser les chiffres. En effet, la patrimonialisation d'un paysage mène souvent à la création d'un musée, mais rarement à la création d'un musée de cette envergure. Cependant, bien que l'économie indirecte induite par la patrimonialisation d'un paysage ne soit pas quantifiable, elle existe tout de même et amène sans aucun doute des ressources économiques au bassin minier du Nord-Pas de Calais. A contrario, le fait de développer tout un ensemble paysager comme ressource nécessite un gros investissement. Il faut donc relativiser le fait que la patrimonialisation d'un paysage puisse apporter un bénéfice économique (qui arrive la plupart du temps plusieurs années après la mise en valeur dudit paysage) au territoire dans lequel ce paysage est inscrit.

1. Dérioz Pierre, "Les ambiguïtés de la patrimonialisation des "paysages naturels"", p.28



Les paysages miniers ont connu une reconnaissance tardive, qui n'est apparue que dans les années 1990 et qui n'en est qu'à ses débuts. Cette reconnaissance tardive est un pendant de la reconnaissance tardive des paysages en soit, comme patrimoine.

En effet, la notion de patrimoine ne s'est élargie au paysage et n'a pris une dimension spatiale que très récemment, dans les années 1980. Avant cela, seul le bâti était considéré comme patrimoine. Petit à petit, par la création de différentes lois et protections, mais aussi par le regard des artistes, le paysage est devenu un patrimoine potentiel.

Encore faut-il que ce paysage, soit reconnu comme tel.

En effet, bien que les paysages soient un patrimoine, étant donné qu'ils portent les traces du passé et qu'ils se transmettent de générations en générations, ils ne sont pas considérés ainsi par tout le monde. Aujourd'hui pour qu'un paysage soit considéré comme un patrimoine, il faut donc qu'il soit reconnu comme tel. Et cette reconnaissance passe à l'heure actuelle par un processus de patrimonialisation.

La patrimonialisation des paysages miniers arrive donc en France en parallèle de celle des paysages, dans les années 1980, et principalement dans les années 1990. Cette patrimonialisation débute en Angleterre dans les années 1950, berceau de la révolution industrielle, par la protection d'éléments bâtis. Mais comme pour le paysage, l'élargissement de cette protection du bâti industriel et minier, aux paysages industriels et miniers, n'intervient que bien plus tard, dans les années 1990, en Allemagne, par la patrimonialisation de la vallée de l'Emscher. En France la protection et la reconnaissance des paysages miniers ne débute réellement que dans les années 1990, dans le Nord-Pas de Calais. Mais aujourd'hui cette reconnaissance, du moins en France, n'en est toujours qu'à ses débuts étant donné que seul le bassin minier du Nord-Pas de Calais est considéré comme un patrimoine à part entière à protéger et à re-développer.

Cependant, cela ne saurait en rester là, car le processus de patrimonialisation peut apporter beaucoup aux paysages miniers et à leur territoire. Le fait de reconnaître la valeur d'un paysage, amène en effet à reconnaître celle d'un territoire, mais aussi celle de sa population et du vécu de cette dernière. Ainsi, la patrimonialisation d'un paysage et notamment d'un ou de plusieurs paysages miniers peut amener un sentiment identitaire fort, par la fierté que peuvent ressentir les populations à faire partie de quelque chose de reconnu comme important. La création de ce sentiment identitaire, d'appartenance, est une base pour développer la nouvelle identité, la nouvelle image d'un territoire.

Enfin, la patrimonialisation d'un paysage confère à ce dernier un statut de ressource (ressource support, ressource économique ou encore ressource identitaire comme décrit ci-dessus) qu'un territoire peut utiliser pour se redévelopper.

# 3

## LA CULTURE VECTEUR DE MISE EN VALEUR, D'ATTRACTIVITÉ ET D'UNIFICATION. UNE DEUXIÈME ÉTAPE POSSIBLE POUR LE REDÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

De par sa vocation de mise en valeur, le patrimoine et notamment le processus de patrimonialisation se situent à la jonction du paysage et de la culture.

En effet, le paysage est comme je l'ai déjà exprimé, un patrimoine. Mais c'est sa reconnaissance (qui passe donc par le processus de patrimonialisation) qui le met en valeur, lui donne son statut de nouvelle ressource, de richesse à préserver et permet notamment, de donner les bases d'une nouvelle identité, d'une nouvelle image du territoire.

Cependant la valorisation du patrimoine minier et donc à l'heure actuelle des friches minières, ne passe pas que par leur reconnaissance et leur préservation. Cela doit passer également par leur re-développement. En effet, ce re-développement, cette réhabilitation des friches minières permet de ne pas les laisser de côté mais bel et bien de les réintégrer à la ville en leur donnant une nouvelle fonction.

Et pour moi, la culture permet cela. Elle permet de maintenir la mise en valeur d'un patrimoine, et donc d'un paysage, dans notre cas celui des friches minières, tout en lui redonnant une attractivité et en le re-développant. Cette culture s'apparente autant à la connaissance de ce paysage et de ses évolutions, donc à sa culture et à son identité passée, qu'à une culture et une identité future, qui reposent sur le développement de nouvelles activités culturelles.

Alors comment la culture peut-elle être vecteur d'attractivité, et de mise en valeur d'une nouvelle identité ? Comment peut-elle être à la base du re-développement d'un territoire sans pour autant renier ses richesses (autant historiques, qu'écologiques, de savoir faire) et son passé qui sont vecteur de différenciation territoriale ?

Nous verrons dans un premier temps, comment la culture, à la fois passée et future peut-être à la base du redéveloppement d'un territoire, et comment cette culture doit être traitée. Dans un second temps nous nous attarderons sur le fait qu'effectivement la réhabilitation des friches minières en espace à vocation culturelle n'est qu'une base pour le re-développement d'un territoire et qu'elle doit s'inscrire dans un projet à plus grande échelle. Enfin, nous nous interrogerons sur la place que le sentiment identitaire peut jouer dans le re-développement d'un territoire, et dans le changement d'image de ce dernier.

## 3.1 LA CULTURE UNE «BONNE BASE», MAIS QUI NE FAIT PAS TOUT

### UNE POLITIQUE CULTURELLE DIVERSIFIÉE COMME BASE DU CHANGEMENT D'IMAGE

«La notion de culture dans son sens le plus large renvoie à l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels qui caractérisent une société, un groupe ou un individu».<sup>1</sup> Ces traits sont l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions propres à cette société, ce groupe, ou cet individu.

De plus la culture est un héritage social, c'est à dire qu'elle se transmet par les rapports sociaux entre individus, ainsi la culture pourrait être considérée comme un patrimoine transmis de générations en générations.

Dans notre monde globalisé, mondialisé mais aussi dans notre société de loisirs et de mobilités, la culture et notamment le tourisme culturel sont devenus de véritables vecteurs d'attractivité et de différenciation territoriale.

En effet, aujourd'hui, la culture est entrée dans le champ de l'économie. Les produits et services culturels sont nombreux et sont devenus des objets de consommation. Ainsi, un livre, le cinéma, une exposition, un festival, la gastronomie mais aussi les musées et le patrimoine sont devenus des produits marchands. Scott Leriche distingue aujourd'hui dans cette économie de la culture, deux types de produits : les produits mobiles et les produits immobiliers.

Concernant les friches industrielles, elles constituent des produits immobiliers. En effet, elles sont rattachées à un territoire, et ne peuvent en être séparées. Ainsi, le re-développement de ces friches en lieux de culture, obligera les visiteurs à se déplacer pour en bénéficier.

La culture a aujourd'hui une place prépondérante dans la ré-habilitation des friches industrielles et donc en partie les friches minières. Les acteurs locaux y voient notamment un moyen de changer l'image de leur territoire, le faisant passer d'ancien territoire minier à nouveau territoire moderne, en plein essor. Pourquoi ?

Et bien dans un premier temps, c'est la valeur historique mais aussi paysagère et écologique de ces anciens sites miniers qui est à souligner. En effet, aujourd'hui reconnus comme un patrimoine à part entière, ces sites possèdent une forte valeur, relative à leur évolution, qui de par leurs spécificités les différencie de tout autre, mais les différencie aussi entre eux.

Or, dans la course à la distinction entre villes, que rend inévitable le monde concurrentiel qu'est le nôtre, les friches minières recèlent de vrais trésors et peuvent représenter la marque / l'image d'un territoire.

Mais ce n'est pas tout. Le re-développement d'un territoire et à plus petite échelle la réhabilitation d'une friche industrielle grâce à la culture, permet de lier passé et futur.

En effet, si cela est bien réalisé, le re-développement d'un paysage minier par la culture, permettra de mettre en valeur la culture antérieure de ce paysage (traces qu'il recèle, modes de vie antérieurs dans ce paysage, écologie et ambiance spécifique de ce paysage) mais aussi sa culture future. Ainsi, le patrimoine que constitue ce paysage sera révélé et l'on construira celui de demain à travers de nouvelles activités culturelles. Comme l'exprime Christian Hottin, directeur des études et du département des conservateurs de l'Inp (Institut national du patrimoine) : «le pays minier est la matière première d'un futur à rêver»<sup>2</sup>.

Cependant, l'utilisation de la culture comme vecteur d'attractivité, et de re-développement d'un territoire est à modérer. En effet, les pouvoirs publics ont tendance à penser que par exemple, la simple implantation d'un musée sur leurs anciennes friches industrielles et/ou minières, permettra l'attractivité et la mise en valeur de leur territoire. Pourtant, l'implantation d'un musée ne saurait être à elle seule le catalyseur de l'ensemble d'une commune, d'une agglomération, d'une région. En effet, dans son article «Patrimonialisation et greffes culturelles sur des friches issues de l'industrie minière», Bruno Lusso laisse largement entendre, que le re-développement d'un territoire par la culture, si c'est ce que ce dernier a choisi, doit se faire par une politique culturelle diversifiée.

En effet, il semblerait que la diversité de l'économie culturelle sur un territoire soit primordiale. Ainsi, l'implantation d'un musée faisant apparaître au grand jour l'histoire et l'identité du territoire, doit aller de pair avec «un soutien accru aux industries culturelles et créatives»<sup>3</sup> mais aussi avec un recours à la programmation événementielle.

C'est donc un ensemble culturel qui doit être mis en place afin de réellement pouvoir changer l'image d'un territoire.

Afin de se re-développer, le bassin minier du Nord-Pas-de Calais a œuvré en ce sens.

Sur ses cinq sites emblématiques, il propose de mettre en avant son histoire minière par la création de musées, d'expositions ou encore de parcours thématiques, mais pas que. Selon eux : «ces sites, à la valeur patrimoniale remarquable, tous protégés au titre des Monuments Historiques sont appelés à devenir les étapes d'un parcours touristique et culturel permettant, de manière complémentaire, d'embrasser l'histoire du Bassin minier et [...] d'abriter des pôles régionaux économiques et culturels accueillant entreprises, labos de recherche, centres de formation...»<sup>4</sup>.

2. Hottin Christian, "Paysages en devenir : l'action d'un cabinet de paysagistes face à la reconversion des sites charbonniers du bassin du Nord-Pas-de-Calais (entre 1980 et 2000)", p.10

3. Lusso Bruno, "Patrimonialisation et greffes culturelles sur des friches issues de l'industrie minière : regards croisés sur l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (France) et la vallée de l'Emscher (Allemagne)", p.18

4. <http://www.bassinminier-patrimoineandal.org/les-cinq-grands-sites-de-memoire/>

## LE CENTRE HISTORIQUE MINIER DE LEWARDE

Alors que le centre historique minier de Lewarde accueille un musée de la mine, il abrite également le CCSE (Centre de Culture Scientifique de l'Énergie).



i19

Un musée et un centre scientifique

Source : <http://www.chm-lewarde.com/fr/le-centre-historique-minier/le-musee/>

## LE 9/9BIS D'OIGNIES

Le 9/9 bis d'Oignies, quant à lui est connu pour son Métaphone, salle de concert à l'architecture mêlant passé et modernité, et offre depuis cette année un parcours de visite des machines du site. De plus, le bassin minier a pour ce lieu l'ambition de créer une future zone tertiaire, « Euralogistic Business Parc » dédiée aux services dans le domaine de la logistique, alors qu'en 2012, le Campus de la Logistique, centre de formation technologique s'était déjà installé à proximité du 9/9bis sur une autre friche minière.



i20

Une salle / un carreau de concerts et un campus logistique

Source : <http://www.lavoixdunord.fr/region/les-rutilants-a-oignies-du-cuivre-des-cuivres-comme-ia34b0n3611072>

## LE SITE WALLERS-ARENBERG

Le site de Wallers-Arenberg est dédié à l'économie culturelle relative à l'image, à l'audiovisuel et au cinéma, grâce à l'arrivée en 2015 du laboratoire « DeVisu » de l'Université de Valenciennes Hainaut Cambrésis, centré sur les technologies innovantes de l'audiovisuel et des médias numériques.



i21

Un lieu centré sur l'audiovisuel avec un laboratoire

Source : <http://www.bassinminier-patrimoine mondial.org/un-paysage-culturel/>

## LE 11/19 DE LOOS-EN-GOHELLES

Le 11/19 de Loos-en-Gohelles est tourné vers le développement durable et accueille le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement « Chaîne des Terrils » (CPIE), la Scène Nationale du Pas-de-Calais « Culture Commune », le Centre de Création et de Développement des Eco-Entreprises (cd2e), le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) ou encore le cluster Ekwation pour un bâtiment durable.



i22

Accueil de différents centres relatifs au développement durable et d'une scène

Source : <http://www.bassinminier-patrimoine mondial.org/les-cinq-grands-sites-de-memoire/>

## LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Enfin, le dernier grand site du bassin minier du Nord-Pas de Calais, la cité des électriciens de Bruay-la-Buissière, ancien coron qui a été complètement réhabilité en 2013, est amenée, outre des logements réhabilités, à devenir un pôle culturel et touristique accueillant des gîtes, une résidence d'artistes, ainsi qu'un centre d'interprétation sur l'habitat et les paysages miniers.



i23

Une cité rénovée, logements, gîtes, résidences d'artistes

Source : <http://www.tourisme-bethune-bruay.fr/le-bblog/portrait-de-jocelyne-ancienne-habitante-de-la-cite-des-electriciens>

Cet ensemble composé de cinq sites, dits « portes d'entrées » du bassin minier et s'étalant sur près de 120km, montre bien la diversité de l'économie culturelle présente sur ce bassin, amenant à sa mise à valeur ainsi que contribuant à son attractivité. Attractivité également renforcée, il faut bien le dire, par l'ouverture en 2012, du Louvre Lens. De plus, le dernier site, celui de la cité des électriciens de Bruay-la-Buissière, soulève un autre point essentiel du re-développement de ces territoires. Outre la mise en place d'une politique culturelle forte et diversifiée, afin de pleinement retrouver une place au sein de la société et d'attirer les entreprises et donc les emplois, ces anciens territoires miniers doivent également mener une politique de régénération, notamment par la réhabilitation de leur bâti et de leur réseau urbain si caractéristique.

## UNE POLITIQUE CULTURELLE DIVERSIFIÉE MAIS QUI DOIT AUSSI S'INSCRIRE DANS UNE POLITIQUE PLUS LARGE DE RÉGÉNÉRATION<sup>2</sup> DU TERRITOIRE

Bien que la culture (et notamment une politique culturelle diversifiée) soit vecteur d'attractivité, elle ne peut à elle seule changer l'image d'un territoire. Une politique culturelle forte, doit s'inscrire dans un projet de territoire tout aussi fort.

Ce projet de territoire se développant souvent à l'échelle d'une commune, voire d'un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), ou d'un bassin comme nous avons pu le constater ci-dessus.

En effet, la politique culturelle d'une commune, si puissante soit-elle ne pourra se développer que si la commune en question possède un certain cadre de vie, une certaine qualité de vie, qualité urbaine, qualité paysagère, qualité de mobilité et d'accessibilité.

Et cela, bien souvent, manque aux anciens territoires miniers.

Ces territoires ont le plus souvent été entièrement fondés sur l'industrie minière, et se sont développés autour d'elle, selon ses propres logiques d'organisation et de fonctionnement. Quand celle-ci a cessé, ils ont, si l'on peut dire, perdu leur centralité. Mais l'implantation d'activités culturelles, et souvent d'équipements culturels d'importance doit se faire au sein d'un territoire lisible, accessible, et non dégradé, si l'on souhaite qu'en plus d'activités culturelles, des entreprises, des associations, de nouveaux acteurs s'installent et donc que les habitants restent et que d'autres arrivent.

Car bien que les activités culturelles, et notamment le tourisme culturel apportent une plus value et une certaine visibilité à un territoire, ce tourisme n'est pas suffisamment rentable pour pouvoir pleinement re-développer ledit territoire. Comme l'exprime Bruno Lusso : *«les équipements culturels ne génèrent pas beaucoup d'emplois et obligent les décideurs politiques à les inscrire dans le cadre de projets de régénération urbaine plus larges, associant politiques en matière de transports, d'habitat, d'environnement et de développement économique»*<sup>1</sup>.

Ainsi, la politique de régénération des paysages miniers, s'effectue par la rénovation des cités minières, la réhabilitation de la voirie et parfois même la création de nouvelles voies d'accès reliant ces paysages souvent fermés sur eux même au reste du tissu urbain les entourant.

De plus, les espaces minéraux comme les terrils mais aussi l'ensemble des friches minières font aussi souvent l'objet d'un pré-verdissement, situation que je qualifierai d'absurde.

En effet, le pré-verdissement des terrils, et de manière plus large des espaces minéraux résultants de l'amoncellement des «déchets» d'extraction, donc parfois de l'ensemble des friches minières va pour moi complètement à l'encontre de la mise en valeur des paysages miniers, du maintien de leur biodiversité si particulière et leur fait perdre leur identité.

Bien que la topographie soit maintenue, le matériau, les couleurs ne sont plus là. Cette manie de toujours opposer minéralité et végétation, de penser que la minéralité d'un lieu ne permet pas la biodiversité n'a pas lieu d'être. Car bien qu'effectivement ces milieux minéraux laissent pousser une végétation moins diversifiée, ils en laissent pousser une qui ne doit pas être considérée comme moins esthétique qu'une grande étendue de gazon par exemple, bien au contraire. Cette minéralité possède une faune spécifique qui ne doit pas être évincée de son milieu. La minéralité des paysages miniers entremêlée à la végétation pionnière qu'ils veulent bien laisser éclore constitue en grande partie leur spécificité. Ainsi, lorsque le Nord-Pas de Calais se targue de passer de «pays noir» à «pays vert», en végétalisant presque entièrement les friches minières (alors qu'elles peuvent très bien le faire toutes seules si on leur en laisse le temps), je pense qu'il met en avant un point de son identité perdue.

Parenthèse fermée, la régénération des paysages miniers dans leur ensemble et pas seulement des friches minières, vise donc à recréer les centralités perdues de ces territoires autrefois moteurs de l'économie régionale, afin finalement, d'essayer de le redevenir petit à petit.

Ainsi, si la base du changement d'image d'un territoire minier peut passer par la «mise en culture» de certains espaces de ce territoire, il doit être encouragé par le passage à une échelle plus large, celle d'un véritable projet de territoire. Un projet de territoire qui permettra de recoudre ce dernier, de mailler les paysages (qu'ils soient naturels ou urbains) entre eux.

<sup>2</sup> Choix du terme de régénération : Chronologiquement, la régénération urbaine, dans l'acception anglophone du terme (urban regeneration), est passée d'une simple rénovation, réhabilitation d'équipements et de tissus bâtis obsolètes, à une **restructuration de la forme urbaine, puis au renouvellement des bases économiques de la ville, de son image, tout en recherchant une plus grande mixité et équité sociale, la participation des habitants et leur intégration socioprofessionnelle dans un contexte multifonctionnel** (Chaline, 1999). La régénération urbaine est devenue un outil largement employé pour résoudre les problèmes urbains. Si elle englobe dans les pays anglophones sous une seule dénomination les aspects économiques et sociaux (Masboungi, 1999), en revanche, en France et en Allemagne, différents termes sont employés pour évoquer les différents aspects de la régénération urbaine. En effet, la dimension physique et urbanistique est regroupée sous les termes de « régénération urbaine » et de « Stadterneuerung », alors que les concepts de « renouvellement urbain » et de « Stadtbau » renvoient à des politiques urbaines menées à l'échelle du quartier et prenant en compte les dimensions économique et sociale. (Bruno Lusso, 2010)

Le terme de régénération urbaine a ici été choisi pour définir la dimension physique, spatiale et urbaine, mais aussi pour faire référence au changement d'image que cette régénération peut apporter, pour par la suite changer les bases économiques, et sociales du territoire.

<sup>1</sup> Lusso Bruno, "Patrimonialisation et greffes culturelles sur des friches issues de l'industrie minière : regards croisés sur l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (France) et la vallée de l'Emscher (Allemagne)", p.13

## 3.2 LA CULTURE COMME LIEN MENTAL D'UN TERRITOIRE

### UNE NOUVELLE IDENTITÉ / IMAGE À TROUVER ENTRE CULTURE PASSÉE ET CULTURE FUTURE : UN SENTIMENT IDENTITAIRE À CRÉER OU PLUTÔT À NE PAS EFFACER

Bien souvent le fait de ré-investir une friche industrielle - et dans notre cas une friche minière - s'inscrit dans une logique *bottom up*, partant ainsi des habitants et non des pouvoirs publics locaux.

En effet, les habitants, artistes, associations, voyant leur paysage disparaître, être abandonné et bien souvent être clos et donc inaccessible, s'emparent alors des friches minières, de manière plus ou moins légale. Ces paysages, témoins d'une époque, représentent pour eux non pas seulement une époque mais leur époque, et leur vie. Il y ont souvent vécu depuis leur enfance et y ont tous leurs souvenirs.

Ainsi, lorsque politique culturelle il y a sur un territoire minier, avant que les pouvoirs publics ne s'en emparent, ce sont bien souvent les habitants de ce territoire qui le font, créant associations, musées, investissant les friches.

Et s'ils ne le font pas, et que ce sont les décideurs politiques qui sont vraiment à la base de la politique culturelle du territoire (donc dans une logique *top down*), les populations n'entendent en tout cas pas que leurs lieux de vie soient impunément transformés. En effet, en tant que patrimoine à part entière, les paysages miniers revêtent une symbolique mais aussi une histoire et une richesse pour les populations qui les habitent ou du moins qui les habitaient, extrêmement fortes, et qu'ils ne veulent pas voir détruites ni modifiées au bon vouloir des décideurs.

Le re-développement d'un territoire minier et à plus petit échelle d'un paysage, d'une friche minière, par l'implantation d'activités culturelles, d'artistes et d'entreprises ne peut donc se faire qu'avec la population qui habite ses territoires. Car même si la nouvelle dynamique que l'on souhaite insuffler à ces espaces doit permettre l'arrivée de nouveaux habitants, il ne faut pas pour autant oublier les populations présentes qui se réclament d'une certaine façon (et cela est légitime) «propriétaires» de ces lieux où elles ont passé toute leur vie.

Il me semble que pour pouvoir re-développer un territoire par la culture et lui donner une nouvelle image ainsi qu'une nouvelle identité extérieure, il convient en tout premier lieu d'arriver à le faire à l'échelon interne.

En effet, le sentiment identitaire et d'appartenance à un territoire, doit exister au niveau de ce territoire

avant de pouvoir l'être au-delà. Ainsi, il faut avant tout que la population dudit territoire puisse s'identifier à ce dernier et donc pleinement accepter la nouvelle identité qui sera forgée.

Pour moi cela passe avant tout par un équilibre à trouver entre passé et futur, entre identité passée et identité future.

Mais une nouvelle identité et une nouvelle image forgées sur la culture, ne sont pas évidentes à mettre en place et à faire accepter par les populations d'un territoire minier, bien souvent classes populaires et ouvrières qui ne comprennent pas ce que la culture a à voir avec eux.

En effet, longtemps la culture a été l'apanage des classes dites «hautes» et les classes populaires ne s'y retrouvaient pas.

Mais le changement de regard porté sur la culture pendant ces cinquante dernières années, notamment le fait qu'on ne la cantonne plus seulement à l'art, et l'objectif de démocratisation de la culture menée durant les années 1960 ont pu modifier la perception des classes populaires vis à vis de ladite culture.

Préserver en partie la mémoire des paysages miniers, permet d'amener ces populations à découvrir que les acteurs publics estiment que leur vie, leurs paysages, sont aussi constituants d'une culture à part entière qu'il faut préserver et transmettre aux générations futures.

Et c'est en tout premier lieu cette prise en compte des populations, de leur identité, de leur vie qui va permettre, avec leur participation, de transformer l'image d'un territoire, de le renouveler, tout en respectant les traces du passé.

Ainsi, selon moi, la nouvelle identité d'un territoire minier doit inclure les «deux cultures» : celle passée et celle future afin d'espérer faire consensus à l'échelle locale et donc par la suite à échelle plus large. Mais aussi parce que comme nous l'avons déjà exprimé, la culture, l'identité passée d'un territoire, sont ce qui le différencie de tout autre, ce qui lui donne sa richesse, et donc ce sur quoi il est fondamental de s'appuyer pour créer une nouvelle image permettant aux populations passées et futures d'être liées, et donc d'une certaine manière d'unifier ce territoire en plein développement.

La culture est une notion large qui englobe l'ensemble des connaissances et des traits distinctifs d'une société, d'un territoire. En ce sens la culture sur un espace donné se réfère au passé, mais aussi au futur, dans le sens où le développement de nouvelles activités culturelles sur cet espace conduit à créer et à mettre en exergue une nouvelle culture.

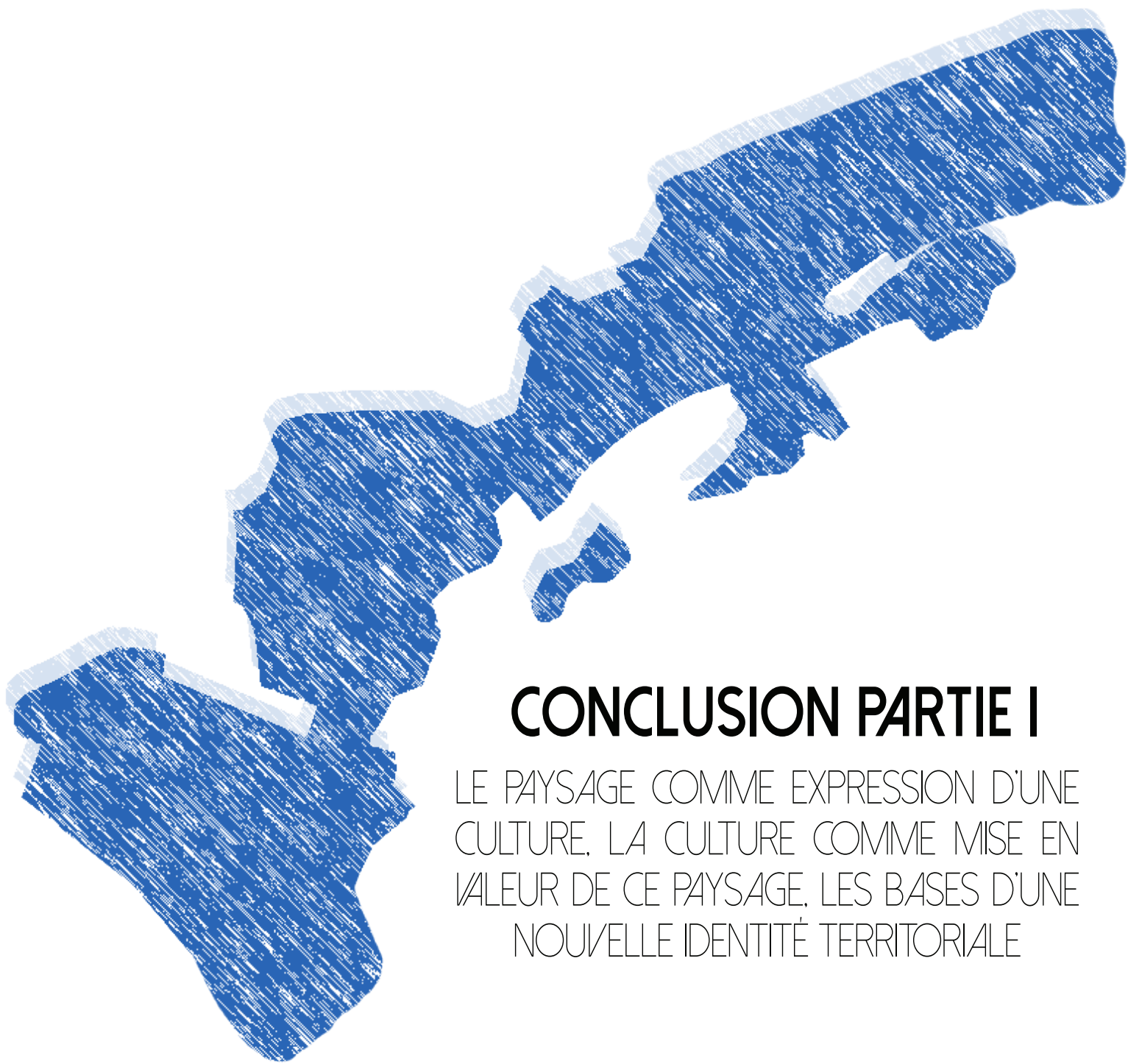
La culture, est donc diversifiée et doit le rester pour être vraiment attractive. Il faut ainsi savoir trouver l'équilibre entre préservation d'une ancienne culture et développement d'une nouvelle. D'autant plus que cet équilibre permettant le maintien de l'ancienne culture, semble indispensable pour créer une nouvelle image qui soit acceptée de tous. En effet, le sentiment identitaire, qui découle de cette ancienne culture ne peut être effacé impunément, et pour que les populations du territoire que l'on tente de re-développer, acceptent ce redéveloppement, il faut savoir ne pas effacer leurs repères, même si l'on en crée de nouveaux afin d'attirer d'autres populations.

Cette balance entre préservation et développement est d'autant plus importante que c'est l'assemblage des deux, qui permet de créer une identité, une image nouvelle, mais une image nouvelle vraiment distinguante pour le territoire.

Ainsi *«le pays minier est bel est bien la matière première d'un futur rêver»*.<sup>1</sup>

Enfin, la démonstration ci-dessus, prouve également que la culture peut-être la base de la nouvelle image d'un ancien territoire minier, mais qu'en revanche elle ne saurait à elle seule permettre le re-développement complet du territoire. En effet, pour être attractive, la culture et les activités culturelles diversifiées mises en place sur les anciennes friches minières doivent s'insérer dans un réel projet de territoire. Une régénération à échelle plus vaste doit ainsi être entreprise, reliant ce territoire aux autres, lui redonnant une certaine qualité de vie, mais aussi une lisibilité. Il faut savoir re-créeer les centralités d'un territoire qui en perdant son industrie minière, a aussi perdu ses repères. Les territoires miniers ont été construits autour de leur industrie, et lorsque celle-ci a décliné, ils ont perdu leur centralité (l'industrie). Le tissu urbain qui s'organisait autour de cette dernière doit alors être recousu et trouver d'autres centralités, d'autres repères, afin de récupérer une lisibilité et une cohérence d'ensemble.

1. Hottin Christian, "Paysages en devenir : l'action d'un cabinet de paysagistes face à la reconversion des sites charbonniers du bassin du Nord-Pas-de-Calais (entre 1980 et 2000)", p.10



## CONCLUSION PARTIE I

LE PAYSAGE COMME EXPRESSION D'UNE  
CULTURE, LA CULTURE COMME MISE EN  
VALEUR DE CE PAYSAGE, LES BASES D'UNE  
NOUVELLE IDENTITÉ TERRITORIALE



Cette première partie, nous a permis de mettre en exergue ce qu'est un paysage, quelles sont les caractéristiques des paysages miniers, comment leur prise en compte et le regard que l'on porte sur eux ont évolué au fil des siècles, mais aussi quelles sont les relations entre paysage et culture, et comment leur interaction peut créer les bases d'une nouvelle identité, et du re-développement d'un territoire.

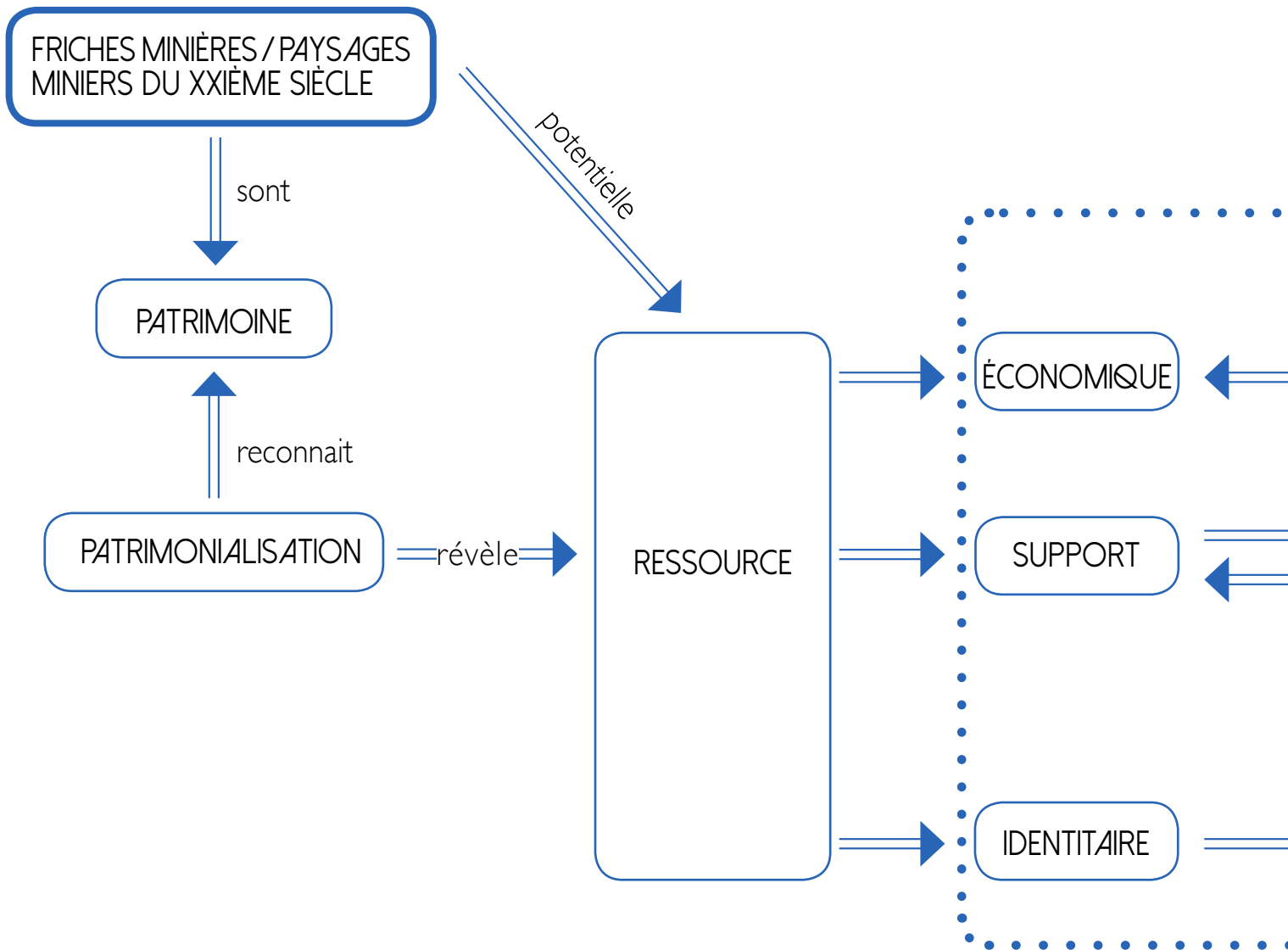
Le paysage est donc une notion mais aussi un élément évolutif et subjectif. En effet, c'est avant tout notre regard qui forge un paysage. Notre regard oui, mais aussi celui de la société à laquelle nous appartenons. Ainsi le regard que l'on porte sur les paysages miniers a évolué. Aux XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècles, les paysages miniers étaient tantôt admirés, tantôt décriés. Puis lorsque l'industrie minière a décliné dans les années 1960, ces paysages sont devenus les «points noirs» de leurs territoires.

Il fallait alors les masquer à tout prix.

Cependant, petit à petit ce regard a évolué, et ces paysages qui n'étaient pas considérés comme un patrimoine, alors qu'ils l'étaient déjà, étant donné qu'ils portent les traces d'une culture passée, ont petit à petit été reconnus par le biais du processus de patrimonialisation, mais aussi par l'élargissement et la spatialisation de la notion de patrimoine, passant du bâti au paysage dans les années 1980, 1990.

Aujourd'hui les paysages miniers sont donc reconnus comme digne d'intérêt, bien que nous n'en soyons qu'aux prémices de leur reconnaissance et surtout de la reconnaissance de leur diversité.

Une reconnaissance qui ne saurait en rester là, car elle permet de révéler les friches minières comme une véritable ressource pour leurs territoires en déclin.



Une ressource à la fois économique, une ressource support, mais aussi une ressource identitaire. En effet, la patrimonialisation d'un paysage, le révèle, et le reconnaît comme digne d'intérêt. Et cette reconnaissance c'est aussi celle d'un territoire, de sa population et de ses pratiques, amenant donc un sentiment identitaire.

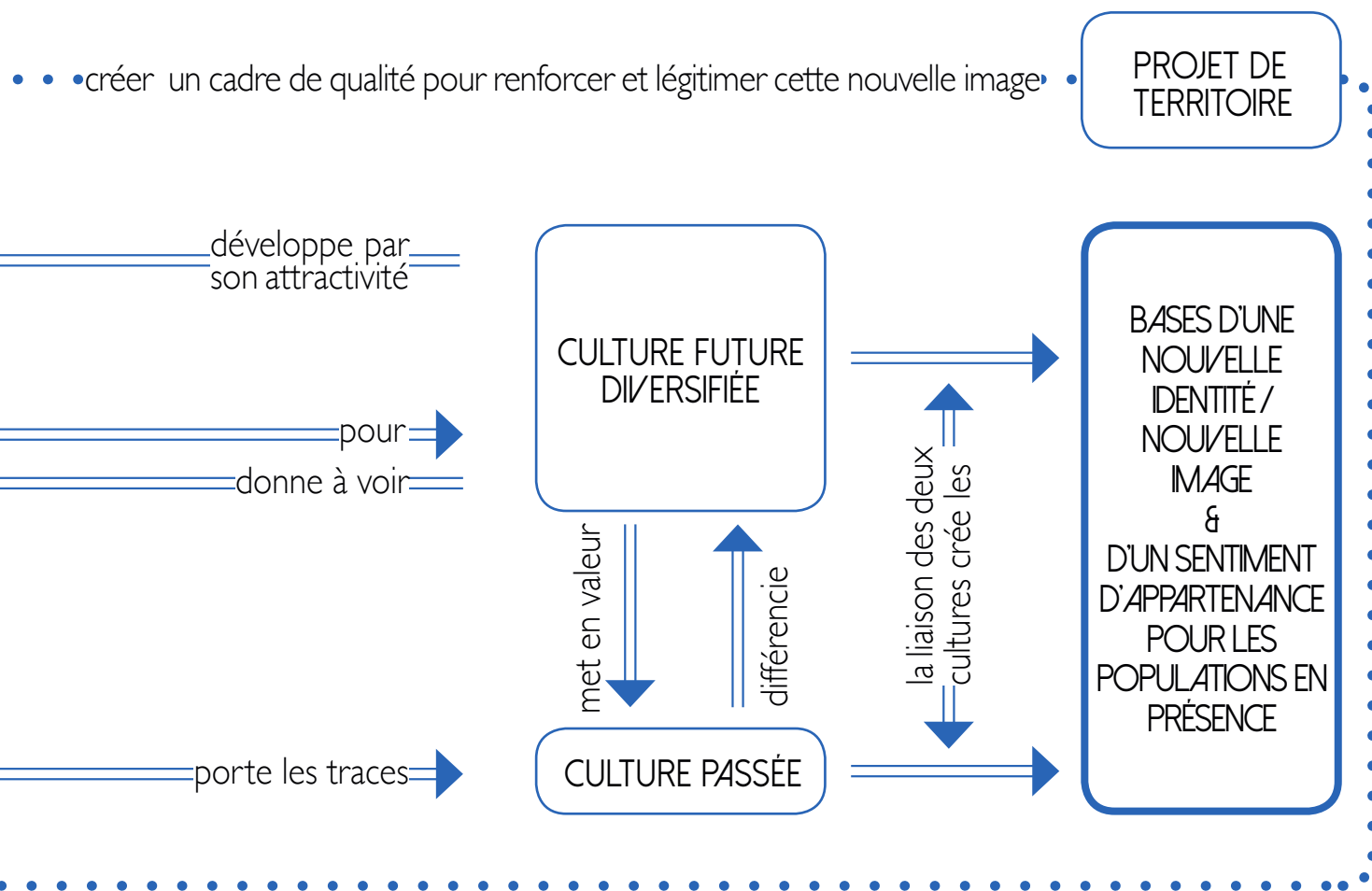
Cette nouvelle ressource devient ainsi le support du re-développement à venir et donc de sa culture future, souvent exprimée par une politique forte, avec l'implantation d'activités culturelles, qui doivent avant tout être diversifiées si l'on souhaite qu'elles soient réellement vecteur d'attractivité.

Une culture future qui donne donc son attractivité à ces paysages miniers devenus ressource économique. Une culture future qui (re)donne également à voir ces paysages, jusque là restés dans l'ombre, et mis de côté.

Enfin, une culture future qui met en valeur celle du passé, portée par les friches minières, tandis que ces dernières, offrent au re-développement du territoire une différenciation réelle, de par leur génie naturel.

C'est la liaison de ces deux cultures, passée et future, qui permet de fournir les bases d'une nouvelle identité, d'une nouvelle image aux anciens territoires miniers et de créer un sentiment identitaire qui sera partagé aussi bien par la population d'hier que par celle de demain.

Les bases, car une politique culturelle, aussi forte soit-elle, ne saurait à elle seule, re-développer un territoire. Elle doit s'inscrire dans un projet de régénération à plus large échelle. Ce projet offrira au territoire un cadre de qualité, au tissu urbain re-connecté et re-centralisé aussi bien physiquement que mentalement, en créant un sentiment d'appartenance de sa population à son «nouveau» territoire.





## **PARTIE II**

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNE  
AUTOUR DE SON INDUSTRIE MINIÈRE  
- LE CAS DE TRÉLAZÉ ET DES ARDOISIÈRES -

Après avoir analysé de manière globale les caractéristiques des paysages miniers, leur évolution, mais aussi celle de leur patrimonialisation, et les relations que paysage et culture entretiennent, et après avoir démontré que la réunion de la culture passée et de la culture future peut être la base du renouveau d'un territoire, nous allons nous intéresser à un cas concret.

Il s'agira ici de comprendre l'évolution de la commune de Trélazé (Maine-et-Loire). Comment ce bourg est-il devenu au fil des siècles une commune minière de référence nationale et même internationale ? Comment sa mono-industrie ardoisière s'est-elle développée et a-t-elle entièrement façonné la commune ? Puis, après le déclin de cette industrie, quelles ont été les étapes de la patrimonialisation des friches minières, comment ont-elles petit à petit été révélées et sont-elles devenues une ressource pour le territoire ? Pourquoi la commune de Trélazé s'est-elle tournée vers la culture et le tourisme pour se re-développer ? Et comment a-t-elle réussi à lier culture passée et culture future pour créer les bases d'un changement d'image, mais aussi d'un sentiment d'appartenance pour les populations en présence ? Enfin, comment cette politique culturelle et touristique forte, est-elle associée à un projet global ? Et quels sont ces grands projets, qui aujourd'hui régénèrent et redynamisent la Ville et lui permettent, en lien avec des choix culturels, de redevenir attractive ?

La démonstration prendra place en trois temps. D'abord, nous essaierons de comprendre l'évolution de la commune autour de son industrie ardoisière, de sa naissance à son déclin. Ensuite, nous nous pencherons sur la patrimonialisation de ces paysages miniers abandonnés. Enfin nous verrons comment, aujourd'hui et demain, Trélazé choisit de se re-développer en décidant d'une politique culturelle et touristique forte, et comment cette politique est accompagnée par les grands projets de régénération de la commune.



## TRÉLAZÉ. UNE IDENTITÉ PAYSAGÈRE, URBANISTIQUE ET SOCIALE NÉE DE L'OR BLEU

Depuis plus de six siècles, l'exploitation ardoisière au sein de la commune de Trélazé a contribué à son essor. Passant de l'extraction en carrières à ciel ouvert à l'extraction souterraine, l'industrie ardoisière a façonné le paysage de cette commune. Mais bien plus que cela, l'exploitation de l'or bleu a véritablement construit la commune. Ainsi, qu'il s'agisse de son paysage, de son urbanisation ou encore de sa population, les Ardoisières de Trélazé ont fait évoluer et ont développé Trélazé dans tous ses aspects.

Alors comment est née cette industrie ? Comment s'est-elle développée, comment a-t-elle, petit à petit, modelé le paysage et provoqué l'urbanisation de cette banlieue angevine jadis rurale ? Comment, également, cette activité a-t-elle contribué à faire naître une «banlieue rouge», où la population majoritairement ouvrière s'est battue pour ses droits ? Et enfin, que sont aujourd'hui devenues les Ardoisières de Trélazé ?

Dans un premier temps, nous présenterons succinctement la position géographique et géologique de Trélazé au sein de la région angevine. Puis nous traiterons du développement de cette commune, ancienne paroisse agricole, au travers de l'évolution de sa mono-industrie ardoisière.

Nous nous attarderons sur l'évolution de sa population et sur les combats que cette dernière a pu mener, puis nous verrons que certes, l'activité ardoisière a façonné le paysage, mais qu'elle a aussi transformé toute la commune et son tissu urbain.

Enfin, nous essaierons de comprendre pourquoi l'exploitation ardoisière a malheureusement décliné depuis les années 1970, comment elle a tenté de survivre malgré une concurrence impitoyable, et comment elle parvient difficilement à maintenir une toute petite activité sur place.

# I.1 UNE COMMUNE QUI A CONTRIBUÉ À CRÉER LA RÉPUTATION DE L'AGGLOMÉRATION ANGEVINE

La commune de Trélazé se situe en France, dans la région des Pays de la Loire et dans le département du Maine-et-Loire, dont la ville principale est Angers. Trélazé fait aujourd'hui partie, comme trente autres communes, de la communauté urbaine ALM (Angers Loire Métropole). Cette communauté urbaine de 270 000 habitants, s'étend sur 51 000 hectares.

Localisée au sein de la première couronne d'ALM, précisément au Sud-Est de la communauté urbaine, d'une superficie de 12,20km<sup>2</sup> et de 13 841 habitants (Insee 2014), Trélazé est la troisième plus grande commune de la communauté urbaine en terme de population.

Elle est encadrée à l'Est par Angers, au Nord par St-Barthélemy-d'Anjou et au Sud par la commune des Ponts-de-Cé, mais aussi par l'Authion, affluent direct de la Loire.

Selon l'atlas des paysages des Pays de la Loire, Trélazé appartient à l'unité paysagère de l'agglomération angevine. Cette unité paysagère doit son essor et son identité à son rapport à l'eau et au schiste ardoisier, tout deux surnommés «or bleu.»

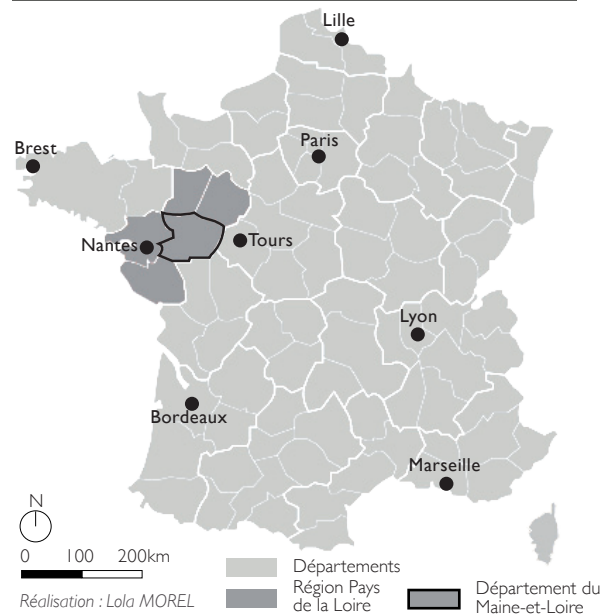
En effet, la communauté urbaine ALM, est un territoire qui s'est créé entre deux confluences. Au Nord des portes de la ville d'Angers on retrouve la Mayenne et la Sarthe (prolongée par le Loir), tandis que le Sud de la communauté urbaine à laquelle appartient Trélazé est marqué par sa proximité directe à la Loire, plus grand fleuve de France. La Maine quant à elle, relie ces deux confluences et traverse le centre de la commune d'Angers.

De plus, l'or bleu qu'est le schiste ardoisier a également façonné depuis plus de six siècles ce territoire traversé du Sud-Est au Nord-Ouest par une veine ardoisière qui se prolonge jusqu'en Bretagne.

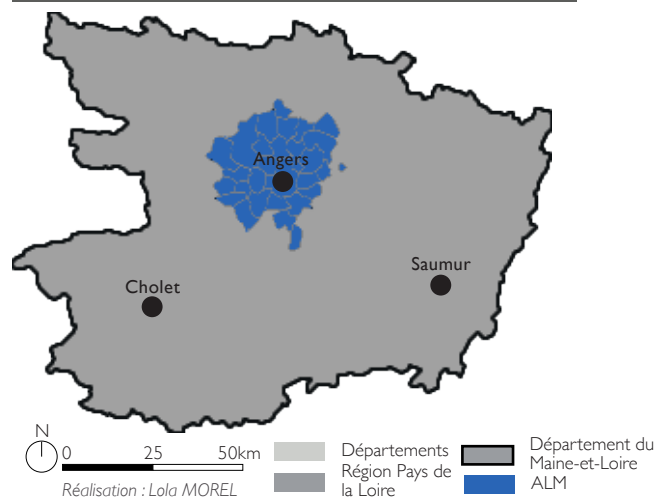
Cette veine ardoisière, son schiste et les ardoises façonnées par les hommes ont fait de la région angevine, mais surtout de Trélazé (commune qui est rapidement devenue la capitale de l'ardoise) un territoire à part et reconnu.

Ainsi, Trélazé est véritablement une commune au coeur de l'or bleu, de par sa proximité avec la Loire, mais aussi et surtout car elle est la commune ardoisière de référence du territoire angevin. En effet, elle a su tirer parti de son or bleu minéral dès le XV<sup>ème</sup> siècle et même un peu avant ; certains s'accordant à dire que l'extraction de l'ardoise a commencé à Trélazé dès le XI<sup>ème</sup> siècle. Reconnue comme l'exploitation française mais aussi mondiale, ayant le schiste ardoisier le plus qualitatif, Trélazé est devenue au fil des siècles, une référence internationale.

i25 Localisation des Pays de la Loire et du Maine-et-Loire



i26 Localisation d'ALM (Angers Loire Métropole)



i27 Localisation de la commune de Trélazé



## 1.2 LE DÉVELOPPEMENT DE TRÉLAZÉ GRÂCE À L'ARDOISE

### DE LA CULTURE AGRICOLE À LA CULTURE ARDOISIÈRE

Les origines de Trélazé remontent au Moyen-Âge, entre le IX<sup>ème</sup> et le XI<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle elle est devenue une paroisse d'Angers, tout comme St Barthélémy, les Ponts-de-Cé ou encore Avrillé.

Avant cela, les terres sur lesquelles a pris place Trélazé étaient occupées par la forêt de Verrières qui se prolongeait jusqu'aux portes d'Angers. C'est l'augmentation de la population qui a poussé Angers hors de ses murs entre le IX<sup>ème</sup> et le XI<sup>ème</sup> siècle, créant de ce fait les paroisses.

Petit à petit s'est donc constituée la paroisse de Trélazé, à l'époque divisée en fiefs entre seigneurs laïcs et ecclésiastiques. Une paroisse, qui comme beaucoup d'autres vivait de l'agriculture, céréalière et viticole principalement.

Jusqu'à la Révolution, Trélazé demeure une commune boisée et rurale où l'on retrouve ici ou là quelques carrières exploitant le schiste ardoisier.

Jusqu'à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, c'est encore l'activité agricole qui domine et l'exploitation de l'ardoise reste intimement liée à celle-ci. Les agriculteurs ou métayers exploitent l'ardoise lorsque du fait des saisons, la terre ne leur offre plus suffisamment de ressources. En effet, en labourant la terre, ils se sont petit à petit aperçus que du schiste ardoisier remontait et que plus il était en profondeur plus il était de bonne qualité. Ils ont donc décidé d'en tirer parti pendant les périodes creuses de l'année.

Les carrières d'ardoises, appelées à cette époque des perrières sont donc nées sur les domaines agricoles. La première de Trélazé prend place sur les terres d'une ferme nommée Tire-Poche, où à partir de 1406 les métayers commencent à extraire le schiste ardoisier et à former des ardoises en complément de leur activité agricole.

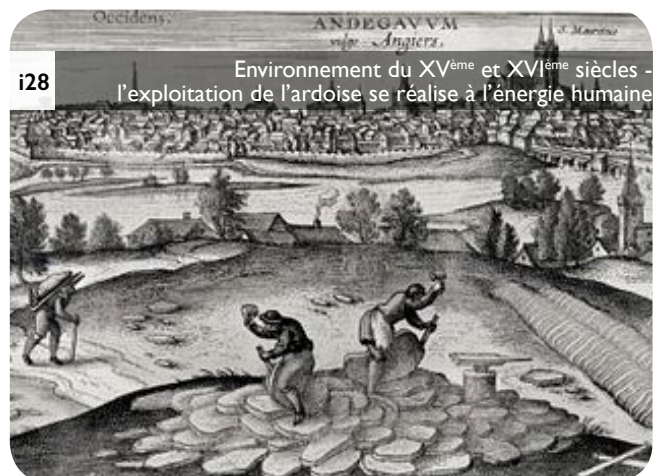
Au XV<sup>ème</sup> siècle on ne compte donc que trois perrières (Tire-poche, 1406 ; Villechien, 1484 ; Chanterie, 1491) à Trélazé. C'est le XVI<sup>ème</sup> siècle qui va réellement voir l'expansion des perrières, devenant petit à petit carrières du fait de leur étendue spatiale et de l'extraction plus importante. Ces carrières se développent dans l'Ouest de la paroisse, à l'abri des crues de la Loire et de l'Authion qui amènent régulièrement des inondations sur la partie Est de Trélazé. On recense à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle une dizaine de carrières.<sup>1</sup>

À cette époque l'ardoise est la matière première utilisée à peu près pour tout : couverture des églises et

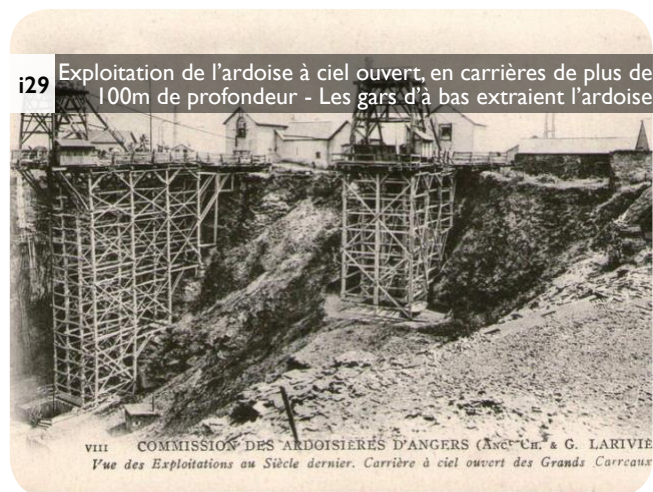
des maisons mais aussi de plusieurs châteaux, comme celui de Chambord, construit en 1539 et recouvert de centaines de milliers d'ardoises de Trélazé. Le schiste ardoisier sert également à fabriquer les pieux de vignes, le mobilier, enfin tout.

Comme vous l'aurez compris, jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, l'extraction de l'ardoise à Trélazé est artisanale et les excavations sont peu profondes (4m maximum), puisque l'on « bêche » le sol pour récupérer le matériau. Tout fonctionne donc à l'énergie humaine qu'il s'agisse de l'extraction du schiste ardoisier, de la création d'ardoise ou encore du transport des hottées (de la pierre brute).

Puis, petit à petit, cette extraction devient plus importante et transforme le paysage, créant de véritables carrières à ciel ouvert en gradins droits. Des carrières qui se font de plus en plus profondes, passant de 50 à 100m de profondeur.



Source : [http://docsig.angersloiremetropole.fr/merimee/III-95\\_49\\_01214\\_X.html](http://docsig.angersloiremetropole.fr/merimee/III-95_49_01214_X.html)



Source : [http://www.pierres-info.fr/cartes\\_postales\\_17/index.html](http://www.pierres-info.fr/cartes_postales_17/index.html)

1. Information obtenue par le biais d'une carte vue au musée de l'ardoise de Trélazé, lors d'un entretien avec Anne Marie Loheac, fille de fendeur et guide bénévole au musée, le 29/07/2017

La remontée du matériau, mais aussi le pompage (appelé exhaure) de l'eau qui s'infiltre dans les carrières, ne s'effectue plus à dos d'homme, et ce sont alors les chevaux qui par leur puissance actionnent des manèges.

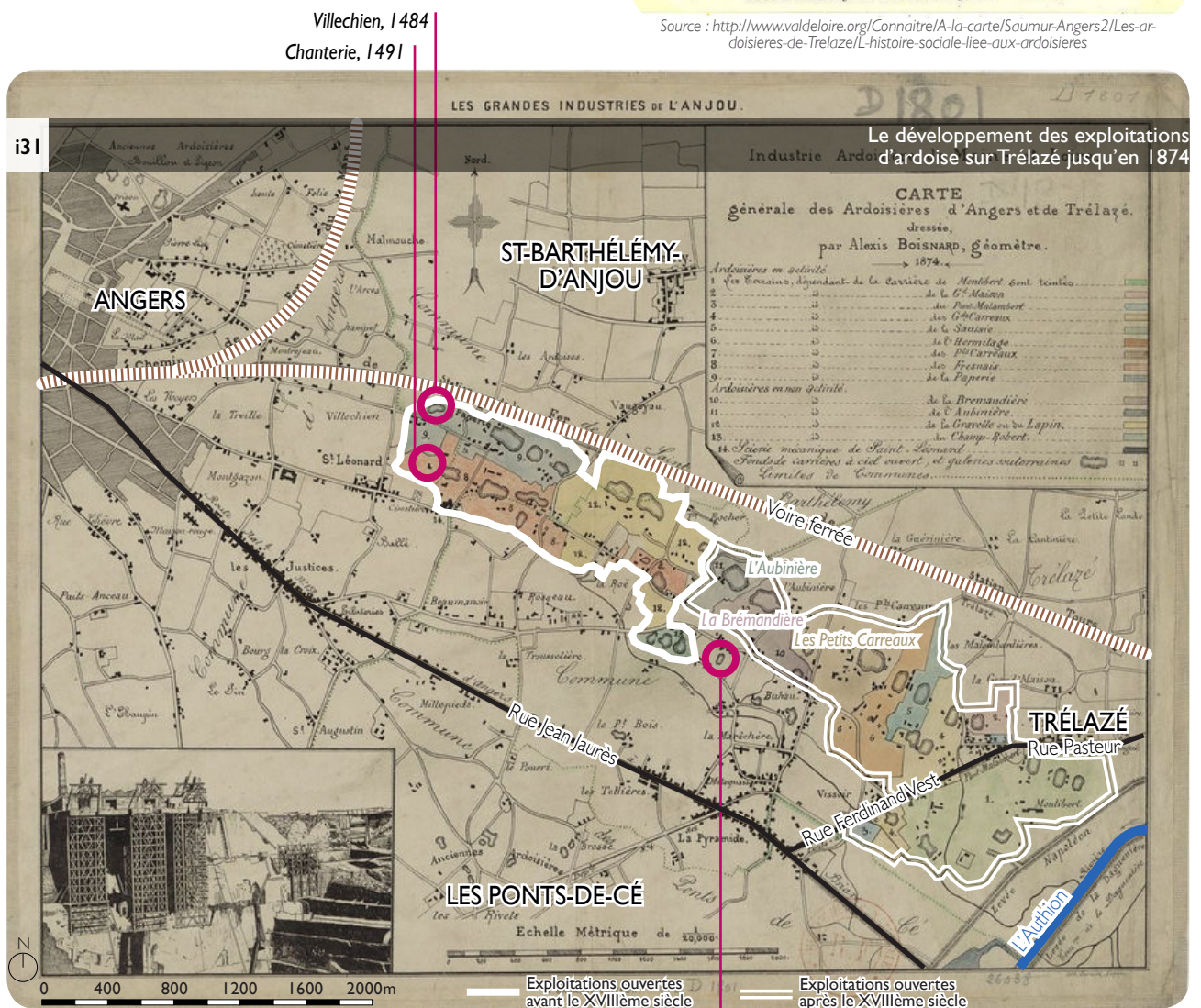
À la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, les agriculteurs, devenus petit à petit carriers, se spécialisent en «gars d'à haut» (du jour) et «gars d'à bas» (du fond). Les «gars d'à bas» extraient le schiste, tandis que les «gars d'à haut», les fendeurs, le façonnent à l'abri des «tue vent», pour le transformer en ardoise.

Puis c'est au XVIII<sup>ème</sup> siècle, que l'exploitation ardoisière prend réellement le pas sur l'exploitation agricole. En effet, la lutte contre les inondations s'organise, les hommes finalisent les travaux de la grande levée de la Loire en 1735 et cela permet l'expansion des carrières d'ardoise à l'Est de la paroisse, créant par exemple l'ensemble des carrières de l'Aubinière, de la Brémandière et des Petits Carreaux en 1717. Celles encore plus à l'Est, au plus proche de l'Authion, verront le jour au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Comme on le voit sur la carte ci-contre, le sillon ardoisier de Trélazé court donc (au XIX<sup>ème</sup> siècle, mais c'est toujours le cas) du Sud-Est au Nord-Ouest et occupe une large partie Nord de la commune. Trélazé est encadrée au Nord par la voie ferrée, à l'Ouest par Angers, au Sud-Est par l'Authion et au Sud par la commune des Ponts-de-Cé. De plus, à cette époque, ses deux voies d'accès principales sont la rue Jean Jaurès (qui se prolonge jusqu'à Saumur) et la rue Ferdinand Vest (qui permet de rejoindre le bourg de Trélazé).



Source : <http://www.valde Loire.org/Connaitre/A-la-carte/Saumur-Angers2/Les-ardoisieres-de-Trelaze/L-histoire-sociale-lee-aux-ardoisieres>



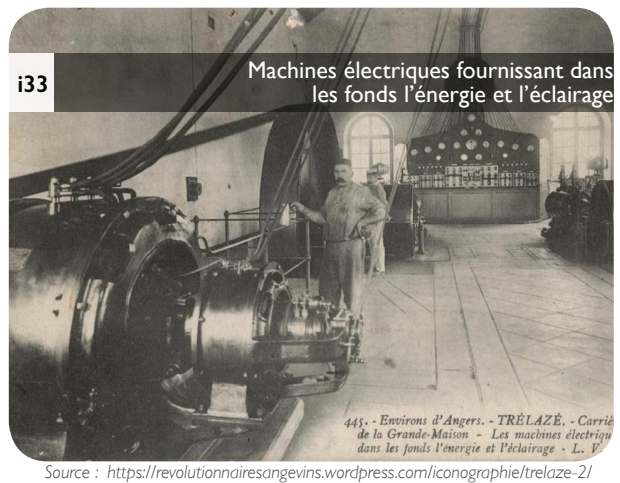


Enfin, comme pour beaucoup de territoires, c'est la révolution industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle qui va réellement développer l'exploitation ardoisière de Trélazé. Les carrières à ciel ouvert qui deviennent de plus en plus profondes, atteignant 150m, sont aussi de plus en plus dangereuses, du fait de leur instabilité due au tassement et aux glissements de terrain. À partir de 1838, les carrières à ciel ouvert sont donc peu à peu abandonnées (la dernière, celle de la Saulaie, qui se situait dans le bourg de Trélazé fermera en 1898) au profit des exploitations souterraines qui descendront jusqu'à 550m. Ces exploitations souterraines sont rendues possibles grâce à l'invention et à la découverte de nouvelles technologies ou à l'utilisation de nouvelles formes d'énergie. L'arrivée de la machine en vapeur en 1830, puis celles du gaz en 1847 et de l'électricité en 1878 permettent d'éclairer les futures mines et de remplacer la traction animale par la traction mécanique, pour remonter les blocs de schistes ardoisier du fond. C'est ainsi, qu'en 1838, est ouverte la première chambre souterraine, autrement dit la première mine, aux Grands Carreaux. «*Désormais, le métier de carrier se confond avec celui de mineur.*»<sup>1</sup> Un statut qui ne sera obtenu par ces derniers qu'en 1947.

Comme pour beaucoup de paysages miniers, c'est donc le XIX<sup>ème</sup> siècle (et surtout la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle) qui voit l'apparition des marqueurs forts de l'industrie : les chevalements. Ils sont d'abord en bois lors de l'exploitation à ciel ouvert, puis sont remplacés par les chevalements métalliques, dont le premier de la région est construit à Trélazé en 1908, à Grand Maison.

Vient également le temps du chemin de fer, qui remplace le transport hippomobile des hottées. En effet, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle la pierre brute extraite par les gars d'à bas dans les carrières, est amenée aux fendeurs à l'aide de calèches tirées par des chevaux. Mais le développement du chemin de fer et de la machine à vapeur, va permettre que des wagons, remplis de blocs de schiste venant du fond de la mine, soient distribués aux abris des gars d'à haut, via le rail. Les terrils, quant à eux, sont présents dès l'exploitation à ciel ouvert en carrières, et continuent de vallonner le paysage lors de l'exploitation souterraine. Car extraire du schiste ardoisier, ce n'est pas extraire de l'ardoise. L'ardoise ne représente que 5% de ce qui a été extrait, il reste donc 95% de stériles (déchets de schiste) créant les terrils noir bleutés typiques de Trélazé.

C'est ainsi, que petit à petit le paysage agricole de Trélazé devient paysage minier, passant de végétal à minéral, puis nous le verrons, de rural à urbain.



1. Ville de Trélazé. Musée numérique de Trélazé, <http://musee-numerique.com/trelaze/Ardoise/histoire-ardoisiere.html>

## LE TEMPS DE LA MANU, MAIS SURTOUT DU TRAVAIL MÉCANISÉ EN ATELIER AUX ARDOISIÈRES

En parallèle de l'industrie ardoisière du XIX<sup>ème</sup> siècle, Trélazé voit également à cette époque l'arrivée d'une seconde industrie sur son territoire. Celle de la manufacture d'allumettes, dite la MANU pour les gens du coin.

L'arrivée de la MANU en 1863 est intimement liée à l'activité des ardoisières (et son futur le sera tout autant, nous le verrons par la suite). En 1826, trois sociétés qui exploitaient l'ardoise en Anjou s'entendent et créent la principale société d'exploitation de l'ardoise, la «Commission des Ardoisières,» qui s'occupe notamment des Ardoisières de Trélazé. Cette commission deviendra par la suite la Commission des Ardoisières d'Angers (CAA).

Avec la commune de Trélazé, et son maire de l'époque (Jean Baptiste Fourcault), la Commission des Ardoisières contribue financièrement à l'installation de la MANU sur la commune. En échange, la MANU conclut un contrat avec les Ardoisières, employant préférentiellement les filles et femmes de fendeurs et mineurs (du moins jusqu'après la première guerre mondiale. Car au retour du conflit, ce sont les mutilés et les veuves de guerre qui sont préférentiellement employés).

Jusqu'en 1914, les filles et femmes d'ardoisiers, ainsi que quelques garçons (*mais pas beaucoup car la plupart sont destinés à suivre les traces de leur père en entrant aux Ardoisières et non à la MANU*) trouvent donc un emploi à la MANU.

Mais lorsque la première guerre mondiale est déclarée, les hommes partant au front, c'est alors aux femmes de faire leur entrée aux Ardoisières. Bien que certaines travaillent à la MANU, d'autres deviennent fendeuses pour le compte de la Commission des Ardoisières.

Et avec l'arrivée des femmes aux Ardoisières, vient le temps de la mécanisation. En effet, la presse à fendre qui pourtant a été inventée en 1880, ne sera utilisée qu'en 1914 pour permettre aux femmes d'être plus efficaces, amorçant ainsi le développement du travail en atelier.

Alors qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle la production se chiffre entre 300 et 400 ardoises par jour et par fendeur, en 1914 celle-ci double, passant avec l'aide de la presse à fendre à 800 ardoises par jour et par fendeur/fendeuse.

Et si le XX<sup>ème</sup> siècle voit la fermeture de nombreuses autres ardoisières en France (celles des Ardennes, de Bretagne, de Corrèze, des Pyrénées), l'ardoise de Trélazé, elle, demeure gage de qualité et est de plus

en plus recherchée.

Si bien que dans les années 60, les Ardoisières de Trélazé produisent 60% de la production nationale, et emploient 1200 ouvriers qui créent alors 800 ardoises par heure !



i36

La MANU de trélazé dirigée jusqu'en 1872 par les frères Lebatteux puis par l'État jusqu'en 1981

Source : <http://mes-allumettes.over-blog.com/article-22530314.html>



i37

Atelier de sciage avec les machines

Société Ardoisière de l'Anjou, à ANGERS – Sciage des blocs d'ardoise

Source : <https://revolutionnairesangevins.wordpress.com/iconographie/trelaze-2/>



i38

L'entrée des femmes aux Ardoisières - Un atelier de fendage avec les femmes aux presses à fendre

COMMISSION DES ARDOISIÈRES D'ANGERS (Anciennement Larivière et Co)  
22 Les Fendeuses en Atelier

Source : <https://revolutionnairesangevins.wordpress.com/iconographie/trelaze-2/>

## D'UNE POPULATION ANGEVINE À UNE POPULATION COSMOPOLITE QUI LUTTE SOLIDAIREMENT POUR SES DROITS

Comme nous l'avons vu, l'exploitation ardoisière débute à Trélazé au XV<sup>ème</sup> siècle avec les agriculteurs de l'époque. C'est donc la population angevine qui a développé l'exploitation de l'ardoise, du moins ce fut le cas jusque dans les années 1860.

En effet, en 1860-65, le besoin en main d'oeuvre à Trélazé se fait de plus en plus ressentir. Les Ardoisières passent progressivement des carrières à ciel ouvert à l'exploitation souterraine, et la production d'ardoises augmente considérablement, conjointement à l'accroissement de la demande. De plus, il semblerait que les ardoisiers angevins aient des exigences salariales de plus en plus importantes. Dans ce contexte, la Commission des Ardoisières, entreprend des campagnes de recrutement en Bretagne, terre où l'exode est alors très important, du fait du déclin de la proto-industrialisation ardoisière.

La Commission des Ardoisières fait savoir dans différentes campagnes bretonnes que les ouvriers peuvent trouver du travail bien mieux payé à Trélazé que ce qu'ils obtiennent dans les ardoisières bretonnes alors déjà en perte de vitesse. Ainsi, «certains sont descendus d'eux même parce qu'ils avaient entendu parler de Trélazé et notamment que c'était mieux payé qu'en Bretagne, mais il y en a aussi beaucoup que les Ardoisières sont allées chercher.»<sup>1</sup>

Dans les années 1860, mais surtout à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les Bretons forment donc une réelle communauté à Trélazé. «Alors que la population de Trélazé avoisine les 6 000 habitants en 1890, les Bretons représentent 20 à 25 % du total. Et entre 1885 et 1890, ils constituent près de la moitié du monde ouvrier soit 48 % alors que les Angevins d'origine ne sont que 37 %.»<sup>2</sup>

Mais à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'arrivée des Bretons n'est pas bien vue par les ardoisiers trélazéens qui considèrent que ces nouveaux venus font baisser les salaires, car ils acceptent alors des rémunérations certes plus élevées qu'en Bretagne mais plus basses que ce qui avait cours jusqu'à présent à Trélazé. La communauté bretonne est donc marginalisée dans la commune. Une marginalisation renforcée par le fait que les Bretons restent entre eux, formant par exemple la cité de la Petite Bretagne, ensemble de «taudis» dans lesquels ils vivent, comme beaucoup d'autres ouvriers à cette époque.

Ne se sentant pas à leur place que ce soit spatialement ou bien socialement, les Bretons ne sont donc pas

véritablement ancrés à Trélazé. La Commission des Ardoisières qui entreprend de les sédentariser grâce à différentes mesures sociales n'y parvient pas tout à fait. Les Bretons restent, partent ou reviennent dans la commune suivant les fluctuations économiques du travail aux Ardoisières.

Bien que cette communauté fluctue selon les périodes, elle demeure malgré tout très présente sur Trélazé, représentant jusqu'en 1930 40% de la population.<sup>3</sup> Et aujourd'hui encore il reste beaucoup de traces de cette immigration franco-française, «vous avez pas mal d'associations de Bretons sur Angers, partout, c'est des descendants de gens qui sont venus travailler sur Trélazé et St Barth.»<sup>4</sup>

De plus, et parallèlement à l'arrivée des Bretons à Trélazé, les dirigeants des Ardoisières ont également fait venir d'autres communautés suivant les besoins en main d'oeuvre des exploitations. Ainsi, en 1914-1915, le départ des Trélazéens à la guerre est contrebalancé par l'entrée des femmes aux Ardoisières, puis, à la fin des années 1930 et au début de la seconde guerre mondiale par la venue des Espagnols, qui est d'autant plus importante que la guerre civile a ensanglanté l'Espagne et provoqué un exode massif des populations.

Dans les années 1960, les Ardoisières emploient également des Marocains et des Portugais, et par la suite, dans les années 1975, la société va recruter massivement des Turcs pour pallier le manque de mineurs (gars d'à bas), car «ils trouvaient plus personne pour descendre dans la mine».<sup>5</sup>

Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les Ardoisières ont donc accueilli de nombreux étrangers, faisant de Trélazé une commune cosmopolite dont les populations, malgré leurs différences, se sont toujours entraïdées afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur condition ouvrière.

**i39** Origine géographique des ardoisiers vivants à Trélazé en 1936

Trélazé	23%
Autres communes du Maine-et-Loire	24%
Départements limitrophes du Maine-et-Loire	8%
Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord	41%
Autres départements	2%
Étrangers	2%

Source : Houdemont Pascal, doctorat en histoire contemporaine, HIREs, Université d'Angers, "L'immigration aux ardoisières de Trélazé : un exemple atypique dans l'histoire minière française (finXIXe-milieu du XXe siècle)"

1. Entretien avec Anne Marie Loheac, fille de fendeur et guide bénévole au musée - Musée de l'ardoise de Trélazé - 29/07/2017.

2. Fauchet Catherine, Hugues Nathalie, «La ville noire, terre de migrations bretonnes : Trélazé, 1850-1914», p.206

3. Entretien avec Anne Marie Loheac, fille de fendeur et guide bénévole au musée - Musée de l'ardoise de Trélazé - 29/07/2017.

4. Entretien avec Anne Marie Loheac, fille de fendeur et guide bénévole au musée - Musée de l'ardoise de Trélazé - 29/07/2017.

5. Entretien avec Anne Marie Loheac, fille de fendeur et guide bénévole au musée - Musée de l'ardoise de Trélazé - 29/07/2017.

Comme on l'imagine effectivement, les conditions de travail étaient dès le début de l'exploitation très dures et dangereuses.

Quand l'industrie ardoisière s'est réellement développée au XIX<sup>ème</sup> siècle, que le patronat s'est créé, les ouvriers ont dû se plier au salariat : les ardoisiers «d'à bas» avaient des horaires et des salaires fixes, contrairement aux fendeurs qui disposaient de leur journée comme ils le souhaitaient, leurs salaires dépendant du nombre d'ardoises qu'ils fendaient.

Ainsi, devenus salariés, et voyant que les sociétés, notamment la CAA (Commission des Ardoisières d'Angers anciennement Commission des Ardoisières), faisaient de plus en plus de bénéfices, les ardoisiers ont commencé à lutter pour leurs droits, pour de meilleures conditions de vie et de travail.

«Naît ainsi la vocation révolutionnaire de Trélazé, exceptionnelle dans l'Anjou conservateur : une «banlieue rouge» qui inquiétait la grande ville si proche...»<sup>1</sup>

Cela débute dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais s'intensifie au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec notamment l'insurrection de la Marianne (société secrète socialiste sous le second empire) en 1855. Les ardoisiers se révoltent alors contre le second empire mais aussi contre le prix du pain qui a encore une fois augmenté. À la tombée de la nuit du 26 août 1855, 500 à 600 ardoisiers s'emparent des armes de la gendarmerie de Trélazé et marchent sur Angers, mais ils sont rapidement stoppés par les forces de police qui arrêtent une centaine d'entre eux.

Par la suite, de 1855 à 1880, les grèves des ardoisiers sont moins nombreuses, et plutôt mal organisées sur le plan syndical. Puis en 1880, arrive parmi les ardoisiers Ludovic Ménard, qui avec ses compagnons, s'attache à créer un syndicalisme ardoisier (le syndicat des Ardoisiers de Trélazé) qui voit le jour en 1890. À partir de cet instant les grèves générales sont récurrentes aux Ardoisières, le droit de grève ayant été rétabli en 1864. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la quasi-totalité des 3000 ardoisiers de l'époque adhèrent au syndicat des ardoisiers de Trélazé et en 1904 Ludovic Ménard crée la Fédération nationale des ardoisiers.<sup>2</sup>

Cette véritable révolution qu'entreprennent les ardoisiers a pour but non seulement d'augmenter leurs salaires qui ne correspondent pas au travail difficile et dangereux qu'ils effectuent tous les jours, mais aussi de parvenir à obtenir une diminution de leur temps de travail (surtout pour les ardoisiers du fond) qui à l'époque est de 12h par jour et souvent plus.

Mais surtout, cette révolution vise un changement

1. Bertoldi Sylvain, conservateur en chef des archives d'Angers, "Au pays de l'ardoise : Trélazé - Chronique historique"

2. Lebrun François, "Ludovic Ménard et la naissance du syndicalisme ardoisier", p.2

bien plus grand, celui d'être reconnus comme mineurs. En effet, dès 1880, les mineurs obtiennent un statut qui leur est propre et par lequel ils décrochent le passage à des journées de 8h maximum, le fait que les garçons n'aient pas le droit de descendre dans le fond avant 15 ans, et également le droit de retraite à 55 ans du fait des conditions de travail très difficiles et des maladies engendrées comme la silicose.

Ainsi, alors que les mineurs obtiennent leur droits relativement tôt, les ardoisiers, et notamment les ardoisiers du fond ne sont à l'époque pas assimilés à eux. Et pourtant ils ont les mêmes conditions de travail difficiles et les mêmes maladies qui en découlent (pour eux, la schistose : maladie pulmonaire due à la poussière de schiste ardoisier qu'ils respirent chaque jour et qui leur bloque des morceaux de schiste dans les poumons).

Les ardoisiers se sont donc battus et entraînés pendant plus de trente ans, afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, obtenant à la suite de nombreuses grèves le passage à la journée de 8h en 1919, ou encore en 1920 le début de leur assimilation au statut de mineur. En effet, en 1920, ils décrochent une retraite de 1.100 francs à 55ans. Mais ce n'est finalement qu'après la seconde guerre mondiale, en 1947, qu'ils se verront reconnaître le statut de mineurs.



i40 Congrès des mineurs de février 1912, délégués de la région Ouest - Au premier rang, assis tout à gauche : Ludovic Ménard

Source : <https://revolutionnairesangevins.wordpress.com/iconographie/trelaze-2/>



i41 La soupe communiste durant les grèves des ardoisiers de Trélazé

Source : <https://revolutionnairesangevins.wordpress.com/iconographie/trelaze-2/>

## DES TAUDIS AUX IMMEUBLES D'HABITATION COLLECTIFS EN PASSANT PAR LES CITÉS JARDINS : LE DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE DE TRÉLAZÉ JUSQUE DANS LES ANNÉES 2000

La paroisse de Trélazé se crée comme nous l'avons expliqué au XII<sup>ème</sup> siècle. Au Moyen-Âge c'est l'agriculture qui fait vivre Trélazé, et les fermes parsèment alors la paroisse. Les différents pôles d'habitation s'installent près des voies de communication et à proximité des premières exploitations ardoisières. Déjà à l'époque, le lieu de travail des quelques perreyeux est situé à proximité directe de leur lieu de vie, étant donné que les premières carrières se trouvent sur les terres agricoles des métayers.

Puis lorsque l'exploitation ardoisière connaît sa première phase de développement au XVI<sup>ème</sup> siècle, ce sont d'autres espaces qui sont petit à petit construits, notamment les espaces proches des nouvelles exploitations comme celle de l'Aubinière, des Petits Carreaux et de la Brémandière.

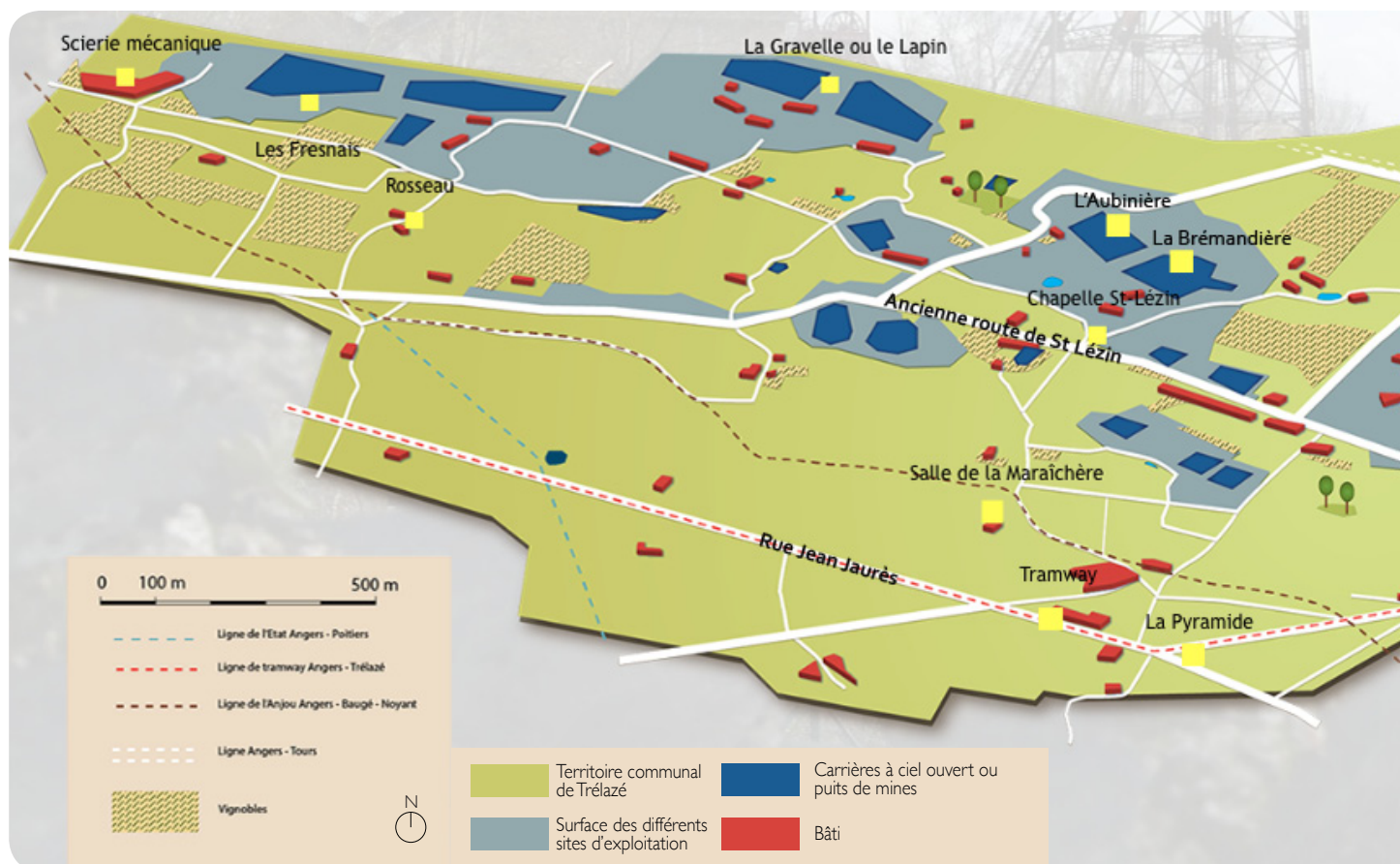
Mais c'est au XVIII<sup>ème</sup> siècle et surtout au XIX<sup>ème</sup> siècle que se développent des hameaux dans la commune, comme celui du bourg qui est à l'époque le plus important et où l'hôtel de ville sera construit en 1839. L'urbanisation se propage logiquement dans l'axe de la rue Pasteur (aujourd'hui rue Ferdinand Vest, prolongée par la rue Pasteur), et de l'ancienne route de Saint-Lézin, principales voies d'accès au bourg. De plus le XIX<sup>ème</sup> siècle voit également la construction de la première école de Trélazé en 1867.

Dénommée salle de la Maraîchère, elle servira tantôt de salle de classe, de sport, de spectacles, tantôt de bureau de vote et de lieu de rassemblements syndicaux. En 1896, Trélazé accueille également une ligne de tramway permettant de rejoindre Angers, qui sera en fonction jusqu'en 1949.

Cependant bien que le bourg de Trélazé s'urbanise peu à peu, on assiste au XIX<sup>ème</sup> siècle mais aussi durant toute la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle au déploiement sur la commune de constructions insalubres et disparates, à proximité des exploitations de schiste ardoisier. Et ce sont les nouvelles carrières de l'Est qui voient l'essor de ces «maisons», ou plutôt de ces taudis.

En effet, à cette époque les constructions sont très rudimentaires, inconfortables et manquent d'hygiène. On les désigne alors comme des taudis, et Jacques Jeanneau, dans son article «Maisons rurales et maisons ouvrières dans la banlieue d'Angers» parle de maisons élémentaires ligériennes.

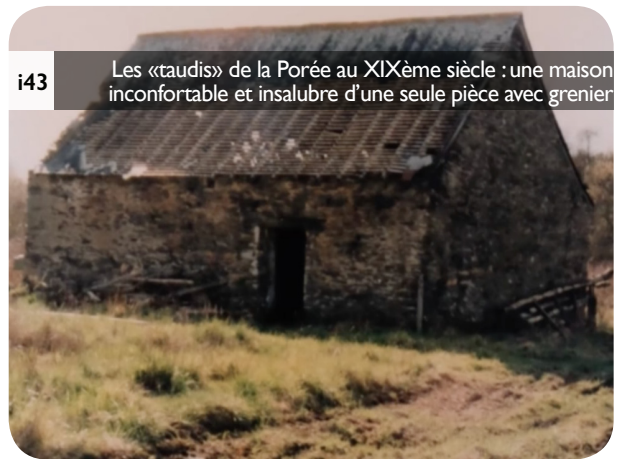
Il existe peu de traces de ces maisons, qui sont malgré tout décrites comme des maisons rectangulaires avec bien souvent une seule pièce (parfois s'ajoute un grenier) bâties pour l'essentiel en moellons de schiste et mortier, avec des toitures en ardoises, ces matériaux provenant des carrières.



Les maisons du bourg et des autres petits hameaux de la commune, sont quant à elles plus confortables (car plus grandes, deux à trois étages maximum) que les taudis que l'on peut retrouver près des exploitations et dans lesquels s'entassent les ardoisiers les moins fortunés, bien souvent les familles bretonnes et espagnoles. Catherine Fauchet et Nathalie Hugues écrivent : «La majorité des Bretons compte tenu de l'insuffisance de leurs économies s'installe dans les « taudis de la Porée ou dans les logements infects du vieux Malaquais, dans les logements abandonnés par ceux qui ont eu le temps ou les moyens de choisir... »<sup>1</sup>. Et ajoutent selon les propos du docteur Barzic (docteur de Trélazé) à la CAA en 1908 : «le logement déjà serré, étroit, il y trouvera encore une place et partagera le lit d'un autre pensionnaire... La nuit quand tout est clos, l'encombrement, l'entassement est complet.»<sup>2</sup>

Comme on le voit, cette description est faite au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais ce type de maisons va perdurer jusqu'après la seconde guerre mondiale. Ainsi, par exemple, à la Porée, en 1934, 196 personnes se répartissent dans onze maisons ! Soit 18 personnes par maison ...<sup>3</sup>

Au XIX<sup>ème</sup> siècle la ville commence donc à prendre une identité architecturale typique, liée à la vie minière, et faite de petites maisons en matériaux extraits des carrières et des mines.



i43

Les «taudis» de la Porée au XIX<sup>ème</sup> siècle : une maison inconfortable et insalubre d'une seule pièce avec grenier

Source : Ville de Trélazé. Musée numérique de Trélazé, <http://musee-numerique.com/trelaze/Ardoise/histoire-ardoisiere.html>



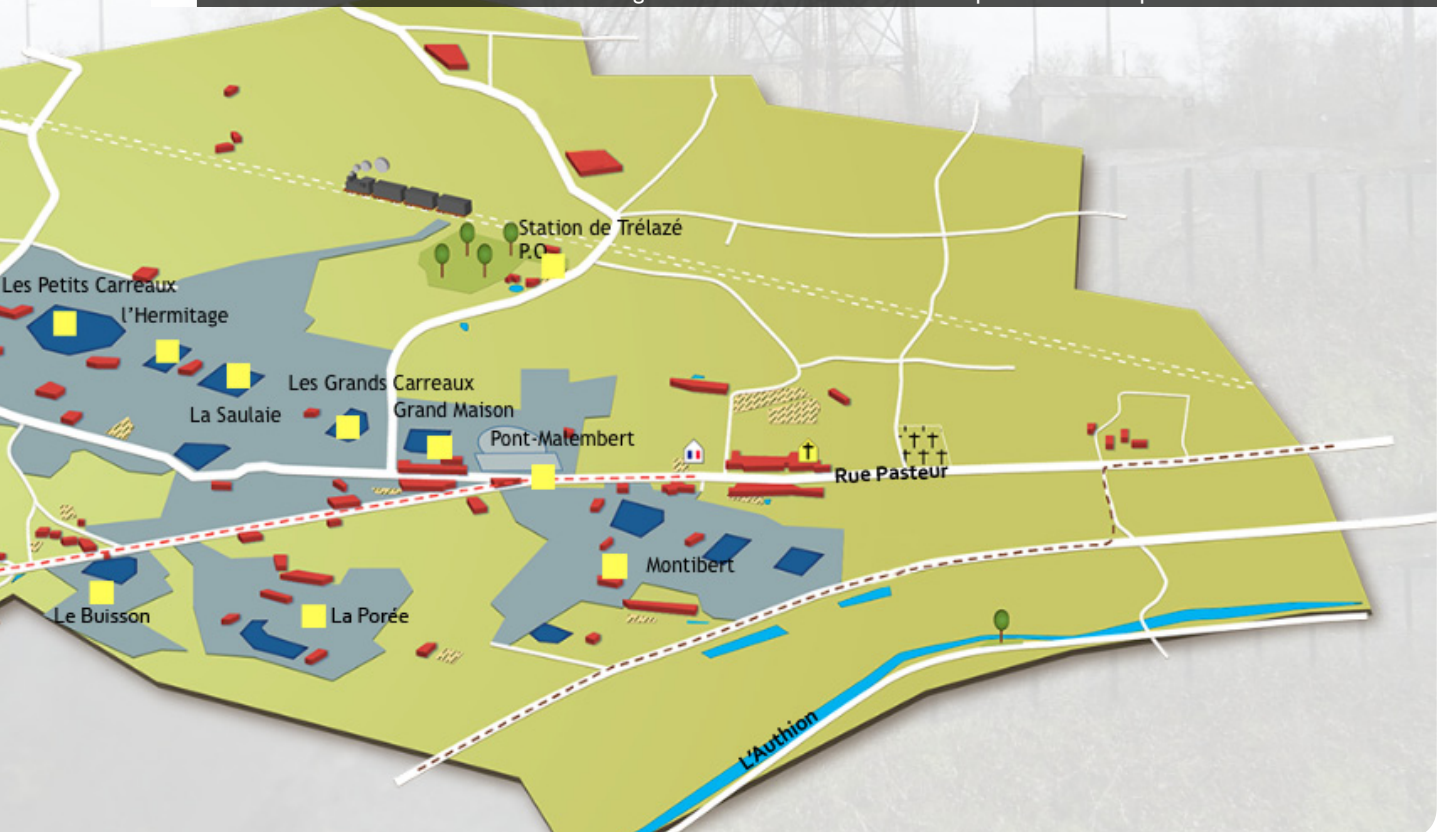
i44

TRÉLAZÉ — La Rue du Bourg  
La rue Pasteur aussi appelée rue du Bourg, des maisons plus grandes et plus confortables créant un véritable hameau

Source : <http://www.cartes-et-patrimoine.com/maine-loire-trelaze/carte-postale-ancienne-ville-trelaze-ph005561-p-157718.html>

i42

Trélazé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle - Des habitations plutôt dispersées dans la commune, s'installant le long des voies de communication et à proximité des exploitations de schiste ardoisier



1. Fauchet Catherine, Hugues Nathalie, "La ville noire, terre de migrations bretonnes : Trélazé, 1850-1914", p.207  
2. ADML 15 J 1 1 1 Lettre du Docteur Le Barzic à la Commission Mai 1908.  
3. Musée de l'ardoise de Trélazé, salles d'expositions

À la vue des conditions de vie des ardoisiers et de leur famille, la Commission des Ardoisières et les médecins qui y sont rattachés (qui soignent les ouvriers) se rendent rapidement compte que des maladies se développent et que les ouvriers, n'entendant pas vivre dans de telles conditions, ne s'enracinent pas à Trélazé. Pour remédier à cela, la CAA va donc à partir de 1865, et notamment au début du XX<sup>ème</sup> siècle ainsi qu'après la première guerre mondiale, créer des logements pour ses ouvriers. Dans un esprit paternaliste, la CAA va bâtir des cités ouvrières pour fixer ses salariés et en faire venir de nouveaux, prélevant 0,5% du montant de ses ventes pour la construction. Localisées près des axes routiers, et à proximité des exploitations, bien que non plus pas trop proches afin que celles-ci puissent s'étendre, les cités ouvrières de Trélazé vont fournir à près d'un tiers des ardoisiers des logements plus corrects que les taudis dans lesquels ils pouvaient vivre jusque là.

Mais comme me le confirme Anne Marie Loheac lors de notre entretien, la CAA, fait cela avant tout pour elle.

«Il y avait bien sûr une raison à cela, c'est parce que il faut bien se dire qu'à cette époque là les gens vivaient dans des taudis, sur de la terre battue et puis ils avaient une pièce pour dix personnes. Donc ces gens là, sur Trélazé il y avait des bistrots à tous les coins de rue, donc au lieu de rentrer chez eux, et bien ils allaient au bistrot et ils dépensaient toute la paye dans la boisson.

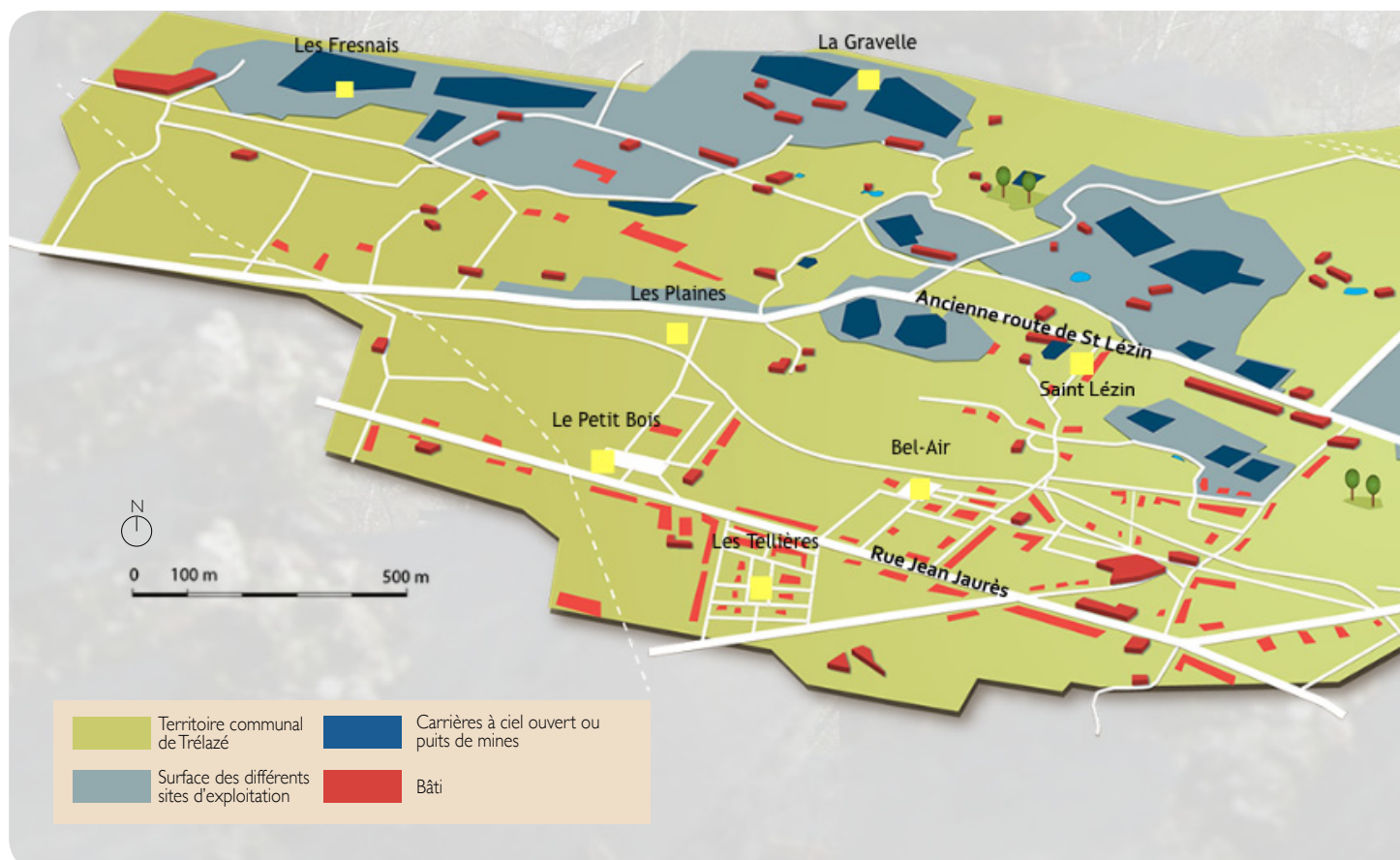
*Donc c'était forcément la misère. Et je ne suis pas sûre qu'ils étaient en état le lendemain pour travailler. Donc pour remédier à tout ça ils ont fait des cités, mais des cités près des lieux de travail, ou du moins le moins loin possible. C'étaient des maisons confortables pour l'époque avec deux pièces et un grenier. Et il y avait un jardin. Et à cette époque là les gens du coup rentraient, ils faisaient leur jardin et il y avait donc moins de saouleries. C'était donc pas spécialement pour le confort des ouvriers, c'était plus pour leur intérêt à eux.»*

À partir de 1865, la CAA fait donc construire des cités jardins. Mais jusqu'à la première guerre ces constructions se font au coup par coup, selon les besoins, et ce n'est que pendant l'entre deux guerres que la plupart des cités minières seront terminées. Ainsi, alors qu'en 1878, la CAA n'a un patrimoine immobilier que de 140 maisons, en 1922 elle en possède 500 et à la fin des années 1970, 800.

La première cité ouvrière, explique Anne-Marie Loheac, a été celle de la rue Pierre Pillard, autrement dit, celle de St-Lézin, puis viendront celles de Bel Air, du Petit Bois, de la Guiberdière et bien sur celle des Tellières, la plus connue car la plus aboutie.

Les plans de cette dernière, qui est la troisième (après celle de St-Lézin et celle de Bel Air) à voir le jour, seront dessinés dès 1865-66, mais elle ne sera réellement achevée qu'en 1921.

En effet, en 1900 la cité des Tellières compte 58 maisons, alors qu'elle en accueillera près de 150



en 1921, et qu'en 1918, elle verra l'aménagement d'un espace central, dit «Grand Place», de 145m de long sur 45m de large offrant un lavoir collectif et un château d'eau. Alors que les maisons donnant directement sur la rue Jean Jaurès sont construites sous la forme de coronas (maisons en bandes), les maisons plus retirées et donnant sur les rues internes sont jumelées par deux. Chaque petite maison comprend au rez-de-chaussée une chambre, une cuisine et une buanderie, et à l'étage une chambre mansardée.

Ainsi la cité des Tellières est composée de maisons plutôt confortables pour l'époque, dont la typologie est spécifique. En effet, chaque quartier, chaque cité minière de la ville ne se ressemble par forcément. Selon Jacques Jeanneau<sup>1</sup>, on dénombre au moins quatre types de maisons ouvrières construites par la CAA. On peut donc trouver des petites maisons basses, avec une seule pièce et une cour, ou bien des petites maisons d'une seule pièce surmontée d'un grenier mais avec jardin, ou encore des maisons comme celles de la cité des Tellières. Enfin le dernier type, plus rare, est celui d'un pavillon à étage, comprenant deux à trois pièces au rez-de-chaussée avec une chambre et un grenier à l'étage ainsi qu'un beau jardin.

La ville de Trélazé s'est donc construite sur le modèle des cités minières et notamment des cités jardins que l'on retrouve le long des axes routiers les plus importants et notamment ici le long de la rue Jean Jaurès qui comptabilise trois cités jardins : celles de Bel Air, des Tellières et du Petit Bois.



i46

Plan de la cité jardin des Tellières en 1921

Source : Ville de Trélazé. Musée numérique de Trélazé, <http://musee-numerique.com/trelaze/Ardoise/histoire-ardoisiere.html>



i47

Cité jardin de Bel Air, maisons du type de celles de la cité des Tellières, avec jardin à l'arrière et cabanon

Commission des Ardoisiers d'Angers (Larivière et Cie). — Cité Ouvrière de Bel-Air (Trélazé) Collections ND

Source : <http://www.ebay.fr/itm/cpa-TRELAZE-vers-1900-Mine-Mining-ARDOISIERES-dANGERS-Cite-Ouvriere-de-BEL-AIR-1391775590460?hash=item5b37a5183c:g:CS8AAOSwB09YMrE4>

i45

Trélazé au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle - Les cités ouvrières (pour certaines cités jardins), forment de véritables quartiers, et sont implantées principalement le long des voies de communication, notamment de la rue Jean Jaurès



1. Jeanneau Jacques, "Maisons rurales et maisons ouvrières dans la banlieue d'Angers", p.429



L'urbanisation de la commune par la CAA et la construction de plusieurs petits quartiers ouvriers a donc donné à la ville son identité minière mais lui a aussi conféré un urbanisme peu lisible et morcelé. En effet, le XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècles étant des périodes d'exploitation intensive pour l'industrie ardoisière, les aspects utilitaires et fonctionnels ont largement prévalu sur les considérations esthétiques, environnementales et de cohérence du tissu urbain. L'aménagement de la commune a dès ses débuts été assujéti à la logique productiviste de la CAA, qui ne considérait alors le site des Ardoisières et son environnement que comme une ressource économique, support du travail des ardoisiers et de leur productivité. L'urbanisation de la commune a alors suivi les exploitations ardoisières et s'est installée le long des axes principaux. De plus l'urbanisation de Trélazé a toujours été difficile et contrainte par son enclavement et ses faibles possibilités d'extension. En effet, Trélazé est ceinturée au Nord par la voie ferrée, au Sud-Est par la levée Napoléon (levée construite en 1856 pour stopper les crues de la Loire), et le coeur du territoire est marqué par le sillon Ardoisier qui traverse du Sud-Est

au Nord-Ouest la commune. Ainsi cette dernière n'a pas eu d'autre choix que de se développer au Sud de ce sillon. Un développement urbanistique au Sud qui se concrétise dans un premier temps, comme nous l'avons dit, par les cités ouvrières, mais qui dans un second temps est marqué par l'essor des immeubles collectifs dans les années 1960.

En effet, après la guerre de 1939-45, vient le temps de la reconstruction. Une reconstruction comme on le sait rapide, du fait du manque de temps et de la crise du logement. On assiste alors dans toute la France à une poussée d'immeubles collectifs et de grands ensembles.

Trélazé ne fait pas exception, d'autant qu'à partir de 1954 et pendant dix ans sa population croît rapidement. Il faut alors loger tous les nouveaux venus, mais aussi les ardoisiers qui ne trouvent pas de logement dans les cités ouvrières de la CAA ou dans le vieux bourg, ainsi que les ouvriers de la MANU. Les grands ensembles prennent alors le pas sur les pavillons, mais cela ne va pas vraiment arranger le manque de lisibilité du tissu urbain de la ville, bien au contraire.

1. Ville de Trélazé. Musée numérique de Trélazé



Source : <http://www.anru.fr/index.php/fre/Mediatheque/Phototheque/Ville-de-Trelaze-December-2004-Vue-aerienne-les-quartiers-les-plaines-et-petit-Bois-sont-localises>



Source : Ville de Trélazé. Musée numérique de Trélazé, <http://musee-numerique.com/trelaze/Ardoise/histoire-ardoisiere.html>



Source : Ville de Trélazé. Musée numérique de Trélazé, <http://musee-numerique.com/trelaze/Ardoise/histoire-ardoisiere.html>

À partir des années 1960, les logements d'entreprise cèdent donc la place aux logements sociaux. Ce n'est plus la CAA qui construit mais la ville de Trélazé, en partenariat avec plusieurs bailleurs sociaux.

Ainsi, est édifié en 1966 le quartier des Plaines composé de 20 immeubles comprenant 686 appartements (voir localisation communale carte ci-dessus p.46-47), tandis que la cité ouvrière du Petit Bois (voir localisation communale carte ci-dessus p.46-47) est en partie réhabilitée, et voit sur sa partie Ouest, jusque là constituée de champs, la construction de 225 appartements, soit 6 bâtiments.

Ce nouvel ensemble désigné comme le secteur des Plaines - Petit Bois est composé d'immeubles collectifs HLM (Habitations à Loyer Modéré), réalisés par le bailleur «le Toit Angevin» pour le quartier des Plaines et par la SA d'HLM le Val de Loire pour la cité du Petit Bois.

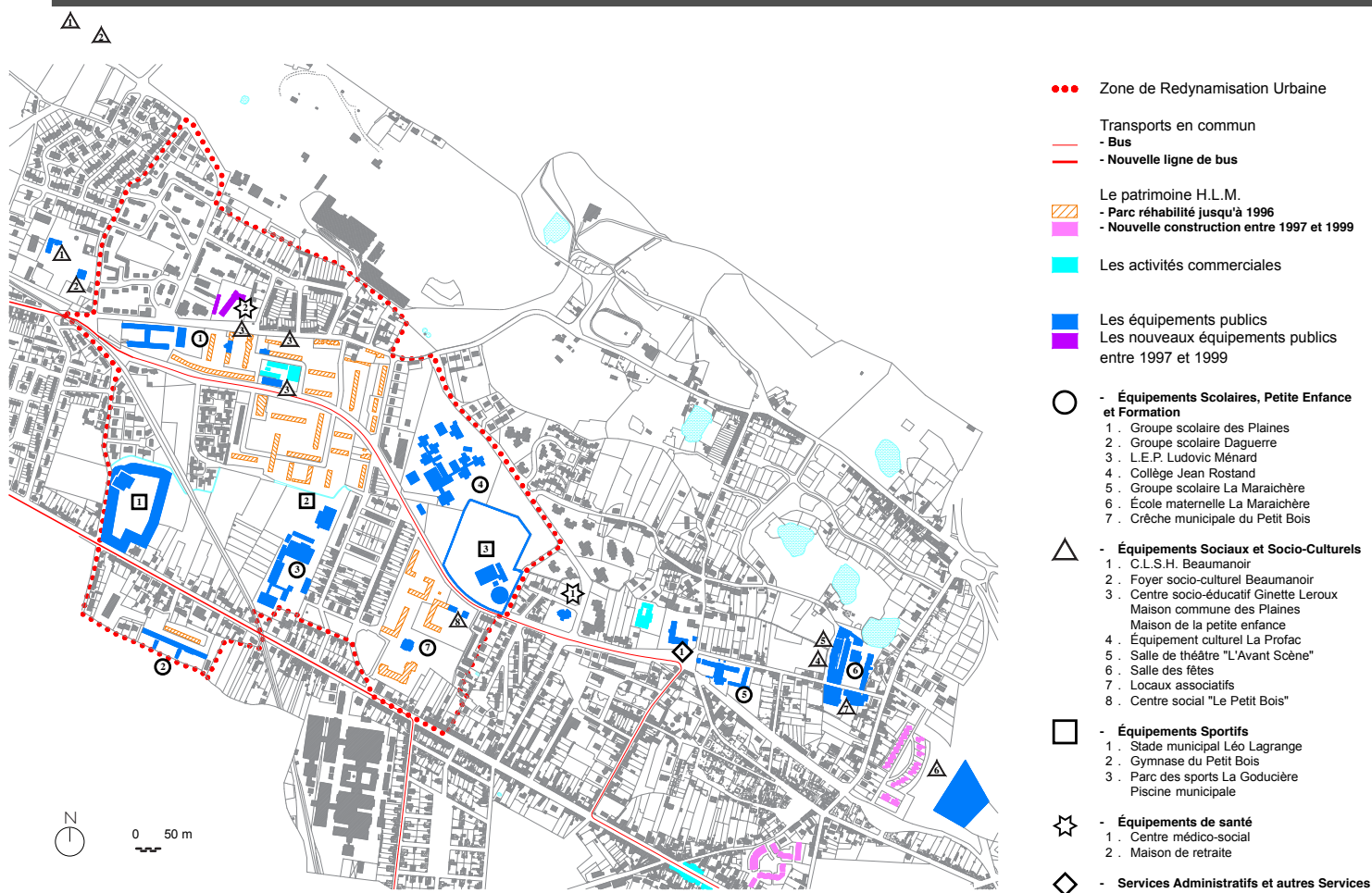
Ces barres d'immeubles, toutes en R+4 (à l'exception de deux tours en R+12) proposent peu de diversité au niveau des formes d'habitat, mais aussi peu de diversité fonctionnelle. En effet, bien que l'on recense plusieurs équipements publics (scolaires, sociaux, sportifs et un centre commercial) ceux-ci ne sont pas intégrés aux barres d'immeubles et sont construits en

retrait, provoquant un manque de cohérence et de liaison inter-quartier.

De plus, les espaces extérieurs sont mal identifiés, avec des limites entre espaces privés et espaces publics difficilement lisibles.

Ce nouveau quartier inscrit au Sud-Est du sillon Ardoisier, développe donc la commune non plus le long des axes principaux comme la rue Jean Jaurès, mais à l'intérieur des terres et au plus proche d'Angers. Malheureusement la construction dans l'urgence de ce nouvel ensemble ne permet pas de le relier aux autres quartiers déjà plutôt disparates et complexifie encore un peu plus le tissu urbain de la commune.

Cependant, pour les gens de l'époque, ces nouveaux logements représentent une réelle évolution, ne serait-ce que du point de vue du confort de l'habitat avec par exemple une vraie salle-de-bain au sein de l'appartement. Mais nous verrons aussi, comme pour la majeure partie des immeubles collectifs construits à cette époque, que les bâtiments vont rapidement se dégrader et devront faire l'objet, quelques décennies plus tard, d'un projet de rénovation urbaine.



## 1.3 LE DÉCLIN DES ARDOISIÈRES DE TRÉLAZÉ

Comme nous l'avons vu, l'activité ardoisière qui a débuté sur Trélazé il y a de cela six siècles, et qui en a fait le plus important producteur français d'ardoises au XX<sup>ème</sup> siècle, a aussi largement contribué à structurer la commune que nous connaissons aujourd'hui.

C'est en effet l'industrie ardoisière qui a formé le paysage vallonné et minéral de Trélazé, mais aussi son paysage urbain, via notamment l'édification des cités ouvrières, et de certaines cités-jardins. Enfin c'est encore une fois l'or bleu qui a donné à Trélazé son caractère de cité ouvrière et sa population ouvrière cosmopolite.

Mais comme dans de nombreux territoires industriels français et européens, l'industrie ardoisière de Trélazé va dès les années 1970 connaître une baisse d'activité. Celle-ci, contrairement à beaucoup de territoires miniers n'est pas due à l'avènement du pétrole, mais à l'arrivée sur le marché de l'ardoise espagnole. En effet, dès les années 1970, Trélazé est fortement concurrencée par l'Espagne qui se met elle aussi à extraire le schiste ardoisier et à produire des ardoises. Cette concurrence est d'autant plus forte que l'ardoise espagnole est bien moins chère que celle de Trélazé, dont le prix est deux fois plus élevé. Mais ce prix élevé s'explique aussi par la qualité nettement supérieure de l'ardoise de Trélazé reconnue comme la meilleure au monde.

Malgré cette qualité reconnue, les prix bas de l'ardoise espagnole du fait de son extraction à ciel ouvert et donc de sa qualité moins bonne, vont tout de même porter préjudice à l'industrie ardoisière de Trélazé.

En ce qui concerne les effectifs, eux aussi ont baissé considérablement au XX<sup>ème</sup> siècle. Comme nous l'avons mentionné précédemment, dès la guerre de 1914-18, la mécanisation a pris peu à peu le pas sur le travail manuel, permettant de multiplier par dix le rendement des fendeurs, ce qui, dans l'entre-deux guerres provoque le licenciement de nombreux ouvriers. Le nombre d'ardoisiers passe ainsi de 3000 en 1910, à 2000 en 1926.

Mais c'est principalement dans les années 1980, que la baisse des besoins en main d'oeuvre s'exprime le plus fortement. Entre 1983 et 1993, les Ardoisières licencient 1200 ouvriers du fait de la concurrence espagnole.

Petit à petit les exploitations sont donc abandonnées, le déclin de l'industrie ardoisière se faisant progressivement et non d'un seul coup.

Dans les années 1990/2000, seuls certains puits au niveau de l'Hermitage, des Grands Carreaux, de Monthibert et des Fresnais sont encore exploités.

De plus, en 1989, le groupe Imerys, rachète la Société des Ardoisières d'Angers (ancienne CAA devenue une Société Anonyme en 1931). La Société des Ardoisières d'Angers devient donc une filiale de ce groupe français présent dans une cinquantaine de pays, et qui s'affiche comme le dirigeant mondial des spécialités minérales pour l'industrie.

À partir de cette date, le groupe Imerys choisit de positionner les Ardoisières sur le marché du «haut de gamme» et sur le secteur public, afin d'endiguer le déclin de cette industrie. Les exploitations qui restent continuent à produire de l'ardoise mais principalement pour la couverture des monuments historiques, comme l'exprime Talal Soweif, directeur commercial : «Dès que nous apprenons qu'une municipalité ou que les monuments historiques ont lancé un appel d'offre pour la rénovation d'un bâtiment, nous allons rencontrer les architectes».<sup>1</sup>



Source : <http://www.pizarraslaluz.com/fr/accueil>



Réalisation : Lola Morel

De plus, afin de contrer la concurrence espagnole et d'assurer le chiffre d'affaire, la Société des Ardoisières d'Angers fait le choix de diversifier son offre commerciale. Elle propose donc à ses clients de la paillette d'ardoise (provenant des stériles, c'est à dire des déchets ardoisiers, du site des Fresnais et de Monthibert), ainsi que des produits plus importants comme des bordures, des dalles etc. qui sont eux importés d'Espagne. Cette diversification de l'offre passe par le biais de la société Ardoise et Jardin nouvelle filiale du groupe Imerys.

Jusqu'en 2011-2012, cette double activité (haut de gamme et diversification de l'offre commerciale) permet au groupe Imerys de maintenir l'activité ardoisière sur Trélazé. Comme l'exprime Philippe Dufour, directeur de la filiale Société des Ardoisières d'Angers : *«le choix du haut de gamme a permis de sécuriser l'activité»*.<sup>1</sup>

Cependant il apparaît que dès 2007, la rentabilité de la Société des Ardoisières d'Angers baisse petit à petit. Le déclin de l'activité se fait réellement sentir en 2011-2012 avec une perte nette cumulée de 7,5 millions d'euros. Ce déclin, selon la société, est dû à l'épuisement des gisements souterrains de schistes ardoisiers sur les Ardoisières et donc à une qualité qui n'est plus au rendez-vous.

Mais selon Anne-Marie Loheac et bien d'autres acteurs, ce n'est pas l'épuisement du gisement qui est en cause, mais bien la volonté, ou plutôt la non volonté de préservation de cette activité. En effet, le schiste ardoisier de qualité est toujours là, mais il faudrait creuser plus profond pour l'atteindre. Selon elle, le groupe Imerys ne souhaite plus investir dans l'industrie ardoisière bien qu'il en ai la capacité financière. Anne-Marie Loheac explique que *«l'exploitation d'une mine souterraine, c'est très très cher en sécurité, contrairement aux carrières à ciel ouvert.»* et que *«par rapport à la qualité du schiste qui diminuait, le filon où ils étaient, il aurait fallu redescendre 200m plus bas encore. Et ils étaient déjà à 550m, il aurait donc fallu descendre à 750m environ, ce qui engendrait des surcoûts importants. Parce qu'à partir du moment où ils font le carottage pour descendre plus bas et qu'ils commencent à exploiter, il faut à peu près vingt ans pour que ce soit rentable. Donc vous comprenez bien que les actionnaires n'entendaient pas ça comme ça»*.<sup>2</sup>

Ainsi, ce n'est pas tant la qualité du schiste ardoisier qui est mis en cause, mais plutôt le fait que pour aller le chercher il faille investir sur le long terme.

Le groupe Imerys ne souhaitant donc pas s'engager sur ce terrain qui n'apporterait pas de rentabilité avant vingt ans, choisit de stopper l'extraction de schiste ardoisier à Trélazé. Officiellement la fermeture des Ardoisières a eu lieu en juin 2014, mais officieusement les Ardoisières ont stoppé leur activité en novembre 2013, les ouvriers ayant du arrêter toute activité.

Cependant, bien que l'extraction soit arrêtée depuis 2014, certains sites sont toujours exploités par la filiale Ardoise et Jardin. Ainsi, le site des Fresnais Nord qui représente 50ha, et celui de Monthibert également de 50ha, sont toujours en activité, afin de créer de la paillette d'ardoise. Comme dit précédemment, cette paillette provient des déchets de schiste ardoisier amoncelés pendant plus de six siècles sur les sites. Donc, bien que l'extraction ne se fasse plus (les puits et chambres souterraines sont fermés et sécurisés), les terrils de ces deux sites sont toujours utilisés. Ce n'est plus *«une activité du fond mais bien du jour»*<sup>3</sup> qui reste aux Fresnais et à Monthibert. Et selon Marc Saunier, directeur technique «fonds» des Ardoisières d'Angers, cela pourra durer encore longtemps : *«nous en avons encore pour un bon moment, car actuellement, sur les sites appartenant aux Ardoisières d'Angers il reste deux millions de tonnes de stériles, qui sont utilisés pour créer la paillette d'ardoise, sachant que nous en vendons 15000 tonnes par an.»*<sup>4</sup>

Aujourd'hui, l'ensemble du sillon ardoisier n'est plus seulement la propriété de la Société Ardoisières d'Angers. En effet, les sites qui ont fermé petit à petit, ont été rachetés par ALM (Angers Loire Métropole) et par la commune de Trélazé (cf carte page 52). Depuis 2002, ALM est donc propriétaire de plus de 200 ha de ce paysage si caractéristique, dont elle compte bien tirer parti, nous le verrons.



i54

Le site Monthibert encore en exploitation partielle pour ses stériles servant à fabriquer la paillette d'ardoise

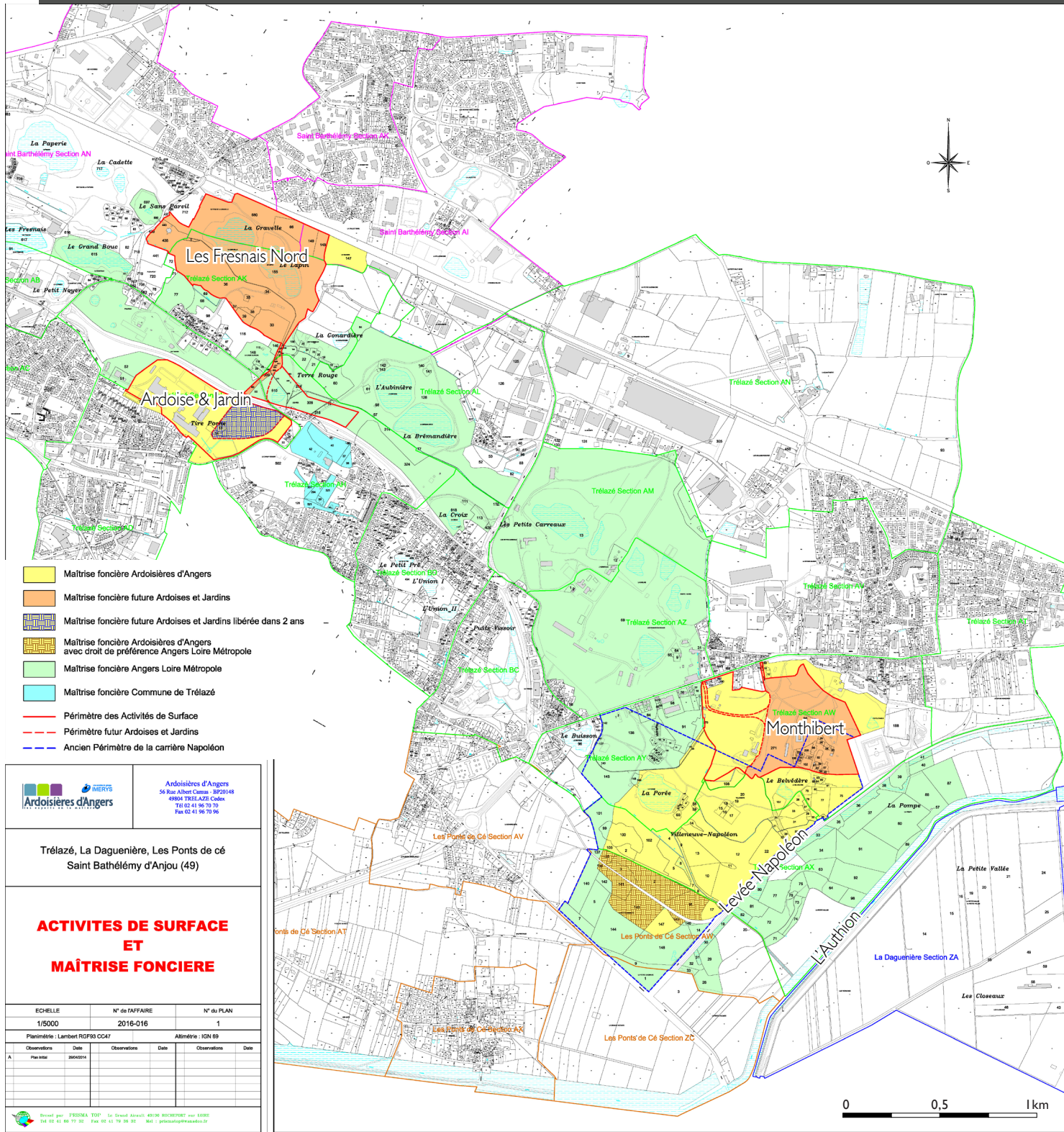
Source : Atelier AVENA

1. Waintrop Michel, "Descente dans la dernière mine d'ardoise de France", La Croix

2. Entretien avec Anne Marie Loheac, fille de fendeur et guide bénévole au musée - Musée de l'ardoise de Trélazé - 29/07/2017.

3. Entretien réalisé au siège d'Ardoise & Jardin le 07/07/2017, avec Marc Saunier, directeur technique «fonds» des Ardoisières d'Angers - voir annexe

4. Entretien réalisé au siège d'Ardoise & Jardin le 07/07/2017, avec Marc Saunier, directeur technique «fonds» des Ardoisières d'Angers - voir annexe



- Maîtrise foncière Ardoisières d'Angers
- Maîtrise foncière future Ardoises et Jardins
- Maîtrise foncière future Ardoises et Jardins libérée dans 2 ans
- Maîtrise foncière Ardoisières d'Angers avec droit de préférence Angers Loire Métropole
- Maîtrise foncière Angers Loire Métropole
- Maîtrise foncière Commune de Trélazé
- Périmètre des Activités de Surface
- Périmètre futur Ardoises et Jardins
- Ancien Périmètre de la carrière Napoléon



**Ardoisières d'Angers**  
 56 Rue Albert Camus - BP20148  
 49004 TRÉLAZÉ Cedex  
 Tél 02 41 96 70 70  
 Fax 02 41 96 70 96

---

Trélazé, La Daguenière, Les Ponts de cé  
Saint Barthélémy d'Anjou (49)

---

ACTIVITES DE SURFACE  
ET  
MAÎTRISE FONCIERE

---

ECHELLE	N° de l'AFFAIRE	N° du PLAN	
1/5000	2016-016	1	
Planimétrie : Lambert RGF93 CC47		Altimétrie : IGN 69	
Observations	Date	Observations	Date
Plan initial	28/02/2016		

---

Rédigé par : FISSMA TOP - Le Grand Arzeuil, 49106 BOCHERFORT sur LOIRE  
 Tél 02 41 96 70 32 - Fax 02 41 96 70 32 - Mail : gtop@arsoisieresdangers.fr

Source : Ardoisières d'Angers - Groupe Imerys

Alors qu'au XII<sup>ème</sup> siècle, Trélazé n'était encore qu'une petite paroisse agricole, où les métayers exploitaient la terre pour les denrées alimentaire qu'elle pouvait leur offrir, dès le XV<sup>ème</sup> siècle la commune s'est largement développée grâce à son schiste ardoisier.

Les métayers ont rapidement compris que la terre pouvait leur procurer une autre richesse : l'ardoise. Petit à petit l'exploitation du schiste ardoisier s'est donc développée, dans des carrières à ciel ouvert de plus de cent mètres de profondeur. Le XVIII<sup>ème</sup> siècle voit le véritable essor de l'industrie ardoisière, qui prend rapidement le pas sur l'exploitation agricole. Puis avec la révolution industrielle, vient le temps de l'exploitation souterraine permise par les avancées technologiques du XIX<sup>ème</sup> siècle. Enfin, le XX<sup>ème</sup> siècle amène avec lui la mécanisation.

Cette évolution de l'exploitation ardoisière au fil des siècles a transformé le paysage de la commune de Trélazé. En effet, le sillon ardoisier courant au centre de la commune du Sud-Est au Nord-Ouest, son envergure spatiale ne pouvait que modifier profondément ce territoire. C'est ainsi, que de rural, plat et végétal, le paysage est passé à industriel, vallonné et minéral, se caractérisant par les chevalements, les bâtiments industriels et les terrils ardoisiers.

Cette exploitation de l'ardoise a également amené l'ancienne paroisse rurale à devenir une commune ouvrière cosmopolite. En effet, le passage de l'exploitation en carrières, à l'exploitation en mines, a exigé des besoins en main d'œuvre de plus en plus importants. Pour y répondre, la CAA (Commission des Ardoisières d'Angers) a fait appel à des «étrangers», notamment aux voisins Bretons, puis par la suite aux Espagnols, Portugais, Marocains et Turcs. Ainsi la commune est passée d'agricole à ouvrière, mais aussi d'une population angevine à une population diversifiée qui s'est battue pour ses droits et notamment pour être assimilée au statut de mineur, acquis que les ardoisiers ont obtenu en 1947.

Trélazé la rurale devenant Trélazé l'urbaine, les changements ont été spectaculaires. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le bourg se développe au Nord du sillon ardoisier, tandis que les taudis créent de petits hameaux au plus proche des sites ardoisiers. Puis au XIX<sup>ème</sup> siècle, pour remédier aux conditions de vie insalubres mais aussi pour garder ses ouvriers, la CAA, propriétaire des différents sites d'exploitation, s'inscrit dans un esprit paternaliste. Elle installe petit à petit des cités ouvrières et notamment des cités jardins le long des axes principaux de circulation, et le plus proche possible des exploitations, pour loger et retenir ses salariés. Enfin, dans les années 1960, l'exploitation ardoisière force le développement de la commune vers le Sud-Ouest. En effet, le Nord étant cloisonné par le sillon ardoisier et la voie ferrée, et l'Est par la levée Napoléon et l'Authion (affluent de la Loire), les réserves foncières de la commune sont réduites et se concentrent au Sud-Ouest. C'est donc sur ces espaces, que s'édifient les logements de la reconstruction d'après guerre. On y voit notamment, au milieu des années 1960, l'apparition de l'ensemble les Plaines - Petit-Bois, constitué d'immeubles collectifs HLM en barres.

Ainsi, l'industrie ardoisière et ses logiques de rentabilité, ont créé tout au long des XVIII<sup>ème</sup>, XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, une urbanisation diffuse, principalement concentrée au Sud, et mal reliée au bourg, situé pour sa part au Nord du sillon ardoisier.

Enfin, vient malheureusement le temps du déclin pour les exploitations ardoisières de Trélazé, qui sont dans les années 1970 fortement concurrencées par l'Espagne. Une concurrence qui va obliger la Société des Ardoisières d'Angers (ancienne CAA) à se positionner sur le marché du haut de gamme et à diversifier son offre. Cette stratégie permettra un temps de maintenir l'activité, jusqu'à ce que celle-ci cesse presque totalement en 2014, ne laissant que le site des Fresnais et de Monthibert en activité pour créer de la paillette d'Ardoise.

## 2

# DES FRICHES ARDOISIÈRES ABANDONNÉES À LA PATRIMONIALISATION D'UN PAYSAGE SI PARTICULIER

La commune de Trélazé, s'est entièrement construite autour de «l'or bleu». Qu'il s'agisse de son paysage, de son urbanisme, ou encore de sa population, cette banlieue de tradition ouvrière, s'est forgée grâce aux Ardoisières une identité très forte et singulière au sein de l'agglomération. Mais une fois les mines fermées et les friches gagnant du territoire, l'identité de la commune s'est en partie évaporée, dans l'indifférence des pouvoirs publics.

L'état de friche a ainsi prospéré sur les Ardoisières jusqu'à la prise de conscience récente de la valeur de ce patrimoine.

Qu'en est-il désormais de la place du sillon ardoisier au sein de la commune ? Quelles sont les caractéristiques de ces friches ardoisières et quelle beauté cachent-elles ?

Comment ce paysage et la culture qu'il porte ont-ils finalement été préservés, puis révélés ? Quel rôle a joué la population ouvrière de Trélazé pour sauvegarder cet environnement et cet héritage, mais aussi quel a été celui de la Région, du Département, de l'agglomération angevine et enfin de la commune de Trélazé ?

Nous nous attarderons dans un premier temps, sur les différentes entités paysagères qui composent la commune de Trélazé, et sur la place qu'y prennent les Ardoisières.

Dans un second temps, nous verrons que malgré la coupure qu'il représente, ce sillon ardoisier, avec ses friches minières, recèle un énorme potentiel patrimonial autant d'un point de vue historique que paysager. Ces anciens sites d'exploitations d'abord rendus à l'état de friche jusqu'en 2008, sont un véritable livre ouvert sur le passé et sur l'identité de Trélazé.

Ensuite, nous examinerons les étapes du processus de patrimonialisation de ce site post-industriel. Nous verrons ainsi, que la volonté de préservation de l'histoire industrielle a été mise en place par le bas, par les populations, puis que le paysage des Ardoisières a été révélé et préservé par la Région et le Département, notamment pour sa riche biodiversité. Enfin, nous montrerons, que l'agglomération angevine et la commune de Trélazé, sont finalement les derniers acteurs à s'être intéressés à ce patrimoine qu'ils auront un certain temps ignoré, pour comprendre par la suite son intérêt.

## 2.1 LE PAYSAGE ARDOISIER DU XXIÈME SIÈCLE

### 300 HA DE FRICHES MINIÈRES AU COEUR DE TRÉLAZÉ, DIVISANT LA COMMUNE EN DEUX

Les 600 ans d'exploitation minières dont l'arrêt presque total a été prononcé en juin 2014, ont donné à la commune son identité paysagère et urbanistique. Aujourd'hui, Trélazé a perdu son activité principale qui constituait un véritable repère en même temps qu'une centralité dans un tissu urbain discontinu.

Depuis que les Ardoisières ont laissé près de 300ha de friches minières en plein coeur de la ville, cette centralité n'est plus, et la commune est plus complexe à appréhender spatialement. En effet, le sillon ardoisier a créé dans les années 2000 une coupure du fait de l'abandon progressif des sites. Clôturé et inaccessible, cet espace abandonné dissocie les deux entités urbaines de la commune.

On constate aujourd'hui trois grandes unités paysagères à Trélazé.

La première correspond au site post-industriel des Ardoisières, autrement dit au sillon ardoisier. Il se situe en plein coeur de la commune, créant un corridor de quatre kilomètres de long et 500 à 800 mètres de large, laissé à l'état de friches jusqu'en 2008.

La seconde unité paysagère est celle des espaces urbanisés. Comme nous l'avons vu, ils se sont développés à différentes époques, de part et d'autre du sillon ardoisier, avec notamment le vieux bourg au Nord et le nouveau, composé principalement des

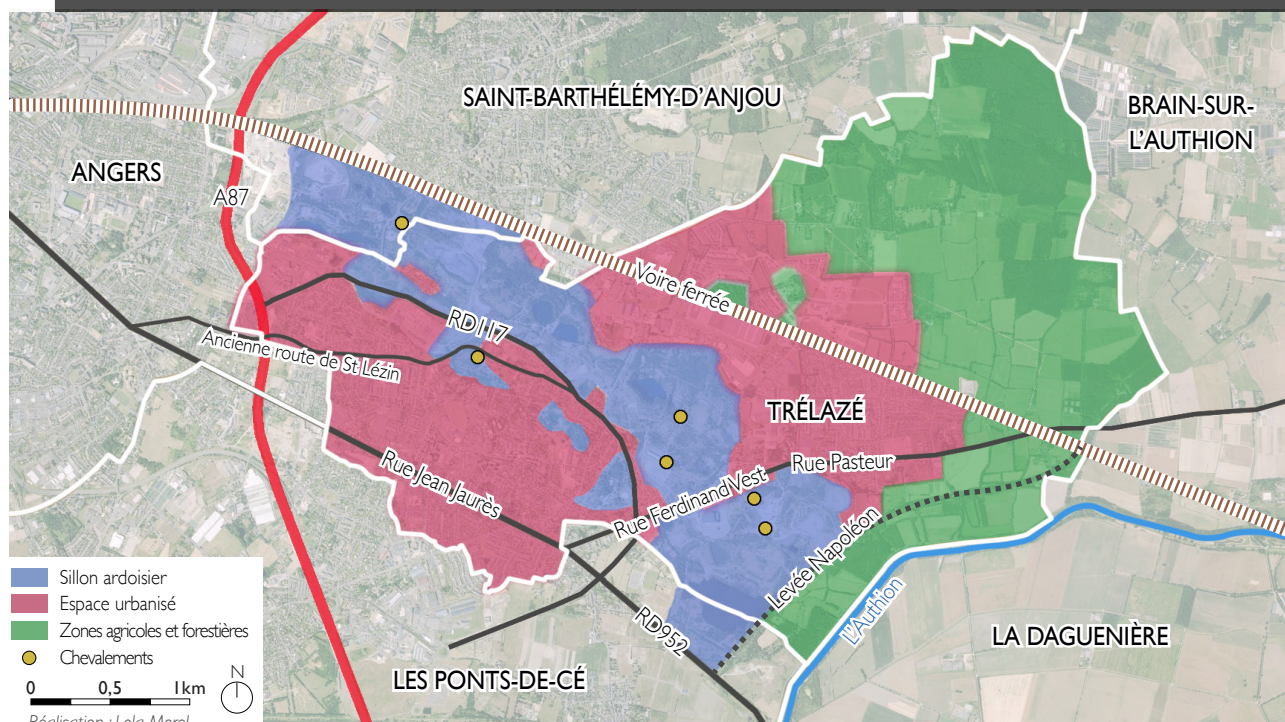
cités minières, des grands ensembles, d'ensembles pavillonnaires et d'un pôle santé au Sud et au Sud-Ouest. On notera également l'urbanisation qui s'est créée au Nord du sillon ardoisier et de la voie ferrée ; elle correspond au projet Guérinière - Quantinière, aujourd'hui en fin de réalisation, et dont nous reparlerons plus tard.

Enfin, la troisième et dernière unité paysagère se situe au Nord de la voie ferrée, ainsi qu'au Sud de la levée Napoléon. Ce paysage résulte essentiellement des activités agricoles et forestières. Il n'a donc peu ou pas été soumis à l'exploitation minière et reste également préservé des grandes infrastructures routières. Il est composé de parcelles agricoles, de nombreux boisements (notamment à l'extrémité Nord et à proximité directe de la levée Napoléon) et de quelques hameaux.

Dans les pages qui suivent, nous nous attarderons sur la première unité paysagère, celle des Ardoisières. Malgré la coupure qu'elle impose du fait de son abandon, elle recèle un vrai potentiel de développement. En effet, cet espace minéral où la recolonisation par la végétation s'est faite progressivement depuis l'abandon des sites, est un véritable livre ouvert sur le passé industriel de la commune, de même qu'un espace très riche du point de vue paysager.

i56

Unités paysagères de la commune de Trélazé aujourd'hui





## LES FRICHES ARDOISIÈRES DE TRÉLAZÉ, UN PAYSAGE MARQUÉ PAR SES ÉDIFICES INDUSTRIELS, SA TOPOGRAPHIE ET SES MILIEUX DIVERSIFIÉS

Les friches ardoisières de Trélazé, abandonnées progressivement depuis les années 1970, possèdent des caractéristiques propres résultant de plusieurs siècles d'exploitation intensive.

Ces friches minières, comme dans d'autres territoires français, sont marquées par leurs édifices industriels. Les chevalements notamment, comme on peut le voir sur la carte ci-dessus, maintiennent des traces de l'exploitation sur le sillon ardoisier actuel. Les silhouettes fantomatiques de ces chevalements métalliques, initialement en bois, nous rappellent que ce territoire a été transformé par la recherche de l'or bleu, et nous offrent des points de repère sur les 300 ha de friches.

L'architecture aérienne de ces chevalements, l'acier dont ils sont faits caractérisent l'environnement local. La finesse des édifices, et notamment celle du chevalement de l'Hermitage dessiné en 1922 par Gustave Eiffel, tranche avec la rudesse de leur matériau apportant ainsi une certaine poésie à ces paysages.

Accompagnant ces chevalements, les bâtiments industriels, qui servaient d'ateliers de sciage, de fendage mais aussi d'abris aux machines électriques et techniques, font également partie intégrante du paysage minier des Ardoisières, même si, nous le verrons, certains ont été détruits. Leur importance, leur longueur et leurs matériaux bruts, se distinguent nettement et rappellent que ces lieux peu à peu colonisés par la végétation sont en fait loin d'être naturels.

Les Ardoisières se caractérisent également par leur topographie.

Comme nous l'avons expliqué, l'exploitation de l'ardoise a créé de véritables fosses de plus de cent mètres de profondeur. Certaines ont été complètement remblayées, mais d'autres ne l'ont été que partiellement, et nous laissent voir aujourd'hui ce que l'on nomme des vieux fonds. Ces vieux fonds, résultent de la remontée des eaux dans les anciennes carrières à ciel ouvert. En effet, lors de l'exploitation du schiste ardoisier, afin d'empêcher la nappe phréatique de remonter, les ouvriers mettaient en place l'exhaure (pompage de l'eau). Mais lorsque l'exploitation des carrières à ciel ouvert a cessé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'exhaure n'étant plus nécessaire, l'eau a fini par remonter jusqu'en surface, créant des étendues lacustres dans lesquelles la plupart des ardoisiers ont appris à nager.

Ces plans d'eau présents tout au long du sillon ardoisier, lui attribuent une ambiance particulière,

entre milieu aquatique, re-colonisation végétale et milieu minéral.

Cependant bien que beaucoup de gens du coin aient appris à y nager, et y nagent encore, ces vieux fonds sont aujourd'hui considérés comme pollués et interdits à la baignade.

Bien entendu, la caractéristique la plus visible des Ardoisières reste sa minéralité.

i57

Le chevalement de l'Hermitage, entre finesse de l'architecture et matériau brut, attire le regard et rappelle le passé minier de ce site



Réalisation : Lola Morel

i58

Les anciens bâtiment aux matériaux bruts, du site des Fresnais Sud



Réalisation : Lola Morel

i59

Le vieux-fond Napoléon : une ancienne carrière où la nappe phréatique est remontée, offrant un espace en eau de 12ha



Réalisation : Lola Morel

En effet, l'exploitation de l'ardoise n'a pas fait que creuser le sol, elle a aussi vallonné cet espace.

Qu'il s'agisse de l'extraction du schiste ardoisier à ciel ouvert ou en sous-sol, des déblais ont été sortis en très grandes quantités.

Les stériles ardoisiers ont ainsi formé au fil des siècles des terrils (plus bas que ceux que l'on peut voir dans le Nord-Pas de Calais), transformant le paysage, le faisant passer de plat à vallonné, et lui octroyant une ambiance minérale dominante. Aujourd'hui recouvert de schiste ardoisier, le sol des Ardoisières se caractérise par sa couleur noire bleutée, qui donne à ce paysage son identité.

Avec les vieux fonds, les stériles de schiste ardoisier, ont donc transformé le profil topographique de cet espace jadis bien plus plat.

Enfin, bien évidemment, le sous-sol des Ardoisières a été profondément transformé par l'exploitation souterraine. Comme pour beaucoup de paysages miniers, ce sous-sol est truffé de galeries et de chambres souterraines qui fragilisent et rendent instable la surface. Les friches minières des Ardoisières ont été abandonnées jusqu'en 2008, pour partie en raison de cette problématique.

Si les Ardoisières frappent aujourd'hui par leur minéralité, la végétation qui a colonisé le paysage suite à l'abandon des sites est elle aussi remarquable. En l'absence de toute activité humaine cette végétation pionnière s'est développée rapidement et participe désormais de l'identité des friches ardoisières de Trélazé, leur conférant un intérêt certain.

En effet, la colonisation spontanée a transformé les Ardoisières en un biotope singulier, qui abrite une biocénose sauvage, riche et rare. Cette biocénose, est en partie constituée d'espèces végétales endémiques, mais surtout d'espèces communes se développant sur un sol aride, acide et humide par endroits (comme le bouleau commun, le buddleia, le genêt, les roseaux). Ces espèces ne sont pas rares en elles mêmes, mais ce qui fait la rareté de ce paysage c'est l'étendue qu'elles ont pu coloniser. En effet, il est très inhabituel de trouver en plein coeur d'agglomération un espace végétal sauvage aussi important, alternant milieux ouverts et fermés, strates arborées, arbustives, herbacées mais aussi muscinales.

Cette dernière (la strate muscinale) composée principalement de lichens, de mousses et de sedums, me semble être la strate la plus remarquable et la plus insolite de ce paysage. Ses couleurs rougeoyantes, insérées au sein du noir bleuté du schiste, mais aussi l'aspect doux qui ressort des mousses et qui tranche

avec la minéralité du sol, révèlent la beauté du lieu ainsi que son évolution.

La strate muscinale, tout comme l'ensemble formé par cette végétation sauvage, confèrent aux Ardoisières un caractère à part que l'on ne retrouve dans aucun autre paysage de l'agglomération.



i60

Le vallonnement des Ardoisières créé par les stériles de schiste ardoisier

Réalisation : Lola Morel



i61

Une re-colonisation par la végétation pionnière, entre strate arborée, arbustive et herbacée

Réalisation : Lola Morel



i62

La strate muscinale s'entremêlant avec le milieu minéral, nous laisse à voir et à parcourir un paysage insolite

Réalisation : Lola Morel

Les friches minières des Ardoisières ont ainsi petit à petit développé une végétation commune mais aujourd'hui rare, qui donne à cet espace son génie du lieu. Une atmosphère poétique unique, rythmée entre milieux ouverts et fermés, associant édifices historiques, univers végétal, minéral et aquatique.

De plus, le biotope des Ardoisières est d'autant plus remarquable et riche, qu'il abrite une flore importante et une faune précieuse. En effet, ces milieux entremêlant végétation et minéralité sont propices au développement de nombreuses espèces

animales que l'on ne trouve plus dans les milieux anthropisés, exemple le lézard des murailles.

Enfin, alors que l'abandon de ce paysage pendant une trentaine d'années peut être perçu négativement, il comporte tout de même un point positif. En effet, le temps de veille de la friche (Lauren Andres, 2011) peut fournir le temps de la réflexion nécessaire au bon redéveloppement de celle-ci, mais surtout permettre dans le cas des Ardoisières, l'apparition d'une vraie richesse, non soumise à l'action de l'Homme, bref un patrimoine vivant, qui finalement a été reconnu comme tel.



## 2.2 LA PATRIMONIALISATION DE CE PAYSAGE ATYPIQUE

### ENTRE ABANDON ET VOLONTÉ DE PRÉSERVATION PAR LES POPULATIONS

Depuis 1970, les sites d'exploitations des Ardoisières sont peu à peu abandonnés par la société qui les exploite. Et jusque dans les années 1990, personne, que ce soit la ville de Trélazé, ou l'agglomération angevine ne se préoccupe de ces 300 ha qui pourtant sont localisés en plein coeur de la commune. Trélazé a donc un temps tourné le dos à cet espace, du fait de l'immensité de la tâche que sa réhabilitation pouvait représenter. En effet, 300 ha, ce n'est pas rien, d'autant plus lorsqu'ils sont en partie pollués et dangereux.

Ainsi, la césure que pouvaient représenter les friches ardoisières entre les deux bourgs mais aussi entre les bourgs et ce même site, n'a pas été prise en compte durant le déclin de l'industrie, ce qui malheureusement a contribué à renforcer cette coupure.

En effet, l'implantation de zones industrielles et d'activités à la limite Nord du site, et la création en 1998, de la départementale 117 (cf carte page 55) appelée la pénétrante, sur la limite Sud du sillon ardoisier, n'ont fait que mettre à l'écart ce site, l'encadrant de chaque côté (Nord et Sud), mais lui tournant le dos. La pénétrante notamment, bien que nommée exactement la «Pénétrante des Ardoisières» ne laisse en aucun cas soupçonner la traversée de ce site. En effet, route départementale destinée à relier Trélazé à Angers et aux Pont-de-Cé, la RD 117 est avant tout une route destinée aux voitures, où aucun trottoir ni passage piétons n'est aménagé. Cette route, par son profil, met encore un peu plus le site des Ardoisières à l'écart, ne permettant ni d'y accéder physiquement ni visuellement.

En décidant de ces différents choix urbanistiques, la commune a donc un certain temps fait abstraction des Ardoisières, comme si elle pensait les masquer et les faire oublier.

Mais l'immensité des Ardoisières ne s'oublie pas si facilement, d'autant plus que la population ouvrière de Trélazé qui a grandi et qui a construit sa vie autour de cette industrie et de ce paysage, ne comptait pas laisser disparaître l'héritage.

C'est ainsi, que dès 1979 est créée l'association «les amis de l'ardoise», par une poignée de fendeurs qui souhaitent «garder les gestes ancestraux» et ainsi perpétuer la tradition de la fente et du rondissage à la main. Pour cela, les fendeurs organisent alors quelques petites démonstrations à l'extérieur, sur une ancienne butte, ainsi que des fêtes locales où les anciens ardoisiers se retrouvent.

Puis en 1983, le musée de l'ardoise voit le jour. Il est situé au coeur des Ardoisières sur un terrain de 3 ha racheté par l'association «les amis de l'ardoise», et prend place dans une partie des anciens bâtiments de la MANU.

Le but de ce musée est de montrer le savoir faire, le patrimoine et l'histoire ardoisère. Ainsi depuis 1983, ce musée associatif se bat pour que soit préservé ce patrimoine, au travers de salles d'expositions présentant l'histoire ardoisère, mais aussi par le biais de démonstrations de fendage d'ardoise et de visites guidées sur leur site. Enfin, le musée travaille beaucoup avec les écoles d'Angers, de Saint-Barthélémy-d'Anjou et de Trélazé, pour que ne soit pas oubliée la tradition.

On le voit, la volonté de préservation de ce patrimoine et sa prise en compte ont été initiées à la base par les hommes et les femmes qui ont vécu aux Ardoisières et ont gagné leur vie grâce à l'or bleu.



Source : <http://www.courrierdelouest.fr/actualite/trelaze-son-sms-tape-au-volant-avait-tue-un-pieton-un-an-de-prison-ferme-30-03-2016-262326>



Réalisation : Lola Morel

## UN PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION QUI DÉBUTE PAR LA PRÉSERVATION DES ARDOISIÈRES SOUS L'IMPULSION DE LA RÉGION ET DU DÉPARTEMENT

Alors que la population de Trélazé tente de préserver l'histoire des Ardoisières ainsi que les savoirs faire qui s'y rapportent depuis les années 1980, la patrimonialisation des sites en eux-mêmes par la commune de Trélazé et l'agglomération angevine, arrive plus tardivement.

La première étape de cette patrimonialisation passe par la préservation de ce paysage historique.

Alors que dans les années 1990, l'agglomération et la commune ne s'intéressent pas encore à ce paysage, il en est autrement de la Région et du Département. Ces derniers vont lancer la dynamique du processus de patrimonialisation en préservant ce paysage par le biais des Sites Classés et Inscrits, des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique) et des ENS (Espaces Naturels Sensibles). En classant l'ensemble des Ardoisières comme tel, la DREAL des Pays de la Loire (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et le Conseil Général de Maine-et-Loire mettent en avant cet espace et révèlent sa richesse historique et écologique.

Ainsi, en 1993, dix ans après que le musée de l'ardoise ait ouvert, le site de 3 ha sur lequel il s'inscrit est répertorié comme site classé, sous la dénomination «ARDOISIÈRES DE L'UNION ET DU PETIT PRÉ». Ce site, surnommé le «petit site», comprend les bâtiments du musée de l'ardoise, trois vieux fonds, ainsi que les anciennes buttes des fendeurs (constituées des déchets de schiste ardoisier) progressivement recouvertes par une végétation arborée.

Mis en place par la loi du 2 mai 1930, les sites inscrits et les sites classés sont des zonages réglementaires, recensés dans notre cas par la DREAL Pays de la Loire, comprenant « des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ».<sup>1</sup> Le classement de cet espace constitue une protection forte étant donné que «le classement d'un site garantit à long terme (mesure inaliénable) le maintien en l'état des lieux, en réglementant tous les travaux susceptibles de modifier ou de détruire l'état ou l'aspect des lieux, et évite toute opération d'aménagement et la réalisation de travaux lourds et dégradants.»<sup>2</sup>

Le classement du «petit site» constitue un premier pas vers la préservation de l'ensemble du paysage des Ardoisières.

Cet ensemble (hormis le site des Fresnais et de Monthibert) sera en effet classé en zone d'intérêt faunistique et floristique quelques années plus tard, défini comme la ZNIEFF de type 2 «Anciennes

ardoisières d'Angers-Trélazé». Une préservation qui, même si elle n'a pas de valeur réglementaire, commence à ancrer dans la mémoire collective que ce site recèle des richesses environnementales qu'il faut préserver.

Cette reconnaissance de la richesse floristique et faunistique du site des Ardoisières sera par la suite renforcée à l'échelon inférieur, celui du Département, le Conseil Général, classant le site en ENS en 1996.

Le classement en ENS par le département va non seulement renforcer la préservation de cet espace mais aussi introduire une notion de gestion, de valorisation et d'ouverture au public de ce dernier. En effet, le Conseil Général du Maine-et-Loire définit ainsi un ENS : «c'est un site naturel offrant un intérêt majeur sur le plan paysager, géologique ou écologique et pour lequel le Département mène une politique de préservation et de valorisation» et ajoute que «l'accompagnement du Département est conditionné au respect de la charte ENS qui préconise une démarche globale de préservation des sites dans un esprit de développement durable, ainsi qu'une ouverture au public dans le respect des milieux.»

À partir de 1996, les friches minières des Ardoisières commencent donc à être perçues comme un espace digne d'intérêt, comme un patrimoine, qui ne doit plus être clôturé et laissé à l'abandon. Le schéma de recensement et de gestion des ENS de l'Anjou de 1996 évoque d'ailleurs «un site unique pour l'exploitation du schiste ardoisier et pour sa culture industrielle» avec pour enjeux « la gestion du paysage, du patrimoine historique et industriel devant conduire à l'élaboration d'une charte de gestion accompagnée d'une étude de risque et de protection du site». La patrimonialisation est donc en marche, et laisse entrevoir que cet ensemble de 300 ha constitue une ressource réelle pour le territoire, devant être préservée sur le plan historique et environnemental.



i66

Le site classé de l'Union et du Petit Pré, anciennes buttes où les fendeurs d'ardoise travaillaient

1. Article L341-1 du Code de l'environnement

2. Lacroix Pascal, "Plan de conservation en faveur de l'orpin d'Angers (Sedum andegavense (DC.) Desv.) en région Pays de la Loire", p. 15

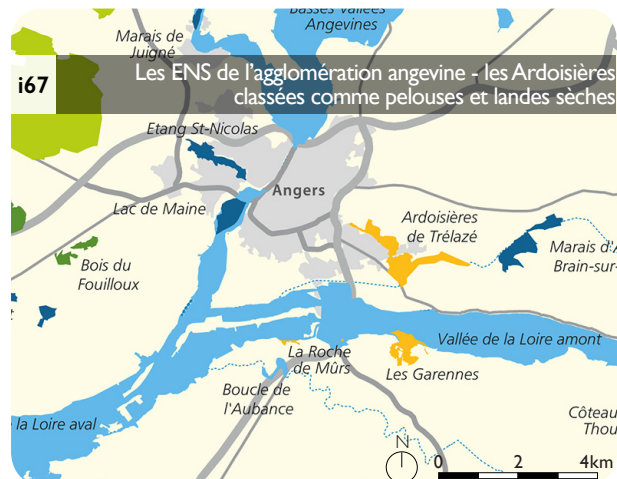
Cette ressource est confortée en 2000, par le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, du Val de Loire et notamment de la portion de ce dernier entre Sully-sur-Loire et Chalonnes. En effet, la zone classée au patrimoine mondial passe à proximité directe des Ardoisières, qui si elles ne sont pas inscrites dans le zonage principal dit «périmètre stricte», le sont dans l'espace tampon.

L'ensemble du territoire communal de Trélazé est concerné par la zone tampon du bien inscrit «Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes». Cette zone tampon a pour objectif de tenir à distance des aménagements qui risqueraient d'altérer l'intégrité du site, et au sein de cette zone il convient de veiller à éviter tout impact négatif de covisibilité avec le périmètre strict.

De plus, la commune de Trélazé est incluse dans le plan de gestion Val de Loire de l'UNESCO, qui a été approuvé et co-signé par les deux Préfets des Régions Centre - Val de Loire et Pays de la Loire en novembre 2012. Et bien que ce document ne dispose pas de portée réglementaire, il constitue tout de même «un cadre de référence visant à garantir un développement économique et social en se basant sur les valeurs patrimoniales et paysagères existantes.»<sup>1</sup> Ainsi, les Ardoisières deviennent un patrimoine à part entière qu'il convient de mettre en valeur et d'inscrire au coeur du développement de la commune.

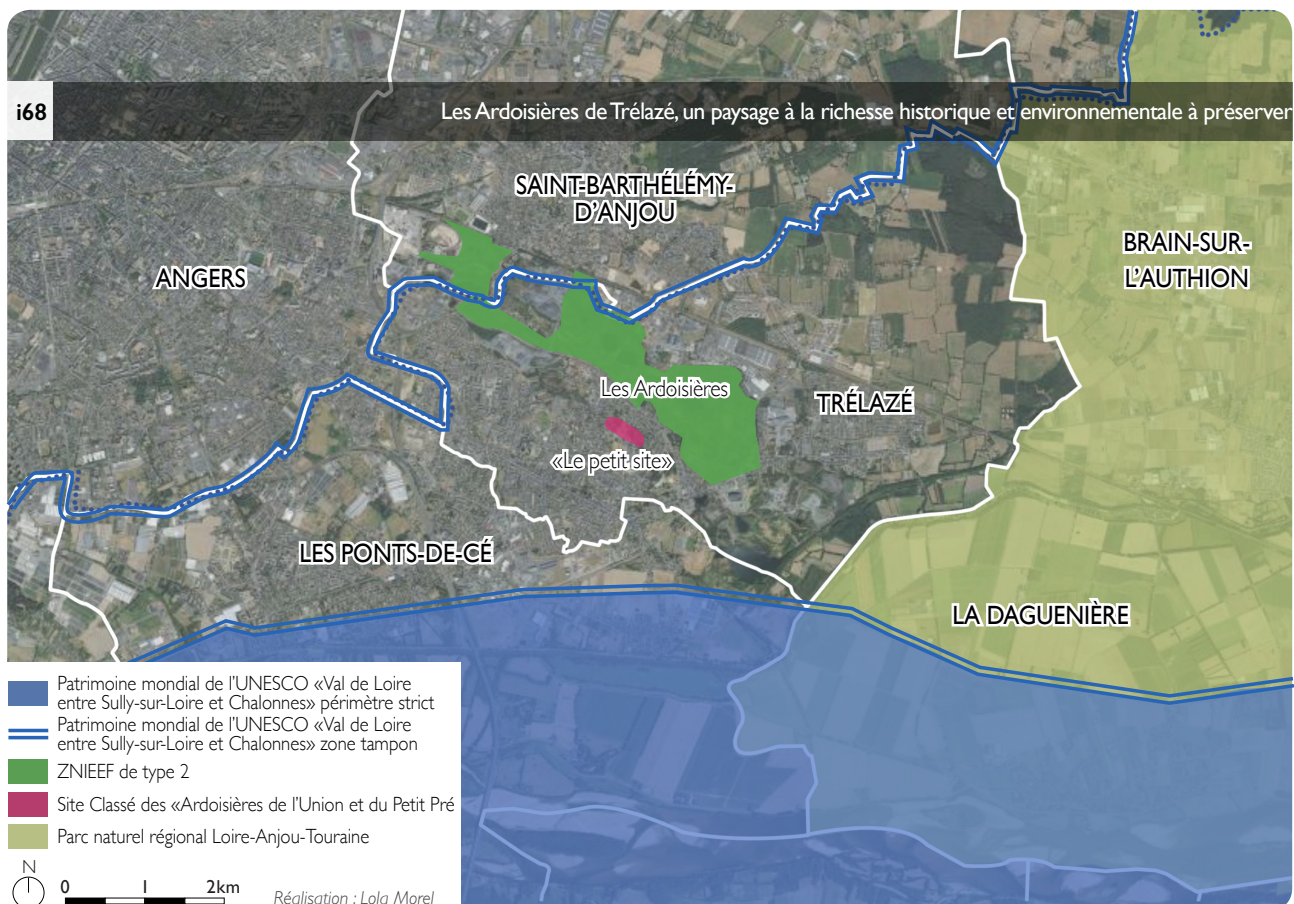
1. Atelier AVENA, "Analyse paysagère - Reconversion du site Napoléon - Commune de Trélazé - Document provisoire Mars 2017", p.8

À partir de ce moment, la commune et ALM, ne peuvent plus ignorer les Ardoisières.



Source : <http://www.maine-et-loire.fr/services-et-infos/carte-des-espaces-naturels-sensibles/>

PAYSAGES DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)	
	Rivières et vallées alluviales (18)
	Etangs, marais et tourbières (33)
	Bois et forêts (21)
	Complexe bocager (2)
	Pelouses et landes sèches (13)
	Plaines agricoles méridionales (2)
Nom de site	
	Propriété départementale
	Limite départementale
	Principales agglomérations
	Autoroute
	2x2 voies
	Principales routes
	Principaux cours d'eau



## UNE RECONNAISSANCE ET UNE COMPRÉHENSION DE LA VALEUR DE CE PATRIMOINE PLUS TARDIVE POUR L'AGGLOMÉRATION ANGEVINE ET LA COMMUNE DE TRÉLAZÉ

À partir des années 2000, la commune de Trélazé ainsi que l'actuelle communauté urbaine ALM, prennent donc peu à peu conscience que les Ardoisières représentent un patrimoine à préserver et à révéler. Cependant, bien que ces deux instances conviennent qu'il faille réhabiliter ces friches, elles ne savent pas comment le faire.

Ainsi, tandis qu'en 2000, Marc Goua, maire de Trélazé, déclare à «Trélazé magazine» : *«ce paysage unique, témoin du travail des hommes, possède également une valeur patrimoniale, qu'il s'agit de mettre en valeur»*<sup>1</sup>, l'agglomération angevine, elle, reconnaît sans détour *«qu'il n'y a pas de projet à propos des Ardoisières.»*<sup>2</sup>. Qu'il s'agisse donc de la Ville ou de l'agglomération, au début des années 2000, ni l'une, ni l'autre ne savent que faire des Ardoisières, même si elles comprennent petit à petit qu'il y a là une ressource pour le territoire.

Ce manque de vision et de projet va conduire à la démolition de certains bâtiments des anciens sites ardoisiers. En effet, alors que l'agglomération acquiert en 2002 près de 200 ha des Ardoisières, elle va dans les trois années qui suivent, engager des démolitions sans pour autant savoir ce qu'il adviendra de ces sites par la suite.

Les différentes protections que nous avons évoquées précédemment et qui ont été mises en place sur les Ardoisières, visent pour l'essentiel la préservation de la biodiversité des sites et non pas celle de son histoire et de ses éléments patrimoniaux industriels et miniers. En effet, les bâtiments industriels que l'on retrouve sur les Ardoisières ne font l'objet d'aucune protection réglementaire, à une exception près, ceux du site classé de l'Union Petit Pré.

Et cela va poser un réel problème, car comme nous l'explique Vincent Veschambre, près d'un tiers de ces bâtiments (17 exactement), qui étaient occupés autrefois par les machines mais aussi par les ateliers des fendeurs dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, vont être détruits en 2005. Ce sera le cas notamment des ateliers de surface du puits de l'Hermitage et d'un certain nombre de ruines disséminées sur l'ensemble du site. Et si aujourd'hui les Ardoisières nous laissent à voir les chevalements, et le travail manuel du fendage par le bais du musée de l'ardoise, il reste en revanche beaucoup moins de traces de l'activité ardoisière de jour du XX<sup>ème</sup> siècle, ce qui, selon moi, manque cruellement dans la préservation de cette histoire, mais nous y reviendrons par la suite.

Ainsi, l'agglomération angevine et la commune, ne sachant que faire de ces 200 ha, commencent par démolir certains bâtiments, pour sécuriser le site. Et en parallèle, au début des années 2000, elles commandent une étude à un bureau d'études spécialisé, afin d'obtenir des propositions de réhabilitations. Cette étude, confiée à un bureau anglo-saxon, propose la construction d'une enseigne sportive sur le site. Mais la commune et l'agglomération avaient déjà réfléchi à cela auparavant, et conclut que ce n'était pas réalisable du fait de problèmes d'acquisitions foncières sur la rocade.

Puis vient le temps comme nous l'avons vu, de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du Val de Loire, mais aussi le temps de la «Loire à Vélo.» En effet, depuis 1995, les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, conduisent de pair le projet de cet itinéraire destiné aux piétons et aux cyclistes, reliant ces deux régions et permettant notamment de découvrir les bords du fleuve.



i69 La destruction des ateliers du jour de l'Hermitage en 2005

Source : Philippe Cayla, novembre 2005

### La Loire à Vélo

Une marque pour se développer,



i70 La «Loire à Vélo», vecteur d'attractivité touristique et de développement pour la commune de Trélazé et ALM

Source : <https://fr.slideshare.net/missionvaldeloire/la-loire-vlo-une-marque-pour-se-dvelopper>

1. Veschambre Vincent, "Quand le risque l'emporte sur le patrimoine : stratégies de démolition et de réutilisation d'anciens sites industriels à Trélazé (Maine-et-loire)", p.20

2. Veschambre Vincent, "Quand le risque l'emporte sur le patrimoine : stratégies de démolition et de réutilisation d'anciens sites industriels à Trélazé (Maine-et-loire)", p.28

Cet itinéraire est «à la fois un service et une réelle destination touristique, mettant en continuité les richesses humaines, patrimoniales, gastronomiques et viticoles du Val de Loire.»<sup>1</sup> La «Loire à Vélo» va devenir en une dizaine d'années, un réel vecteur d'attractivité pour les territoires traversés (notamment du fait du classement au patrimoine mondial) permettant de mettre en valeur leur patrimoine. Cette valorisation touristique s'exprime par exemple par la création de la marque «Loire à Vélo», par celle d'un guide du routard spécifique «Loire à Vélo», ou encore par la désignation en 2012 de cet itinéraire, comme «Meilleur projet touristique d'Europe» par la «British Guild of Travel Writers» (association des journalistes de tourisme britanniques), où il est présenté comme «le projet éco-touristique le plus long et le plus ambitieux de cette dernière décennie».

Et quand ce tracé est inauguré en 2005 entre Angers et Tours (passant à proximité des Ardoisières, au niveau de la commune ligérienne des Ponts-de-Cé), la commune de Trélazé et ALM comprennent que les Ardoisières peuvent être une richesse pour le territoire et qu'elles peuvent jouer un rôle dans le développement touristique de l'agglomération. Ainsi, le devenir du site prend forme et il ne s'agit plus de masquer cet espace ou d'en démolir les témoins de l'activité ardoisière, mais au contraire de le préserver, de le mettre en valeur et de l'ouvrir au public.

À la fin de l'année 2004, une étude et un diagnostic sur le modèle touristique d'ALM débouchaient également sur un plan de stratégies et d'actions. Ces deux documents se retrouvent alors au sein du Schéma Directeur du Tourisme de l'Agglomération Angevine approuvé en 2006.<sup>2</sup> Ce schéma a pour objet de déterminer les potentialités et les relais disponibles sur l'ensemble des territoires de l'agglomération afin de favoriser le développement et le renforcement de l'activité économique par le tourisme sous toutes ses formes.

L'étude, réalisée par Planeth Consultants, met en évidence que le «classement au patrimoine mondial de l'UNESCO du Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes va apporter une marque propre à Angers Loire Métropole au titre des paysages culturels qu'il conviendra de soutenir par une offre appropriée». De plus, la réalisation de la «Loire à Vélo» entre Tours et Angers, permet également à l'agglomération d'envisager un regain d'attractivité touristique. Ces deux éléments combinés et le fait qu'ils s'inscrivent non loin des Ardoisières est alors un vrai plus pour la réhabilitation de ces friches.

En effet, les Ardoisières sont incluses dans cette stratégie de développement par le tourisme comme l'objectif opérationnel 1.2, et sont définies comme un élément du territoire nécessitant «une valorisation du patrimoine culturel en confortant les pôles identitaires».

L'idée principale est de «développer l'apparition d'un tourisme culturel et d'un espace à la disposition des clientèles de proximité et des publics scolaires». Le schéma directeur met ici en avant les atouts culturels et patrimoniaux des Ardoisières, mais explique également clairement (un peu trop d'ailleurs par le terme «disposition») que les Ardoisières doivent être ouvertes au public. Et c'est dans ce schéma du tourisme d'ALM qu'est évoqué pour la première fois l'idée de réaliser un parc sur une partie des 200 ha acquis par l'agglomération en 2002.

De plus, le schéma directeur du tourisme d'ALM, explique que l'aménagement des Ardoisières doit permettre «la redécouverte et la réappropriation du patrimoine industriel par la population locale, ambassadrice du territoire».

Plus largement le site devra s'inscrire dans une grande stratégie de développement économique en autorisant des «synergies particulières» avec «d'autres équipements et parcours d'interprétation développés sur les bords de Loire, avec les autres activités de tourisme économique», et donc bien entendu avec la «Loire à Vélo»

Enfin «la valorisation du minéral comme élément identitaire complémentaire au végétal» est l'un des principaux effets attendus sur le site.

Les Ardoisières, sont donc à partir de 2006, pensées comme une ressource économique pour le re-développement de la commune de Trélazé mais aussi comme une ressource support permettant la mise en valeur de la ville d'Angers, en reliant par exemple (physiquement mais aussi dans les mentalités) cette dernière au Val de Loire, par le biais d'un tronçon secondaire de la «Loire à Vélo» (chose qui sera réalisée en 2009). Enfin, depuis 2006, les Ardoisières sont aussi considérées comme une ressource identitaire, permettant à la fois la différenciation du territoire, mais aussi l'appropriation de ce dernier. En effet, le passé minier et l'identité des Ardoisières ne doivent plus être mis de côté mais bel et bien révélés, dans le but d'unir les populations et de créer un sentiment d'appartenance.

À partir de cet instant, l'idée du re-développement de la commune de Trélazé par le tourisme et la culture passée est donc lancée, et les Ardoisières en seront le support.

1. Région Centre Val de Loire et région Pays de la Loire, «la Loire à Vélo, un parcours unique à vivre intensément, dossier de presse 2016, p.

2. L'ensemble des citations des paragraphes suivants, proviennent du schéma directeur du tourisme d'Angers Loire Métropole.



Depuis leur abandon, les friches ardoisières de Trélazé représentent malgré elles une coupure au sein du tissu urbain de Trélazé. En effet, en perdant son activité ardoisière, la commune a également perdu sa centralité. Pour autant, l'abandon progressif de ces sites depuis les années 1970 a permis de faire naître une nouvelle richesse liée au génie du lieu de cet espace.

En effet, aujourd'hui, les Ardoisières ont une âme qui leur est spécifique. Ces friches sont le support d'un paysage insolite et poétique créé au fil des siècles d'exploitation mais aussi au fil des années d'abandon. Entre zones humides des vieux fonds, milieux secs du schiste ardoisier, ou encore milieux re-colonisés par une végétation pionnière, les friches ardoisières de Trélazé possèdent une identité paysagère qui leur est propre, ainsi qu'une biodiversité riche et rare. De plus, cet espace de quatre kilomètres de long, sur près d'un kilomètre de large porte les traces d'un passé révolu, mais qui pendant plus de six siècles a modelé la commune de Trélazé, et qui fait aujourd'hui encore son identité. Les chevalements, bâtiments industriels, mais aussi les terrils et les vieux fonds sont un véritable livre ouvert sur l'histoire ouvrière de Trélazé, qu'on ne peut laisser disparaître.

Pourtant, alors que dès 1979, la population et les anciens ardoisiers tentent de préserver cet héritage par le biais d'une association et la création du musée de l'ardoise, la commune et l'agglomération angevine, elles, souhaitent plutôt oublier ce passé et ce paysage.

La protection de ce dernier dans les années 1990, par la région Pays de la Loire et par le département du Maine-et-Loire, via les outils Sites Classés, ZNIEFF et ENS, va initier finalement un processus de patrimonialisation pour les Ardoisières. Processus qui se renforcera, avec le classement en 2000, au patrimoine mondial de l'UNESCO, du Val de Loire et notamment de la portion entre Sully-sur-Loire et Chalonnes, dont le périmètre strict de protection passe à proximité directe des Ardoisières, celles-ci s'inscrivant dans la zone tampon du périmètre.

Ainsi, à partir du début des années 2000, les protections mises en place sur les Ardoisières et la reconnaissance qu'elles apportent à ce paysage, ouvrent les yeux de l'agglomération et de la commune de Trélazé, sur les potentialités de cet espace.

L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du Val de Loire, mais aussi l'inauguration d'un tronçon du parcours de la «Loire à Vélo», passant à proximité des Ardoisières, ainsi que le schéma directeur du tourisme d'ALM, vont définitivement convaincre Trélazé et l'actuelle communauté urbaine Angers Loire Métropole, que les Ardoisières constituent un patrimoine à part entière à préserver, révéler, et ouvrir au public. À partir de cet instant, les 200 ha de friches ardoisières achetées en 2002 par ALM, sont vus comme une ressource économique, comme une ressource support mais aussi comme une ressource identitaire, à valoriser.

### 3

## ENTRE IDENTITÉ PASSÉE À RÉVÉLER, ET IDENTITÉ FUTURE À CRÉER, UNE POLITIQUE CULTURELLE ET TOURISTIQUE FORTE AU COEUR DU PROJET DE RÉGÉNÉRATION URBAINE DE TRÉLAZÉ

Ayant mesuré toute la valeur de son histoire ouvrière, la commune de Trélazé, va enclencher une politique culturelle forte autour de ce patrimoine. Entre identité passée et identité future, culture et tourisme prennent petit à petit leur place, et deviennent les bases du re-développement de cette banlieue populaire. Mais cela ne saurait suffire tant la commune selon son maire *«doit jouer sur tous les niveaux»*. Ainsi la politique culturelle menée par la municipalité, va s'inscrire dans un projet de territoire bien plus global, ayant pour objectif de renverser l'image de la commune et de la rendre à nouveau attractive.

Quels projets de réhabilitation ont été mis en œuvre sur les friches ardoisières ? Comment l'histoire passée de ces friches est-elle ou sera-t-elle mise en lumière afin de différencier le territoire et le remettre sur le devant de la scène ? Comment les Ardoisières, au fil des années peuvent-elles servir de support à une culture d'avenir ? Quelles place ont-elles dans le projet global de régénération de la commune ? Et quel est le contenu de ce projet (ou plutôt de ces projets) ?

Dans un premier temps nous nous attarderons sur l'aménagement du parc des Ardoisières, qui prend place au cœur du sillon ardoisier. Nous verrons comment le bureau d'études sélectionné a révélé le génie de ce lieu et son histoire, tout en permettant de le rendre accessible au public. Puis nous discuterons des projets futurs qui prendront place sur les friches ardoisières et notamment sur la carrière Napoléon. Ensuite, nous verrons comment la commune de Trélazé a petit à petit fait le lien entre culture passée et culture future, permettant ainsi de distinguer son territoire. Enfin, nous constaterons que la politique touristique et culturelle forte menée par la mairie s'insère dans un projet de territoire tout aussi solide, qui a pour but de redynamiser la commune, de la rendre attractive et de résorber ses dysfonctionnements.

## 3.1 ENTRE IDENTITÉ PASSÉE ET POLITIQUE TOURISTIQUE, LE PAYSAGE ARDOISIER MIS SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

### L'AMÉNAGEMENT DES FRICHES MINIÈRES EN UN PARC NATUREL QUI MET EN AVANT LA CULTURE PASSÉE DES ARDOISIÈRES ET PROTÈGE SON PAYSAGE

Comme nous l'avons expliqué, en 2002 ALM rachète 200 ha des Ardoisières, et à partir de 2006, le schéma directeur du tourisme, réalisé par Planeth Consultants, fait prendre conscience à l'agglomération et à la commune de Trélazé que ce site recèle de vraies potentialités qu'il faut valoriser. Cette mise en lumière, comme le préconise le schéma directeur, passe par l'ouverture au public d'une partie des Ardoisières, dans le but d'améliorer le cadre de vie des Trélazéens et des Angevins, mais aussi et surtout de développer le tourisme sur l'agglomération.

Dans les années 1970, deux parcs avaient déjà été ouverts sur les anciens sites d'extraction des Ardoisières. Ainsi, sur la commune de Trélazé, un petit parc, le parc du Vissoir, avait été créé, sur un espace détaché du grand sillon ardoisier qui n'était plus en activité depuis longtemps. Mais un second parc, plus important, avait été réalisé durant cette période, sur la commune de Saint-Barthélémy : le parc de la Paperie. Ce parc, malgré son aspect naturel, ne l'est pas du tout. En effet, à l'époque, l'aménagement réalisé n'avait pas vraiment respecté les lieux, remodelant entièrement ces derniers, et ne préservant ni la faune, ni la flore en place.

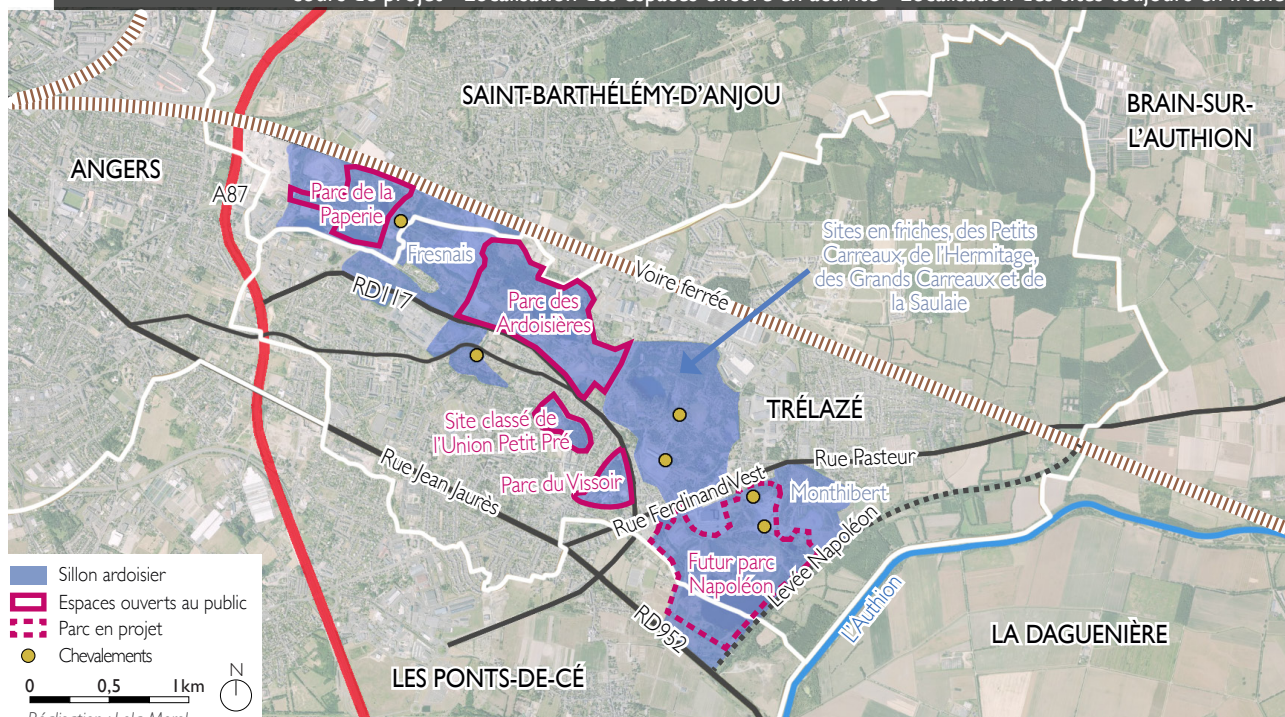
Puis, en 2008, c'est au tour du parc des Ardoisières de prendre place sur les anciens sites d'exploitation de l'ardoise. Contrairement aux deux autres précédemment cités, ce parc se situe en plein cœur du sillon ardoisier, et assume sa position. En effet, la Paperie et le Vissoir, ont été réalisés sur des petits espaces, un peu cachés, et dont à l'époque on ne savait que faire. À l'inverse, le parc des Ardoisières s'inscrit en plein cœur de la commune, prouvant qu'aujourd'hui cette dernière n'a plus honte de son histoire, la révèle au grand jour et compte bien en tirer parti.

Afin de réaliser ce projet d'envergure, un appel d'offre est donc lancé en 2008, pour aménager cet espace central en parc.

Celui va s'intégrer dans la Trame Verte et Bleue définie par le SCOT Angers Loire (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé en 2011, mais déjà en cours d'élaboration en 2006. Et dès 2007, la notion de Trame Verte et Bleue existe au sein du SCOT Angers Loire, à travers le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui affirme la volonté de "préserver et valoriser cette armature verte et bleue dans sa diversité d'occupation et d'ambiances pour consolider les valeurs essentielles du cadre de vie local".<sup>1</sup>

i71

Les Ardoisières aujourd'hui : localisation du Parc des Ardoisières et des espaces déjà ouverts au public ou en cours de projet - Localisation des espaces encore en activité - Localisation des sites toujours en friches



Lors de l'élaboration des documents de travail du DOG (Document d'Orientations Général), les Ardoisières sont d'ores et déjà présentées comme un enjeu important permettant de renforcer notamment la Trame Verte par le confortement d'une liaison écologique.

Ainsi, depuis 2007, le futur parc urbain des Ardoisières a vocation à devenir un maillon de la chaîne écologique de la région angevine. Afin que celui-ci prenne tout son sens, il faudra qu'il soit à terme, relié aux berges de l'Authion, lui-même lié à la Loire. Comme nous le verrons, cette liaison est en projet à travers l'aménagement futur de la carrière Napoléon en un parc touristique et de loisirs qui jouera un rôle essentiel dans la Trame Verte et Bleue, reliant le parc des Ardoisières à l'Authion, mais aussi reliant Angers à la Loire.

L'appel d'offre pour le parc urbain des Ardoisières est remporté par l'Atelier CEPAGE, un bureau d'études de paysagistes écologues localisé à Paris, qui par sa double compétence paysage / écologie porte une très grande attention à la préservation des sites naturels. Le futur parc urbain des Ardoisières devant s'inscrire dans la Trame Verte et Bleue approuvée en 2011, le choix de ce bureau d'études est révélateur d'une volonté de préservation écologique du site, que Nathalie Cadiou et son équipe vont mettre un point d'honneur à respecter, comme ils le font d'ailleurs pour chacun de leurs projets.

Nathalie Cadiou explique : «pour nous, les écologues sont indissociables du travail d'un paysagiste. Dans notre agence, en fait il nous semble même impensable qu'un paysagiste ne soit pas aussi écologue. Parce que de fait, nous avons des réflexes que d'autres paysagistes n'ont pas». Des réflexes qui, nous allons le voir, ont permis de préserver ce paysage tout en le mettant en valeur et en le re-développant.

Ainsi, ce bureau d'études répondait tout à fait aux nouvelles attentes d'ALM et de la commune de Trélazé pour l'aménagement des 200 ha des Ardoisières, d'autant plus que leurs domaines de prédilections sont les suivants :

- la création de Parcs naturels urbains (8 références sur 14 sur leur site internet)
- les aménagements paysagers et écologiques en site sensible (5 références sur 14, dont une pour l'aménagement de plusieurs ENS)
- la renaturation de cours d'eau et les aménagements de berges
- la création de circulations douces et de voies vertes
- la création de bassins d'eaux pluviales
- la valorisation touristique des ressources naturelles<sup>2</sup>

Entre 2008 et 2013, et pour un budget de 1,5 millions d'euros HT, le bureau d'études CEPAGE, a donc réalisé un parc qui respecte à la fois la nature et l'histoire du site, mettant en valeur cet espace afin qu'il soit attractif et devienne une ressource pour la commune.



L'aménagement du parc des Ardoisières, consiste en la réalisation d'une promenade qui révèle l'identité du site, entre milieu minéral, végétal et aquatique.

Les actions menées ont consisté pour l'essentiel à revoir la topographie générale du site, à ouvrir des cheminements et des perspectives, à mettre en valeur les marqueurs historiques du site, et à gérer les milieux diversifiés, pour que chacun d'eux y trouve sa place.

Au sein de ces milieux, les paysagistes/écologues ont donc tracé des cheminements naturels, doux et peu marqués, qui sont équipés de divers mobiliers, tables, bancs, petites installations sportives et panneaux pédagogiques, afin de rendre le site pratique, attrayant, et de révéler son histoire. Ainsi, les panneaux informatifs permettent de se déplacer tout en découvrant et comprenant l'évolution historique du lieu.

Les sentes créées épousent les reliefs, contournent les trous d'extraction, amènent vers des zones humides préservées et reconstruites, traversent ces dernières grâce à des passerelles en bois, et accompagnent vers les terrils qui deviennent des points hauts d'observation. Elles permettent de découvrir le site et de se l'approprier sans pour autant le dénaturer. L'atelier CEPAGE a fait en sorte que les cheminements ne traversent pas d'espaces fragiles, ce qui aurait porté atteinte à la biodiversité. Nathalie Cadiou a sa vision écologique des choses : *«par exemple sur le parc des Ardoisières, on a pas mal d'oiseaux qui nichent au sol dans les prairies. Donc logiquement on a décidé de ne pas créer de chemins qui viennent au milieu des espaces ouverts pour ne pas abîmer les habitats de ces oiseaux. Pour nous c'est instinctif, on n'y réfléchit même pas quoi, c'est normal.»*<sup>1</sup>

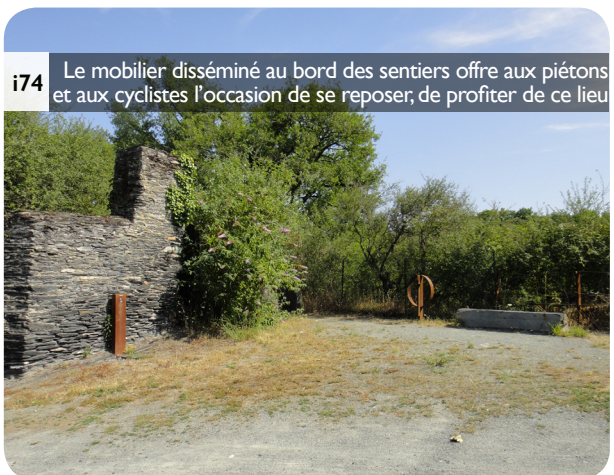
De plus, l'atelier CEPAGE a dès le début, souhaité préserver et mettre en avant la minéralité du lieu estimant que cette dernière représentait l'identité principale des Ardoisières, puisqu'elle reflète l'histoire de siècles d'extraction et de déchets accumulés. Il était donc essentiel de la préserver même si cela fut compliqué : *«on avait la volonté de garder cette minéralité du site mais ça n'a pas été simple car souvent la végétation veut reprendre ses droits.»*<sup>2</sup>

Et en effet, la végétation pionnière qui a re-colonisé le site est omniprésente sur ces friches. Elle apporte aux Ardoisières une biodiversité riche et rare en même temps qu'une atmosphère insolite et particulière. Cette végétation doit bien entendu être préservée, mais elle ne doit cependant pas recouvrir l'identité minérale du site. Il fallait donc

que ces deux milieux cohabitent et ne fassent qu'un. C'est pourquoi l'atelier CEPAGE grâce à un plan de gestion différenciée, a maintenu l'aspect minéral du site, mais aussi sa végétation pionnière, sans que ces deux milieux ne deviennent concurrents. Ce plan de gestion a défini quelles zones il fallait éclaircir, quelles autres pouvaient être maintenues en l'état et enfin quels espaces pouvaient se refermer naturellement. Mais il a aussi vocation, de par son phasage dans le temps, à orienter les actions d'entretien de la commune pour que perdurent et cohabitent ces deux milieux.



Réalisation : Lola Morel



Réalisation : Lola Morel



Réalisation : Lola Morel

1. Entretien téléphonique avec Nathalie Cadiou porteuse du projet du parc des Ardoisières au sein du bureau d'études Atelier CEPAGE, le 31/07/2017, voir annexe 2. Entretien téléphonique avec Nathalie Cadiou porteuse du projet du parc des Ardoisières au sein du bureau d'études Atelier CEPAGE, le 31/07/2017, voir annexe

En effet, un plan de gestion différenciée est quelque chose qui se réalise sur le long terme, et auquel l'atelier CEPAGE participe même après la fin de l'aménagement. Afin que ce site soit préservé, et qu'il corresponde aux besoins des visiteurs, les paysagistes écologues reviennent deux à trois fois sur les lieux, tous les ans dans le but de voir ce qui a marché ou non. Ils peuvent alors trouver des solutions et travailler autrement sur ce qui n'a pas fonctionné ou qui pourrait mieux le faire. «Par exemple, grâce au suivi de la gestion du site, on a éclairci certaines mares, qui s'étaient un peu trop refermées, ou encore on a gommé certains chemins dont une mauvaise utilisation était faite.»<sup>1</sup>

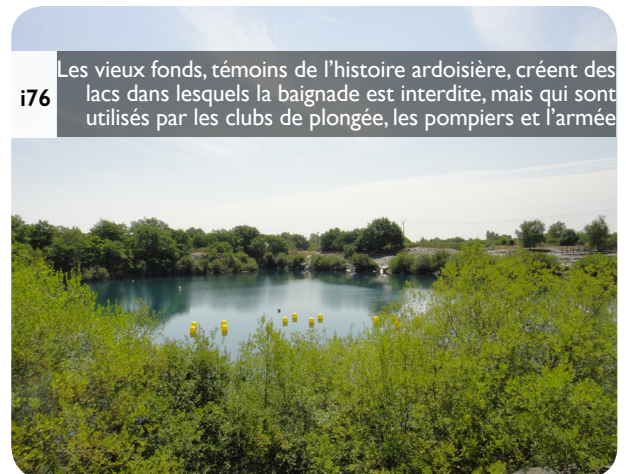
Enfin, les milieux humides sont une composante à part entière de ce paysage. Les vieux fonds rappellent le passé d'extraction à ciel ouvert et sont bien évidemment mis en valeur par le biais des cheminements qui y mènent. La baignade, comme je l'ai déjà dit est interdite au sein de ces «lacs», mais ils sont utilisés par les deux clubs de plongée de la commune, ainsi que pour l'entraînement des pompiers et de l'armée. Nathalie Cadiou m'explique donc que la préservation de ce paysage passe aussi par les utilisateurs, comme les pompiers et l'armée dont la présence permet de maintenir en l'état le paysage et d'éviter les usages non appropriés d'autres utilisateurs.

Les Ardoisières sont aussi le lieu de passage de deux ruisseaux : le Lapin et le Mongazon. Le Mongazon n'est pas présent au niveau du parc des Ardoisières. Il débute plus au Sud, sur le site de la carrière Napoléon où il rejoint l'Authion. En revanche, le Lapin lui, coule au Nord de ce parc. Du moins tel est le cas aujourd'hui. En effet, avant l'intervention des paysagistes, ce ruisseau avait été en grande partie busé, mais aussi détourné vers le Nord lors de la période d'exploitation, et il n'était donc plus visible à certains endroits. L'atelier CEPAGE a souhaité le ré-ouvrir, pour que l'eau soit présente en continu dans le parc, mais aussi pour rappeler aux visiteurs l'évolution de ce dernier. Avant d'être le lieu des exploitations intensives de l'ardoise, les Ardoisières étaient constituées de marais, de champs et de vergers, alimentés en eau par le ruisseau du Lapin, qui a par la suite lui-même été alimenté par les eaux d'exhaure, lui donnant aujourd'hui sa couleur rouge orangée, témoignant des oxydes de fer, remontés des entrailles de la terre.

La mise au jour du ruisseau du Lapin rappelle donc l'évolution des Ardoisières depuis le IX<sup>ème</sup> siècle. Une évolution qui a également été révélée par la création d'une zone humide. Nathalie Cadiou nous

explique qu'il a suffit de creuser de 50 cm le sol pour que cette eau, qui a toujours été présente soit visible.

De plus, comme le schéma directeur du tourisme de l'agglomération angevine le précise, l'un des buts de ce parc est de faire redécouvrir à la population et aux touristes le passé industriel de la commune de Trélazé, afin que le territoire puisse se différencier et proposer quelque chose d'original.



i76 Les vieux fonds, témoins de l'histoire ardoisière, créent des lacs dans lesquels la baignade est interdite, mais qui sont utilisés par les clubs de plongée, les pompiers et l'armée

Réalisation : Lola Morel



i77 Le ruisseau du Lapin remis à ciel ouvert, renforce la biodiversité que l'on trouve au sein du parc, mais crée aussi le lien d'une trame bleue

Réalisation : Lola Morel



i78 La zone humide re-crée offre un espace en eau supplémentaire et une balade rythmée entre les différents milieux

Réalisation : Lola Morel

1. Entretien téléphonique avec Nathalie Cadiou porteuse du projet du parc des Ardoisières au sein du bureau d'études Atelier CEPAGE, le 31/07/2017, voir annexe

Cela passe, comme nous l'avons vu, par la création d'un parcours thématique composé de panneaux d'informations sur l'histoire ardoisière et sur la biodiversité, mais aussi par la mise en valeur des vieux fonds, et de la minéralité du site, qui participent au génie du lieu.

Afin de renforcer la symbolique liée à l'histoire ardoisière, l'atelier CEPAGE a également créé «le chemin de l'air» symbolisé par des billes de bois, qui est un rappel des anciennes canalisations de surface alimentant en air comprimé les marteaux-piqueur des mineurs.

Enfin, révéler le «patrimoine culturel» des Ardoisières passe par la mise en valeur de ses édifices industriels et de l'habitat ouvrier. Ce dernier, est visible dans le parc, au niveau du hameau des Favreaux, ancien hameau de «taudis», aujourd'hui en ruines, mais qui a été préservé, consolidé et que l'on peut découvrir au détour d'un chemin. Quant à la mise en valeur des édifices industriels, elle concerne les points hauts du site qui ne sont rien d'autre que les terrils ardoisiers. Ces derniers ont modifié le profil topographique du territoire et sont en eux-mêmes révélateurs du passé historique de cet espace. Ils permettent aujourd'hui de rendre visibles d'autres marqueurs historiques : les chevalements. En effet, dans le périmètre du parc, on ne retrouve pas ces édifices, mais en montant sur les terrils ardoisiers, on peut les observer au loin.

De plus, les terrils sont également essentiels selon Nathalie Cadiou pour relier les Ardoisières au reste de la commune. Le fait de prendre de la hauteur, permet d'embrasser du regard l'ensemble de celle-ci, de la comprendre et de raccorder visuellement cet espace à ceux qui l'entourent.

Par l'aménagement de ce parc, l'atelier CEPAGE, a ainsi voulu travailler sur la coupure urbaine que représentent les Ardoisières. Selon le bureau d'études, bien que les sites en friches des Ardoisières imposent une coupure au sein du tissu urbain, ce sont avant tout les aménagements qui ont été réalisés autour de cet espace, qui l'ont petit à petit isolé. L'un des buts du parc était donc de relier les différentes entités de la commune, chose qui a été en partie réalisée. L'atelier a travaillé comme nous venons de le dire sur les vues offertes depuis le parc des Ardoisières vers l'extérieur, mais aussi sur les vues offertes depuis l'extérieur vers ce parc.

Comme souligné précédemment, la pénétrante réalisée à la fin des années 1990, a renforcé cette coupure que l'on observe entre les espaces urbanisés de la commune et les Ardoisières. En effet, cette route au trafic important et rapide, ne

permet pas d'accéder au parc des Ardoisières, physiquement ou visuellement. Pour remédier à cela, les paysagistes écologues, ont joué sur l'aspect visuel, mais malheureusement beaucoup moins sur l'aspect physique de la coupure.

Ils ont mis en place une signalétique spécifique, pour essayer d'améliorer la visibilité du parc au sein du tissu urbain.

Ainsi, les entrées et sorties, sont indiquées par de grands blocs d'ardoise et des panneaux tandis que



i79

Ancien hameau des Favreaux au Nord du parc

Réalisation : Lola Morel



i80

Vue sur les chevalements et sur la commune depuis un point haut du site, formé par un terril

Réalisation : Lola Morel



i81

Totem mis en place sur la limite Sud du parc, afin d'attirer le regard depuis la pénétrante

Source : <http://www.angersloiretourisme.com/fr/decouvrir/lieux-de-visites/parc-des-ardoisieres>

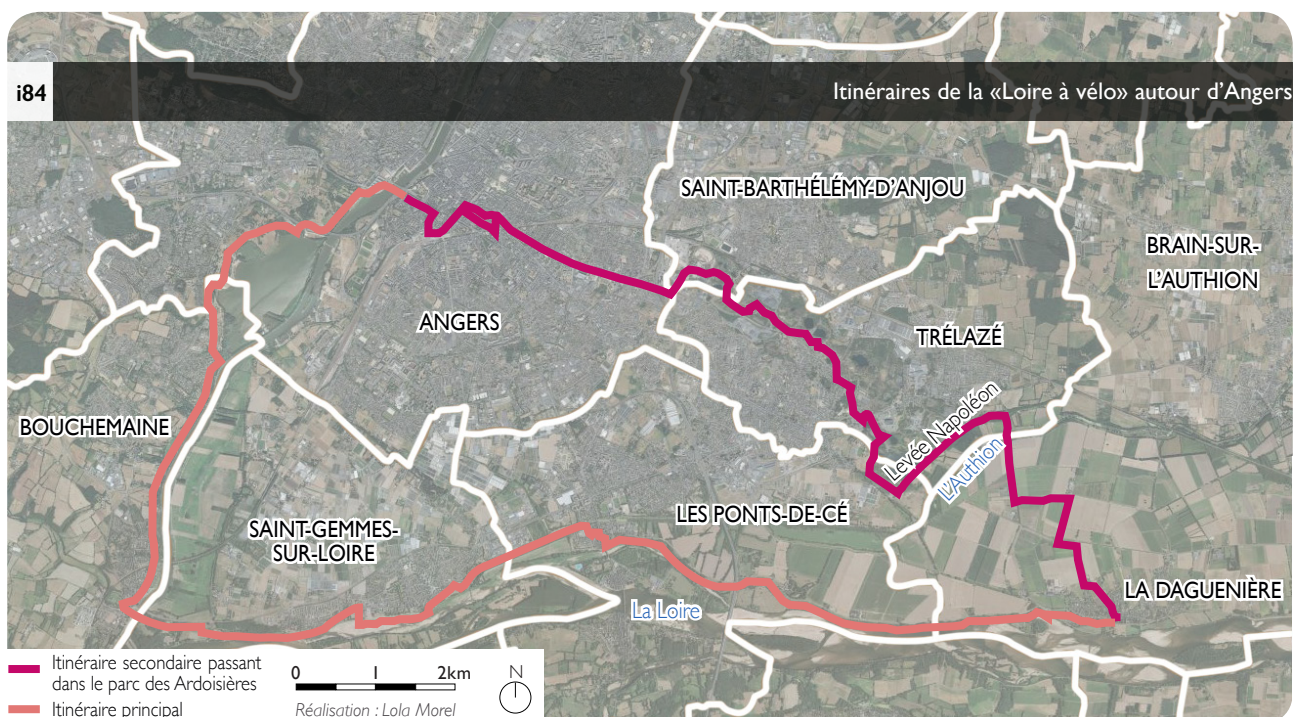
des totems en corten surmontés également de blocs d'ardoise, permettent d'attirer le regard depuis la RDI 17.

De plus pour lier ce nouveau lieu ouvert au public au reste de la commune, une entrée a été réalisée à l'Ouest, afin que les personnes travaillant au sein du pôle santé de Trélazé puissent accéder directement au parc.

Enfin, le parc des Ardoisières est également relié à la commune mais aussi à l'agglomération, par la réalisation de l'itinéraire secondaire de la «Loire à Vélo». Partant du centre-ville de la Daguenière, cet itinéraire se poursuit sur la levée Napoléon, puis au Sud de la carrière Napoléon actuellement encore fermée au public, et passe ensuite sur une passerelle créée au dessus de la rue Ferdinand Vest, pour finalement rejoindre le parc des Ardoisières.

L'atelier CEPAGE a donc engagé le travail de résorption de la coupure urbaine que représentent les Ardoisières et le tissu décousu de la commune, mais ce n'est qu'un début. En effet, bien que les entrées et sorties du parc soient matérialisées, l'arrivée jusqu'à celles-ci ne l'est pas. La première fois que j'ai voulu aller voir ce parc, je ne l'ai pas trouvé tellement il est bien caché ! En effet, il n'y a aucune signalétique dans la commune qui indique le parc des Ardoisières, il est donc très difficile d'y accéder. D'autant plus que le parking du parc, et son entrée principale, sont situés le long de la pénétrante, qui n'est pas du tout destinée aux piétons.

Enfin, le manque de liaisons piétonnes mais aussi de signalétique entre le musée de l'ardoise et le parc des Ardoisières isole ces deux espaces qui pourtant racontent la même histoire et sont complémentaires.





## LE FUTUR PARC TOURISTIQUE ET DE LOISIRS DE LA CARRIÈRE NAPOLÉON : UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DU PARC DES ARDOISIÈRES MAIS QUI DOIT AUSSI LE COMPLÉTER

Le parc des Ardoisières, réalisé par l'Atelier CEPAGE, est aujourd'hui une ressource support et un bonus urbanistique pour Trélazé. Il permet au public, de découvrir la commune mais aussi de la traverser afin de rejoindre Angers ou les bords de Loire. Une ressource économique aussi par sa vocation touristique : le maintien du génie du lieu de ce paysage et donc de sa différence, rendent la commune et l'agglomération angevine plus attractives, en jouant notamment sur le ressort économique induit par le tourisme. Enfin, il y a là un vrai apport identitaire : l'aménagement de ce parc avait pour but de ne pas faire oublier le passé ouvrier et minier de la commune et de le révéler, tout en permettant que le site devienne lieu de promenade pour les populations. De mon avis, cet objectif est atteint. L'atelier CEPAGE a trouvé l'équilibre entre passé et futur, préservant cet espace, son ambiance, ainsi que les éléments marqueurs de la période industrielle. Et ce nouveau parc offre une réelle opportunité pédagogique en permettant aux visiteurs de s'immerger dans un passé révolu tout en le comprenant.

Malgré tout, ces friches ardoisières ré-aménagées pourraient être mieux intégrées à la commune et aux autres espaces identitaires de celle-ci. En effet, le manque de lien physique avec le reste des Ardoisières, mais aussi avec le musée de l'ardoise se ressent fortement lorsque l'on parcourt la commune. Sans compter qu'il existe toujours une coupure entre ce parc et le reste du tissu urbain ; bien que central sur le territoire communal, cet espace revalorisé reste tout de même un peu isolé.

Cela dit, avec le temps, cette coupure sera progressivement résorbée grâce à l'aménagement des autres friches présentes sur les Ardoisières. Ainsi, la carrière Napoléon, localisée au Sud du sillon ardoisier fait l'objet d'un projet de valorisation à court terme, tandis que le site des Grands Carreaux verra lui aussi un projet se développer dans les années à venir, même s'il n'est pas encore clairement défini.

En ce qui concerne la carrière Napoléon, son aménagement est essentiel. Il apporte une cohérence à la politique touristique et culturelle de Trélazé mais aussi de l'agglomération angevine. En effet, la réhabilitation de cet espace localisé sur les rives de l'Authion, permettra de relier définitivement la commune aux bords de Loire et donc de profiter de l'attractivité de ces derniers. De plus, ce futur parc touristique et de loisirs, s'inscrira dans la continuité

de l'aménagement de celui des Ardoisières, re-crétant à terme, avec le projet du site des Grands Carreaux (qui je l'espère conservera certains de ses bâtiments de surface, permettant de révéler une des évolutions de l'histoire ardoisère aujourd'hui manquante au sein de ce paysage), la centralité disparue de la commune.

L'aménagement de la carrière Napoléon, passera bien entendu par la mise en valeur des éléments historiques, mais aussi par celle des richesses du biotope et du milieu minéral. Comme pour le parc des Ardoisières, des cheminements seront réalisés, permettant de raccorder le site à son environnement et de faire découvrir cet espace de 60 ha, ses différentes ambiances, son histoire.

Mais le projet de la carrière Napoléon porte un enjeu touristique et culturel différent de celui du parc des Ardoisières. En effet, alors que ce dernier est un lieu de passage et de promenade, le futur parc de la carrière Napoléon doit permettre de «retenir» les visiteurs sur le site et sur la commune. Ainsi, ce parc touristique verra la création d'un pôle d'hébergement HLL (Habitations Légères de Loisir) où les visiteurs pourront séjourner ponctuellement. De plus, il offrira aux Trélazéens et aux Angevins des choix de détente et de loisirs complémentaires de ceux du parc des Ardoisières. Ainsi, une aire de jeux insolite rappelant l'univers de l'exploitation ardoisère sera créée, tout comme un parc aventure, un pôle guinguette, un espace bien-être et une base nautique.

Enfin, sur cet ancien espace ardoisier qu'est la carrière Napoléon, s'entremêleront culture passée et culture future.

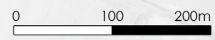
La culture passée sera révélée par l'aménagement du parc comme nous l'avons déjà évoqué, tandis que la culture future surgira grâce à la création d'un parcours de Land Art et d'une plaine événementielle pouvant accueillir des événements ponctuels et un festival.

Que ce soit par le biais du musée de l'ardoise, du parc des Ardoisières ou de la carrière Napoléon, l'ouverture au public des anciens sites ardoisiers et la politique touristique qui l'accompagne, conduisent donc à une forme de résurrection en redonnant à voir et à vivre les Ardoisières, leur paysage, leur histoire et leurs traditions. Parallèlement, le paysage ardoisier, qui possède des caractéristiques fortes, offre à la ville une différenciation certaine, qui bonifie son futur en lui permettant d'être attractive et de se re-développer.



Légende :

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  | Zones naturelles préservées  |  | Cheminement piétons                           |
|  | Zones minérales avec strate muscinale préservées                                       |  | Parcours sportif (piste finlandaise et agrès) |
|  | Zones à maintenir ouvertes   |  | Parcours pieds nus                            |
|  | Maintien et/ou renforcement des corridors verts  |  | Platelage piétons                             |
|  | Ouverture / nettoyage de la strate basse   |  | Pontons                                       |
|  | Vieux fonds préservés  |  | Voies véhiculaires                            |
|  | Zones humides préservées   |  | Voie pompiers et piétons                      |
|  | Ruisseaux existants  |  | Passerelles piétons / véhiculaires            |
|  | Ruisseaux busés  |  | Espaces de parking                            |
|  | Zone marécageuse reconvertie en zone humide  |  | Pôle hébergement                              |
|  | Trame bleue renforcée : création d'un plan d'eau, d'une noue et d'un fossé de collecte |  | Hébergements                                  |
|  |  |  | Blocs rocheux                                 |
|  |  |  | Abris à chauve-souris                         |



## 3.2 RÉUNIR CULTURE PASSÉE ET CULTURE FUTURE

### L'INTRODUCTION D'ACTIVITÉS CULTURELLES DIVERSIFIÉES POUR DÉVELOPPER UNE NOUVELLE IMAGE

Pendant que ses sites ardoisiers sont petit à petit ré-aménagés et ouverts au public, ressuscitant sa culture passée et ouvrière, la commune de Trélazé s'engage dans une politique culturelle forte afin de changer son image.

En effet, bien que l'héritage ardoisier soit mis en avant, la commune ne peut rester figer dans son Histoire. Afin de se re-développer, elle a donc comme certains territoires industriels, fait le choix de la culture.

Une nouvelle culture qui équilibrera l'ancienne et permettra d'apporter une valeur ajoutée à Trélazé, comme le souhaite depuis la fin des années 1990 le maire, Marc Goua.

Selon lui, la nouvelle image de Trélazé doit effectivement passer par deux volets : celui du ré-aménagement des Ardoisières en parc, support de la culture passée, et celui de l'implantation d'activités culturelles diverses au plus proche des Ardoisières.

Nous avons traité du premier angle, intéressez-vous maintenant au deuxième.

Dès 1996, Marc Goua sait ce qu'il veut et le fait savoir. En effet, bien que l'idée de conjuguer culture passée et culture future ne soit pas encore à l'ordre du jour (comme nous l'avons vu avec les différentes étapes de la patrimonialisation des Ardoisières), celle de créer une nouvelle image culturelle en implantant sur la commune des activités variées est déjà présente. Présente mais apparemment difficile à mettre en œuvre, car «on ne nous attendait pas pour ça en fait !». Il semblait que l'option culturelle soit difficile à expliquer à une population constatant chaque jour le déclin de son économie industrielle et préoccupée par son devenir matériel.

Comme le dit Marc Goua : «Moi j'y pensais depuis un moment, et maintenant c'est un peu mieux compris. Je disais, le développement économique il peut se faire à travers la culture. Et ça, ce n'était pas très populaire ... À l'époque, en 1996, si j'avais vraiment insisté sur un re-développement grâce à la culture, on m'aurait mis une camisole de force !

D'autant plus qu'il y avait ici (à Trélazé) un fort passé ouvrier avec des combats et des luttes, et la culture était vue comme quelque chose d'un peu élitiste. Les gens disaient «mais qu'est ce que c'est que ça, quoi !» Et ils étaient encore un train de se dire «ils veulent tuer l'exploitation etc», hein, donc la culture pour eux (les

*miniers, la population de Trélazé) ce n'était pas à l'ordre du jour, ils s'en fichaient.».*

À cette époque, miser sur la culture n'est donc pas bien compris par la population qui ne s'y retrouve pas et qui ne voit pas comment elle peut permettre le re-développement économique, mais surtout leur offrir un nouveau travail.

En effet, pour les ouvriers, le tout n'était pas de re-crée de nouveaux emplois, mais de re-crée des emplois pour eux ! Chose que l'implantation d'activités culturelles ne semblait pouvoir leur apporter.

La municipalité pense pour sa part de manière différente. En effet, à Trélazé, longtemps les ouvriers sont venus, sont partis et revenus suivant les possibilités d'emploi. La population a toujours évolué et fluctué selon cette problématique liée à l'offre ponctuelle de travail. Aussi, en 1996, le maire souhaite-t-il la voir évoluer à nouveau mais de manière pérenne. Et bien que la population ouvrière soit toujours présente, le changement d'avenir et d'image qui est alors recherché a pour but un re-développement de la commune, passant par l'arrivée de nouvelles populations, pour développer une mixité sociale.

Dans les années 1990-2000, la commune souhaite donc passer de ville ouvrière et de banlieue dite «rouge», à ville culturelle et attractive. Effectivement il faut à terme re-crée de l'emploi pour la population, mais cela implique d'attirer des entreprises et donc de changer l'image d'une commune qui «fait peur»<sup>2</sup>.

Pour initier ce changement d'identité et restant fidèle à son option culturelle, Marc Goua, crée en 1996 un événement annuel : le festival d'été de Trélazé, aujourd'hui dénommé «Festival Estival».

Ce faisant, la mairie ne tourne pas complètement le dos à sa population ouvrière. En effet, depuis le début, le Festival Estival adopte une politique bien particulière, ciblée sur la mixité sociale, et l'offre de la culture à tous. Depuis 1996, chaque été, le parc du Vissoir mais aussi d'autres espaces de la commune accueillent des concerts éclectiques, de qualité, mais aussi gratuits. Marc Goua l'exprime ainsi : «c'est extrêmement familial et l'on voit des gens de toutes conditions. C'est pour cela d'ailleurs qu'au festival, tous les spectacles sont gratuits : pour que tout le monde puisse venir ! Et l'on présente des spectacles très différents, ce qui a d'ailleurs été plus dur à imposer. Ce n'est pas un festival de jazz, ou de musique classique

1. Entretien réalisé avec Marc Goua, maire de Trélazé, le 15/07/2017, Voir annexe

2. Entretien réalisé avec Marc Goua, maire de Trélazé, le 15/07/2017, Voir annexe

: c'est à la fois du jazz, du classique, de la variété, de l'humour. C'est voulu, afin que tous les publics puissent profiter du moment et cela donne aux gens de la ville et des territoires une image totalement différente de la commune.»<sup>1</sup>

Ainsi, alors que débute en 1996 ce festival et que seuls de petits groupes de la région y jouent, au fil des ans, cet événement contribue largement à distinguer Trélazé dans le paysage bien dense des festivals de l'été.

Bien que les premières éditions se déroulent «en famille», en 2010, le Festival Estival accueille déjà près de 60 000 spectateurs, et en 2016 ce sont plus de 200 000 visiteurs qui tout au long de l'été assistent aux concerts à Trélazé. Aujourd'hui le Festival Estival «est sans doute le troisième en France, en terme de spectateurs [...] et a pris une notoriété nationale»<sup>2</sup>. Cette notoriété, est due pour partie au programme éclectique mais surtout à la gratuité et donc à l'accessibilité de tous à l'ensemble des spectacles. Cela est possible du fait de l'implication de la collectivité, mais aussi des entreprises privées, qui constatent au fil des ans l'impact de l'événement et le financent à plus de 75%, par le biais d'un Club partenaires d'entreprises, constitué de 180 mécènes.

Décidé à développer l'offre culturelle sur sa commune dès 1996, Marc Goua alors élu depuis seulement un an, organise en complément du Festival Estival, la première exposition d'art contemporain de Trélazé. Elle se tient alors dans un gymnase en reconversion. Puis ces expositions continuent d'être programmées en parallèle du Festival Estival, la promotion de l'art contemporain constituant un axe important de la politique culturelle de la ville. Cette politique se traduit alors dans l'espace public communal, par l'installation de sculptures contemporaines ainsi que par une politique municipale régulière de commandes et d'acquisitions d'œuvres menée dès 1996.

Enfin, en 2013, les «anciennes écuries» sont inaugurées. La commune et l'agglomération ayant petit à petit compris l'intérêt du patrimoine industriel que représentaient les anciennes ardoisières, ayant dans la foulée créé le parc des Ardoisières, ayant associé leur politique culturelle à celle de la mise en valeur des friches minières, procèdent désormais à la reconversion des anciennes écuries des Ardoisières, localisées sur la rue Ferdinand Vest. Il s'agit d'un espace dédié à l'art contemporain et aux événements professionnels.

Construites à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle sur le site des Grands Carreaux, les écuries des ardoisières étaient utilisées pour loger les chevaux chargés de tracter

les wagonnets au fond de la mine, et d'amener les matériaux aux ateliers des fendeurs.

Trois bâtiments accolés les uns aux autres et reliés entre eux composaient ces écuries. Le premier servait au logement des chevaux, le second était dédié au déchargement et le troisième au stockage. Ces trois bâtiments ont donc fait l'objet d'un ambitieux projet de rénovation, qui respecte le bâtiment industriel et son histoire, afin de pouvoir accueillir un espace de plus de 1200 m<sup>2</sup>. Le chantier, qui a pris plus d'un an, et qui s'est élevé à 1 980 000 €, a été en partie subventionné par la Région des Pays de la Loire et par le Département du Maine-et-Loire, mais c'est le mécénat de la Fondation Total, dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du Patrimoine qui a réellement permis de reconverter ce site emblématique des Ardoisières en un espace destiné à l'art contemporain. Réel complément à l'offre artistique de l'agglomération angevine où seul le musée des Beaux Arts se consacre à l'art contemporain, les anciennes écuries sont donc le second fer de lance de la politique culturelle de la commune de Trélazé, pour qui «en diversifiant l'offre présente sur le territoire, elles permettent de le rendre plus attractif.»<sup>3</sup>



186

Le Festival Estival en 2015, une programmation diversifiée et un public qui l'est tout autant

Source : [http://www.alive-events.fr/prestation-technique-festival\\_estival\\_2015.html](http://www.alive-events.fr/prestation-technique-festival_estival_2015.html)



187

Les anciennes écuries du site des Grands Carreaux, reconverties en espace d'exposition d'art contemporain

Source : <http://www.marchandbodoin.fr/project/restructuration-amenagement-et-extension-des-anciennes-ecuries-a-trelaze-maine-et-loire/>

1. Entretien réalisé avec Marc Goua, maire de Trélazé, le 15/07/2017, Voir annexe 2. Entretien réalisé avec Marc Goua, maire de Trélazé, le 15/07/2017, Voir annexe

3. Ville de Trélazé, "Inauguration des Anciennes écuries des Ardoisières - espace d'art contemporain", Dossier de presse, p.4

Le dernier angle d'attaque de cette politique culturelle mêlant passé et futur et ayant pour ambition de changer l'image de la ville, est la création d'une grande salle de spectacles (pouvant également accueillir les événements sportifs d'ampleur départementale, régionale ou encore nationale de l'agglomération) au coeur des Ardoisières. Cet équipement d'envergure, représente sans nul doute, le point d'orgue de cette politique culturelle. En s'inscrivant dans un ancien site ardoisier, et totalisant pas moins de 5000 places, l'Arena Loire (au coût de 20 millions d'euros) est le grand projet de la ville de Trélazé. Là où l'on aurait pu croire que la construction d'une Arena revenne à la capitale angevine, c'est Trélazé, ville de seulement 13000 habitants qui construit sur son territoire (en accord avec ALM) un tel équipement susceptible de lui apporter une visibilité régionale, voir nationale. Localisée au Nord de la carrière Napoléon (cf plan guide carrière Napoléon p.73), l'Arena Loire, bien que difficilement manquable de par son ampleur, a su s'intégrer à cet ancien site ardoisier, permettant de le mettre en valeur, et de le révéler au grand jour.

Bien que la salle occupe (avec les parkings) près de 4,5 ha, et que son point haut se situe à plus de 20 m, le choix de son parement extérieur noir est révélateur de la volonté d'inscrire l'équipement au sein de son environnement et de sa culture passée. L'Arena Loire, tout comme les anciennes écuries, valorisent directement et indirectement les anciens sites ardoisiers sur lesquels elles sont implantées.

Le grand équipement qu'est l'Arena donne aux spectateurs l'occasion de découvrir le paysage ardoisier trélazéen. D'autant plus que l'aménagement extérieur du parking, a été plutôt respectueux du site. En effet, le revêtement en grès gris, rappelle très clairement le schiste ardoisier, qui est présent en paillage au sein des massifs délimitant les emplacements et la structure du parking. Ces massifs, sont également révélateurs de l'identité du site ardoisier de la carrière Napoléon étant donné que les paysagistes les ont réalisés avec des plantes endémiques et communes, comme celles qui ont petit à petit colonisé les friches ardoisières. Ainsi, l'aménagement respecte complètement l'esprit du lieu, tout en le re-développant, comme nous le dit Marc Goua : *«on a implanté Arena, mais on a voulu tenir compte du paysage, le parking par exemple se fond dans le paysage. Ce n'est pas un parking avec du béton, c'est un parking naturel qui respecte le site, son identité, son ambiance».*<sup>1</sup>

De plus, à côté de l'Arena, a été réalisé (avant que la salle ne soit construite) un belvédère sous forme de terril qui permet de grimper à 40 m de haut, et d'embrasser du regard le site ardoisier ainsi que les différents équipements culturels de la commune. Grâce à ce belvédère les visiteurs comprennent alors le territoire communal, son histoire et son évolution, et perçoivent comment, depuis une dizaine d'années, Trélazé a su réunir culture passée et culture future pour «prendre sa place».

Deux cultures qui se répondront d'autant plus

76

1. Entretien réalisé avec Marc Goua, maire de Trélazé, le 15/07/2017, Voir annexe

lorsque la plaine événementielle projetée sur la carrière Napoléon sera aménagée et complètera la programmation de l'Arena Loire, proposant divers événements et accueillant le Festival Estival.

La réunion de ces deux cultures, a enfin permis à la commune de créer le sentiment d'appartenance de sa population à un territoire fort et de l'en rendre fière. En effet, lorsque Marc Goua a voulu changer l'image de la commune par le biais de la culture en 1996, il n'avait pas pleinement compris que son histoire passée était pour les habitants tout aussi, si ce n'est plus importante que cette nouvelle culture diversifiée basée sur les arts. Lorsqu'à partir des années 2010 ces deux cultures ont été réunies cela suscita un réel sentiment d'appartenance de la part de l'ensemble de la population. En effet, les «anciens» peuvent alors se retrouver dans la culture passée et en découvrir une nouvelle, alors que les nouveaux arrivants, eux peuvent s'identifier à la nouvelle culture et découvrir l'ancienne. Je pense que cela est la base de la réussite du changement d'image de cette commune, qui souhaitait se démarquer, et qui aujourd'hui «est à part mais le fait savoir !»<sup>2</sup>

Enfin, les nouvelles activités culturelles introduites sur Trélazé, ont permis de réorganiser en partie le territoire, et de le rendre plus lisible. Ces nouveaux équipements sont devenus des points de repères dans la commune. Situés à la jonction de l'ancien bourg et du nouveau, ils permettent en partie de les relier.



2. Entretien réalisé avec Marc Goua, maire de Trélazé, le 15/07/2017, Voir annexe

### 3.3 UNE CULTURE DIVERSIFIÉE COMME BASE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ MAIS QUI S'INTÈGRE À UN PROJET GLOBAL DE RÉGÉNÉRATION DE LA COMMUNE

#### LA DYNAMISATION ET LA RÉNOVATION DU QUARTIER DES PLAINES - PETIT BOIS

La forte politique culturelle de Trélazé a donc permis en partie de modifier son image, et de la rendre attractive. Mais cette attractivité, comme nous l'avons expliqué, ne peut pas passer seulement par le développement culturel.

En effet, l'image de la commune de Trélazé est aussi, depuis les années 1960, celle d'une commune de banlieue populaire. Le taux de logements sociaux y avoisine les 50%, la Ville ayant mené depuis longtemps une politique social forte en raison de sa population ouvrière.

Bien que cela soit positif pour les populations habitant la commune, ça l'est moins pour celles souhaitant s'y installer. Trélazé a en effet une réputation, notamment à travers l'ensemble des Plaines Petit-Bois, de commune «difficile».

C'est pourquoi ce quartier des Plaines - Petit-Bois (cf localisation carte p.81) fait prioritairement l'objet des attentions de la commune. Composé essentiellement d'immeubles collectifs HLM construits dans les années 1970, il apparaît en 2000 comme vétuste, enclavé et souffrant de l'image stéréotypée de l'habitat social en barres et tours.

Depuis les années 1980-1990, le quartier a fait l'objet d'importantes interventions publiques au titre de la politique de la ville, avec notamment l'opération Habitat et Vie Sociale (1984/1991) mais aussi avec les procédures de Convention de Quartier Multisites (1991/1993) et de Contrat de ville (1994/1999). Au fil des années ces dispositifs ont permis d'améliorer la situation de Trélazé et son intégration dans l'agglomération angevine.

Mais c'est véritablement au début des années 2000, que la régénération de ce quartier, va vraiment prendre forme et aller plus loin, par le biais d'un ambitieux programme de restructuration de la ville qui touche aussi bien l'habitat, que les espaces publics, les équipements publics et les services à la population. Dès l'année 2001, le quartier des Plaines - Petit-Bois est intégré à la géographie prioritaire de la politique de la ville de l'agglomération angevine. Classé alors en ZUS (Zone Urbaine Sensible), de priorité 1, correspondant à un quartier d'intervention massive, mais classé également en ZRU (Zone de Redynamisation Urbaine), le quartier fait l'objet d'un PRU (Projet de Rénovation Urbaine). Ce PRU constitue le dossier de candidature ORU (Opération de Rénovation Urbaine) dont la convention est

signée en 2002. Le PRU porte aussi le dossier pour l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) avec laquelle la contractualisation est effective en 2004 (3ème convention signée en France) pour un montant global de 45 millions d'euros.

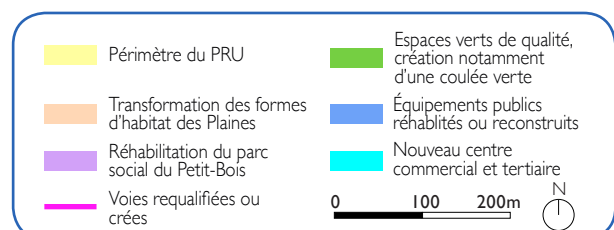
En dix ans, ce projet a redonné vie au quartier des Plaines-Petit-Bois et l'a réintégré à la commune, «en s'appuyant sur trois objectifs principaux articulés le projet urbain et le projet social : ouverture du quartier et amélioration de sa lisibilité, mixité et renouvellement de la vie sociale et enfin renforcement des services publics et privés aux habitants.»<sup>1</sup>

Pour cela, le PRU a permis une profonde restructuration de ce quartier, que ce soit pour le bâti, le réseau viaire, ou encore l'aménagement des espaces publics.

190 Les principales transformations effectuées dans le quartier Les Plaines - Petit Bois entre 2001 et 2011



Source : DREAL Pays de la Loire, "Atlas des transformations des quartiers bénéficiaires du programme de rénovation urbaine en Maine et Loire à Trélazé : Les Plaines - Petit-Bois"



Des démolitions ont été effectuées afin d'ouvrir et d'aérer le quartier, de nouvelles formes de bâtis ont été construites pour amener de la diversité et de la mixité sociale, les équipements publics ont été réhabilités ou re-construits, des tronçons de routes ont été ré-aménagés afin de minimiser la place de la voiture et de libérer des espaces pour chaque usager, d'autres tronçons ont été créés afin de désenclaver le quartier, et enfin l'aménagement des espaces publics comme de la voirie a offert un cadre de vie de qualité aux résidents et aux habitants futurs.

Le PRU a donc permis au quartier des Plaines-Petit-Bois de faire peau neuve, et à la sortie de la convention ANRU (2004-2011), le Grand Bellevue (nouveau nom du quartier des Plaines-Petit-Bois) a été retenu parmi les dix sites d'expérimentation de Plan Stratégique Local (PSL). L'objet même du PSL est de s'interroger collectivement sur le devenir et sur la vocation du Grand Bellevue : quel positionnement dans la ville et dans l'agglomération ? Pour les années à venir, le PSL dessine donc une feuille de route, avec des propositions d'actions à court, moyen et long terme. Car si le bilan du PRU est jugé positivement par l'agglomération, la commune, l'ANRU et par l'État, «plusieurs aspects restent préoccupants notamment l'emploi, la réussite éducative et la mixité sociale au sein du quartier.»<sup>1</sup>

Sur ce quartier la dynamique de régénération urbaine est donc lancée depuis plusieurs années et va continuer, permettant que l'entrée Ouest de Trélazé redevienne lisible et attractive.

## LA CRÉATION D'UN NOUVEAU QUARTIER POUR DÉVELOPPER LE NORD DE LA COMMUNE ET LE RELIER À L'AGGLOMÉRATION

En 2006, parallèlement à la rénovation du quartier des Plaines-Petit-Bois, est lancé le projet de création d'un nouveau quartier en limite Nord de Trélazé, de l'autre côté des voies ferrées. (cf localisation carte p.81) Ce projet, c'est celui de l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) de la Quantinière (inclue au PLUi ALM) de 75 ha, divisée en deux ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) : celle de la Quantinière à l'Est et celle de la Guérinière à l'Ouest devant toutes deux être urbanisées d'ici 2027 et accueillir plus de 2000 logements.

Ce nouveau quartier doit permettre de développer le Nord de la commune, d'atténuer l'isolement du vieux bourg (par la création d'un cœur de quartier à sa limite Nord et donc à la limite Sud de l'OAP) et de le relier à la commune de Saint-Barthélémy-d'Anjou, créant ainsi une continuité urbaine à l'échelle de l'agglomération. Il a ainsi pour ambition de dynamiser le Nord de la commune (aujourd'hui à l'écart) par la mise en œuvre d'un projet capable de répondre



Source : DREAL Pays de la Loire



Source : <http://www.trelaze.fr/evenements/visite-de-quartiers/>

aux enjeux économiques (création de commerces, d'activités tertiaires), aux enjeux sociaux (création d'écoles, des services de bus et de TER) et aux enjeux liés au logement (création d'habitats collectifs et de maisons individuelles). De plus, le projet créera un cadre de vie de qualité, avec l'aménagement de trois espaces verts majeurs et la réalisation d'un traitement paysager s'appuyant sur les éléments arborés existants.

L'urbanisation de ce nouveau quartier est aujourd'hui bien avancée avec la réalisation des commerces et équipements au cœur du quartier et celle d'environ 750 logements habités, auxquels s'ajoutent les programmes immobiliers en cours de réalisation. De plus, ce nouveau quartier bénéficiera bientôt (d'ici 2018), d'une halte-ferroviaire permettant d'assurer des liaisons rapides, en moins de cinq minutes vers Angers, mais également des connexions vers Tours.

1. RésO Villes, "Angers Loire Métropole (Maine-et-Loire)", Les fiches territoires de RésO Villes, p.6

L'enjeu de la mobilité est donc ici très présent, car bien qu'à l'heure actuelle la commune soit dotée de deux lignes de bus, ces dernières ne suffisent pas à relier correctement Trélazé à Angers, les habitants se déplaçant principalement en voiture. De plus, la mobilité apportée par cette nouvelle halte-ferroviaire, offrira un vrai plus à la commune, notamment pour développer sa politique culturelle, faisant en sorte que celle-ci soit facilement accessible.

L'OAP de la Quantinière fait donc partie du projet global de régénération de la commune, l'amenant à «utiliser» sa partie Nord vers laquelle elle ne s'était jamais vraiment tournée et qui était, tout comme le vieux bourg, isolée.



i93

Les débuts du projet Guéridière Quantinière

Source : <https://www.houzz.fr/photos/43756385/quartier-de-la-quantiniere-et-de-la-gueriniere-trelaze-campagne-jardin-nantes>

i94

Panneau de présentation du projet Guéridière Quantinière, aujourd'hui dite OAP Quantinière



Source : [https://www.facebook.com/pg/assoquantiniere.trelaze/photos/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/assoquantiniere.trelaze/photos/?ref=page_internal)

## LA RESTAURATION DES BÂTIMENTS DE LA MANU POUR CRÉER UN NOUVEAU «MORCEAU DE VILLE» ENTRE PASSÉ ET FUTUR

La manufacture d'allumettes de Trélazé, autrement dit la MANU, est située au Sud de la commune. (cf localisation carte p.81) Cette industrie, qui a employé de 1863 à 1991 de nombreux ouvriers de la commune, est aujourd'hui, comme pour les Ardoisières, partiellement en friche. Alors que les plus anciens bâtiments de cette manufacture, situés à côté du musée de l'ardoise sont aujourd'hui occupés par les expositions mais aussi par la médiathèque de la ville, ceux, plus récents, situés derrière la cité jardin des Tellières sont en friche. En effet, ces bâtiments construits en 1921 afin d'étendre la MANU, sont à l'abandon depuis la fermeture de la manufacture en 1981. Ce n'est qu'en 2007, que ce site de 6 ha

est racheté par le bailleur social «Le Toit Angevin», qui souhaite y réaliser une opération permettant d'accueillir une diversité de fonctions. Ainsi, certains bâtiments du site seront réhabilités et verront la création de 130 logements, tandis que 399 logements neuf sortiront de terre.

En 2017/2018, 52 appartements en logement locatif seront réalisés<sup>1</sup> tandis que les bâtiments conservés le long de la rue de la Victoire resteront des ateliers et des logements d'artistes comme c'est le cas actuellement.

Enfin, du commerce sera développé au Nord du site avec l'implantation d'un «Lidl», prévu pour mars 2018.<sup>2</sup>

1. Source : réunion publique à la salle de la Maraîchère de Trélazé, le 16/05/2017

2. Source : réunion publique à la salle de la Maraîchère de Trélazé, le 16/05/2017



L'aménagement de ce site doit donc passer par la préservation de plusieurs bâtiments, et celle de son identité industrielle. En effet, cette ancienne manufacture d'allumettes se caractérise par son organisation très structurée sur un plan orthogonal, représentatif des constructions architecturales industrielles des années 1930, et des premières mises en œuvres du béton armé. De plus la MANU a longtemps marqué le paysage grâce à ses quatre cheminées, qui étaient un peu le symbole de cette industrie. Du moins jusqu'en 2008.

Car, comme nous l'explique Vincent Veschambre<sup>1</sup>, bien que le projet préconise de conserver l'identité industrielle du site, le «Toit Angevin» a détruit en 2008 les trois cheminées les plus emblématiques du site, et en 2010 plus d'un tiers des anciens bâtiments industriels, alors que la qualité de cet ensemble avait obtenu l'été précédent le label «Patrimoine du XXème siècle».

Ainsi, bien que soit affichée la volonté de préserver le patrimoine du site, ce n'est pas vraiment ce qui a été réalisé. Pour se défendre le «Toit Angevin» argumente sur le risque présenté par ces cheminées et par les bâtiments vétustes. Il met en avant la préservation d'une des cheminées, de l'ancien château d'eau ainsi que la création d'une architecture moderne mais rappelant les formes et les matériaux industriels passés.

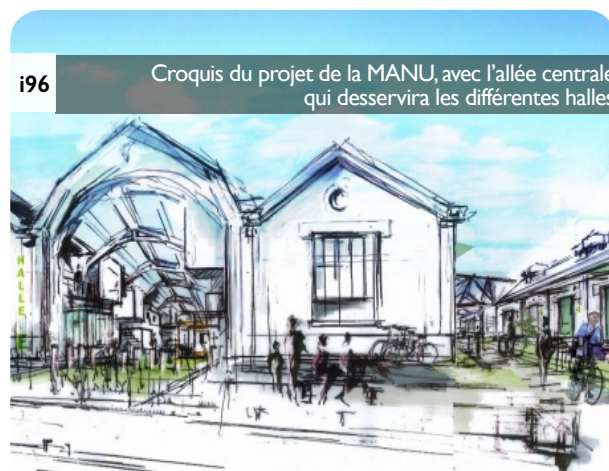
Cela étant, la transformation de la MANU, qui est aujourd'hui inscrite comme OAP au PLUi, reste un projet ambitieux de la commune, qui lui permettra de re-développer cet ancien site, de le re-connecter

<sup>1</sup>. Veschambre Vincent, "Le cheminée d'usine entre "totem et tabou" : effacement versus appropriation d'un symbole du passé industriel", p.51-52-53

au tissu urbain environnant et d'accueillir de nouvelles populations ainsi que des artistes, jouant encore une fois la carte de la culture.



Source : [http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article\\_2831](http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_2831)



Source : [http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article\\_2831](http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_2831)

## LA REQUALIFICATION DE LA RUE FERDINAND VEST, LES PRÉMICES DU RÉ-AMÉNAGEMENT DE «L'ENTRÉE DE VILLE» DU VIEUX BOURG, ET DE LA RECONNEXION DE CE DERNIER AU SUD DE LA COMMUNE

Située au Nord de l'ARENA Loire et au Sud des Anciennes Écuries (cf localisation carte p.81), toutes deux inaugurées en 2013, la rue Ferdinand Vest est le seul lien entre le vieux bourg au Nord de Trélazé, et le nouveau qui s'est développé au Sud.

En effet, cette route qui traverse les Ardoisières, avec au Nord, le site des Grands Carreaux et au Sud, celui de la Carrière Napoléon, est un réel carrefour et point de rencontre entre les deux espaces urbanisés de la commune mais aussi entre les deux sites des Ardoisières.

Jusqu'en 2013, cette rue était une longue ligne droite n'invitant pas du tout à s'aventurer jusqu'à l'ancien bourg (ou pourtant l'hôtel de ville est présent) et ne remplissant en aucun cas sa fonction d'entrée de ville. Marc Goua dit ainsi : «la rue Ferdinand Vest a été complètement refaite en 2013, parce qu'avant c'était

vraiment un no man's land, les gens qui arrivaient par là, souvent rebroussaient chemin, parce-qu'ils pensaient qu'ils étaient arrivés au bout, que la commune était finie.»

Le projet de la commune a donc constitué à structurer la rue Ferdinand Vest et à effacer l'impression d'éloignement générée par cette longue ligne droite. La rue a été requalifiée : on a séparé les espaces dédiés aux différents types d'usagers (piétons, cyclistes, voitures), mais aussi aménagé, au début de cette rue, au niveau du Buisson, un rond point permettant de séquencer cette grande ligne droite. L'impression d'infini de la rue a également été diminuée par un rythme nouveau donné à cet axe : le terre-plein central a été végétalisé en forme de vagues ce qui permet d'accompagner agréablement le trafic vers le bourg.

De plus, la rue Ferdinand Vest a fait l'objet d'un programme de logements sur sa limite Nord, avec la création d'une séquence urbaine d'une centaine de mètres, en perspective du front bâti existant au Sud de la rue. A cet habitat neuf s'ajoute la mise en valeur de l'espace d'expositions des anciennes écuries. L'ensemble a permis d'initier une dynamique de couture urbaine, en apportant une continuité dans l'urbanisation de la commune.

Cependant cette couture n'est pas achevée. En effet, M. le maire déclare vouloir urbaniser aussi le front bâti sur la limite Sud de la rue, afin que la couture soit complète. Car bien que quelques maisons existent déjà, ce n'est pas suffisant pour créer une véritable continuité. Malheureusement ce projet demeure pour l'instant en suspens, du fait du classement en PPRi de cette limite Sud, ce qui n'autorise pas la construction d'un front bâti.

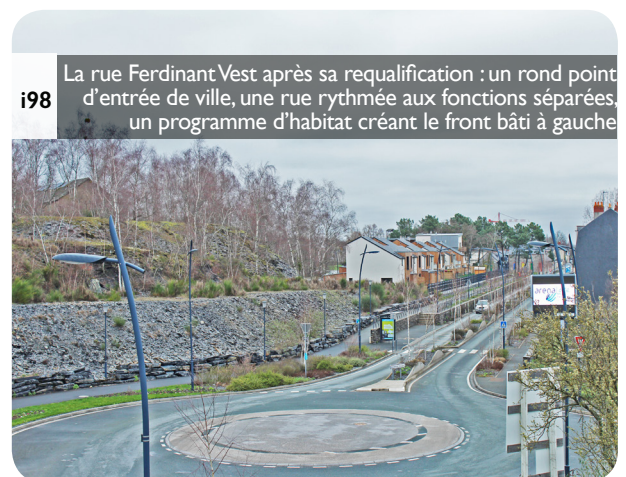
Enfin, la couture urbaine qui a déjà pris forme grâce à la requalification de la rue Ferdinand Vest, a également pour objectif de mettre en valeur le nouveau pôle culturel constitué par l'Arena Loire, les Anciennes Écuries, et la plaine événementielle qui prendra place sur la carrière Napoléon et qui accueillera à terme le Festival Estival. En effet, la municipalité a réellement œuvré pour que cette entrée de ville ait tout son sens, et devienne un nouveau point de repère dans la commune, au carrefour des deux bourgs, mais aussi au carrefour des deux cultures : culture passée des Ardoisières et culture future. À terme, avec l'aménagement du site des Grands Carreaux, cela permettra d'atténuer la coupure que représente le

sillon ardoisier, même si comme le dit Marc Goua : «bon, c'est l'histoire hein ! On n'enlèvera jamais non plus complètement cette coupure, elle existe, elle fait partie de la commune.»



i97 La rue Ferdinand Vest avant sa requalification : une grande ligne droite menant on ne sais où, des terrains en friches à droite où prendra place l'Arena Loire en 2013

Source : Google Earth, Street View

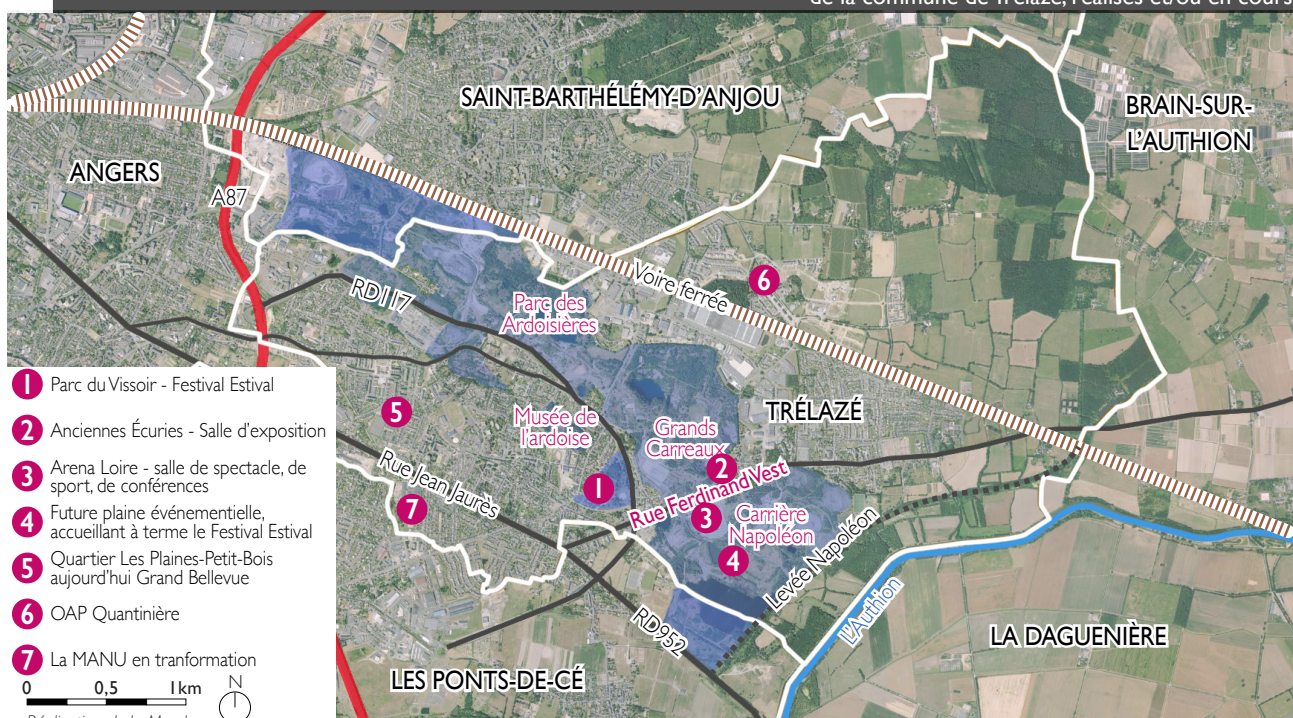


i98 La rue Ferdinand Vest après sa requalification : un rond point d'entrée de ville, une rue rythmée aux fonctions séparées, un programme d'habitat créant le front bâti à gauche

Réalisation : Lola Morel

i99

Localisation des projets culturels et des projets de régénération de la commune de Trélazé, réalisés et/ou en cours



- 1 Parc du Vissoir - Festival Estival
- 2 Anciennes Écuries - Salle d'exposition
- 3 Arena Loire - salle de spectacle, de sport, de conférences
- 4 Future plaine événementielle, accueillant à terme le Festival Estival
- 5 Quartier Les Plaines-Petit-Bois aujourd'hui Grand Bellevue
- 6 OAP Quantinière
- 7 La MANU en transformation

0 0,5 1 km N  
Réalisation : Lola Morel

Que ce soit par le choix d'une politique touristique et culturelle forte, ou bien par la régénération de son territoire, la commune de Trélazé a engagé de nombreux projets destinés à changer son image et à la rendre de nouveau attractive pour pouvoir au final se re-développer.

Ainsi, a-t-elle su révéler son histoire et sa culture passée en ouvrant au public le parc des Ardoisières dont l'aménagement permet aujourd'hui de comprendre le vécu du site, tout en préservant sa richesse patrimoniale et écologique. De plus, l'aménagement de ce parc a en partie contribué à résorber la coupure urbaine présente au sein de la ville.

Cette politique volontariste doit être poursuivie avec l'aménagement du futur parc touristique et de loisirs de la carrière Napoléon, qui permettra de reformer l'ensemble du sillon ardoisier, et de relier la commune aux bords de Loire. De plus, la carrière Napoléon apportera une offre touristique et culturelle complémentaire à celles qui existent déjà, en permettant que les visiteurs demeurent sur la commune de Trélazé.

La politique culturelle de Trélazé passe également, dès 1996, par la création d'activités culturelles diversifiées (festival, expositions d'art contemporain). Au fil des ans, ces activités culturelles, vont prendre place sur les anciens sites ardoisiers, avec par exemple la création de l'Arena Loire et des anciennes écuries en 2013, permettant ainsi de réunir culture passée et culture future et de créer une nouvelle identité communale. De plus, ce lien entre passé et futur porte un autre objectif, celui d'unir la population en créant un sentiment d'appartenance.

Enfin, les grands projets de territoire de la commune, ont aussi pour ambition de renverser son image, la faisant passer de banlieue populaire «qui fait peur», à banlieue attractive et accessible, au cadre de vie de qualité et au tissu urbain reconnecté, qui grâce à la culture retrouvera petit à petit une centralité, entre ancien et nouveau bourg.



## CONCLUSION PARTIE 2

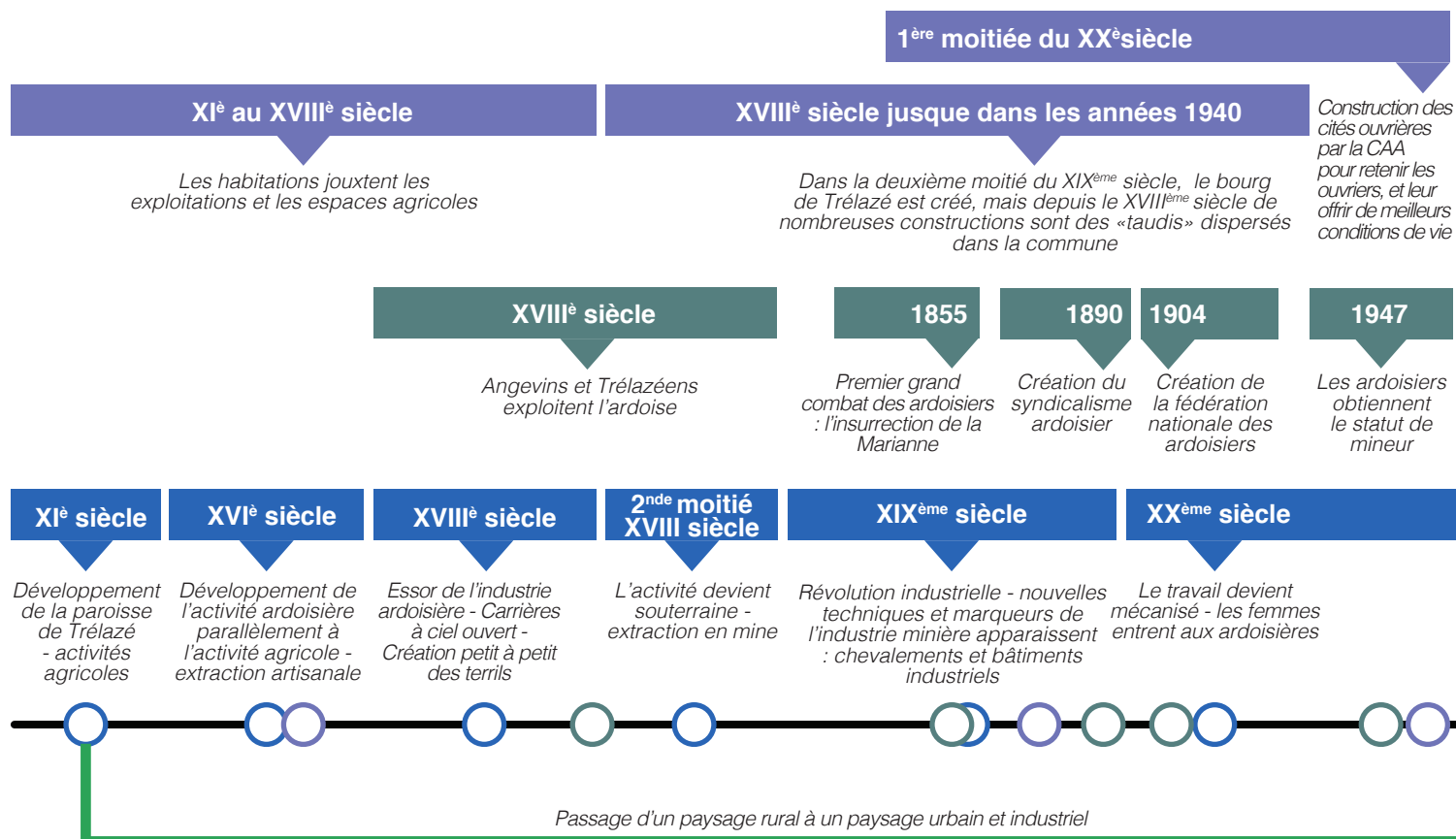
UNE COMMUNE CONSTRUITE AUTOUR  
DE L'OR BLEU, QUI A COMPRIS QUE SES  
FRICHES ARDOISIÈRES LUI PERMETTRONT  
AUSSI DE SE RE-DÉVELOPPER

Trélazé a donc été modelée par sa mono-industrie ardoisière, activité longtemps prospère qui a structuré la commune autant d'un point de vue paysager, qu'urbanistique ou social. Jusque dans les années 1970 le fameux «or bleu» a enrichi la commune, la faisant connaître nationalement et internationalement. Depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, Trélazé est passée de rurale à industrielle et urbaine. Le paysage en porte les traces. En effet, transformé par l'extraction du schiste ardoisier, ce territoire anciennement plat, est devenu vallonné avec l'exploitation des carrières à ciel ouvert et l'élévation progressive des terrils formés des déchets schisteux. Puis au XIX<sup>ème</sup> siècle ce paysage a été marqué par le travail en sous-sol, la mine, et notamment la présence des chevalements au dessus des puits, ainsi que les bâtiments industriels caractéristiques de cette exploitation. L'urbanisation, s'est logiquement développée avec l'industrie ardoisière, suivant les axes principaux de la commune mais aussi le sillon ardoisier et les différentes exploitations. Ce furent d'abord des fermes, puis des taudis dispersés dans la commune, et enfin des cités ouvrières au début du XX<sup>ème</sup> siècle. L'industrie ardoisière a donc créé une urbanisation morcelée et diffuse, un tissu urbain peu lisible et qui le sera encore moins avec la construction d'immeubles collectifs dans les années 1960-1970. Enfin, l'or bleu a également contribué à installer cette banlieue ouvrière où la population d'origine angevine et trélazéenne dans un premier temps, est vite devenue cosmopolite et à toujours fait montre d'une réelle combativité pour la préservation de ses droits.

Mais l'industrie a progressivement décliné dans les années 1970, laissant de nombreux espaces en friches, qui ont provoqué une forme de coupure urbaine au sein de la commune.

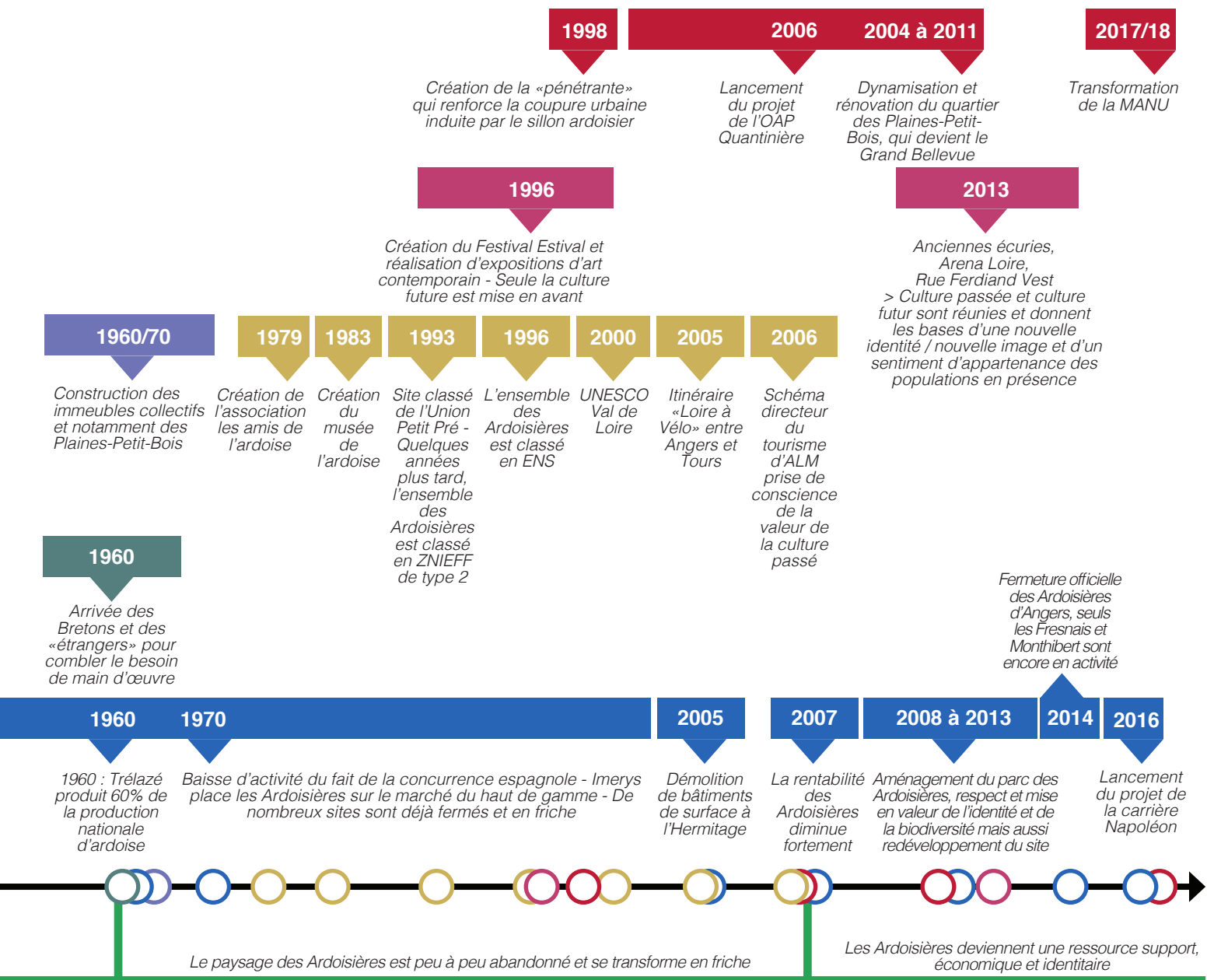
Jusqu'à la fin des années 1990, ce paysage est laissé de côté. Mais la population souhaitant préserver son héritage a initié le processus de patrimonialisation, qui est remonté jusqu'aux pouvoirs publics. C'est ainsi que le Département et la Région ont décidé de préserver les Ardoisières par le biais des Sites Classés, des ZNIEFF et des ENS à la fin des années 1990. Enfin, ce n'est qu'à partir de 2005, que l'agglomération angevine et la commune de Trélazé ont pris conscience, notamment grâce au classement UNESCO du Val de Loire et à la «Loire à Vélo», que les Ardoisières étaient une réelle ressource pour le territoire et pourraient permettre son re-développement.

À partir de cet instant, la commune enclenche réellement une politique culturelle et touristique forte, qui va au fil des ans réunir culture passée et culture future.



Et si, dès 1996, Marc Goua maire de Trélazé souhaitait déjà changer l'image de sa commune par le biais de la culture, ce n'est réellement qu'à partir des années 2010 que le changement va s'opérer. En effet, entre 2008 et 2013 le parc des Ardoisières est aménagé, révélant et préservant l'histoire et la culture passée de la commune, tandis que les grands projets culturels (réelle visibilité du Festival Estival, rénovation des anciennes écuries en un espace d'exposition pour l'art contemporain, création de l'Arena Loire) voient le jour. En parallèle les projets de régénération de la commune commencent également à changer son image. En effet, la politique culturelle forte de Trélazé, est accompagnée par des projets structurants, comme la rénovation du quartier des Plaines-Petit-Bois, la création d'un nouveau quartier permettant de développer le Nord de la commune, la transformation de la MANU, ou encore la requalification de la rue Ferdinand Vest. Ce dernier projet va initier la résorption de la coupure urbaine, en reliant l'ancien bourg au nouveau, mais aussi en créant une nouvelle centralité autour du pôle culturel et touristique constitué par l'Arena Loire, les anciennes écuries et bientôt la carrière Napoléon qui accueillera le Festival Estival.

La commune a donc su se singulariser, retrouver un second souffle, et redevenir attractive, ce qui n'était pas joué d'avance. Pour sa part, la population se sent appartenir de nouveau à un territoire riche d'une histoire et fort d'un avenir. Tout en respectant le passé, l'image de Trélazé a donc changé, son identité aussi.



# CONCLUSION

Ce mémoire a voulu démontrer que paysage et culture interagissent par nature, et peuvent, lorsqu'on leur en laisse l'occasion, devenir les éléments fédérateurs du re-développement et du changement d'image d'un territoire minier en déclin.

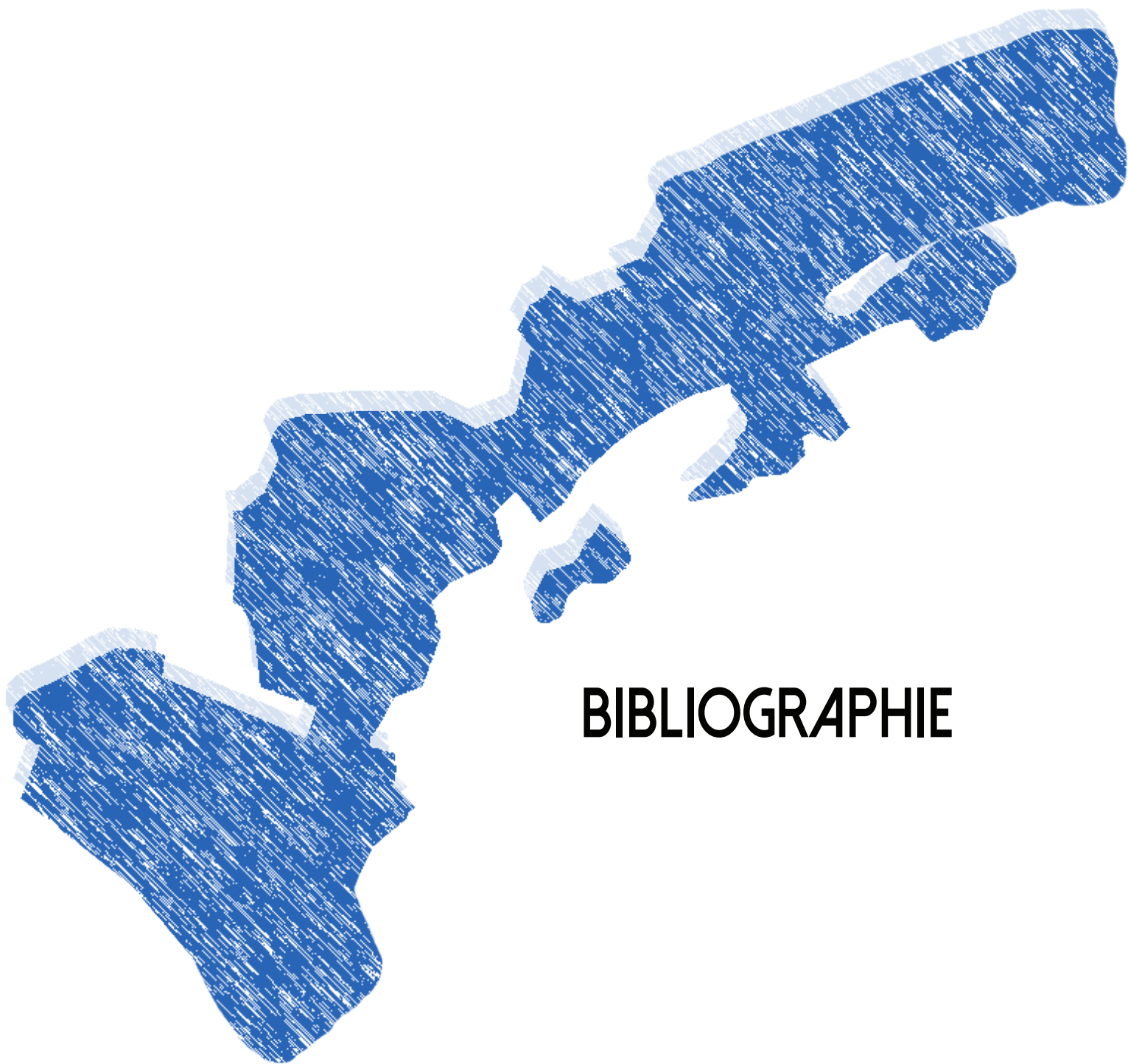
En effet, le paysage est lié à la culture et inversement, car il porte les traces de l'histoire et donc de la culture passée du lieu, et il peut, si une politique volontariste est engagée, porter celles de la culture future. La liaison de ces deux cultures, passée et à venir, est un vecteur de différenciation fort, mais aussi de création d'un sentiment d'appartenance pour les populations. En révélant le génie du lieu et son identité, la préservation et la patrimonialisation du paysage minier permettent, dans la course à la distinction entre villes, de mettre en avant un territoire. De plus, en développant de nouvelles activités culturelles diversifiées sur ce paysage, une commune ouvrière, comme celle de Trélazé, peut parvenir à renforcer sa mise en valeur et, dans le cas présent, re-crée une centralité perdue lors du déclin de l'industrie ardoisière.

Cependant, la patrimonialisation des paysages miniers n'a pas été évidente. En effet, lorsque l'industrie minière en générale a décliné dans les années 1970, ces paysages ont été progressivement abandonnés, et sont devenus les «points noirs» de leur territoire, laissant à penser qu'on ne pouvait plus rien en tirer. Petit à petit pourtant les paysages dans leur ensemble ont été reconnus comme un patrimoine potentiel, et les paysages miniers ont suivi cette évolution de la notion de patrimoine. Une notion qui était primitivement centrée sur le bâti mais qui s'est spatialisée et aussi démocratisée dans les années 1990, conduisant alors à ouvrir les yeux des pouvoirs publics sur les paysages miniers.

La manière de considérer les Ardoisières par la municipalité trélazéenne et par les élus de l'agglomération angevine est révélatrice de cette évolution du regard porté sur les paysages miniers. Ces deux instances avaient tourné le dos aux Ardoisières depuis leur progressif déclin dans les années 1970, jusqu'à ce que le potentiel de valorisation du site soit révélé par les populations, puis par la Région, le Département et l'UNESCO à la fin des années 1990. La commune a alors pris conscience que la politique culturelle qu'elle menait depuis 1996 et qui portait sur le développement de nouvelles activités culturelles devait également intégrer son passé. Ainsi, lorsque culture passée, mais aussi identité passée et culture future ont été réunies, elles se sont alors renforcées mutuellement, permettant à la commune de constater avec satisfaction les fruits de sa politique de re-dynamisation.

Cette politique là ne doit pas seulement passer par la culture, mais aussi par un projet plus global de régénération du territoire. En effet, évoluer de commune essentiellement ouvrière à commune d'agglomération dynamique, implique que le territoire soit attractif. Il faut donc qu'il propose un cadre de vie de qualité, aussi bien du point de vue du bâti, que des espaces verts, que de la voirie, de la mobilité ou encore de l'accessibilité. De plus, en perdant leur industrie, les territoires miniers perdent aussi leur centralité. Une centralité qui doit être retrouvée afin que le tissu urbain soit lisible et compréhensible, ce qui n'est pas simple à Trélazé car le sillon ardoisier divise géographiquement la commune en deux depuis toujours.

Alors que les autres hypothèses exprimées sur l'interaction entre paysage et culture se sont vérifiées tout au long de la démonstration, celle qui consiste à dire que «même si le paysage et la culture n'arrivent pas à recoudre et à mailler complètement un tissu urbain physiquement (spatialement), ils peuvent le faire mentalement et socialement», n'est pas complètement admise. En effet, bien que la liaison entre culture passée et culture future permette de créer un sentiment d'appartenance des populations résidentes à leur territoire, ce sentiment d'appartenance n'est jamais total, et ne permet pas forcément de rassembler toutes les populations, même si elle crée les bases d'un tel dynamisme. En effet, chaque individu porte un regard différent sur le paysage et sur son territoire, selon son propre vécu et sa personnalité. Et bien qu'un sentiment d'appartenance puisse être créé, son degré sera différent suivant les personnes. Pour certains l'histoire que porte un paysage ne sera jamais suffisamment révélée et préservée, tandis que pour d'autres, elle le sera trop. Le consensus sur le re-développement d'un territoire liant paysage et culture s'avère donc difficile à obtenir, et peut être cela est-il même impossible. De plus, mailler un territoire mentalement et socialement, ne peut suffire à le re-développer, mais un tissu urbain maillé physiquement et spatialement reste essentiel, comme nous le démontrent les différents projets de régénération enclenchés sur la commune de Trélazé.



## BIBLIOGRAPHIE



# DOCUMENTS GÉNÉRAUX

## Articles

° Andres Lauren, Grésillon Boris, "Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives : regards croisés européens", *L'espace géographique* [En ligne], 2011, Tome 40, pages 15 à 30, [07.03.2017]

URL : <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2011-1-page-15.htm>

° "Bassin minier Nord-pas de Calais, de la fermeture des mines à la reconnaissance par l'UNESCO ..... changement de regard sur un territoire" [En ligne], 26 septembre 2013 [15.08.2017]

URL : <http://www.nature-et-paysage.eu/wp-content/uploads/2014/07/le-bassin-minier-light.pdf>

° Clément Gilles, "Jardins en mouvement, friches urbaines et mécanismes de la vie", *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée* [En ligne], 1997, 39<sup>e</sup> année, bulletin n°2, Sauvages dans la ville : de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine, pages 157 à 175, [07.03.2017].

URL : [http://www.persee.fr/doc/jatba\\_0183-5173\\_1997\\_num\\_39\\_2\\_3622](http://www.persee.fr/doc/jatba_0183-5173_1997_num_39_2_3622)

° Daviet Sylvie, Valin Jean-Luc, "En marge des métropoles, le carreau Wendel en Lorraine : de la friche industrielle au projet culturel", *Méditerranée* [En ligne], 2010, n°114, [07.03.2017]

URL : <http://mediterranee.revues.org/4495>

° Dério Pierre, "Les ambiguïtés de la patrimonialisation des "paysages naturels"", *Sud-Ouest européen*, [En ligne], 2010, n°30, pages 19 à 36, [14.08.2017]

URL : <http://soe.revues.org/1220>

° Deshaies Michel, "Les bassins houillers d'Europe : des paysages entre héritages et renouveau", *Géoconfluences* [En ligne], 2008, [24.05.2017]

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageScient3.htm/@aws-content-pdfbook>

° Duriez Julien, "Le 9-9bis d'Oignies met le patrimoine minier en musique", *La Croix*, [En ligne], 20 juillet 2014, [24.04.2017]

URL : <http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Le-9-9-bis-d-Oignies-met-le-patrimoine-minier-en-musique-2014-07-20-1181485>

° Edelblutte Simon, "Paysages et territoires du patrimoine industriel au Royaume-Uni", *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], 1er janvier 2008, Volume 48, n°1-2, [13.08.2016]

URL : <http://rge.revues.org/1165>

° Fol Sylvie, Sabot Emmanuèle, "La revalorisation des espace industriels : Issy-les-Moulineaux en Ile de France et North Lanarkshire en Écosse", *Les annales de la recherche urbaine* [En ligne], mars 2003, n°93, Les infortunés de l'espace, pages 23 à 32, [24.05.2016]

URL : [http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Fol-Sabot\\_ARU\\_93.pdf](http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Fol-Sabot_ARU_93.pdf)

° Hottin Christian, "Paysages en devenir : l'action d'un cabinet de paysagistes face à la reconversion des sites charbonniers du bassin du Nord-Pas-de-Calais (entre 1980 et 2000)", *Revue du Nord* [En ligne], 2006, hors série, collection Histoire, N°21, pages 311 à 335 [07.03.2017]

URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00078153>

° Lusso Bruno, "Patrimonialisation et greffes culturelles sur des friches issues de l'industrie minière : regards croisés sur l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (France) et la vallée de l'Emscher (Allemagne)", *EchoGéo* [En ligne], 2013, n°26, [24.04.2017]

URL : <http://echogeo.revues.org/13645>

- ° Luxembourg Corinne, "Patrimonialiser, revitaliser, habiter l'industrie en ville : une question politique et sociale vivante plus qu'une simple question de renouveau urbain", *Revue géographique de l'Est*, [En ligne], 2013, vol.53 / 3-4, Fonctions urbaines et respiration patrimoniale de la ville, [07.03.2017]  
URL : <https://rge.revues.org/5105>
- ° Pousin Frédéric, Delbaere Denis, "Paysage et environnement : une poétique commune - entretien avec François Xavier Mousquet", *Espaces et Sociétés* [En ligne], mars 2011, n°146, pages 93 à 104, [24.04.2017]  
URL : <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-3-page-93.htm>
- ° Sgard Anne, "Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun", *Développement durable et territoires* [En ligne], septembre 2010, Vol.1 n°2, [05.08.2017]  
URL : <http://developpementdurable.revues.org/8565>
- ° Revue Urbanisme - dossier l'effet musée, été 2015, n° 397.
- ° Tornatore Jean-Louis, Paul Sébastien, "Publics ou populations ? La démocratie culturelle en question de l'utopie écomuséale aux espaces intermédiaires", *Presses de sciences po, 2 (cédérom), Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels, Olivier Donnat et Paul Tolila* [En ligne], pages 299 à 307, [07.03.2017]  
URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00126549>
- ° Veschambre Vincent, "Le cheminée d'usine entre "totem et tabou" : effacement versus appropriation d'un symbole du passé industriel", *L'homme et la société*, [En ligne], 2014, N°192, pages 49 à 68, [19.07.2017]  
URL : <http://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2014-2-page-49.htm>
- ° Veschambre Vincent, "Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace", *Vox geographica*, [En ligne], 2 novembre 2007, [19.07.2017]  
URL : <http://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2014-2-page-49.htm>

## Ouvrages

- ° Catsaros Christophe, "Le Lieu Unique : le chantier, un acte culturel / Nantes", *Actes Sud*, 2006
- ° Paquot Thierry, "Le Paysage", La Découverte, collection Repères, juin 2016

## Vidéos

- ° Clément Gilles, "Jardins, paysages et génie naturel", *Leçon inaugurale amphithéâtre Marguerite de Navarre - Marcelin Berthelot*, [En ligne], 1er décembre 2011, [08.08.2017]  
URL : <http://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/inaugural-lecture-2011-12-01-18h00.htm>
- ° La chaîne des terrils, association bassin minier unifié, le CILAC, "Colloque Les paysages de la mine, un patrimoine contesté", *Centre Historique Minier de Lewarde*, [En ligne], novembre 2008, [11.08.2017]  
URL : [https://www.canal-u.tv/video/canal\\_aar/evolutions\\_hydrologiques\\_irreversibles\\_dans\\_les\\_anciens\\_bassins\\_miniers\\_exemples\\_sur\\_le\\_nord\\_pas\\_de\\_calais.10563](https://www.canal-u.tv/video/canal_aar/evolutions_hydrologiques_irreversibles_dans_les_anciens_bassins_miniers_exemples_sur_le_nord_pas_de_calais.10563)

# DOCUMENTS CIBLÉS SUR LA RÉGION ANGEVINE, TRÉLAZÉ ET LES ARDOISIÈRES

## Articles

° Bertoldi Sylvain, conservateur en chef des archives d'Angers, "Au pays de l'ardoise : Trélazé - Chronique historique", *Archives municipales de la ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole - Vivre à Angers* [En ligne], septembre 1998, n°218 [17.08.2017]

URL : <http://archives.angers.fr/chroniques-historiques/les-chroniques-par-annees/1996-2000/au-pays-de-l-ardoise-trelaze/index.html>

° Coubes.L, Breton.J-P, "Mémento substances utiles (matériaux de carrières) Ardoises et pierres ardoisières", *Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)* [En ligne], 1ère édition : novembre 1979, [18.08.2017]

URL : <http://infoterre.brgm.fr/rapports/79-SGN-152-MTX.pdf>

° DREAL Pays de la Loire, "Atlas des transformations des quartiers bénéficiaires du programme de rénovation urbaine en Maine et Loire à Trélazé : Les Plaines - Petit-Bois ", *Analyses et connaissance Collection n°9* [En ligne], Octobre 2010, [18.08.2017]

URL : [http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ATLASdep49\\_Trelaze\\_Plaines.pdf](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ATLASdep49_Trelaze_Plaines.pdf)

° Fauchet Catherine, Hugues Nathalie, "La ville noire, terre de migrations bretonnes : Trélazé, 1850-1914", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest - Mines, arrières et sociétés dans l'histoire de l'Ouest de la France* [En ligne], 1997, Tome 104, n°3, pages 201 à 211, [20.08.2017]

URL : [http://www.persee.fr/doc/abpo\\_0399-0826\\_1997\\_num\\_104\\_3\\_3952](http://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1997_num_104_3_3952)

° Godet Sylvain, "L'identité territoriale d'un quartier après une opération de rénovation urbaine - Le Grand Bellevue à Trélazé", *MI Géographie et Aménagement Spécialité Paysage de l'Urbain, Stratégie et Médiation* [En ligne], 2012-2013, [28.08.2017]

URL : [http://www.persee.fr/doc/abpo\\_0399-0826\\_1997\\_num\\_104\\_3\\_3952](http://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1997_num_104_3_3952)

° Houdemont Pascal, doctorat en histoire contemporaine, HIREs, Université d'Angers, "L'immigration aux ardoisières de Trélazé : un exemple atypique dans l'histoire minière française (finXIXe-milieu du XXe siècle)", *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 2002, tome 109, n°4 [20.08.2017]

URL : <http://abpo.revues.org/1519?file=1>

° Jeanneau Jacques, "Maisons rurales et maisons ouvrières dans la banlieue d'Angers", *NOROIS* [En ligne], 1969, volume 63, n°1, pages 423 à 432 [19.08.2017]

URL : [http://www.persee.fr/doc/noroi\\_0029-182x\\_1969\\_num\\_63\\_1\\_1658](http://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1969_num_63_1_1658)

° Lacroix Pascal, "Plan de conservation en faveur de l'orpin d'Angers (*Sedum andegavense* (DC.) Desv.) en région Pays de la Loire", *Conservatoire Botanique National de Brest - Antenne régionale des Pays de la Loire*, [En ligne], septembre 2004, [24.08.2017]

URL : [http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/plan\\_conservation/Plan\\_conservation\\_Sedum\\_andegavense\\_2004\\_CBNB.pdf](http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/plan_conservation/Plan_conservation_Sedum_andegavense_2004_CBNB.pdf)

° Laure Cormier, Arnaud Bernard De Lajartre et Nathalie Carcaud, "La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites", *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, 06 juillet 2010, document 504, [27.08.2017]

URL : <http://cybergeog.revues.org/23187> ; DOI : 10.4000/cybergeog.23187

° Lebrun François, "Ludovic Ménard et la naissance du syndicalisme ardoisier", *L'actualité de l'histoire, bulletin trimestriel de l'Institut français d'Histoire sociale* [En ligne], octobre-novembre-décembre 1959, n°29 [20.08.2017]  
URL : [https://bibanar.files.wordpress.com/2015/11/ludovic\\_menard.pdf](https://bibanar.files.wordpress.com/2015/11/ludovic_menard.pdf)

° RésO Villes, "Angers Loire Métropole (Maine-et-Loire)", *Les fiches territoires de RésO Villes*, [En ligne], Mai 2013, [29.08.2017]  
URL : [http://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2016/09/fiche\\_angers.pdf](http://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2016/09/fiche_angers.pdf)

° Val de Loire patrimoine mondial, "Un paysage minier en Anjou", *Val de Loire patrimoine mondial*, [En ligne], 13 avril 2017 - mis à jour le 27 juillet 2017, [18.08.2017]  
URL : <http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-62687-FR.pdf>

° Ville de Trélazé, "Inauguration des Anciennes écuries des Ardoisières - espace d'art contemporain ", *Dossier de presse*, [En ligne], 10 octobre 2013, [18.08.2017]  
URL : <http://fondation-patrimoine.fondation-total.org/wp-content/uploads/2014/03/Dossier-de-Presses.pdf>

° Plat E., "Cartographie des ardoisières du pourtour d'Angers : Appui technique aux actions du porte à connaissance et identification des secteurs où l'évaluation des aléas est justifiée", *BRGM/RP-62687-FR*, [En ligne], 2003, 45 pages, 33 illustrations [04.07.2017]  
URL : <http://www.valde Loire.org/Connaitre/A-la-carte/Saumur-Angers2/Les-ardoisières-de-Trélazé/Un-paysage-minier-en-Anjou>

° Veschambre Vincent, "Quand le risque l'emporte sur le patrimoine : stratégies de démolition et de réutilisation d'anciens sites industriels à Trélazé (Maine-et-loire)", *Cahiers Nantais*, [En ligne], 2012-1, pages 17 à 31, [25.08.2017]  
URL : [https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0ahUKEwjc65LrmfTVAhUGbIAKHZbIBCKQFggtMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.igarun.univ-nantes.fr%2Fservlet%2Fcom.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw\\_%3FID\\_FICHER%3D1422365379633%26ID\\_FICHE%3D930091%26INLINE%3DFALSE&usg=AFQjCNF6NZyY05vl-ons8q\\_rdlYazVWv0w](https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0ahUKEwjc65LrmfTVAhUGbIAKHZbIBCKQFggtMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.igarun.univ-nantes.fr%2Fservlet%2Fcom.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw_%3FID_FICHER%3D1422365379633%26ID_FICHE%3D930091%26INLINE%3DFALSE&usg=AFQjCNF6NZyY05vl-ons8q_rdlYazVWv0w)

° Waintrop Michel, "Descente dans la dernière mine d'ardoise de France", *La Croix*, [En ligne], 2013, [04.07.2017]  
URL : [http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Descente-dans-la-derniere-mine-d-ardoise-de-France- NP\\_-2013-01-29-904910](http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Descente-dans-la-derniere-mine-d-ardoise-de-France- NP_-2013-01-29-904910)

## Ouvrages

° Service Régional de l'Inventaire Général des Pays de la Loire, "Images du Patrimoine - Ardoisières - Pays de la Loire", édition numérique diffusée par la société FeniXX, 1ère édition 1988, édition numérique 2017

## Sites internet

° Ardoisières d'Angers, Duseigne Vincent, De Wilde Sandy, Marchand François et Fraise Juliette. Les Ardoisières de Trélazé [En ligne]  
Disponible sur : <http://tchorski.morkitu.org/2/touraine/trelaze-01.htm> [28.07.2017]

° Mouvement révolutionnaire angevin [En ligne]

Disponible sur : [http://www.inserm.fr/fr/recherches/etats\\_des\\_lieux/index.html](http://www.inserm.fr/fr/recherches/etats_des_lieux/index.html) [18.08.2017]

° Ville de Trélazé. Festival estival 2017 [En ligne]

Disponible sur : <http://musee-numerique.com/trelaze/Ardoise/page1.html> [20.07.2017]

° Ville de Trélazé. Musée numérique de Trélazé [En ligne]

Disponible sur : <http://musee-numerique.com/trelaze/Ardoise/page1.html> [12.07.2017]

## Terrain

° Musée de l'ardoise de Trélazé, salles d'expositions, 32 Chemin de la Maraîchère, 49800 Trélazé.

## Travaux non publiés

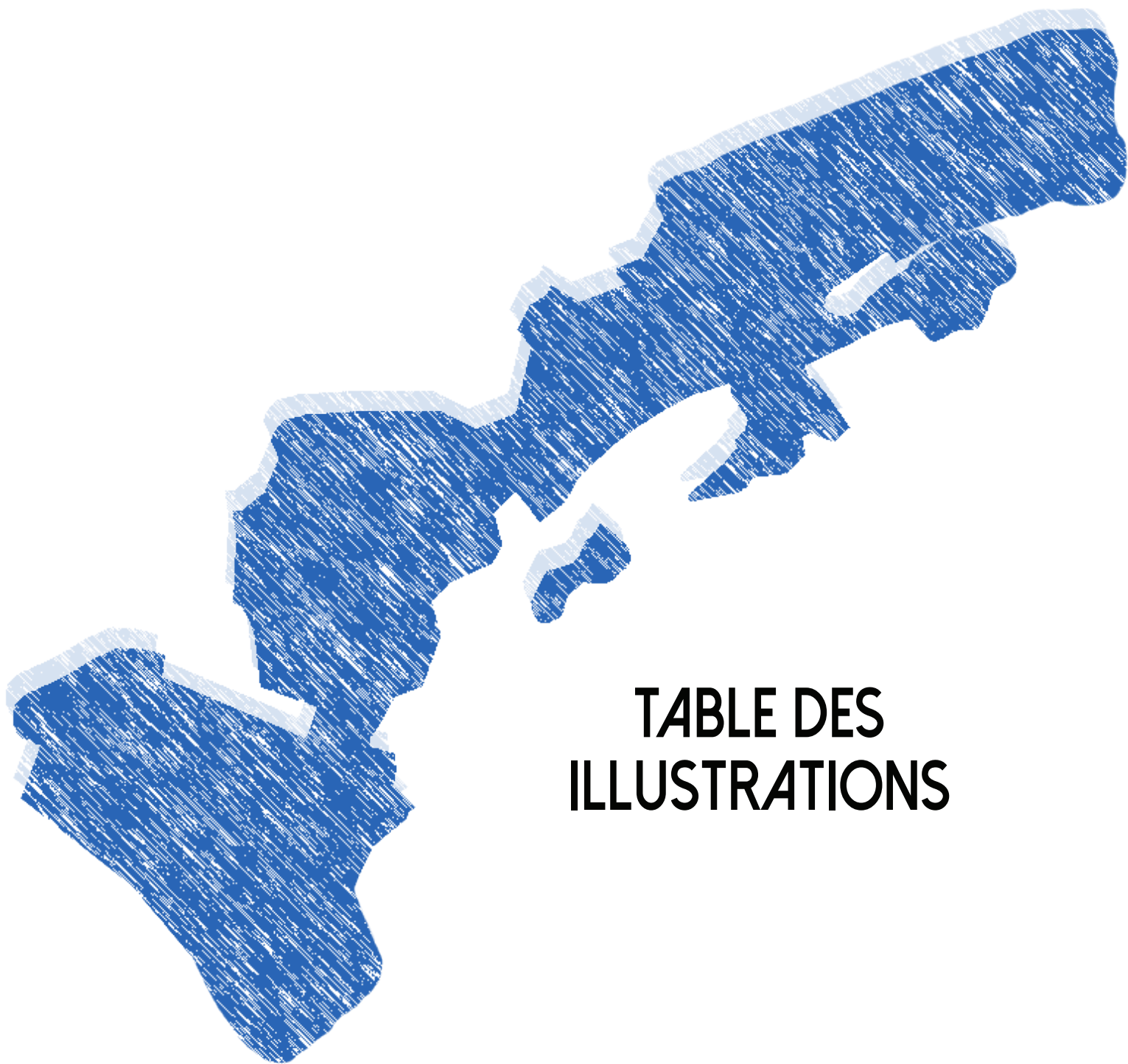
° Coutant Jo, "Le patrimoine ardoisier Trélazéen et Angevin : un site en exploitation, une biodiversité riche et originale, un patrimoine en action, un patrimoine industriel en devenir", *mémoire en DEA Régulations Sociales*, université d'Angers, 2003

° Atelier AVENA, "Analyse paysagère - Reconversion du site Napoléon - Commune de Trélazé - Document provisoire Mars 2017", 2017

## Vidéos

° Angers Télé, "Paroles d'assos du 18 mars 2015 : Les amis de l'ardoise", *Angers Télé - Paroles d'assos*, [En ligne], 18 mars 2015, [24.08.2017]

URL : <http://angers-tele.fr/asso-2/?video=2810>

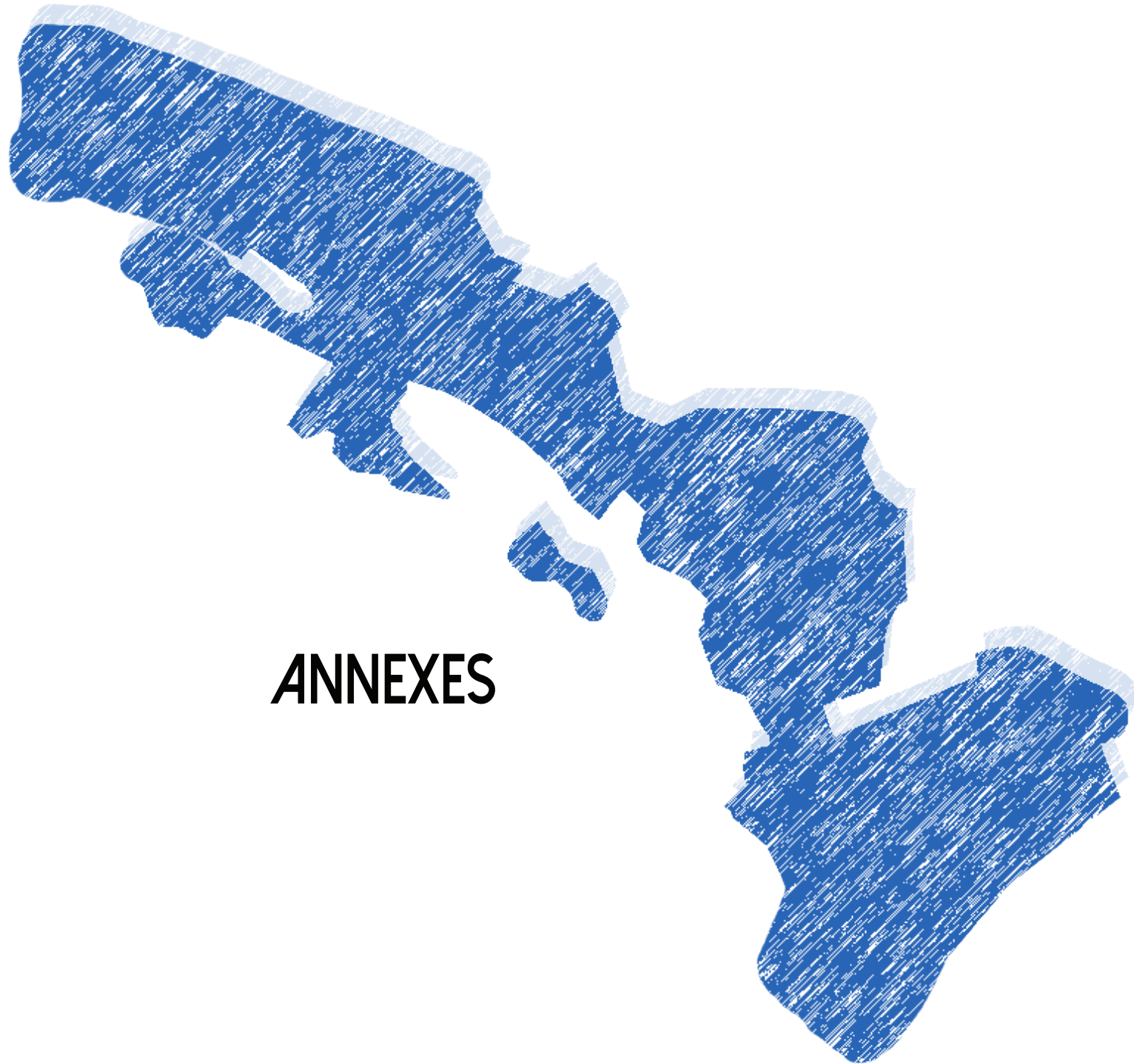


## TABLE DES ILLUSTRATIONS

<b>i1</b> : Représentation du paysage - Le Lorrain : Paysage pastoral, Huile sur toile, 1644	p.11
<b>i2</b> : Subjectivité du paysage - Monnet : Impression, Soleil levant, 1873	p.11
<b>i3</b> : Immersion dans le paysage - Ella&Pitr : le géant au seuil - Puit Couriot, St Etienne, 2015	p.11
<b>i4</b> : Une beauté subjective - Jardin du tiers paysage à Saint-Nazaire - Gilles Clément	p.12
<b>i5</b> : Valenciennes 1793, la proto-industrialisation non visible ou non représentée - Joseph Farington	p.13
<b>i6</b> : Première ligne de chemin de fer (1827) destinée à l'industrie minière, à St-Etienne	p.13
<b>i7</b> : Paysage minier du XIXème siècle à St-Etienne - Félix Thiollier, photographie	p.13
<b>i8</b> : Paysage minier : entre marqueurs industriels forts, milieu minéral et végétation pionnière - Charleroi, Belgique	p.14
<b>i9</b> : Immersion au coeur d'une atmosphère unique, entre passé révolu et futur à créer - Les Ardoisières d'Angers Trélazé	p.14
<b>i10</b> : «Ce doit être un peu comparable aux portes de l'enfer, n'est ce pas ma mignonette chérie» - Carte postale d'un passant à Anzin, 1902	p.15
<b>i11</b> : Extrait de texte de Germinal, - La description du pays noir - Émile Zola, 1885	p.15
<b>i12</b> : Le pré-verdissement des friches minières et des terrils - Un masque posé sur l'identité des territoires miniers	p.15
<b>i13</b> : Le bassin minier du Nord-Pas de Calais, un (des) paysage(s) patrimonialisé(s)	p.19
<b>i14</b> : Le paysage minier de Decazeville (Aveyron), un patrimoine, mais qui n'est pas encore patrimonialisé	p.19
<b>i15</b> : La revue du CILAC, les débuts de la reconnaissance du patrimoine industriel en France et de sa révélation au grand public	p.20
<b>i16</b> : Deux séries du catalogue d'images d'édifices industriels de Bernd et Hilla Becher - Une mise en lumière du bâti industriel, qui apporte un nouveau regard sur ce dernier	p.21
<b>i17</b> : Deux séries du catalogue d'images d'édifices industriels de Bernd et Hilla Becher - Une mise en lumière du bâti industriel, qui apporte un nouveau regard sur ce dernier	p.21
<b>i18</b> : Le regard de FelixThollier sur les paysages miniers, un regard présent dès le XIXème siècle mais qui n'est révélé qu'aujourd'hui	p.22
<b>i19</b> : Un musée et un centre scientifique	p.27
<b>i20</b> : Une salle / un carreau de concerts et un campus logistique	p.27
<b>i21</b> : Un lieu centré sur l'audiovisuel avec un laboratoire	p.27
<b>i22</b> : Accueil de différents centres relatifs au développement durable et d'une scène	p.27
<b>i23</b> : Une cité rénovée, logements, gîtes, résidences d'artistes	p.27
<b>i24</b> : L'interaction entre paysage minier et culture peut devenir la base d'une nouvelle identité pour permettre à un territoire de se re-développer, mais est dépendante de la reconnaissance de ce paysage et de l'inscription dans un projet de territoire	p.32
<b>i25</b> : Localisation des Pays de la Loire et du Maine-et-Loire	p.37
<b>i26</b> : Localisation d'ALM (Angers Loire Métropole)	p.37
<b>i27</b> : Localisation de la commune de Trélazé	p.37
<b>i28</b> : Environnement du XV <sup>ème</sup> et XVI <sup>ème</sup> siècles - l'exploitation de l'ardoise se réalise à l'énergie humaine	p.38
<b>i29</b> : Exploitation de l'ardoise à ciel ouvert, en carrières de plus de 100m de profondeur - Les gars d'à bas extraient l'ardoise	p.38
<b>i30</b> : Les gars d'à haut fendent le schiste ardoisier, qui remonte du fond par des chevalements en bois et qui est amené par les chevaux	p.39
<b>i31</b> : Le développement des exploitations d'ardoise sur Trélazé jusqu'en 1874	p.39
<b>i32</b> : Exploitation souterraine en mines, descendant jusqu'à 550m de profondeur	p.40
<b>i33</b> : Machines électriques fournissant dans les fonds l'énergie et l'éclairage	p.40
<b>i34</b> : Les abris des fendeurs, appelés «tue-vent» sont reliés entre eux par rails	p.40
<b>i35</b> : Paysage ardoisier de Trélazé : terrils et stérils au 1 <sup>er</sup> et au 2 <sup>nd</sup> plan, bâtiments industriels au 3 <sup>e</sup> plan et chevalements au dernier	p.40
<b>i36</b> : La MANU de trélazé dirigée jusqu'en 1872 par les frères Lebatteux puis par l'État jusqu'en 1981	p.41
<b>i37</b> : Atelier de sciage avec les machines	p.41
<b>i38</b> : L'entrée des femmes aux Ardoisières - Un atelier de fendage avec les femmes aux presses à fendre	p.41
<b>i39</b> : Origine géographique des ardoisiers vivants à Trélazé en 1936	p.42
<b>i40</b> : Congrès des mineurs de février 1912, délégués de la région Ouest - Au premier rang, assis tout à gauche : Ludovic Ménard	p.43
<b>i41</b> : La soupe communiste durant les grèves des ardoisiers de Trélazé	p.43
<b>i42</b> : Trélazé à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle - Des habitations plutôt dispersées dans la commune, s'installant le long des voies de communication et à proximité des exploitations de schiste ardoisier	p.44
<b>i43</b> : Les «taudis» de la Porée au XIXème siècle : une maison inconfortable et insalubre d'une seule pièce avec grenier	p.45
<b>i44</b> : La rue Pasteur aussi appelée rue du Bourg, des maisons plus grandes et plus confortables créant un véritable hameau	p.45
<b>i45</b> : Trélazé au milieu du XXème siècle - Les cités ouvrières (pour certaines cités jardins), forment de véritables quartiers, et sont implantés principalement le long des voies de communication, notamment de la rue Jean Jaurès	p.46
<b>i46</b> : Plan de la cité jardin des Tellières en 1921	p.47
<b>i47</b> : Cité jardin de Bel Air, maisons du type de celles de la cité des Tellières, avec jardin à l'arrière et cabanon	p.47
<b>i48</b> : L'ensemble des Plaines - Petit-Bois en 1966 - Les immeubles collectifs HLM de la reconstruction d'après guerre	p.48
<b>i49</b> : Le quartier des Plaines dans les années 1970 a remplacé les champs que l'on pouvait trouver avant	p.48
<b>i50</b> : La cité jardin du Petit-Bois de la CAA achevée en 1927, se verra adjoindre sur sa partie Ouest des immeubles collectifs en 1966	p.48
<b>i51</b> : Situation de l'ensemble Les Plaines - Petit-Bois au 1er janvier 2000	p.49

<b>i52</b> : Carrière d'exploitation de l'Ardoise en Espagne - une exploitation à ciel ouvert offrant du schiste ardoisier moins qualitatif	p.50
<b>i53</b> : Ardoise & Jardin, installée sur les Fresnais Sud, permet une diversification de l'offre commerciale des Ardoisières d'Angers par la vente de paillette et de pièces venues d'Espagne	p.50
<b>i54</b> : Le site Monthibert encore en exploitation partielle pour ses stériles servant à fabriquer la paillette d'ardoise	p.51
<b>i55</b> : État de la maîtrise foncière des Ardoisières en 2016	p.52
<b>i56</b> : Unités paysagères de la commune de Trélazé aujourd'hui	p.55
<b>i57</b> : Le chevalement de l'Hermitage, entre finesse de l'architecture et matériau brut, attire le regard et rappelle le passé minier de ce site	p.56
<b>i58</b> : Les anciens bâtiment aux matériaux bruts, du site des Fresnais Sud	p.56
<b>i59</b> : Le vieux-fond Napoléon : une ancienne carrière où la nappe phréatique est remontée, offrant un espace en eau de 12ha	p.56
<b>i60</b> : Le vallonnement des Ardoisières créé par les stériles de schiste ardoisier	p.57
<b>i61</b> : Une re-colonisation par la végétation pionnière, entre strate arborée, arbustive et herbacée	p.57
<b>i62</b> : La strate muscinale s'entremêlant avec le milieu minéral, nous laisse à voir et à parcourir un paysage insolite	p.57
<b>i63</b> : Les Ardoisières de Trélazé, un paysage à la richesse historique et environnementale, à préserver et à révéler	p.58
<b>i64</b> : La Pénétrante des Ardoisières ne laisse en aucun cas deviner le paysage ardoisier qui se trouve sur la gauche	p.59
<b>i65</b> : Musée de l'ardoise de Trélazé, cabane de démonstration de la fente d'ardoise et panneaux pédagogiques sur l'histoire	p.59
<b>i66</b> : Le site classé de l'Union et du Petit Pré, anciennes buttes où les fendeurs d'ardoise travaillaient	p.60
<b>i67</b> : Les ENS de l'agglomération angevine - les Ardoisières classées comme pelouses et landes sèches	p.61
<b>i68</b> : Les Ardoisières de Trélazé, un paysage à la richesse historique et environnementale à préserver	p.61
<b>i69</b> : La destruction des ateliers du jour de l'Hermitage en 2005	p.62
<b>i70</b> : La «Loire à Vélo», vecteur d'attractivité touristique et de re-développement pour la commune de Trélazé et ALM	p.62
<b>i71</b> : Les Ardoisières aujourd'hui : localisation du Parc des Ardoisières et des espaces déjà ouverts au public ou en cours de projet - Localisation des espaces encore en activité - Localisation des sites toujours en friches	p.66
<b>i72</b> : Plan masse du parc des Ardoisières réalisé par l'Atelier CEPAGE	p.67
<b>i73</b> : Les cheminements doux, ne dénaturent pas le site et permettent de découvrir les Ardoisières où végétation pionnière et milieu minéral s'entremêlent	p.68
<b>i74</b> : Le mobilier disséminé au bord des sentiers offre aux piétons et aux cyclistes l'occasion de se reposer, de profiter de ce lieu	p.68
<b>i75</b> : Le milieu minéral du schiste ardoisier représente l'identité même des Ardoisières et a été maintenu. Les panneaux d'informations permettent de comprendre l'histoire de ce site	p.68
<b>i76</b> : Les vieux fonds, témoins de l'histoire ardoisère, créent des lacs dans lesquels la baignade est interdite, mais qui sont utilisés par les clubs de plongée, les pompiers et l'armée	p.69
<b>i77</b> : Le ruisseau du Lapin remis à ciel ouvert, renforce la biodiversité que l'on trouve au sein du parc, mais crée aussi le lien d'une trame bleue	p.69
<b>i78</b> : La zone humide re-créée offre un espace en eau supplémentaire et une balade rythmée entre les différents milieux	p.69
<b>i79</b> : Ancien hameau des Favreaux au Nord du parc	p.70
<b>i80</b> : Vue sur les chevalements et sur la commune depuis un point haut du site, formé par un terril	p.70
<b>i81</b> : Totem mis en place sur la limite Sud du parc, afin d'attirer le regard depuis la pénétrante	p.70
<b>i82</b> : Entrée Ouest du parc des Ardoisières, dite entrée du Lapin, marquée par de grands blocs d'ardoise	p.71
<b>i83</b> : Chemin piéton menant du musée de l'ardoise au parc, aucune signalétique n'indique le parc, on se sent perdu au milieu d'un tissu urbain pavillonnaire	p.71
<b>i84</b> : Itinéraires de la «Loire à vélo» autour d'Angers	p.71
<b>i85</b> : Plan Guide - Carrière Napoléon	p.73
<b>i86</b> : Le Festival Estival en 2015, une programmation diversifiée et un public qui l'est tout autant	p.75
<b>i87</b> : Les anciennes écuries du site des Grands Carreaux, reconverties en espace d'exposition d'art contemporain	p.75
<b>i88</b> : L'Arena Loire vue depuis la passerelle de la «Loire à Vélo» passant au dessus de la rue Ferdinand Vest	p.76
<b>i89</b> : Vue sur le belvédère dit «terril Napoléon» depuis le parking «naturel» de l'Arena Loire	p.76
<b>i90</b> : Les principales transformations effectuées dans le quartier Les Plaines - Petit Bois entre 2001 et 2011	p.77
<b>i91</b> : Nouvelles constructions avenue Pierre Mendès France	p.78
<b>i92</b> : Promenade, square et aires de jeux au cœur des immeubles des Plaines	p.78
<b>i93</b> : Les débuts du projet Guérinière Quantinière	p.79
<b>i94</b> : Panneau de présentation du projet Guérinière Quantinière, aujourd'hui dite OAP Quantinière	p.79
<b>i95</b> : Vue axonométrique du projet de la MANU (à gauche, le début de la cité des Tellières)	p.80
<b>i96</b> : Croquis du projet de la MANU, avec l'allée centrale qui desservira les différentes halles	p.80
<b>i97</b> : La rue Ferdinand Vest avant sa requalification : une grande ligne droite menant on ne sais où, des terrains en friches à droite où prendra place l'Arena Loire en 2013	p.81
<b>i98</b> : La rue Ferdinand Vest après sa requalification : un rond point d'entrée de ville, une rue rythmée aux fonctions séparées, un programme d'habitat créant le front bâti à gauche	p.81
<b>i99</b> : Localisation des projets culturels et des projets de régénération de la commune de Trélazé, réalisés et/ou en cours	p.81
<b>i100</b> : Frise chronologique détaillant l'évolution de l'industrie ardoisère, de la commune, des paysages ardoisiers et des grands projets culturels ou de régénération	p.84





# ANNEXES

# ANNEXE I - ENTRETIEN AVEC ANNE-MARIE LOHÉAC

## FILLE DE FENDEUR D'ARDOISE ET GUIDE AU MUSÉE DE L'ARDOISE DE TRÉLAZÉ

29/07/2017

### 1) Bonjour, savez-vous combien de visiteurs viennent au musée par an ?

≈ 10 000 visiteurs par an

### 2) J'aimerais en savoir un peu plus sur l'histoire des Ardoisières. Quel a été le premier vieux fond / la première carrière en activité ? Et quel a été le dernier ?

Les Ardoisières ont débuté vers le XIV<sup>ème</sup> siècle. Sur Trélazé la première carrière a été ouverte aux Plaines, avec une ferme qui s'appelait Tire-poche. Une ferme, car les premières carrières (... avant d'être des carrières c'étaient des carrières car il ne s'agissait pas vraiment d'exploitations ou alors des toutes petites) étaient faites par des agriculteurs, des fermiers, .

Donc Tire Poche est la première carrière sur Trélazé et date de 1406. Mais il y en a eu d'autres avant, dans la région, ailleurs qu'à Trélazé, autour d'Angers, à Avrillé par exemple.

Le sillon qui court sur Trélazé, ou plutôt la veine Ardoisière qui traverse Trélazé d'Est en Ouest va jusqu'en Bretagne. Et tout au long de la veine il y avait des carrières. En Bretagne il y avait beaucoup de carrières hein ! Des petites carrières. À La Pouèze par exemple il y en avait, c'était une des principales et qui donnait de la belle ardoise. Sinon on avait aussi Noyant-la-Gravoyère, Bois II (avec fer et ardoise). Puis Renazé également qui fait plutôt partie de la Mayenne.

Les mines souterraines ce n'est pas très vieux, cela date des années 1838. Autrement il s'agissait d'exploitations à ciel ouvert, plutôt que de carrières. À partir de 1838 jusqu'en 1904-1905 c'était ce qu'on appelle des puits bouteilles, ça avait la forme d'une bouteille. Mais c'était extrêmement dangereux. Il y a eu beaucoup d'accidents, de morts. Donc à partir de 1905 ils ont cessé de les exploiter en puits bouteilles. Mais en fait ils avaient déjà commencé à partir de 1878 l'exploitation qui est toujours d'actualité (méthode Blavier) ou du moins qui l'a été jusqu'en 2014.

Je vais vous dire exactement les dates. La dernière carrière à ciel ouvert : 1898. Ça s'appelait la Saulaie, elle était dans le bourg de Trélazé. Tiens là ils disent 1901 la dernière à ciel ouvert, et là 1902, ou encore 1905. Mais bon vous faites une moyenne, c'est 1900 quoi.

Parce que oui le gros problème des Ardoisières de Trélazé c'est que beaucoup d'endroits n'ont pas toujours eu la même dénomination suivant les époques. Par exemple ici (au musée de l'ardoise) ça s'appelle "l'Union", mais à l'origine cela s'appelait les "Petits Bois". Donc quand vous allez aux archives départementales et que vous cherchez une dénomination, parfois vous ne trouvez pas parce qu'en fait la dénomination a changé au fil des siècles.

Pour les dates et pour tout un tas de choses cela pose des problèmes de précision. Vous savez ce n'était pas très bien défini, c'était un peu à la louche leur truc. Puis ça dépendait de celui qui recopiait.

Enfin bon vous pouvez dire que oui, jusqu'en 1838 c'était plutôt carrières à ciel ouvert et après en extraction puits bouteilles jusqu'en 1878 où c'est remplacé par les vrais puits de mines avec la méthode en remontant.

Donc ici c'est 1406 la première exploitation, la ferme de Tire-Poche. Il faut savoir que Trélazé était partagée par plusieurs communautés chrétiennes. Une partie appartenait à l'abbaye St Serge, l'autre appartenait à l'abbaye Toussaint, une autre à l'hôpital St Jean = l'Hôtel Dieu et les autres parties c'est un comte qui en était propriétaire.

Sur Trélazé, comme toute commune, enfin comme toute paroisse à cette époque là, les gens vivaient de l'agriculture. Les fermes appartenaient à toutes ces différentes communautés. Les gens qui travaillaient, c'étaient plus des serfs, que des ouvriers, vu qu'on était encore à l'époque de l'esclavage on peut dire. Et ces gens là ils avaient quand même des métayers. Et les métayers quand ils labouraient et bien il y avait toujours du schiste qui remontait. Et dans les fermes il y avait toujours des temps morts. Donc quand les métayers ne pouvaient pas cultiver, ils creusaient pour récupérer le schiste. Et ils se sont rendu compte que plus on creusait et meilleur était le schiste, plus la pierre était de qualité. Mais ils avaient le droit de le faire à condition de payer "un droit de "forestage" aux communautés. Donc ils payaient déjà la métairie puisque ils étaient locataires / co-gérants de leur terre et s'ils voulaient faire des carrières ils étaient obligés de payer ce qu'on appelait un droit de "forestage". C'est à dire que par exemple s'ils arrivaient à tirer des Lauzes (parce que à l'époque c'était pas des ardoises parce que

c'était épais), disons 50 Lauzes dans un bloc de pierre, et bien ils étaient obligés d'en donner à peu près 30 à la communauté.

### **3) C'est comme cela que l'exploitation de l'ardoise a commencé, par les agriculteurs ?**

Oui c'est comme ça. Il faut savoir que l'exploitation à Trélazé a commencé à peu près au XI<sup>ème</sup> siècle. C'est vrai que dans les livres ils disent souvent XV<sup>ème</sup>, mais quand on effectue des recherches c'est plus près du XI<sup>ème</sup>. Trélazé, à l'origine, au Moyen-Âge, entre le IX<sup>ème</sup> et le XII<sup>ème</sup> siècle c'était une forêt, un bois recouvrait tout Trélazé, qui partait de St Sylvain d'Anjou et arrivait aux frontières d'Angers.

Entre le IX<sup>ème</sup> et le XII<sup>ème</sup> siècle, bien sûr petit à petit la population a grandi, donc il fallait construire. À savoir quand même que tous ces bois là appartenaient à l'église, qui s'est vite empressée de les revendre et on a commencé à construire les paroisses, dont Trélazé fait partie. Trélazé, St Barthélémy, St Sylvain enfin toutes ces communes que vous avez aujourd'hui autour d'Angers, tout était recouvert de bois à l'origine.

Quand ils ont commencé à déboiser, ils ont aussi trouvé des marais. Et sur Trélazé quand il y avait des agriculteurs, avant que l'on commence à "exploiter" la pierre, il y avait de la vigne. Hein, sur Trélazé et sur St Barthélémy, il y avait de la vigne, jusque tard, jusqu'à ce que le mildiou fasse des ravages, dans les années 1878.

Donc l'exploitation de la vigne a cessé et ce sont les Ardoisières qui ont pris le dessus.

Et vous voyez toutes les petites carrières qu'il y avait, il y en avait sur Angers aussi ! Comme à l'étang St Nicolas, mais ce schiste là n'était pas de très bonne qualité, pourtant c'est le tout premier schiste qui a servi pour les ardoises du châteaux d'Angers.

A cette époque, le schiste servait à tout ! Pour les pieds de vigne, pour le mobilier, les clôtures, les billards etc ...

Donc les anciennes carrières ici, il n'en reste plus beaucoup, il doit y en avoir encore 15 ou 16 qui sont visibles. Il n'y en a plus beaucoup, parce que quand elles n'étaient plus rentables ils les rebouchaient

### **4) À quelle date, en quelle année, le fendage est-il devenu mécanisé ? A-t-il débuté en usine ?**

Et bien ça c'est à partir du moment où les femmes ont commencé à travailler aux Ardoisières, à partir de la guerre 14-18. Elles ont remplacé les hommes qui sont partis à la guerre, 1915 en gros. Les femmes se sont retrouvées dans les ateliers, elles ont commencé à travailler avec les machines à fendre et à rondir qui ont été inventées dans les années 1890, mais qui n'ont en fait été mises en activité qu'à partir du moment où les femmes sont venues travailler. Et donc oui la mécanisation a débuté dans l'entre deux guerres. Ça avait commencé à changer à partir de la guerre 14-18.

Mais attention, les femmes ne faisaient que la fente et le rondissage. Elle ne débitaient pas comme les hommes hein.

Ha tenez, regardez ! Les premiers chevalements ils étaient tout en bois. Les tous premiers chevalements en fer de la région, ils datent de 1908, c'était dans le bourg de Trélazé, au niveau de Grand Maison.

### **5) Et d'ailleurs par rapport à la région, vous dites qu'il y avait des Ardoisières dans les Pyrénées, en Bretagne, dans les Ardennes, aujourd'hui est ce qu'il en reste ?**

Alors dans les Ardennes, il y en avait, mais c'est fini. En Bretagne il ne reste que des petites carrières, que des petites exploitations familiales. qui travaillent au coup par coup, à la commande. Parce que en fait l'ardoise de Bretagne c'est presque de la Lauze. Elle a pas du tout le même aspect que celle de Trélazé, parce que l'exploitation s'est toujours faite à ciel ouvert, pas en carrière hein, mais à flanc de montagne, ça s'appelle la "Montagne Noire". Donc c'est la montagne qu'ils entament si vous voulez, et ça donne pas du tout la même ardoise. Elle n'a pas du tout le même aspect et elle coûte en fait très cher, parce qu'elle est très épaisse. C'est pour cela que ces petites exploitations travaillent à la commande.

Dans les Pyrénées, on nous a parfois dit «oui elles fonctionnent, non elles ne fonctionnent plus», donc on ne sait pas trop.

Et sinon il y en a en Corrèze où c'est sur le même principe, c'est à dire flanc de montagne et c'est aussi de la Lauze. Mais avant oui il y en avait aussi dans les Ardennes, dans les Alpes, il y en avait partout.

### **6) Et l'exploitation souterraine, ce n'était qu'à Trélazé ?**

Ah non, non, il y en avait aussi en Bretagne. Il y avait aussi des exploitations minières en Bretagne. Et aussi dans les Ardennes. Si un jour vous allez dans les Ardennes vous ne serez pas dépaysée. On retrouve le même paysage.

### **7) Et donc qu'est ce qui différencie Trélazé des autres Ardoisières et des autres exploitations souterraines ?**

C'est que Trélazé a eu la période d'exploitation la plus longue : du XI<sup>ème</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui !  
Et c'est aussi celle qui avait la meilleure qualité d'ardoise. Elle était connue dans le monde entier l'ardoise de Trélazé, elle était reconnue comme la meilleure des ardoises, parce qu'il y avait très peu de fer, de minéraux, dans le schiste ardoisier.

Mais il y a 20-25 ans, c'est l'ardoise d'Espagne qui a pris le dessus parce que l'ardoise de Trélazé était très chère. Elle coûtait pratiquement le double de celle d'Espagne. Et donc souvent les gens utilisaient l'ardoise d'Espagne, et quand vous vous promenez là-bas, vous voyez de grandes traînées oranges sur les toits, parce que elle est très ferrugineuse l'ardoise d'Espagne.

Maintenant l'ardoise d'Espagne est de très bonne qualité.

Les Bâtiments de France vont d'ailleurs être obligés d'aller en Espagne pour trouver de l'ardoise. En fait ça fait déjà très longtemps qu'ils utilisent de l'ardoise d'Espagne sans le dire à personne. Le château d'Angers quand il a brûlé il y a une dizaine d'année, ils voulaient mettre de l'ardoise d'Espagne et du Canada dessus. Alors qu'on avait l'exploitation ici. Enfin, heureusement, les ouvriers se sont battus pour que ce soit de l'ardoise de Trélazé.

La Garenne et BellePoule : 1348.

### **8) Comment cohabitaient les Ardoisières et la MANU ?**

Les salles qui abritent les expositions du musée de l'ardoise, sont dans un bâtiment qui date de 1863 et qui est en fait un ancien bâtiment de la MANU.

Alors de 1863 à 1930, la manufacture d'allumettes était installée dans ces bâtiments là. Donc les bâtiments où il y a les salles, la médiathèque, l'école de musique, le théâtre, tout cela faisait partie de la MANU.

### **9) Et par rapport à ça, étant donné qu'il s'agissait de deux activités industrielles situées sur la commune, quelles relations / liens avaient-elles ?**

Ha oui, ces deux activités étaient liées ! A l'époque les gens étaient très très pauvres, ils gagnaient mal leur vie aux ardoisières. Alors il y avait un maire sur Trélazé qui s'appelait Jean Baptiste Fourcault et il voyait bien que ses administrés ça n'allait pas. Donc il a cherché ce qui pourrait les aider. Et il a entendu parler de deux frères, les frères Lebatteux, qui exploitaient une petite fabrique d'allumettes à Angers. Il s'est mis en relation avec ces gens là et ils leur a proposé de venir s'installer sur Trélazé. Les Ardoisières ont contribué aussi à l'installation de la MANU sur la commune. Parce que plutôt que d'augmenter leurs loyers, ils préféraient contribuer à payer l'installation de l'usine de la fabrique d'allumette plutôt que d'augmenter le salaire de leurs ouvriers ...

Donc ils ont contribué à monter cette fabrique d'allumettes et la commune de Trélazé aussi à l'époque a contribué, parce que je crois que le maire a offert le terrain à ces deux frères pour qu'ils viennent s'installer. Il y avait quand même un contrat entre ces frères Batteaux, les Ardoisières, et la mairie.

En fait la MANU ne devait employer que les femmes et les filles des ouvriers des Ardoisières. Il y avait quelques garçons mais très peu, parce que bien sûr les garçons étaient destinés aux Ardoisières.

Donc les frères Lebatteux ont exploité cette fabrique d'allumettes jusque dans les années 1870, jusqu'en 1872 exactement, et puis à partir de 1872, l'État s'est réservé le monopole de la fabrication d'allumettes. De 1872 à 1890 c'est donc l'État qui fabriquait les allumettes mais c'était géré par quelqu'un d'autre. Et puis à partir de 1890 l'État a tout pris : la gestion et la fabrication. A partir de 1930 comme c'était trop petit et qu'il n'y avait pas assez de sécurité, et que c'était presque insalubre, ils ont déménagé sur la route de la Pyramide là bas, entre Trélazé et les Ponts-de-Cé. Et ça c'est terminé en 1981.

Donc oui c'était quand même lié. Après 1914, l'histoire de ce monopole d'emploi des femmes et des filles des Ardoisières, a disparu. D'une part parce que les femmes des ouvriers des Ardoisières sont allées travailler pour les Ardoisières, car leurs maris partaient à la guerre, et d'autre part parce qu'après la guerre tous les hommes qui sont revenus et qui étaient plus ou moins estropiés, avaient une place réservée à la fabrique d'allumettes, donc ça faisait moins d'emplois pour les femmes, qui elles continuaient du coup à travailler aux Ardoisières.

Et puis ensuite, quand ces gens là qui travaillaient à la MANU ou aux allumettes mourraient et bien c'étaient les familles de ces gens là qui remplaçaient. Cela restait plus ou moins en famille.

### ***10) Qui travaillait aux Ardoisières ? J'ai entendu dire que beaucoup de Bretons sont descendus pour venir travailler à Trélazé ...***

Oui oui beaucoup de Bretons sont venus. Certains sont descendus d'eux même parce qu'ils avaient entendu parler de Trélazé et notamment que c'était mieux payé qu'en Bretagne, mais il y en a aussi beaucoup que les Ardoisières sont aller chercher. Ces Bretons sont arrivés aux Ardoisières dans les années 1860-65.

Après, en 1914-1915, ils ont fait venir aussi des Espagnols pour remplacer les hommes qui étaient partis à la guerre. Mais les Espagnols ne sont pas restés, ils sont repartis. Par contre en 1936, on a eu des Espagnols qui sont venus parce que il y avait la guerre civile en Espagne sous Franco. Donc à cette époque oui il y a eu beaucoup d'Espagnols qui sont venus travailler aux Ardoisières.

Ensuite vous avez eu des Marocains, et donc là c'est pareil, certains sont venus d'eux même et puis d'autres qu'on est allé chercher.

Puis on a eu des Portugais, parce que pareil qu'en Espagne, eux fuyaient la révolution Salazar au Portugal.

Enfin, dans les années 1970-75, comme ils ne trouvaient plus personne pour descendre dans la mine et bien ils sont allés chercher des Turcs au fin fond de la Turquie.

C'est pourquoi aujourd'hui on a une communauté de Turcs très importante sur Trélazé.

### ***11) Oui, parce qu'au tout début, en 1878, voire en 1838, quand l'extraction souterraine a commencé, c'étaient des gens d'ici qui travaillaient en profondeur ?***

Oui oui, des gens d'ici, mais il y avait déjà des Bretons hein, vu qu'ils sont arrivés dans les années 1860.

Et jusqu'en 1930 la population de Trélazé était à 40% bretonne. Alors il est resté des traces de tout ça ! Par exemple, il y avait une cité dans Trélazé qui s'appelait la Petite Bretagne, il y a un jeu de boules qui s'appelle «la bretonne» et aujourd'hui il y a toujours le groupe folklorique Bagad Men Glaz, et Men Glaz cela veut dire pierre bleue.

Enfin, vous avez pas mal d'associations de Bretons sur Angers ; ce sont des descendants de gens venus travailler sur Trélazé et St Barth.

### ***12) Comment s'est passée la fermeture des Ardoisières ?***

Alors officieusement ça a fermé en novembre 2013, parce que les ouvriers ont cessé de travailler. Et officiellement en juin 2014. Ils ont reçu leur lettre de licenciement en juin 2014.

### ***13) D'accord, et donc est ce que vous savez combien il y avait encore de personnes qui travaillaient avant la fermeture ? Et est ce que cette fermeture s'est faite petit à petit, où bien est ce que c'est arrivé d'un coup ?***

Alors quand vous comptez tout ce qui est administratif, les gens qui étaient à la mine et ceux qui étaient à la taille, ils n'étaient plus que 155.

A une période c'était jusqu'à 2000-3000 personnes, avec tous les corps de métiers (des gens qui étaient dans l'administratif, d'autres dans le bâtiment ...).

Et oui la fermeture a été progressive. Cela a commencé dans les années 1983. Et ça a fermé progressivement parce que la société Imerys devait penser que l'exploitation n'était plus rentable. Ça devenait trop cher à exploiter. Parce que l'exploitation d'une mine souterraine, d'une carrière souterraine c'est très très cher en matière de sécurité, contrairement aux carrières à ciel ouvert. Et puis par rapport à la qualité du schiste qui diminuait, il aurait fallu redescendre 200 m plus bas encore. Ils étaient déjà à 550 m, il aurait fallu descendre à 750 m par là, donc ce qui veut dire que ça faisait encore des coûts supplémentaires importants. Parce qu'à partir du moment où ils font le carottage pour descendre plus bas et qu'ils commencent à exploiter, il faut à peu près 20 ans pour que ce soit rentable. Donc vous comprenez bien que les actionnaires ils n'entendaient pas ça comme ça.

### ***14) En ce qui concerne les cités jardins, construites par les Ardoisières, quand ont-elle été construites, comment, pourquoi ?***

La première qui a été construite c'était celle de la rue Pierre Pilard. Ces cités étaient bâties au plus près des exploitations. Il y avait bien sûr une raison à cela, c'est qu'à cette époque là les gens vivaient dans des taudis, sur de la terre battue et puis ils avaient une pièce pour dix personnes. Sur Trélazé, il y avait aussi des bistrotts à tous les coins de rue, donc au lieu de rentrer chez eux, les gars allaient au bistrot et ils dépensaient toute la paye dans

la boisson. Donc c'était forcément la misère. Et je ne suis pas certaine qu'ils étaient en état le lendemain pour travailler. Donc pour remédier à tout cela ils ont fait des cités, mais des cités près des lieux de travail, ou du moins le moins loin possible. Il s'agissait de maisons confortables pour l'époque avec deux pièces et un grenier. Et il y avait un jardin. Et du coup les gens rentraient, ils faisaient leur jardin et il y avait moins de saouleries. Ce n'était pas spécialement pour le confort des ouvriers, mais plus pour leur intérêt à eux, les patrons. Donc là par exemple, rue Pierre Pilard, il devait y avoir un puits pour deux habitations.

### **15) Donc les cités jardins elles ont été faites plutôt dans le vieux bourg ?**

Non pas forcément, la première, celle de la rue Pierre Pilard, elle a été faite ici (au musée de l'ardoise), enfin pas très loin d'ici. L'autre elle a été faite aux Tellières et puis une autre au Petit Bois. Les cités étaient proches des carrières et des puits, à 1-2 km maximum. Ils essayaient de rapprocher le plus près possible.

### **16) Y a-t-il eu des manifestations ou autres mouvements de protestation contre la fermeture ?**

Oui, oui ! il y a eu beaucoup de manifestations. Par exemple, les manifestants avaient mis des croix blanches sur les ronds points avec sur chaque croix le nom de chaque ouvrier. Au grand rond point il y en a eu longtemps.

Mais si si, ça a fait la une des journaux pendant longtemps !

La première manifestation a eu lieu le 4 décembre. Mais vous pouvez regarder les journaux il y a tous les comptes rendus.

### **17) Depuis quand le musée existe-t-il ?**

Comment se fait-il qu'un musée ait été réalisé avant la fermeture du site ? ... C'est assez inhabituel ...

Le musée il a été ouvert en 1983, et l'association a été créée en 1979.

En fait ce sont d'anciens ouvriers des Ardoisières qui ont créé cette association pour ne pas perdre l'héritage, pour perpétuer la tradition de la fente et du rondissage à la main. C'est plus par rapport au tournant de la mécanisation et pour montrer comment on faisait jusque dans l'entre deux guerres. Parce que après c'est passé dans les ateliers et ils avaient tout ce qu'il fallait : la machine à fendre, tout ça.

Alors qu'avant la guerre, les ouvriers faisaient tout à la main, ils travaillaient dans les petites cabanes. Ces petites cabanes il y en a eu jusque dans les années 1963-64, mais il en restait très peu hein, parce qu'ils étaient tous rentrés dans les ateliers mécaniques. Et ils étaient au rendement dans les ateliers mécaniques, c'était autre chose (comme les ouvriers dans la mine, ils étaient payés au rendement, à la tonne).

Et puis le musée promeut et raconte aussi le travail des femmes. Elles étaient aussi payées au rendement mais c'était plus avantageux pour elles. Celles qui étaient plus habiles faisaient la fente et le rondissage et malheureusement celles qui étaient moins habiles poussaient les gros wagons sur la bute, sur les rails. C'est à dire que c'est elles qui apportaient les blocs de pierres et qui prenaient les déchets.

Le but du musée est de vraiment garder la mémoire du travail des ardoisiers et notamment des fendeurs. Il est géré par l'association. Ce n'est pas un musée communal, contrairement à ce que les gens peuvent croire. Il appartient à l'association, même si les murs sont à la commune. On a beaucoup de chance parce que la commune nous fait cadeau des murs, on ne paie pas la location. On a une subvention et la commune nous fait don de la maison et des salles, de l'eau, de l'électricité et du chauffage. C'est quand même important hein ! Parce que sans ça on ne pourrait pas exister.

Donc ici il y a trois personnes à plein temps, et puis les autres sont des bénévoles qui aident à faire fonctionner le musée.

### **18) Et au musée est ce que vous travaillez avec les écoles ? Avec celles de Trélazé ?**

Avec les écoles oui énormément ! Mais avec celles de Trélazé très peu.

Ils ont commencé à venir, mais on ne sait pas pourquoi ils ne viennent plus beaucoup.

Sinon on travaille avec la fac d'Angers, on a des étudiants japonais qui viennent, on travaille aussi avec Saint-Agnès, Saint-Charles et beaucoup beaucoup avec les collèges et lycées d'Angers et de Saint- Barthélémy. Ils viennent pour la démonstration, pour les salles.

Et parfois quand les instituteurs nous le demandent, nous faisons des visites guidées sur le site. Donc soit sur le petit site autour du musée, où cela dure vingt minutes, ou sur le grand site pendant deux heures.

Une fois on a eu, mais alors là c'était exceptionnel, on a eu 75 petits. Mais des tous petits, de la maternelle ! Sur

le grand site, pendant deux heures.

Et puis aussi pour les écoles nous proposons des ateliers spéciaux, enfin spéciaux pour les enfants, comme l'atelier petit fendeur. Ils apprennent (enfin ils apprennent ... on leur fait voir), ils fendent une ardoise et puis ils la rondissent. Autrement il y a aussi d'autres ateliers, comme l'atelier nature. Quand il fait beau l'animatrice va sur le site, et leur fait dessiner, coller, etc. Enfin tout ce qui est en rapport avec l'ardoise, le minéral, mais aussi avec la végétation d'un tel milieu.

Enfin, nous sommes aussi présents sur le site LPO. Et cette année on a fait des ateliers par rapport à la nature et aux oiseaux, parce que Jean Christophe, qui fait la démonstration est passionné par les oiseaux, il est ornithologue. D'ailleurs son surnom d'ouvrier c'est Rossignol !

Eh oui, c'est une tradition, il faut savoir qu'ici, dans les Ardoisières, les ouvriers avaient tous un surnom en rapport avec leur personnalité. Et souvent ils se connaissaient tous entre eux par le surnom, et parfois ils ne connaissaient même pas leurs vrais noms, ils ne connaissaient que les surnoms.

## ANNEXE 2 - ENTRETIEN AVEC MARC SAUNIER DIRECTEUR TECHNIQUE FONDS DES ARDOISIÈRES D'ANGERS 07/07/2017

### **1) Quel est votre travail ? Et plus localement, qu'elle est votre mission concernant les Ardoisières d'Angers ?**

Je n'aime pas parler de moi, donc nous allons nous concentrer sur mon travail pour les Ardoisières et non sur mon parcours professionnel.

Je suis arrivé sur l'agglomération angevine en septembre 2011 pour exploiter les Ardoisières à Trélazé, car je suis exploitant de mines depuis une vingtaine d'années. J'ai une grosse expérience en fermeture de mines, car avant je travaillait pour le compte de l'État. J'étais en charge de l'exploitation des mines françaises pour eux.

Une partie de mon travail sur ce site a donc consisté (une fois que nous nous sommes rendu compte que l'exploitation n'était plus possible du fait du manque de matière première de qualité), à fermer les Ardoisières d'Angers.

### **2) Quand les Ardoisières ont-elles fermé ?**

Elles ont fermé en octobre 2013, le plan social a été signé en avril 2014. Et jusqu'en juin 2015, nous avons effectué les travaux de réhabilitation des carrières.

### **3) Qu'entendez vous par travaux de réhabilitation ?**

La première chose à faire pour réaliser les travaux de réhabilitation c'est la mise en sécurité des carrières. Et plus précisément mettre en sécurité le fond, enlever tout le matériel qui pourrait avoir un caractère polluant.

Cela prend à peu près 8 mois, avec un suivi et une inspection par la DREAL.

Pour cela, le personnel des mines a été prolongé (leur contrat a été prolongé) afin qu'ils puissent réaliser ces travaux de mise en sécurité.

En parallèle de ces travaux de « fonds », il faut également réaliser des travaux de jour, par exemple du démantèlement de bâti, comme derrière (sur le site des Fresnais Sud).

### **4) À quoi servaient ces bâtiments durant la période d'exploitation ?**

C'est ici, dans ces bâtiments, qu'était fabriquée l'ardoise. On la transportait des carrières et des fonds jusqu'ici avec des camions, où elle était travaillée.

### **5) Que s'est-il passé à l'arrêt de l'exploitation ?**

Et bien, en plus de travaux de réhabilitation et de mise en sécurité, il a fallu prendre en charge tout ce qui restait sur les sites, comme le matériel, car il ne pouvait pas rester là, il fallait bien en faire quelque chose. Nous l'avons alors vendu, en partie infime à l'ancien personnel, et puis en vente aux enchères au niveau national et international. Puis nous avons ferraillé ce qui n'a pas été vendu, ferraille que nous avons vendue à un investisseur privé qui s'installera en partie derrière (sur le site des Fresnais Sud), et qui doit créer de l'emploi.

Car l'objectif premier de mon job, lorsque je ferme un site et en l'occurrence les Ardoisières, c'est de recréer des emplois.

### **6) Et donc par rapport à cela, quel emploi avez-vous à l'heure actuelle recréés, ou maintenus ? Je sais que vous êtes maintenant directeur de la société Ardoise et Jardins où nous nous trouvons. Quelle est cette activité ? Elle se situe dans la lignée de l'exploitation des Ardoisières, non ?**

Ardoise et Jardin est une société qui a été créée en 2007. Son activité principale c'est la fabrique d'ardoise. En tout premier lieu, cette activité a été créée pour évacuer tous les déchets qui, lorsque l'exploitation ardoisière marchait encore, ne pouvait être utilisés pour la fabrication de tuiles, etc. Car il faut savoir que lorsque l'on extrayait du schiste d'ardoise ici à Trélazé, de tout ce que l'on remontait du puits, et que l'on amenait en surface, seuls 5% étaient vraiment exploitables pour notre activité de haut de gamme. Donc tout le reste était stocké directement sur site, donnant les terrils ardoisiers.

### **7) Et donc, concrètement, que produit la société Ardoise et Jardin ? J'avais vu sur votre site internet qu'il s'agissait de paillette d'ardoise, est-ce seulement ça ?**

Nous réalisons des produits à destination des paysagistes, avec effectivement, comme production principale (à hauteur de 80%) de la paillette d'ardoise. Mais nous achetons aussi de l'ardoise et des produits en Espagne, que



nous vendons après sur le territoire national. Il s'agit principalement de produits plus importants, comme des bordures, des blocs, etc ...

Et c'est donc pour fabriquer la paillette d'ardoise que nous nous servons des stériles présents au jour, sur les différents sites des Ardoisières (et notamment au niveau du puits 7 et des Fresnais Nord).

**8) Est-ce vous par exemple qui avez fourni le mobilier en ardoise que l'on trouve dans le parc des Ardoisières, étant donné qu'il a été réalisé en 2008 ?**

Non. Nous ne produisons pour l'instant par de mobilier urbain en ardoise, bien que ce soit en projet pour la rentrée de septembre. Mais de toute façon nous ne souhaitons pas produire du mobilier comme celui que l'on trouve dans le parc des Ardoisières. nous voulons quelque chose de plus qualitatif, de moins brut, pour des clients particuliers.

**9) Pourriez-vous me reparler un peu plus de la mise en sécurité des sites ?**

Oui, une fois le fond vidé, on effectue des pompages et de l'exhaure. Car quand on arrête une mine, il n'y a plus besoin de pomper l'eau, étant donné que l'on ira plus au fond pour extraire du schiste ardoisier, on fait donc en sorte d'arrêter l'exhaure.

Pour ce qui est des Ardoisières, les pompages ont été arrêtés en juillet 2015. Il a fallu un certain temps pour mettre cela en place (presque deux ans après la fermeture et un peu plus d'un an après la signature du plan social), car il nous fallait l'approbation du préfet et de la DREAL.

Donc depuis août 2015, étant donné que l'on ne pompe plus les eaux des fonds, on est en phase de remontée des eaux. Une remontée que l'on mesure tous les mois. Sachant que depuis deux ans, l'eau est remontée de 100m (passant de -500 à -400).

**10) Combien de temps, en moyenne, prend la remontée totale des eaux, pour arriver à des vieux fonds comme ceux que l'on connaît aux parcs des Ardoisières ou sur le Napoléon, où l'eau est remontée au niveau du sol ?**

L'eau remonte pendant à peu près 7 à 10 ans. La fin de remontée des eaux pour les ardoisières se fera entre 2022 et 2025.

Et donc en attendant cette remontée des eaux, puisque l'on ne peut rien faire qu'attendre, il faut mettre en sécurité d'autres endroits des carrières, et notamment mettre en sécurité certains points d'accès et les galeries qui sont très nombreuses, étant donné que l'on revient de 600 ans d'exploitations souterraines. Car l'activité d'extraction du schiste ardoisier a amené à modifier le sous-sol, à creuser celui-ci et on peut donc avoir des problèmes vis à vis du sol, de sa stabilité, des risques d'effondrement etc.

Je fais donc en sorte de mettre en sécurité les anciens sites ardoisiers qui appartiennent à la société des Ardoisières d'Angers et donc au groupe Imerys et de prévenir les risques que l'on pourrait rencontrer.

**11) Et selon vous combien de temps prendra la mise en sécurité des différents sites des Ardoisières ?**

Les travaux de mise en sécurité on démarré en 2015, et il nous faudra au moins jusqu'en 2020, pour les réaliser. C'est sur le temps long que cela s'effectue car tous ces travaux se font en concertation avec l'administration.

Dans un premier temps nous avons réalisé un dossier d'abandon, basé sur l'expertise de cabinets professionnels spécialisés, dossier qui détermine ce qui va être fait (ce dossier fait environ 1500 pages).

Pour les Ardoisières, le dossier d'abandon a été déposé en février 2015, mais il ne peut être réellement validé et approuvé qu'en 2023, lorsque la remontée des eaux sera finie, permettant ainsi la mise en sécurité totale des anciennes carrières.

En attendant 2023, l'administration suit les travaux et vérifie que ceux-ci sont bien en cohérence avec ce qui a été décrit dans le dossier d'abandon.

Une dernière question concernant la fermeture des sites ardoisiers, qu'allez vous faire des chevalements ? Est-il prévu qu'ils soient détruits ? ...

Pour l'instant rien n'est sûr. Dans l'arrêté préfectoral il était prévu que les ouvrages non utiles devaient être détruits, ce qui était donc le cas des chevalements. Mais lorsque les associations l'on su, cela a fait pas mal de bruit et il y a eu plusieurs manifestations, etc.

Aujourd'hui cela fait deux ans que le préfet doit faire une réunion pour dire quels chevalements seraient détruits ou non, mais cette réunion a été repoussée plusieurs fois. J'attends donc toujours de savoir.

**12) Aujourd'hui, vous effectuez donc à la fois les travaux de réhabilitation et de mise en sécurité des sites, mais en même temps vous les exploitez en partie pour la société Ardoise et Jardin. Pourriez vous me dire exactement sur quels sites vous travaillez ?**

Je m'occupe des 104 ha qui appartiennent à la société des Ardoisières d'Angers et donc au groupe Imerys. À savoir, 50 ha sur les Fresnais (Nord et Sud), et 50 ha sur les Grands Carreaux.

**13) C'est donc sur ces sites que vous extrayez du schiste ardoisier afin de créer de la paille d'ardoise pour Ardoise et Jardin? J'avais cru comprendre que seul le puits n°7 était encore en fonctionnement ... Est-ce là que vous extrayez l'ardoise pour la paille?**

Non, non. Aujourd'hui plus aucun puits ne marche. Ils sont tous fermés, et la remontée des eaux s'effectue en ce moment même dans tous ces puits, on ne peut donc plus rien extraire. La paille que nous produisons provient des déchets ardoisiers (stériles) qui sont encore présents et stockés sur les sites. Donc même si le site du puits n°7 (localisé sur les Grands Carreaux), est encore en activité, il s'agit d'une activité du jour et non du fond. Autrement dit, le puits et la carrière en eux-mêmes sont fermés, nous ne nous servons que des stériles présents au jour.

**14) D'accord, dans ce cas combien reste-t-il de stériles sur les sites et votre activité pourra-t-elle encore durer longtemps ?**

Oui nous en avons encore pour un bon moment, car actuellement, sur les sites appartenant aux Ardoisières d'Angers (les Fresnais, et les Grands Carreaux) il reste 2 Millions de tonnes de stériles, qui sont utilisés pour créer la paille d'ardoise, sachant que nous en vendons 15 000 tonnes par an.

**15) Mais si aujourd'hui vous utilisez les stériles et donc les « déchets » des anciennes extractions pour créer votre paille d'ardoise, vous ne vous situez donc plus vraiment sur le marché du haut de gamme ? ... Comment faites-vous alors pour vous différencier ?**

Premièrement la production de paille d'ardoise a été mûrement réfléchi par rapport au site des Ardoisières. Ce n'est pas pour rien si cela représente 80% de notre activité actuelle ! C'est dans un premier temps parce que cela nous permet de nous différencier du marché espagnol qui lui ne produit pas de paille, et heureusement, sinon nous aurions déjà mis la clé sous la porte !

Cependant vis à vis de la paille nous avons quand même de la concurrence sur le territoire national, avec les ardoisières de Maille Carray, qui sont elles aussi reconnues. Par rapport à elles, nous sommes cependant plus qualitatifs, car nous travaillons plus notre ardoise, mais du coup nous sommes aussi plus chers...

Enfin, pour être compétitifs, nous jouons aussi sur le choix que nous offrons à nos clients. C'est pour cela que nous achetons en Espagne les pièces plus importantes comme les bordures, les blocs, les dalles et que nous allons lancer une gamme de mobilier en septembre. Ainsi nous ne nous cantonnons pas qu'à la paille et pouvons offrir à nos clients un large panel.

**16) Enfin, concernant le futur de ces sites, savez-vous s'il existe des projets sur les Fresnais et les Grands Carreaux, et si oui, s'inscrivent-ils dans la lignée du parc des Ardoisières ?**

Oui sur les sites, il y a effectivement des projets, mais je ne peux pas trop vous en parler, car c'est confidentiel.

Comme vous le savez déjà, étant donné que vous travaillez dessus, le site de la carrière Napoléon est destinée à devenir un parc touristique et de loisir. Mais c'est bien le seul qui est destiné à un tel futur.

Les autres sites ne seront certainement pas dans la même lignée que le parc des Ardoisières et que le futur parc de Napoléon. Parce que les parcs, c'est bien beau, mais comme je vous l'ai dit, moi mon job, c'est de recréer de l'emploi, et ce ne sont pas des parcs, même touristiques, qui amènent beaucoup d'emplois. Pour le site Napoléon, on n'avait pas vraiment le choix, parce que le site est en PPRi, et ça nous interdisait de construire. La solution la plus rentable était donc le parc touristique, d'autant plus que c'était un projet que le maire avait pensé de longue date et qu'il souhaitait absolument voir se réaliser.

Mais pour les autres sites, il va falloir pouvoir recréer plus d'emplois.

Sur le site des Fresnais, il s'agira sans doute plutôt de PME. Pour ce qui est du site des Grands Carreaux je n'en sais rien car il appartient à l'agglomération Angers Loire Métropole.

# ANNEXE 3 - ENTRETIEN AVEC NATHALIE CADIOU

## ATELIER CEPAGE BUREAU D'ÉTUDE PAYSAGISTES / ÉCOLOGUES - PARC DES ARDOISIÈRES

31/07/2017

### **1) Qui a travaillé sur le projet du parc des Ardoisières ? Quelle équipe, quels corps de métier ont participé ? ...**

Une équipe pluridisciplinaire constituée de paysagistes, mais des paysagistes qui sont aussi écologues, sociologues, ethnologues ou encore qui ont fait de l'histoire de l'art.

### **2) Aviez-vous déjà travaillé sur d'anciennes friches ? Et sur des friches minières, des carrières ?**

Oui. En Lorraine par exemple, à l'emplacement d'une ancienne activité de charbon, ou encore sur d'anciennes sablières, d'anciennes carrières de gypse. On connaît donc bien la problématique des sols, avec de multiples problématiques liées à l'hétérogénéité des sols.

### **3) Selon vous, quelle est la (les) spécificité(s) de tels espaces ? Cela vous a-t-il amené à travailler autrement ? Avez-vous rencontré des difficultés dues à ce paysage particulier ? (Des choses que vous n'aviez pas prévues, que vous n'avez pas pu faire, ou autre ...)**

L'essentiel pour ce type de paysages, c'est de prendre en compte l'histoire des sites. Il faut garder une certaine lisibilité, en conservant les traces des choses, tout en faisant de la modernité.

Par exemple en Lorraine, on a gardé la forme d'un crassier dans lequel on a recréé une mare.

Pour les Ardoisières on a réalisé un parcours d'interprétation et un parcours sportif, qui suivent l'ancien chemin de l'air. On a également travaillé sur les amas de blocs (les stériles), car on avait la volonté de garder la minéralité du site. Ça a été d'ailleurs assez compliqué de garder une certaine minéralité car souvent la végétation veut reprendre ses droits.

Donc la spécificité de tels paysages en fait c'est leur histoire, et il faut faire avec, et plus que cela, il faut en fait la révéler. Bien sûr ça empêche parfois de faire certaines choses (souvent liées à la stabilité du sol), mais c'est l'histoire qui veut ça et ça n'est pas grave.

### **4) Comment prenez-vous en compte le "génie du lieu" sur de tels projets ? Et plus spécifiquement comment avez-vous pris en compte sur les Ardoisières ? Comment avez-vous révélé la mémoire des lieux et l'histoire que porte ce paysage ?**

Pour réaliser le parc des Ardoisières on a par exemple beaucoup travaillé avec le musée de l'ardoise, avec les associations qui gravitent autour des Ardoisières, et on a aussi rencontré les anciens ouvriers, les travailleurs de l'époque (car en 2008, les Ardoisières n'étaient pas encore complètement fermées). Dans le parc on retrouve par exemple des panneaux d'interprétation réalisés en collaboration avec le musée de l'ardoise. Et dans l'aménagement du parc nous avons fait en sorte que les cheminements mènent à ce musée.

Pour maintenir ce génie du lieu, on a aussi beaucoup travaillé sur les formes, le maintien de la minéralité, la topographie, les buttes, les outils ...

### **5) Quel rôle joue un écologue dans un tel projet ?**

Pour nous les écologues sont indissociable du travail d'un paysagiste. Dans notre agence, en fait il nous semble même impensable qu'un paysagiste ne soit pas aussi écologue. Parce que nous du coup on a des réflexes que d'autres paysagistes n'ont pas, alors que pour nous c'est ancré dans les mentalités de l'agence, on n'y pense même pas au final.

Par exemple, avant l'aménagement, pendant, mais aussi après, on fait des inventaires sur le site, avec un suivi. Chaque année prévue au plan de gestion, nous réalisons un inventaire pour voir ce qui a marché ou non.

Pour nous sur un tel site, le but n'est pas forcément que de conserver les espèces existantes du milieu originel, mais aussi d'en amener / d'en développer d'autres, si on voit qu'un des milieux / une des ambiances du site lui est propice et favorable.

Pour ce qui est de notre sensibilité écologique, par exemple sur le parc des Ardoisières on a pas mal d'oiseaux qui nichent au sol dans les prairies. Donc logiquement on a décidé de ne pas créer de chemins qui viennent au milieu des espaces ouverts pour ne pas abîmer les habitats de ces oiseaux. Et ça, voilà, typiquement pour nous c'est ... on y réfléchit même pas quoi, c'est normal.

**6) Pour l'aménagement et l'entretien d'un tel site, la gestion différenciée était-elle pour vous une évidence ? Pourquoi ? Comment avez-vous travaillé et mis en place ce plan de gestion ?**

Ah bien sûr oui, pour nous c'était une évidence, mais ça l'est pour tous nos projets ! Pour nous les aménagements que l'on réalise ce sont des aménagements pour l'homme certes, mais aussi et avant tout pour la nature !

Donc oui pour les Ardoisières, la gestion différenciée était pour nous évidente, mais finalement ça l'était aussi pour l'agglomération, étant donné qu'après nous avoir missionés pour réaliser le parc, ils nous ont missionés pour réaliser le plan de gestion.

Plan de gestion qui consiste à réaliser deux à trois visites par an sur site, pour voir comme je le disais, ce qui a marché ou non, et pour du coup trouver des solutions et travailler autrement sur ce qui n'a pas marché, ou pourrait mieux marcher. Par exemple, grâce au suivi de la gestion du site, on a éclairci certaines mares, qui s'étaient un peu trop refermées, ou encore on a gommé certains chemins où l'on voyait qu'une mauvaise utilisation en était faite.

**7) Pourquoi l'implantation au sein du parc d'un parcours pédagogique ? Pour permettre aux visiteurs de comprendre le site et son histoire ? ...**

> Pourquoi pas d'implantation ou d'espaces permettant l'implantation d'activités culturelles ? ...

>> Car la commune semble beaucoup tournée vers la culture et semble avoir une politique culturelle forte ... Est-ce que cela (de prévoir des espaces pour des activités culturelles) vous a été demandé à un moment donné ? Oui c'était principalement pour ça.

Et oui c'est vrai que l'agglomération est beaucoup tournée vers la culture mais par exemple il y a une zone dans le parc, au niveau de l'ancienne poudrière par exemple où on a créé un cirque de verdure qui permet d'accueillir des événements. Donc cet espace, si la commune le souhaite, pourra être utilisé pour des activités culturelles.

Niveau culture le parc des Ardoisières a un fort lien avec la maison de l'ardoise qui par exemple fait des visites guidées sur l'ensemble du parc. Et je sais qu'ils ont utilisé les aquarelles et les poèmes d'un ancien travailleur sur les panneaux qu'on a pu mettre dans le parc.

**8) Pour réaliser le projet du parc des Ardoisières, vous êtes vous appuyés / inspirés du parc de la Papeterie ? Souhaitiez vous vous inscrire en continuité de ce dernier ?**

Par rapport au parc de la Papeterie c'est vrai qu'on a essayé de s'inscrire en continuité de celui-ci, notamment on a essayé de trouver des continuités dans les cheminements. Mais le parc de la Papeterie c'est un parc qui date des années 70 donc oui on voulait s'inscrire en continuité du parc de la Papeterie mais on voulait aussi que le parc des Ardoisières soit quelque chose d'un peu plus moderne et de plus naturel et écologique.

D'ailleurs on a aussi travaillé directement sur le parc de la Papeterie, parce que par exemple sur ce parc on a supprimé un passage qui n'avait plus d'utilité et on a aussi remis à ciel ouvert le ruisseau du Lapin, ce qui a permis de créer des ambiances différentes dans ce parc, de lui redonner notamment son ambiance liée à l'eau.

**9) Selon vous, comment trouver la balance entre préservation et re-développement ?**

C'est donner à voir, tout en préservant, en faisant en sorte que les zones les plus fragiles ne soient pas trop fréquentées. Mais les usagers sont eux aussi associés pour ré-aménager de tels espaces. Par exemple sur les Ardoisières l'armée et les pompiers sont d'une certaine manière associés au ré-aménagement et à la préservation du site. Car ils plongent dans les vieux fonds, et maintenant que le site est ouvert, de par leur présence ils permettent aussi la surveillance du site.

De plus pour re-développer ce site on a aussi par exemple choisi de "mettre les nuisances avec les nuisances". Donc on a placé le parking au bord du site, lorsque ce dernier longe la pénétrante. Ainsi on a essayé de tirer parti de ce "point noir" / de cette nuisance sonore. On a également examiné où il était intéressant de placer les entrées. Elles sont donc au final réparties tout autour du site, et il y en a notamment une au Nord du parc, au niveau de la zone industrielle, car on s'est dit qu'il n'y avait pas que les randonneurs, que les vacanciers et les cyclistes de la «Loire à Vélo» qui voudraient profiter de ce site. Que les travailleurs apprécieraient également de pouvoir accéder au parc depuis la ZI, pour se détendre entre midi et deux par exemple.

**10) Est-ce plus difficile selon vous, de révéler un paysage et qu'il soit considéré comme un patrimoine à préserver, que de révéler un bâtiment ?**

**> Idée que souvent pour préserver le “patrimoine industriel” d’une commune / d’un lieu, on pense qu’il faut préserver l’architecture des bâtiments emblématiques de cette industrie ... (même si cela n’est pas forcément vrai)**

**>> Comment on applique cela au paysage, qui est beaucoup plus étendu ?**

Selon moi oui, il y a quelque chose de moins palpable dans la préservation du paysage, qui fait que c’est peut être moins évident d’en prendre conscience.

Mais ça n’est pas tellement pour les usagers que cela est difficile, car les usagers connaissent leur territoire et son histoire.

J’ai par contre l’impression que c’est plus dur pour les maîtres d’ouvrages. Quand on a un paysage c’est pas pareil qu’avec un bâtiment.

Dans le Nord par exemple, dans les années 70-80, les sites miniers ont beaucoup été replantés, ils ont en fait été cachés sous la verdure, et cela leur a fait perdre de leur âme (car justement le côté minéral du site a disparu).

Et puis il faut aussi se dire, que le patrimoine minier est plus difficile à patrimonialiser. C’est plus difficile pour ce patrimoine en particulier d’être vu comme quelque chose à préserver, parce que finalement tout ce qui se rapporte à la mine, ne fait pas partie de la classe “dominante” de l’industrie, c’est vraiment une classe ouvrière, au travail dur et dangereux.

D’ailleurs par rapport à cela, la préservation du paysage par rapport à celle des bâtiments, on remarque que par exemple il n’y a pas d’associations de défenses des haies bocagères ! Alors qu’il y a beaucoup d’associations de défense des pierres, des bâtiments ...

**11) En travaillant sur ce parc, avez-vous travaillé aussi sur la résorption de la coupure urbaine qu’entraîne et que représente le sillon ardoisier au sein de la commune ?**

Pour nous déjà, la coupure n’est pas forcément induite par le sillon Ardoisier, mais plus par la pénétrante, qui même si elle n’a été réalisée qu’après, et n’est pas entièrement responsable de la coupure urbaine, la renforce en tout cas clairement.

Mais sinon, sur le travail par rapport à cette “coupure”, il était en fait déjà important pour nous pas forcément de résorber cette coupure, mais plutôt de donner à voir l’entièreté du paysage des Ardoisières et la position qu’il a au sein de la commune. C’est pour cela que pour l’aménagement du parc on a aussi beaucoup travaillé sur la topographie et sur le point de vue. On voulait donner à comprendre l’ensemble du territoire depuis les points hauts qui ont été créés.

Et puis on a aussi travaillé sur les cheminements doux et sur leur liaison avec ceux existants. On a donc renforcé le chemin de l’enfer en créant beaucoup d’entrées du côté de ce chemin, car on s’est vraiment arrimé aux circulations douces existantes.

**12) Comment avez-vous inscrit le parc des Ardoisières dans la politique touristique de la commune / de l’agglo ? Par rapport à la «Loire à Vélo», etc ...**

**> En quoi ce parc permet-il le re-développement de la commune, et sa visibilité ?**

Par rapport à la «Loire à Vélo», on a vraiment fait en sorte que cet itinéraire s’insère au mieux dans le parc, car il existait déjà avant l’aménagement du parc, mais il y a des endroits où il n’était pas très praticable. Par exemple, il y a un endroit où il passait à côté d’un vieux fond où l’on a dû recréer un talus, car la voie s’effondrait. Donc en recréant ce talus, et en stabilisant le chemin, la «Loire Vélo» a pu continuer et passer dans l’entièreté du site.

# ANNEXE 4 - ENTRETIEN AVEC MARC GOUA

## MAIRE DE TRÉLAZÉ

15/07/2017

Bonjour M. Goua, je suis actuellement en dernière année de master urbanisme et aménagement à Aix-en-Provence, et je réalise un mémoire sur la réhabilitation des friches minières. Pour ce mémoire, je m'appuie sur un projet concret, et j'ai choisi les Ardoisières de Trélazé.

Ma problématique est la suivante : la reconversion des friches minières ; comment paysage et culture peuvent-ils interagir pour devenir les éléments fédérateurs d'une commune et d'un projet urbain ?

J'aborde donc ce mémoire et le thème de la reconversion des friches sous l'angle du paysage et de la culture.

J'aurais aimé en savoir un peu plus sur la politique culturelle, touristique, patrimoniale et de couture urbaine de la commune de Trélazé, vis à vis des Ardoisières et comment ce terrain si particulier s'insère dans la vision globale de l'agglomération.

### **1) En 2002, ALM, rachète 200 ha des Ardoisières, six ans plus tard ces terrains sont transformés en parc urbain. J'aurais aimé savoir comment vous en êtes arrivés à cette idée de requalification en parc urbain ?**

La ville est totalement marquée par les Ardoisières, que ce soit sur le plan spatial, social ou encore culturel. Reconvertir une partie de ce site en parc urbain et choisir en partie la politique culturelle pour redévelopper la commune, était un choix que personne n'attendait !

Pour réaménager le site des Ardoisières et redévelopper la commune on a effectivement choisi avec l'agglomération d'aménager ce site en parc. Mais pas n'importe comment, on voulait que ce site aït une certaine visibilité. Pour cela nous avons par exemple fait passer la Loire à vélo sur l'ensemble du parc des ardoisières, ce qui ne s'est pas fait sans mal et sans discussions, car on a tout de même dévié l'itinéraire initial de ce parcours d'envergure nationale ! Sur ce site on a aussi aménagé des parcours de santé, etc ...

Pour redonner de l'attractivité à la commune le 2ème volet fut effectivement de miser sur la culture. Avec par exemple la récupération des anciennes écuries des Ardoisières, qui ont complètement été restaurées en 2013.

Puis le 3ème volet de ce développement culturel des Ardoisières fut la création de l'ARENA LOIRE, la plus grande salle de spectacle de l'agglomération angevine.

On a ainsi voulu former un pôle santé - forme et culture, qui sera complété par le ré-aménagement de la carrière Napoléon, sur lequel vous travaillez, où on aura par exemple une grande plaine événementielle, des parcours sportifs et de découverte du patrimoine ardoisier.

On a donc là un ensemble qui réunit à la fois tourisme, centre sportif, culture, et qui est vraiment au coeur de l'agglomération !!!

On a d'ailleurs fait réaliser une étude par un cabinet, qui nous a confirmé qu'à l'heure actuelle, "on ne connaît pas un tel type d'aménagement en coeur d'agglomération, car normalement ça se fait à 15-20 km d'une agglomération". Et puis avec les Ardoisières et leur ré-habilitation on permet à la commune, à l'agglomération et à ce site, d'avoir un développement exogène et endogène.

### **2) Aviez-vous pensé à une autre requalification de cet espace ?**

Non, en fait dès qu'on a su malheureusement, que ça allait devenir totalement une friche, on a pensé au parc urbain.

Mais si oui, il y a quand même eu une autre idée : c'était d'implanter une enseigne Décathlon "new look", et d'envisager chez Décathlon de créer un nouveau magasin du 20ème siècle, (à l'époque on était au 20ème), dans lequel on pouvait avoir de la vente in situ, c'est à dire que l'on aurait pu avoir un tennis, pour faire des démonstrations, on aurait pu avoir de l'escalade, etc ...

Mais finalement ça n'a pas abouti parce qu'il aurait fallu une emprise sur la rocade et alors la rocade, au démarrage des Ardoisières était embolisée par quelqu'un qui faisait du ciment, et il aurait fallu pouvoir réaliser ce projet de Décathlon avant que l'entreprise de ciment ne réinvestisse, ce qui ne s'est pas fait. Mais le concept, tel qu'il était envisagé, aurait été intéressant, ça aurait été bien. Mais bon ça ne s'est pas fait, donc on s'est pris par la main.

### **3) Quelles ont été les différentes étapes pour réaliser ce parc des Ardoisières ? Pour le faire accepter ? Est-ce que l'agglomération a tout de suite été d'accord ou est-ce que c'était l'idée de la commune de Trélazé au départ ?**

Au tout début, l'agglomération a financé une étude, réalisée par un cabinet anglo-saxon, parce qu'ils sont habitués, eux, à rénover des friches. Et l'étude n'était pas inintéressante, mais elle était un peu semblable à notre première idée,

parce que c'était pas Décathlon mais on était presque dans le même cas de figure, quoi. Et donc ce projet là n'a pas abouti.

Et après on a revu nos ambitions un peu différemment. Les différents vices présidents de l'agglo ont contribué à réaliser cette opération progressivement. L'idée c'était de dire, on va pas faire tout d'un seul coup, on va faire ça progressivement, à la vue de l'immensité du site et des finances.

Donc en fait, oui l'agglomération a joué un rôle dès les début.

#### **4) Par rapport aux différentes étapes de réalisation du parc, est-ce que le parc de la Paperie qui est sur St Barthélémy a été réalisé en même temps que le parc des Ardoisières ou avant ?**

Ça a été fait avant.

#### **5) D'accord, et donc est-ce que vous avez eu une politique commune avec St Barthélémy pour qu'il y ai une continuité sur l'ensemble des deux parcs ?**

Oui c'est l'agglo hein, c'est l'agglomération qui a permis de créer une politique commune et donc une continuité. D'ailleurs il se trouve que pendant un moment, le vice-président de l'agglomération, chargé de ce projet de parc était aussi maire de St Barthélémy. Donc ça a facilité les choses.

Il y a forcément une continuité, parce qu'on est liés, nos destins sont liés.

#### **6) Par rapport au lieu culture / paysage, comment est ce que la culture interagit avec ce paysage et cette histoire ardoisières ?**

On est sur une industrie qui était minière, donc ça a forgé l'Histoire. L'Histoire et la culture pourquoi ? Prenez par exemple les châteaux : ils ont été couverts par du schiste ardoisier. Toute l'histoire de l'Anjou a été modulée à travers les Ardoisières. Et donc on était totalement dans l'Histoire, et la culture, c'est lié, c'est indissociable.

Moi j'y pensais depuis un moment (maintenant c'est un peu plus compris) en disant, le développement économique il peut se faire à travers la culture. Et ça c'était pas très ... À l'époque, en 1996, si j'avais dit il faut se re-développer grâce à la culture, on m'aurait mis une camisole de force !

D'autant plus, qu'il y avait ici (à Trélazé) un fort passé ouvrier avec des combats et des luttes, et la culture était vue comme quelque chose d'un peu élitiste. Les gens disaient mais qu'est ce que c'est que ça , quoi. Et ils étaient encore un train de se dire «ils veulent tuer l'exploitation etc», hein, donc la culture pour eux (les miniers, la population de Trélazé) c'était pas à l'ordre du jour, ils s'en fichaient.

Et donc aujourd'hui le virage il est pris, c'est ce qui m'a amené d'ailleurs à créer un festival, en plus, ils fallait des événements, et en 1996, on a donc créé un festival d'été qui était tout petit tout petit, et qui aujourd'hui est sans doute le troisième en France, en terme de spectateurs. Et ce festival a pris une notoriété nationale, ce qui n'était pas forcément évident au début. Parce qu'on ne nous attendait pas pour ça en fait !

Maintenant ça y est, ça s'est imposé.

Le virage de la culture, il s'est aussi fait grâce aux anciennes écuries, qui sont très très bien réussies. C'est le centre d'art contemporain le plus important de l'agglomération après le musée des Beaux Arts d'Angers. Il y a 1200m2 hein.

Aujourd'hui c'est le lieu où se tiennent les grandes expositions de l'agglomération !

Donc aujourd'hui, c'est connu et reconnu. L'image de la ville, c'est ça, c'est à la fois de la détente, de la culture et du sport. On aurait dit cela il y a 15 ans, ce n'était pas imaginable.

#### **7) Est-ce que les activités culturelles de la commune et la politique culturelle ont été pensées en fonction du sillon ardoisiers ? Car on remarque que les activités culturelles se situent la plupart du temps sur les sites ardoisiers ou à proximité...**

Effectivement on a tenu compte de l'ensemble des Ardoisières pour implanter les activités culturelles, le festival d'été est sur le parc du Vissoir, les anciennes écuries et l'Arena sont en plein coeur des ardoisières etc. Et d'ailleurs quand vous regardez le parking de l'Arena, il a été réfléchi en accord avec le site, il ne le dénature pas, on a conservé le chevalement ...

On est vraiment au coeur du parc des Ardoisières et aujourd'hui c'est une chance inouïe, c'était un emmerdement auparavant. Aujourd'hui on a un avantage, c'est qu'on a quasiment le tiers de la ville qui est en espace vert, avec les contraintes que ça a pu poser certes, mais aujourd'hui c'est pas mal !

### **8) Est ce que pour vous la culture permet de développer la ville dans son futur, mais aussi de donner à voir son passé, les Ardoisières ?**

Aujourd'hui, l'axe de développement, l'image de la ville, c'est à travers la culture, le sport, l'événementiel : sport, santé et tourisme.

Ce qui était complètement inimaginable il y a 20 ans.

Mais d'ailleurs des études ont été faites : les territoires qui se développent le plus ce sont les territoires dans lesquels il y a un développement culturel fort : l'économie induite est énorme ! Et puis c'est aussi un média extraordinaire entre les populations. C'est à dire que nous sommes dans une ville extrêmement cosmopolite, ce qui est dû à l'extraction de l'ardoise, on a fait venir de la main d'oeuvre d'un peu partout, et donc, c'est un axe de fusion des différentes populations.

On le voit bien d'ailleurs au niveau du festival de Trélazé, c'est extrêmement familial et on voit aussi des gens de toutes conditions. C'est pour cela d'ailleurs qu'au festival, tous les spectacles sont gratuits : pour que tout le monde puisse venir ! Et l'on présente des spectacles très différents, ce qui a d'ailleurs été plus dur à imposer. C'est pas un festival de jazz, ou de musique classique : c'est à la fois du jazz, du classique, de la variété, de l'humour. Cela a été fait exprès, pour que le gens puissent profiter de tout. Cela donne aux gens de la ville et des territoires une image totalement différente de la commune.

Vous savez j'ai des gens qui sont m'ont dit, nous on vient à Trélazé, on vient faire construire ici parce que il y a cette vie.

Donc oui, la politique culturelle de la ville est vraiment forte, même si il n'y a pas que ça : on a aussi le pôle clinique qui est assez important et qui permet aux personnes âgées de venir s'installer sur la commune. Donc on arrive à jumeler les choses, c'est un tout.

Vous savez pour redevenir attractif, on était dans une telle situation qu'il fallait jouer sur tous les paramètres. On est partout : on développe une attractivité touristique "multicartes."

Aujourd'hui on a la ville qui progresse le plus de l'agglomération en terme de population.

### **9) Et en ce qui concerne le paysage, le paysage ardoisier, pour vous doit-il être préservé ?**

Oui bien sur.

### **10) Et donc comment trouver la balance entre ce paysage et le développement de la commune ?**

Il faut respecter les deux. C'est à dire qu'il faut à la fois préserver les paysages et en même temps permettre le développement.

Par exemple, prenez l'histoire d'Arena. On a implanté Arena, mais on a voulu tenir compte du paysage, le parking par exemple se fond dans le paysage. Ce n'est pas un parking avec du béton etc, c'est un parking naturel qui respecte le site, son identité, son ambiance.

Il faut donc à la fois être moderne et respecter le passé. C'est ce qu'on a fait aux anciennes écuries. On a rénové, on a respecté totalement le passé, mais on lui a donné un coup de modernisme. Et la volonté ça a été qu'elles se fondent dans le paysage. À l'intérieur on a conservé le côté industriel.

Vous savez c'est toujours un compromis entre les deux et les choses évoluent, la vie évolue, donc il faut en tenir compte.

### **11) D'accord parce que par exemple, j'ai cru comprendre que sur le site des Fresnais, la réhabilitation consisterait plutôt en l'implantation d'entreprises, de PME essentiellement, et pas en la création d'un parc ou de quelque chose qui serait dans la continuité du parc des Ardoisières ? ...**

Oui enfin plutôt des entreprises qui font de l'artisanat. Mais là on est aussi dans le souvenir de l'industrie Ardoisières. c'est à dire qu'il y a des bâtiments qui vont être réutilisés, d'autres qui vont être modifiés mais toujours dans un soucis d'activité économique. Ce qui n'est pas antagoniste avec les Ardoisières, puisque les Ardoisières ce n'est pas seulement un paysage, c'était aussi de l'emploi et de l'activité économique.

On va donc faire revivre un lieu qui est un lieu industriel.

### **12) Les ardoisières qui courent d'Est en Ouest au milieu de la commune, ont eu tendance à séparer le nouveau bourg de l'ancien. Est ce que selon vous c'est toujours le cas ? Est ce que vous avez des projets vis à vis du maillage de la commune et de sa couture urbaine ?**

On a déjà fait des travaux importants vis à vis de cela. La rue Ferdinand Vest, a été complètement refaite en 2013, parce qu'avant c'était vraiment un no man's land, les gens qui arrivaient par là, souvent rebroussaient chemin, parce qu'ils pensaient qu'ils étaient arrivés au bout, que la commune était finie. Donc on a fait cette couture qui est plutôt sympa.

Mais aujourd'hui on a un petit problème pour faire la couture urbaine, au niveau du Buisson. Parce que à ce niveau



là on a construit à droite des maisons, qui créent un front bâti. Mais en face, de l'autre côté de la rue Ferdinand Vest, on ne peut pas construire et donc vraiment créer un front bâti et relier les deux bourgs par le bâti, parce que on est en zone PPRi.

Et donc là, on ne sait pas ce que l'on va faire, parce qu'il faudrait une couture mais on n'a pas réussi à obtenir au-moins une autorisation pour construire le long de la rue. On est donc entrain de réfléchir pour voir avec les services préfectoraux, sans qu'il y ait une densité forte, mais pour pouvoir créer au moins une continuité.

### **13) Donc pour vous maintenant l'ancien et le nouveau bourg sont assez bien reliés, la ville est bien maillée ?**

Vous savez il y a toujours une histoire lourde, une histoire très lourde, on a fait cette rue qui commence à donner. On va complètement restructurer l'ex centre commercial, etc.

Vous savez quand je suis arrivé je me suis même posé la question : est ce qu'il ne faudrait pas déplacer la mairie (qui est dans l'ancien bourg). Vous voyez, j'ai été jusqu'à dire, on la met au milieu. Bon c'était pas réaliste, on l'a restaurée.

Mais oui ça reste un véritable problème, autant spatialement qu'économiquement. Parce que ça nous coûte de l'argent aussi, car on a des équipements des deux côtés. Mais bon c'est l'histoire hein ! On n'enlèvera jamais non plus complètement cette coupure, elle existe hein. On l'a un peu arrangée, mais elle fait partie de la commune.

### **14) À cheval sur trois communes, les Ardoisières sont-elles un vecteur de rassemblement ?**

Les Ardoisières restent quand même très rattachées à Trélazé. Les Ponts-de-Cé n'en veulent surtout pas, ils se considèrent ligériens et non pas ardoisiers. Saint Barthélémy c'est un peu différent parce qu'il y avait pas mal de gens qui travaillaient aux Ardoisières qui habitaient Saint Barthélémy aussi, mais peu aux Ponts-de-Cé. Et ici, c'était quand même le vilain petit canard du département, c'est la seule ville ouvrière du département et de l'agglomération. Et donc on le voit bien aujourd'hui il y a une population extrêmement cosmopolite ici, ce qui est pas le cas ailleurs. Pourquoi ? Parce qu'on a fait venir des gens pour l'exploitation de l'ardoise, on a eu des couches successives d'émigrés, hein. Donc je ne suis pas sûr que les gens d'à côté... Ils ont toujours eu un peu peur des hordes sauvages de Trélazé, même si moins maintenant parce qu'on a amélioré les choses.

Donc oui, aujourd'hui les Ardoisières devraient être vecteur de rassemblement, mais ça ne l'est pas. Parce qu'il y a une image difficile : quand les mineurs descendaient sur Angers, ils cassaient la moitié des arbres de la mairie et de la préfecture. Ils étaient 2 à 3000, je peux vous dire que ça secouait ! Et Angers c'est pas tout à fait ça quoi ... (c'est plus bourgeois qu'ouvrier).

### **15) Comment s'inscrit / s'insère le site des Ardoisières dans l'agglomération ? À quel niveau est-il pris en compte ?**

La plupart du site est propriété de l'agglomération, et elle va racheter 53 ha du côté de Napoléon. Il y a eu des efforts de fait, importants, depuis l'achat. Mais ça n'a pas été facile au début, parce que moi je me souviens de m'être engueulé une fois avec le maire d'Angers qui était président du district. Et on s'est engueulé à un comité de district, j'ai dit à Jean Monnier que c'était scandaleux. «On ne peut pas laisser ce site comme ça c'est moi qui vais l'acheter». Et puis Jean Monnier était un type qui n'était pas facile.

Au Conseil d'après, il propose d'acheter le périmètre. Je pense qu'il aimait bien que quelqu'un lui résiste. Et donc on s'est engueulés publiquement, j'ai dit : "écoutez, si vous ne l'achetez pas, moi je vais l'acheter, vous comprenez je ne peux pas laisser ça comme ça".

Mais oui, bon, maintenant c'est intégré dans l'agglomération hein, il n'y a aucun problème. Là on travaille en collaboration, les 53 hectares de Napoléon, on les achète en collaboration, on a discuté le prix ensemble par rapport à Imerys, parce qu'ils étaient un peu gourmands. Mais bon voilà c'est l'agglomération qui va acheter, ça se passe très très bien.

L'agglomération ne peut pas se désintéresser d'un passé qui est quand même un passé fort de l'Anjou ! L'ardoise, a toujours eu sa place au sein de l'histoire angevine.

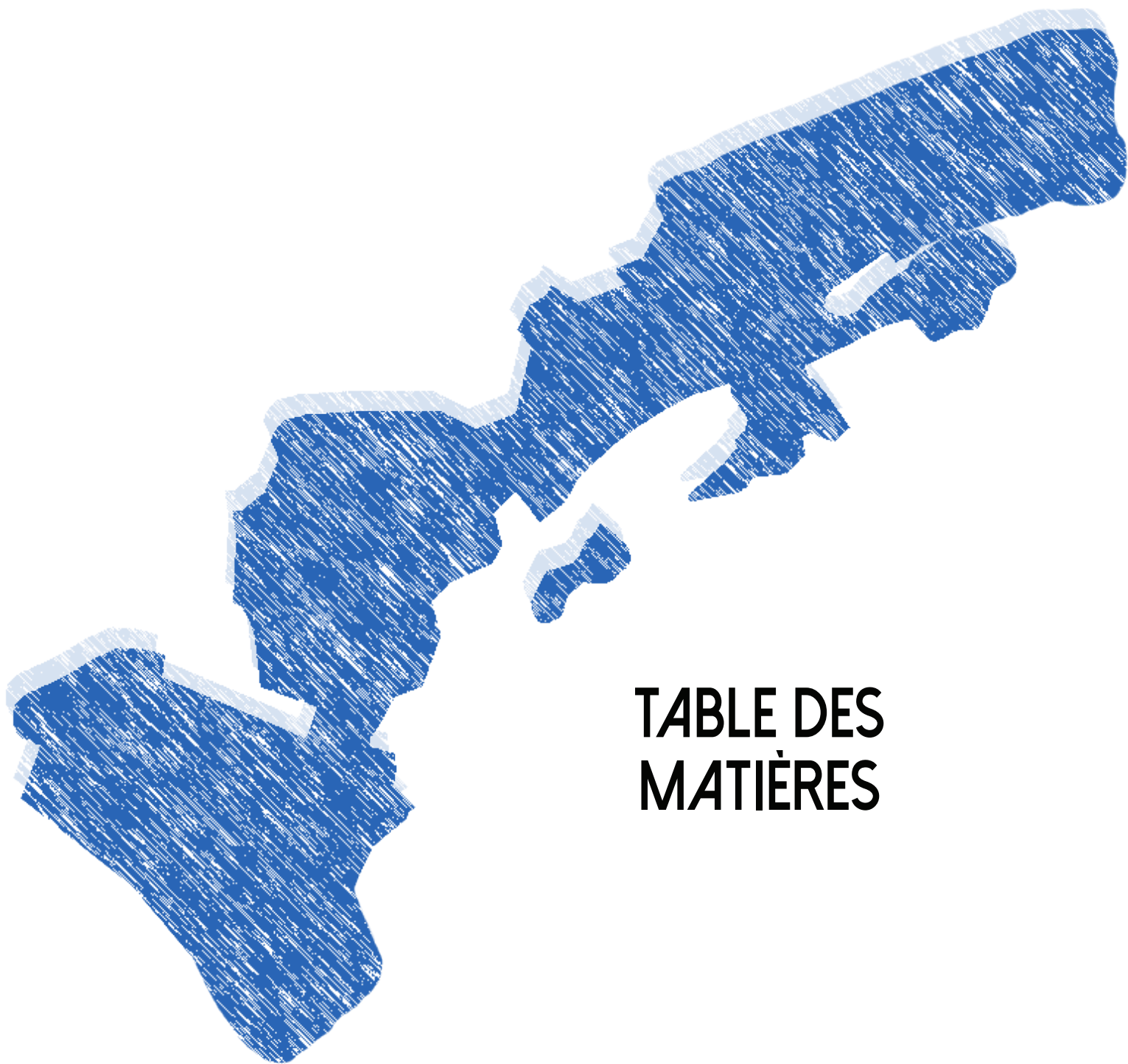
Maintenant tout le monde reconnaît que le site des Ardoisières est un site intéressant. D'ailleurs du côté d'Avrillé, les parcs de la Haye et de la Garenne sont d'anciennes ardoisières également. Mais qui ont été arrêtées bien bien avant les ardoisières de Trélazé. Et ces deux espaces ont été transformés en parc depuis longtemps.

Mais là bas c'était le résidentiel, et ici c'était les ouvriers, quoi. D'ailleurs on a un taux de logements sociaux pas loin de 50%. On est un peu à part, mais on le fait savoir.

16) Par rapport au site des Grands Carreaux, il y a actuellement un grand parking un peu sauvage, qui sert pour le festival par exemple. Est ce que vous envisagez une reconversion pour ce site là ?

Pour l'instant on ne l'a pas vraiment étudié. Mais on verra, on avait fait intervenir un cabinet d'urbanisme qui avait dit, vous devriez là urbaniser. Mais bon moi je ... Je ne suis pas certain.

De toute façon pour l'instant on a beaucoup d'opérations en cours, il faut qu'on réussisse Napoléon et puis après on verra. Il faut bien que je laisse des choses pour mon successeur !



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	p.6
<b>PARTIE I - La réhabilitation des friches minières par le paysage et la culture, une connexion entre passé et futur qui permet aux anciens territoires miniers de trouver une nouvelle identité</b>	p.8
<b>1. Les paysages miniers, de nouveaux paysages qui ne laissent pas indifférent</b>	p.10
1.1 Le paysage, une donnée évolutive et subjective	p.11
1.1.1 <i>D'un paysage représenté à un paysage vécu</i>	p.11
1.1.2 <i>Le paysage, entre subjectivité personnelle et regard influencé</i>	p.12
1.2 Les paysages miniers, porteurs de l'histoire industrielle	p.13
1.2.1 <i>De nouveaux paysages nés avec la révolution industrielle</i>	p.13
1.2.2 <i>Des paysages caractérisés par des marqueurs forts et une atmosphère unique</i>	p.14
1.2.3 <i>Les paysages miniers, tantôt décriés, tantôt admirés</i>	p.15
<b>2. La patrimonialisation tardive des paysages miniers, une première étape du redéveloppement des territoires par la mise en valeur de leur identité</b>	p.17
2.1 Le paysage, un patrimoine qui connaît une reconnaissance tardive	p.18
2.1.1 <i>Le patrimoine, une notion qui ne s'est élargie qu'au milieu du XXème siècle</i>	p.18
2.1.2 <i>Tout paysage est patrimoine, mais tout paysage n'est pas patrimonialisé</i>	p.19
2.2 Le patrimoine industriel, une évolution similaire à celle de la notion de patrimoine	p.20
2.2.1 <i>De la négation de ce patrimoine à son acceptation : un changement de regard qui débute en Angleterre dans les années 1950</i>	p.20
2.2.2 <i>Les paysages industriels et miniers : une prise en compte à partir des années 1990, mais une prise en compte qui n'en est qu'à ses débuts</i>	p.22
2.3 La patrimonialisation et la reconnaissance des paysages créatrices d'une ressource à mettre en valeur	p.23
<b>3. La culture vecteur de mise en valeur, d'attractivité et d'unification, une deuxième étape possible pour le redéveloppement des territoires</b>	p.25
3.1 La culture une «bonne base», mais qui ne fait pas tout	p.26
3.1.1 <i>Une politique culturelle diversifiée comme base du changement d'image</i>	p.26
3.1.2 <i>Une politique culturelle diversifiée mais qui doit aussi s'inscrire dans une politique plus large de régénération du territoire</i>	p.28
3.2 La culture comme lien mental d'un territoire	p.29
3.2.1 <i>Une nouvelle identité / image à trouver entre culture passée et culture future : un sentiment identitaire à créer ou plutôt à ne pas effacer</i>	p.29
<b>CONCLUSION PARTIE I - Le paysage comme expression d'une culture, la culture comme mise en valeur de ce paysage, les bases d'une nouvelle identité territoriale</b>	p.31
<b>PARTIE 2 - Le développement d'une commune autour de son industrie minière - Le cas de Trélazé et des Ardoisières -</b>	p.34
<b>1. Trélazé, une identité paysagère, urbanistique et sociale née de l'or bleu</b>	p.36
1.1 Une commune qui a contribué à créer la réputation de l'agglomération angevine	p.37
1.2 Le développement de Trélazé grâce à l'ardoise	p.38
1.2.1 <i>De la culture agricole à la culture ardoisière</i>	p.38
1.2.2 <i>Le temps de la MANU, mais surtout du travail mécanisé en atelier aux Ardoisières</i>	p.41
1.2.3 <i>D'une population angevine à une population cosmopolite qui lutte solidairement pour ses droits</i>	p.42
1.2.4 <i>Des taudis aux immeubles d'habitation collectifs en passant par les cités jardins : le développement urbanistique de Trélazé jusque dans les années 2000</i>	p.44
1.3 Le déclin des Ardoisières de Trélazé	p.50

<b>2. Des friches ardoisières abandonnées à la patrimonialisation d'un paysage si particulier</b>	p.54
2.1 Le paysage ardoisier du XXI <sup>ème</sup> siècle	p.55
2.1.1 300 ha de friches minières au coeur de Trélazé, divisant la commune en deux	p.55
2.1.2 Les friches ardoisières de Trélazé, un paysage marqué par ses édifices industriels, sa topographie et ses milieux diversifiés	p.56
2.2 La patrimonialisation de ce paysage atypique	p.59
2.2.1 Entre abandon et volonté de préservation par les populations	p.59
2.2.2 Un processus de patrimonialisation qui débute par la préservation des Ardoisières sous l'impulsion de la Région et du Département	p.60
2.2.3 Une reconnaissance et une compréhension de la valeur de ce patrimoine plus tardive pour l'agglomération angevine et la commune de Trélazé	p.62
<b>3. Entre identité passée à révéler, et identité future à créer, une politique culturelle et touristique forte au coeur du projet de régénération urbaine de Trélazé</b>	p.65
3.1 Entre identité passée et politique touristique, le paysage ardoisier mis sur le devant de la scène	p.66
3.1.1 L'aménagement des friches minières en un parc naturel qui met en avant la culture passée des Ardoisières et protège son paysage	p.66
3.1.2 Le futur parc touristique et de loisirs de la carrière Napoléon : un projet qui s'inscrit dans la continuité du parc des Ardoisières mais qui doit aussi le compléter	p.72
3.2 Réunir culture passée et culture future	p.74
3.2.1 L'introduction d'activités culturelles diversifiées pour développer une nouvelle image	p.74
3.3 Une culture diversifiée comme base d'une nouvelle identité mais qui s'intègre à un projet global de régénération de la commune	p.77
3.3.1 La dynamisation et la rénovation du quartier des Plaines - Petit-Bois	p.77
3.3.2 La création d'un nouveau quartier pour développer le Nord de la commune et le relier à l'agglomération	p.78
3.3.3 La restauration des bâtiments de la MANU pour créer un nouveau «morceau de ville» entre passé et futur	p.79
3.3.4 La requalification de la rue Ferdinand Vest, les prémices du ré-aménagement de «l'entrée de ville» du vieux bourg, et de la reconnexion de ce dernier au Sud de la commune	p.80

<b>CONCLUSION PARTIE 2 - Une commune construite autour de l'or bleu, qui a compris que ses friches ardoisières lui permettront aussi de se re-développer</b>	p.83
--	------

<b>CONCLUSION</b>	p.86
-------------------	------

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	p.87
----------------------	------

<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	p.93
--------------------------------	------

<b>ANNEXES</b>	p.96
----------------	------

<b>Annexe 1</b> - Entretien avec Anne-Marie Lohéac - Fille de fendeur d'ardoise et guide au musée de l'ardoise de Trélazé - 29/07/2017	p.97
--	------

<b>Annexe 2</b> - Entretien avec Marc Saunier - Directeur technique «fonds» des Ardoisières d'Angers - 07/07/2017	p.103
---	-------

<b>Annexe 3</b> - Entretien avec Nathalie Cadiou - Atelier CEPAGE bureau d'étude paysagistes / écologues - Parc des Ardoisières - 31/07/2017	p.106
--	-------

<b>Annexe 4</b> - Entretien avec Marc Goua - maire de Trélazé - 15/07/2017	p.109
--	-------

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	p.113
---------------------------	-------

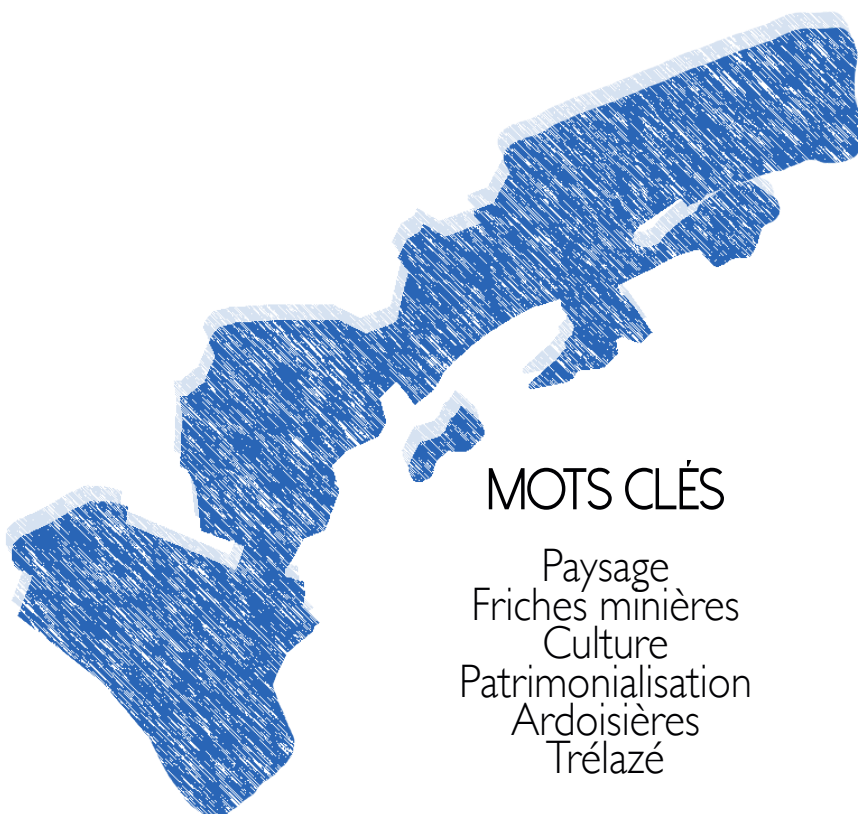




Ce sont des marqueurs puissants du passé : les friches minières portent les traces d'une histoire humaine et industrielle forte mais révolue. Terrains souvent à l'abandon, recolonisés par une végétation pionnière, on y trouve une alternance de milieux secs et humides, et la plupart du temps les vestiges de l'industrie : terrils, bâtiments, chevalements, matériels divers... Ces paysages possèdent pourtant une magie qu'on ne saurait laisser disparaître.

De fait, alors qu'elles ont été longtemps dédaignées et regardées comme l'échec de leur territoire, les friches minières reviennent parfois au premier plan grâce à un processus de patrimonialisation. Ces paysages sont désormais considérés comme une ressource qu'il faut révéler, préserver mais aussi ré-intégrer à la ville. Riches de la culture passée de plusieurs générations, les friches minières peuvent être porteuses d'une culture future et lancer la dynamique d'un développement nouveau des territoires les abritant.

Trélazé, ancienne cité ouvrière de la banlieue angevine, dans le Maine et Loire, s'est longtemps interrogée sur le devenir de ses propres friches issues du déclin de l'industrie ardoisière. L'exploitation à ciel ouvert puis en sous-sol de ce que l'on a appelé « l'or bleu », a entièrement modelé cette commune. Alors pourquoi ces friches ne serviraient-elles pas de base à un re-développement bien pensé ? A Trélazé, le choix d'une politique culturelle forte intégrant les paysages miniers, associé à la mise en oeuvre de grands projets urbains, permet aujourd'hui la régénération de tout le territoire ardoisier.



## MOTS CLÉS

Paysage  
Friches minières  
Culture  
Patrimonialisation  
Ardoisières  
Trélazé